This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 411775

SE TAIRE
FAIRE

SE TAIRE
FAIRE

SE TAIRE FAIRE

TAIR
FAIRE

BR
135
.F39

LES MYTHES

DE LA BIBLE

PAR

ÉMILE FERRIÈRE

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1893

Vignaud
12-31-26

LES

MYTHES DE LA BIBLE

PRÉFACE

« Le huitième jour d'avril 1546, le saint Concile de Trente œcuménique et général, légitimement assemblé sous la conduite du Saint-Esprit, reçoit tous les livres, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, puisque le même Dieu est l'auteur de l'un et de l'autre...

« Que si quelqu'un ne reçoit pas pour sacrés et canoniques tous ces livres entiers avec tout ce qu'ils contiennent, tels qu'ils sont en usage dans l'Église catholique et tels qu'ils sont dans l'ancienne édition de la Vulgate latine, qu'il soit anathème ! »

Toutes les philosophies et toutes les religions se répartissent entre deux conceptions de la Divinité, à savoir, la conception d'un Dieu impersonnel et celle d'un Dieu personnel.

Dans la théorie du Dieu impersonnel, Dieu a seulement ce qu'on appelle les attributs métaphysiques : il est absolu, éternel, infini, universel.

Dans la théorie du Dieu personnel, Dieu a toutes les perfections morales : il est la Science suprême, la Justice, la Sagesse, la Bonté, la Puissance souveraines ; infaillible, il ne peut se tromper ni induire les hommes en erreur ; il est la véracité absolue.

Quelle que soit la théorie à laquelle on adhère (et pour ma part, j'appartiens à la théorie du Dieu impersonnel), tout le monde est d'accord en ceci, c'est que dans la théorie du Dieu personnel, Dieu a nécessairement toutes les perfections ; sans cela, il ne serait pas Dieu. Dans tous les lycées d'Europe, cette doctrine est enseignée ; tous les jeunes lycéens en sont imprégnés ; c'est le fond même de leurs études philosophiques. Il résulte de là que tout fait, tout acte, toute parole, tout écrit, qui est en contradiction avec les perfections du Dieu personnel, ne peut être imputé à ce Dieu personnel ; cette déduction est irréfutable.

En décrétant que le Dieu personnel était l'auteur des erreurs de la Bible en fait de Cosmogonie, d'Astronomie, de Météorologie, de Physique, de Géologie, de Botanique, de Zoologie et de Phy-

siologie, le Concile de Trente a ordonné de croire, sous peine de damnation, que Dieu était un ignorant et un crétin.

En décrétant que la Bible renfermait la vraie théorie de l'Univers dans toutes les sciences physiques et naturelles, le Concile de Trente vouait la Bible au ridicule et au mépris.

En livrant à la persécution et même au bûcher les hommes dont l'intelligence se refusait à accepter les théories de la Bible, le Concile de Trente a rendu la Bible odieuse.

Dans un premier volume intitulé : *Les Erreurs scientifiques de la Bible*, j'ai établi sur des faits irréfragables que la Bible est une œuvre humaine, exclusivement humaine :

1° On sait, à quelques années près, en quel temps fut composée chacune des sections de la Bible, et par quelle filière de remaniements le Livre entier est passé avant d'être fixé dans la forme qu'il a aujourd'hui ;

2° Des divers rédacteurs de la Bible, les uns sont connus par leur nom propre, tels que Helkiah, Jérémie, Ezra ; quant aux autres qui restent et resteront anonymes, on sait avec une probabilité fortement motivée quel est leur pays et quel est leur condition ; en un mot tout l'essentiel.

3° Bien plus ! la presque totalité des théories

scientifiques de la Bible ne sont pas nées en Palestine ; elles ont leurs sources primitives chez les Chaldéo-Assyriens[1] ;

4° Enfin, les erreurs scientifiques de la Bible étaient à la même époque partagées par tous les peuples sémitiques et même par les Grecs, ce qui exclut toute possibilité d'inspiration spéciale de Jéhovah en faveur du peuple hébreu.

Ainsi fondée sur le terrain de la science moderne, sur celui des origines des théories hébraïques, sur celui des époques où furent composées les diverses parties de la Bible, et sur la connaissance des vrais rédacteurs, nommés ou anonymes, la démonstration que la Bible est une œuvre exclusivement humaine aboutit à deux conséquences d'une importance capitale :

Premièrement, est anéantie l'abominable calomnie dirigée contre Dieu par le Concile de Trente. Le Dieu personnel n'est pour rien, absolument pour rien, dans la composition ni dans la rédaction de la Bible. La théorie des perfections divines est mise au-dessus des souillures dont tendait à l'accabler le funeste décret du 8 avril 1546.

Secondement, la Bible change d'aspect ; elle n'est plus le code de la vérité scientifique, elle est le

1. Voir dans *Erreurs scientifiques de la Bible* les sources originelles des deux Créations du Monde, du Déluge, etc.

Livre où sont enregistrés les tâtonnements et les premiers pas de l'esprit humain à la recherche des causes naturelles, dans le cours des siècles reculés. Elle devient alors pour nous modernes un legs précieux de l'Antiquité, si précieux que par sa disparition l'histoire de la marche de l'esprit humain subirait une lacune irréparable.

Dans ce nouveau volume *Les Mythes de la Bible*, je poursuis la démonstration sur un autre terrain, celui de l'histoire. Le Concile de Trente a décrété que, d'une part, tous les événements racontés par la Bible sont historiques, et qu'ils se sont déroulés aux temps et aux lieux où le relate le Livre divin; que, d'autre part, les personnages sont des personnages historiques et qu'ils ont réellement vécu aux temps et aux lieux où le relate le Livre divin. La réfutation embrassera trois points :

1° Les contradictions qui pullulent dans le récit, non seulement d'un chapitre à un autre, mais souvent d'un verset à un autre verset;

2° Les conditions de temps et de lieu qui rendent impossible l'accomplissement des prétendus événements historiques;

3° L'inconcevable aveuglement qui a fait prendre pour des hommes ayant réellement existé, non seulement des personnifications de peuples,

mais encore des personnifications de pays, de villes, et même d'incidents survenus dans le cours des migrations de certaines tribus.

A. Contradictions. Les contradictions qui abondent dans les récits bibliques sont inexplicables si Dieu en est l'auteur. Elles s'expliquent aisément lorsqu'on sait de quelle manière et de quels éléments divers a été composée la Bible. Ayant sous la main deux Recueils de légendes et deux essais d'histoire sainte rédigés isolément, l'un en Ephraïm, l'autre à Jérusalem, le combinateur a découpé les textes en tranches qu'il a cousues sans le moindre souci de l'art et de l'unité; souvent même il s'est contenté de les enchevêtrer et de les juxtaposer [1]. La faute et la responsabilité des contradictions appartiennent donc à la fois à la diversité des documents qui ont servi à la composition de la Bible, mais surtout à l'enfantin et stupéfiant procédé d'arrangement qu'a employé le combinateur. Le Dieu infaillible est innocent de ces contradictions; il n'y est pour rien, absolument pour rien.

B. Événements. Supposez qu'un soi-disant historien osât écrire le récit suivant : Cromwell, protecteur de la République d'Angleterre, vint rendre

1. On trouvera à l'Appendice des *Erreurs scientifiques de la Bible*, Article Déluge, un modèle de la manière dont le combinateur a opéré sur les documents qu'il avait à sa disposition.

visite à Carnot, président de la République française, et conclut un traité d'alliance avec lui. Savez-vous ce qui arriverait ? On enfermerait notre historien dans une maison d'aliénés. Eh bien, l'événement raconté par cet écrivain si mal équilibré serait moins extraordinaire que certains événements de la Bible que le Concile de Trente a déclarés absolument historiques. Quel espace de temps sépare Cromwell du président Carnot ? A peine deux siècles et demi. Or la Bible raconte qu'Abraham alla à Gérare, en Palestine, chez Abimélek, roi des Philistins, et qu'il fit alliance avec lui. Les Philistins, venus de l'île de Crète, se sont établis en Palestine, sous le règne du pharaon Ramsès III, à peu près à l'époque de l'Exode des Hébreux conduits par Moïse, c'est-à-dire 1 500 ans avant Jésus-Christ. Abraham, d'après la chronologie sacrée, vivait 2 000 ans avant notre ère, c'est-à-dire cinq siècles avant l'arrivée des Philistins en Palestine ! Voilà ce que le Concile de Trente veut imposer comme un fait historique, s'étant réellement accompli au temps et à la ville consignés dans le texte de la Bible ! voilà ce qu'il a l'audace d'imputer au Dieu qui est la science et la véracité absolues !

L'absurdité disparaît quand on reconnaît qu'il s'agit, non pas d'un acte accompli par Abraham

au xxe siècle avant Jésus-Christ, mais d'un fait historique qui s'est passé au xe siècle, sous le règne de David. Après une longue hostilité, les Philistins et les Hébreux font la paix ; un traité est signé ; de nombreux Philistins entrent dans la garde du roi David. Pour célébrer cet heureux événement, le créateur du mythe feint que cette réconciliation entre les deux peuples n'est pas un fait insolite ; que les deux nations sont loin d'avoir été toujours séparées par une haine implacable ; qu'en effet, dans les temps les plus anciens, le Père d'Israël s'était lié d'amitié avec le chef du peuple philistin ; l'alliance d'Abraham avec Abimélek, roi de Gérare, est donc un mythe relatif à un événement qui s'est passé sous le règne de David.

C. Personnages. Dans le tableau ethnographique du chapitre X de la Genèse, on lit que Cham eut pour fils Miçraïm. D'après le Concile de Trente, Miçraïm est un individu, ayant réellement vécu ; bref, c'est un personnage historique. Or Miçraïm est un nom pluriel qui signifie la haute et la basse Égypte ; comment admettre que l'épouse de Cham ait accouché de la haute et de la basse Égypte ?

Kanaan, autre fils de Cham, engendra Sidon qui fut son premier né, dit la Genèse. Or Sidon

est une ville ; comment admettre que la femme de Kanaan ait accouché d'une ville ?

Ces absurdités s'évanouissent lorsqu'on se place au point de vue où s'est mis l'ethnographe hébreu lui-même. Tous les personnages du Tableau de la Genèse ne sont pas autre chose que des personnifications de races, de peuples, de contrées, de villes. Rien alors de plus aisé à comprendre que ce Tableau et les symboles qu'il emploie ; rien de plus facile à interpréter. Les deux cas précédents s'expliquent ainsi : A l'Embranchement humain représenté par Cham se rattachent les peuples des deux Égyptes et les peuples kananéens ; la première métropole des Kananéens fut la ville de Sidon.

Ce qui rend d'autant plus condamnable le décret du Concile de Trente, c'est que l'ethnographe hébreu ne dissimule point le secret de la méthode qu'il emploie ; parfois il se départ de son système mythique, il dit alors nettement : « *Genèse*, X, 16. Kanaan fut aussi le père du Jébuséen, de l'Amorrhéen, du Gergéséen — 17. de l'Hévéen, etc... » il y en a dix.

Il est clair que si Kanaan était un individu, il n'aurait pu donner le jour à dix peuples réunis ; quel que soit le nombre de femmes réunies dans son harem, un seul homme est incapable,

dans le cours de sa vie, d'engendrer dix peuples entiers.

Il n'y a donc pas de doute possible : les patriarches de la Genèse ne sont pas des individus ; ce sont des personnifications de peuples, de contrées, de villes ; en un seul mot, ce sont des mythes. Ces mythes sont, les uns des créations spontanées de l'imagination populaire qui se représente ainsi sous une forme concrète et vivante les origines nationales, les institutions, les coutumes établies ; les autres, des procédés d'exposition chez les écrivains réfléchis, tels que le sont les auteurs des tableaux ethnographiques de la Genèse.

En résumé, contradictions des textes, événements qui violent outrageusement la chronologie et l'histoire, patriarches qui ne sont au fond que des symboles, tout cela s'explique, soit par la manière dont la Bible a été composée, soit par les créations mythiques, spontanées et naïves chez les imaginations populaires, réfléchies et calculées chez les hommes instruits. La Bible est donc une œuvre humaine, exclusivement humaine; Dieu n'y est pour rien, absolument pour rien.

Sur le terrain historique, comme elle l'avait fait sur le terrain scientifique, la démonstration aboutit à ces deux conséquences :

PREMIÈREMENT, est anéantie la calomnie dirigée par le Concile de Trente contre Dieu, infaillible et parfait.

La théorie des perfections divines est mise au-dessus des souillures dont tendait à l'accabler le décret du 8 avril 1546.

SECONDEMENT, la Bible n'est plus tenue pour un Recueil de faits historiques, accomplis par des individus ayant réellement existé; c'est-à-dire qu'elle cesse d'être absurde et ridicule. Elle revêt un caractère tout nouveau ; elle nous trace, sous des symboles vivants, le tableau le plus naïf, le plus attachant, le plus instructif, des origines d'un peuple, de sa religion, de ses mœurs, de ses coutumes ainsi que des relations de ce peuple avec ses voisins pendant les siècles anciens qui se perdent dans la nuit des temps.

Comme l'ethnographie joue un rôle prépondérant dans les mythes de la Genèse, il m'a semblé utile d'insérer au début du volume quelques NOTIONS ANTHROPOLOGIQUES résumant les idées actuelles sur ce qu'il faut entendre par Race, Peuple, Ethnographie, Ethnologie, Monogénisme, Polygénisme ; sur les conditions de l'appui que peuvent donner la Linguistique et la Philologie pour la solution des problèmes ethniques ; sur la valeur scientifique de chacun des Embranchements

de l'Espèce humaine ; sur le berceau probable de l'Humanité.

Le chapitre suivant consacré aux *Migrations des peuples primitifs* complète la somme des documents nécessaires pour apprécier impartialement, d'abord les généalogies de la Bible, puis les conditions ethniques et locales qui ont influé sur l'éclosion ou le caractère de la plupart des mythes.

Un chapitre sur le *Mythe* éclaircit, à l'aide d'exemples, le sens compréhensif du mot lui-même ; il donne également quelques détails sur les transformations variées que peut subir un mythe primitif.

Enfin une notice très courte sur les *Documents élémentaires* qui ont servi à la composition de la Bible ainsi que sur le procédé d'arrangement du combinateur achève la préparation indispensable à l'intelligence exacte des difficultés qu'au premier aspect présentent les récits bibliques. Une fois connus le comment et le pourquoi de ces difficultés, la route est aplanie ; on parvient alors sans grand effort à pénétrer, à travers ses voiles, le sens vrai des symboles et des mythes.

Le chapitre intitulé *Les Nombres mystiques* inaugure les matières qui font le sujet même de l'ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

Liste des auteurs auxquels j'ai fait des emprunts :

MICHEL BRÉAL, *Mythologie et Linguistique*, in-8, chez Hachette, 1877.

J. DARMESTETER, *Ormazd et Ahriman*, in-8, chez Wieweg, 1877.

HOVELACQUE, *Linguistique*, in-16, chez Reinwald, 1876.

F. LENORMANT, *Origines de l'Histoire*, tome Ier, 2e édition, in-18, 1880 ; tome II, in-8, chez Maisonneuve, 1882.

MASPÉRO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, in-18, chez Hachette, 1875. — *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, in-32, chez Maisonneuve, 1889.

QUATREFAGES, *L'Espèce humaine*, 2e édition, in-8, chez Germer Baillière.

RENAN, *Histoire du peuple d'Israël*, 3 vol. in-8, chez Calmann-Lévy.

REUSS, *La Bible*, 15 vol. in-8, chez Sandoz et Fischbacher.

TOPINARD, *Anthropologie*, in-16, chez Reinwald, 1876.

ED. TYLOR, *La Civilisation primitive*, 2 vol. in-8, chez Reinwald, 1876.

NOTIONS ANTHROPOLOGIQUES

I. — Race et Peuple.

Le sens compréhensif de certains mots qui jusqu'à nos jours se prenaient pour synonymes tend, grâce aux travaux scientifiques, à se restreindre de plus en plus; les mots y gagnent en précision, et le langage en clarté. Telles sont, par exemple, les expressions *race* et *peuple*. Aujourd'hui, pour les savants, Race et Peuple sont deux termes sans relation; la Race est un groupe anthropologique ; le Peuple, un groupe social.

I. La Race. — La Race est un groupe d'êtres humainsfondé sur la communauté des caractères physiques et physiologiques.

Les caractères physiques comprennent, entre autres, le squelette, la conformation du crâne, les particularités des cheveux, de la peau, etc.

Les caractères physiologiques comprennent surtout ceux de qui dépendent les phénomènes intellectuels; la vigueur et la capacité intellectuelles dépendent étroitement du fonctionnement de la substance cérébrale; et ce fonctionnement, du développement des hémisphères cérébraux, etc.

Ces caractères physiques et physiologiques ont été reçus d'ancêtres communs; ils sont transmis héréditairement ; d'où résulte cette conclusion que la Race a pour fondement la *filiation*.

II. Le Peuple. — Le Peuple est un groupe social dont l'établissement, œuvre en général d'une longue série d'années, s'est fait sous l'action des événements les plus divers, en dehors des caractères physiques et physiologiques des individus qui ont fini par constituer ce peuple.

Prenons pour exemple le Peuple français, lequel est celui de l'Europe où l'unité nationale est la plus complète. « On y découvre au Nord les descendants des Belges, des Wallons et autres Kymris; à l'Est, ceux des Germains et des Burgondes; à l'Ouest, des Normands; au Centre, des Celtes, lesquels à l'époque même où leur nom prit naissance, étaient formés d'étrangers d'origines diverses et d'autochthones [1]; au Midi enfin, des anciens Aquitains et des Basques, sans parler d'une foule de colonies, comme les Sarrasins qu'on retrouve çà et là, les Tectosages, qui ont laissé à Toulouse l'usage des déformations crâniennes, et les trafiquants qui passèrent par la ville phocéenne de Marseille [2]. » Bref, ainsi que le dit le docteur Topinard, il y a un peuple français, il y a des citoyens français, mais il n'y a pas de race française.

On entend par *caractères ethniques* (du grec *ethnos*,

1. Autochthone, du grec *autos* même, *Chthôn* terre; qui est du pays même; qui n'y est pas venu par immigration.
2. Topinard, *Anthropologie*, page 468.

peuple) tous les faits qui résultent de l'association des hommes entre eux. Le mobile général de l'association est le besoin de se défendre contre l'ennemi commun et de s'aider mutuellement à supporter les charges de la vie. Il a pour effet l'établissement de coutumes, de règles et bientôt de lois écrites ou transmises verbalement de générations en générations.

Au nombre des coutumes caractéristiques d'un peuple il faut ranger principalement les rites associés aux grandes époques de la vie, c'est-à-dire à la naissance, à la puberté, au mariage, à la parturition et à la mort; les habitudes de tatouage, de mutilations opérées sur les dents, le nez, les oreilles, etc.; enfin, toutes les cérémonies afférentes aux croyances religieuses.

Un groupe ethnique peut encore être caractérisé par le genre et la forme des ustensiles, des armes, des habitations et de la nourriture.

Enfin la langue fournit un caractère, sinon décisif, du moins d'une grande valeur; c'est l'un des matériaux les plus importants sur lesquels s'appuie l'Ethnographie [1].

II. — Ethnographie et Ethnologie.

Le sens du mot Ethnographie, naguère très compréhensif, a subi une forte restriction. Par Ethnographie on a d'abord entendu la description particulière et

1. Topinard, *Anthropologie*, pages 439, 440.

successive de chaque peuple, de ses lois et coutumes, de sa langue, de son origine et de ses parentés.

Aujourd'hui le domaine de l'Ethnographie se borne à la description des mœurs, des aptitudes, des religions.

A la recherche des origines de chaque peuple, des mélanges et des migrations, on réserve le mot spécial d'*Ethnologie*. Il existe même un mot de création toute récente, l'Ethnogénie, lequel par son étymologie indique clairement l'objet auquel il s'applique [1]. L'Ethnologie s'appuie sur les données de l'histoire, sur la linguistique et sur l'Ethnographie.

On confond souvent l'Ethnographie avec l'Anthropologie, c'est à tort : « Elles sont profondément distinctes et ont tout intérêt à se voir séparées; elles s'empruntent mutuellement des documents et des considérations, mais elles diffèrent par leurs points de vue. L'Anthropologie, en effet, s'occupe du groupe humain et de ses variétés zoologiques naturelles. L'Ethnographie s'occupe des peuples [2]. »

Gerdy affirmait qu'il n'y a pas de races pures. Une race pure, en effet, serait celle qui ne se serait croisée avec aucune autre. Peut-être les Esquimaux sont-ils une race pure. Mais dans le Monde civilisé, par suite des croisements multipliés durant des centaines de siècles, on peut accepter en toute assurance le juge-

1. Ethnogénie, du grec *ethnos* peuple, *génos* origine, formation. Le mot Ethnogénie n'existait pas lorsque Littré publia son Dictionnaire

2. Topinard, *Anthropologie*, page 7.

ment de Gerdy. Au sens anthropologique du mot, il n'y a pas plus de race pure anglaise, russe, allemande, qu'il n'y a de race pure française ; il n'y a que des *peuples* plus ou moins unifiés. Aussi lorsque dans le langage ordinaire on parle de race française, de race anglaise, etc., faut-il entendre ces mots *un peu* dans le sens anthropologique, mais *beaucoup* et surtout dans le sens ethnographique.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la plupart des classifications proposées ne sont anthropologiques qu'à la base (grandes lignes générales, par exemple, type blanc, type jaune, type noir). Dès qu'on entre dans les divisions secondaires (par exemple, type français, type anglais, etc.), ces divisions deviennent ethnographiques ; elles ne comprennent plus des races, mais des peuples. « La classification des races humaines, c'est-à-dire des véritables divisions et subdivisions de la famille humaine, est encore à créer ; elle ne pourra être abordée que lorsqu'on connaîtra les éléments composants vrais des peuples actuels [1]. »

III. — Linguistique et Philologie.

De même que l'Ethnographie se distingue aujourd'hui de l'Ethnologie, de même on établit une séparation entre deux mots jusqu'alors employés comme synonymes, à savoir, la Philologie et la Linguistique.

La PHILOLOGIE comprend l'étude critique des littéra-

1. TOPINARD, *Anthropologie*, page 470.

tures, sous le rapport de l'archéologie, de l'art et de la mythologie; la recherche de l'histoire des langues et subsidiairement de leur extension géographique ; la découverte des emprunts qu'elles se sont faits les unes aux autres dans le cours des temps ; la restitution et la correction des textes. La Philologie est donc *une science historique*.

La Linguistique est l'étude des éléments constitutifs du langage articulé et des formes diverses qu'affectent ou peuvent affecter ces éléments. Par cela qu'elle étudie les éléments du langage et leur fonctionnement, elle se rattache à l'anatomie et à la physiologie; elle est donc une *science naturelle*.

Les phases par lesquelles peuvent passer les langues ou les familles de langues sont au nombre de trois, à savoir, la forme monosyllabique, la forme agglutinante, la forme à flexion.

1° La forme monosyllabique consiste en ceci : Chaque mot est une simple racine, racine invariable. La phrase n'est qu'une succession de racines monosyllabiques, isolées les unes des autres.

Les langues monosyllabiques principales, actuellement existantes, sont le chinois, l'annamite.

2° La forme agglutinante consiste en ceci : Le mot n'est plus composé de la racine seule, mais il est formé de l'union de plusieurs racines. En second lieu, dans cette juxtaposition, une seule des racines agglomérées garde sa valeur réelle; les autres racines ne servent plus qu'à préciser le mode d'être ou d'action de la racine principale; le signification primitive de celle-ci

est sauvegardée. Voici un exemple d'une forme agglutinante emprunté au hongrois :

Soit la racine *zár* qui signifie *fermer*, il *ferme*.

A. En ajoutant la racine *at*, on a « *zárat*, il fait fermer ».

B. En ajoutant une deuxième racine *gat*, on a « *záratgat*, il fait fermer souvent ».

C. En ajoutant une troisième racine *hat*, on a « *záratgathat*, il peut faire fermer souvent [1] ».

Les langues agglutinantes principales, actuellement existantes, sont le japonais, le basque, le maggyar ou hongrois.

3° La forme a flexion consiste en ceci : La racine peut, par une modification de sa propre forme, exprimer les rapports qu'elle affecte avec telle ou telle autre racine.

Les principales langues à flexion sont celles qui appartiennent :

A. Au groupe indo-européen : sanscrit; zend, grec, latin, allemand, etc. ;

B. Au groupe sémitique : chaldéen, hébreu, etc.

Les langues à flexion ont passé préalablement par les phases du monosyllabisme et de l'agglutination [2].

Il y a quelques années, on crut trouver dans le langage un critérium infaillible pour discerner les races et les classer. « Ce préjugé est aujourd'hui déraciné dans la science, car on l'a vu trop de fois démenti par les faits. L'usage de telle ou telle langue ne dépend

1. Hovelacque, *Linguistique*, page 57.
2. Hovelacque, *Linguistique*, pages 1-14, 38, 355.

pas si nécessairement de la race à laquelle appartient un peuple qu'il mette le langage au-dessus des contingences historiques. Il y a, au contraire, des langues imposées par la conquête, le commerce ou par le rayonnement de foyers intellectuels plus puissants. Un peuple a souvent oublié le langage de ses ancêtres pour prendre celui de ses maîtres ou celui de ses sujets. Les exemples abondent à cet égard. Les Juifs avaient cessé de parler hébreu six cents ans avant Jésus-Christ; la conquête, le voisinage leur avaient imposé un dialecte araméen. Les Francs ont cessé de parler leur langue germanique trois cents ans après Clovis. Les Silures et les Ligures celtisés des îles Britanniques ont oublié leur langue primitive pour les langues gaéliques et kymriques, et plus tard pour l'anglais. Le grec et le latin se sont propagés chez toute nation comme langue de la civilisation ou de la science; on a pu penser un temps qu'il en serait de même du français [1]. » Les Français modernes, lesquels descendent en majeure partie des Gaulois, parlent une langue qui dérive du latin. Le celtique, langue des anciens Gaulois, a été latinisé progressivement; on n'en retrouve plus de traces aujourd'hui, si ce n'est dans les villages bretons. « La langue celtique elle-même n'était pas autochthone en Gaule; elle y avait été apportée de l'Orient par une race différente. Celle qui l'a précédée était la langue euskarienne; cette langue euskarienne est le basque actuel [2]. »

1. F. Lenormant, *Origines de l'Histoire*, tome II, page 318.
2. Hovelacque, *Linguistique*, pages 87-106.

« Les langues qu'emploient aujourd'hui les peuples disséminés sur la terre ne sont donc pas nécessairement celles qu'ils ont parlées auparavant. La communauté de langue entre deux peuples ou même entre deux races déterminées chacune par les traits physiques n'indique pas qu'il y ait parenté ou filiation entre elles, mais seulement qu'elles ont partagé le même sort.

« Comme le dit excellemment Broca, les caractères tirés de la linguistique fournissent des renseignements et non des arrêts. Ils ne sont pas permanents; ils se contentent de nous apprendre l'une des phases qu'a traversées l'histoire des races. Ils sont précieux au même titre que les caractères ethniques et archéologiques; mais ils ne sauraient entrer en parallèle avec les caractères anatomiques et physiologiques qui se perpétuent à travers les croisements et les influences actuelles de milieux. En un mot, ils concernent très souvent les peuples, et non les races [1]. »

Conclusion : A l'heure présente, les travaux des anthropologistes ne sont pas encore assez avancés pour que le sens du mot Race soit exclusivement fondé sur les caractères physiques et physiologiques. Le mot Race continue donc à être entendu en grande partie au sens ethnographique.

1. Topinard, *Anthropologie*, page 448.

IV. — **Monogénisme et Polygénisme.**

Les races humaines actuellement existantes descendent-elles d'un couple unique à l'origine ou de plusieurs couples? Tel est le problème à résoudre.

Les savants qui regardent comme fondamentales les différences de taille, de traits, de coloration, etc., des divers habitants du globe, inclinent à penser que les races humaines descendent de plusieurs couples. La doctrine de ces savants est appelée *Polygénisme*, du grec *polys* multiple, *génos* origine.

Les savants qui, dans les différences de taille, de traits, de coloration, etc., des divers habitants du globe, ne voient que le résultat de conditions accidentelles ayant modifié en sens divers un type primitif, inclinent à regarder les races humaines comme descendant d'un couple unique. La doctrine de ces savants est appelée *Monogénisme*, du grec *monos* unique, *génos* origine.

Pour les polygénistes, il y a *plusieurs espèces* humaines, divisées elles-mêmes en races. L'ensemble de ces espèces constitue un genre, le *Genre humain*.

Pour les monogénistes, il n'y a que des races dont l'ensemble constitue une seule espèce, l'*Espèce humaine*.

Dans le Monogénisme, l'Espèce humaine, à partir du couple unique, peut être figurée par un arbre; les races de divers degrés seraient représentées par les grosses branches, les rameaux, les ramuscules. « La

solidarité générale et l'indépendance relative du tronc et des branches de l'arbre traduisent d'une manière sensible les rapports existants entre l'Espèce et ses races [1]. »

Quelle que soit l'inclination particulière que l'on ait, soit pour le Monogénisme, soit pour le Polygénisme, il faut avouer qne le problème est loin d'être nettement résolu ; le sera-t-il jamais ? En tous cas, les travaux et les découvertes de l'avenir pourront seuls faire pencher la balance du côté de l'une ou de l'autre des deux doctrines rivales [2].

V. — Embranchements de l'Espèce humaine.

En se plaçant en dehors de toute théorie sur l'origine une ou multiple des races humaines, voici quels sont les caractères physiques des trois grands embranchements de l'Humanité.

I. Embranchement blanc. — Les individus de cet embranchement sont *dolichocéphales*, du grec *dolichos* allongé, *céphale* tête ; la taille est haute ; le teint blanc ; le visage étroit et saillant sur la ligne médiane ; les cheveux abondants, clairs, souples ; vus au microscope, ils sont de forme elliptique moyenne.

La dolichocéphalie consiste en ceci : La boîte crânienne vue de haut est ovale ; la plus grande longueur

1. Quatrefages, *L'Espèce humaine*, page 29.
2. Il est clair que nous n'avons pas ici à nous immiscer dans la nouvelle doctrine, le Transformisme, laquelle vise à supprimer le Monogénisme et le Polygénisme des races humaines en les englobant dans une solution transcendante, celle de l'origine de toutes les espèces et de toutes les races des êtres animés.

l'emporte d'environ un quart sur la plus grande largeur.

II. Embranchement jaune. — Les individus de cet embranchement sont *brachycéphales*, du grec *brachys* court, *céphale* tête ; la taille est petite ; la peau jaunâtre ; le visage large et plat ; les yeux obliques ; les paupières courtes ; les poils rares, durs et à section arrondie.

La brachycéphalie consiste en ceci : La boîte crânienne vue d'en haut présente la forme d'un œuf, mais tronquée et arrondie en arrière ; sa plus grande longueur ne dépasse pas sa plus grande largeur ; au lieu de paraître longue, la tête paraît carrée.

III. Embranchement noir. — Les individus de cet embranchement sont dolichocéphales, très prognathes, du grec *pro* en avant, *gnathos* mâchoire ; face allongée en museau. Le teint est noir ; les cheveux laineux ; vus au microscope, ils sont aplatis.

IV. A l'embranchement blanc (type européen) se rattachent :

A. En Europe : les peuples actuels, descendants des Aryas, à l'exception des Hongrois, des Bulgares et autres peuples de race finnoise dont il sera parlé ci-dessous ;

B. En Asie : les Sémites (Juifs, Arabes) ; les Aryas (Perses, Afghans, Hindous) ;

C. En Afrique : les Berbères.

V. A l'embranchement jaune (type mongol) se rattachent :

A. En Europe : les peuples de race finnoise, à savoir,

les Hongrois [1], les Bulgares, les Finlandais, les Esthoniens et les Livoniens de la Baltique; les Lapons, les Esquimaux;

B. En Asie : les Samoyèdes, les Mongols proprement dits, les Tibétains, les Chinois, les Annamites, les Japonais et les Turcomans. Les Osmanlis ou Turcs proprement dits se sont, depuis leur établissement en Europe, tellement croisés avec les Circassiennes et les Grecques qu'ils en sont devenus Européens.

Des trois types fondamentaux, à savoir l'Européen, le Nègre et le Mongol, c'est le Mongol qui offre le moins d'homogénéité. Tandis que la tête du Kalmouk de l'Altaï ou celle du Mongol du désert de Gobi ont une brachycéphalie très prononcée et une brièveté non moins remarquable de tous les diamètres verticaux de la face et du crâne, l'Esquimau, avec les mêmes caractères généraux du type mongol, a cependant la tête la plus dolichocéphale de tous les types humains; il est celui dont tous les diamètres verticaux de la face et du crâne sont les plus étendus. D'autre part, les Turkmènes ou Turcomans ont les caractères physiques du Kalmouk, c'est-à-dire du type mongol; mais ils ont la peau blanche comme les peuples de race finnoise. Ils diffèrent de ces derniers en ce qu'ils ont les yeux noirs tandis que les Finnois ont les yeux bleus. S'il fallait donc réduire toutes les races qu'on a classées dans l'Embranchement jaune

1. Hongrois signifie *Hun ougrien*. Les Hiong-nou ou Huns d'Attila étaient de purs Mongols; l'Ougri est la contrée de l'Oural sibérien d'où sont venus les Hongrois.

à une seule race primordiale, on serait fort embarrassé [1].

VI. Voici les caractères des types principaux qui sont rangés dans l'Embranchement jaune :

A. Type Finnois. — Les Finnois ont les cheveux longs, ordinairement rougeâtres ou jaunâtres; la barbe rousse; le teint blanc; les yeux bleus; le nez droit; les pommettes saillantes, mais par le fait de la maigreur. Quoiqu'il n'appartienne pas au type européen, le type finnois cependant s'en rapproche plus que du type mongol. Il forme le trait d'union entre les types blonds de l'Europe et les types de l'Asie.

B. Type Samoyède. — Les Samoyèdes ont les cheveux longs, durs, noir de jais et luisants; le teint jaune enfumé; les yeux noirs; le nez aplati; les pommettes saillantes.

C. Type Lapon. — Les Lapons ont les cheveux durs, courts et noirs; le teint pâle; les yeux bruns; les pommettes saillantes. Ils sont intermédiaires entre les Finnois et les Samoyèdes; cependant ils se rapprochent plus du type Samoyède, lequel est franchement mongol.

D. Type Mongol. — Le type mongol est celui qui a donné le nom à l'Embranchement jaune entier; il est particulièrement celui des races de l'Asie dispersées à l'Est de l'Obi, à partir de la mer Caspienne jusqu'au golfe du Bengale. Les Mongols ont les cheveux droits,

1. Topinard, *Anthropologie*, page 499.

lisses, noirs; la barbe noire; le corps plus ou moins glabre; la peau blanc jaunâtre; la face aplatie, comme écrasée dans toutes ses parties; le nez petit, épaté; l'axe des paupières est obliquement dirigé en haut et en dehors; la fente palpébrale est petite; les yeux à iris très noir ont une apparence de petitesse également accentuée.

VI. — Erreurs au sujet d'une souche unique ouralo-altaïque, scythique ou touranienne.

I. Peuplades ouralo-altaïques. — On donne le nom d'ouralo-altaïques aux peuplades situées entre les monts Ourals et les monts Altaï; et le nom de langues ouralo-altaïques aux idiomes divers que parlent ces peuplades. Ces langues se divisent en cinq groupes, à savoir, le groupe finnois, le groupe samoyède, le groupe toungouse, le groupe turc ou tatare et le groupe mongol proprement dit. Pour attribuer aux peuplades ouralo-altaïques une souche unique, on s'appuyait sur ce fait que les langues ouralo-altaïques ont toutes la même structure. « La structure générale des langues ouralo-altaïques est bien la même en ce sens qu'elles sont toutes de forme agglutinante. Mais les éléments qui constituent le fonds même de chacune d'elles sont différents : *leurs racines sont irréductibles* [1]. » Il suit de là que les cinq groupes de langues appartiennent à cinq groupes anthropologiques dis-

1. Hovelacque, *Linguistique*, page 153.

tincts, lesquels se rattachent à l'Embrachement jaune ou mongol. Il n'y a donc pas une souche unique, mais plusieurs races issues de souches distinctes. L'une d'elles, entre autres, la race finnoise, se rapproche étroitement, comme on l'a vu ci-dessus, de l'Embranchement blanc.

II. Scythie et Scythes. — Les Grecs avaient donné le nom de Scythie aux contrées septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et celui de peuples scythiques aux habitants de ces régions. Les Scythes ont longtemps été regardés comme étant les rejetons d'une souche unique; on identifiait la souche scythique à la prétendue souche ouralo-altaïque. Aujourd'hui il est bien établi que la race scythique unique n'a pas plus de réalité que la race unique ouralo-altaïque. Les Grecs eux-mêmes comptaient parmi les Scythes certains peuples de race aryaque. Les Cimmériens, que l'on confondait avec les Scythes, étaient Thraces; or les Thraces sont de la race aryaque. Ils ont peuplé l'Asie Mineure; la branche thrace y est appelée phrygienne; la langue thraco-phrygienne est intermédiaire entre le grec et les idiomes iraniens [1]. Aussi Frédéric Müller a-t-il dit avec raison que le nom de Scythie n'est qu'une expression géographique, laquelle ne répond à aucune idée précise de race ou de langue : la Scythie est simplement le nord de l'Europe et de l'Asie, et les races qu'on dénomme scythiques sont les peuplades nomades qui habitent ces régions.

1. F. Lenormant, *Origines de l'Histoire*, tome II, p. 370.

III. Touraniens. — L'erreur qui a régné au sujet des Scythes a reparu, dans les temps modernes, sous une autre forme. A côté des branches assez bien définies qu'on appelle la branche indo-européenne (Aryas) et la branche sémitique (Chaldéens, Arabes), on a institué une troisième branche qu'on désigne sous le nom de branche touranienne [1]. Aux Touraniens on attribuait l'unité originelle de langage aussi bien que celle de race; les idiomes de ce groupe auraient en commun non seulement un ensemble de procédés de structure, mais encore un grand nombre de racines; il y aurait eu une langue commune primordiale, c'est-à-dire une *langue-mère touranienne*. Il n'en est rien, ainsi qu'on l'a dit plus haut; les idiomes ouralo-altaïques n'ont de commun que d'être à la seconde étape du langage, à savoir, celle de la forme agglutinante; leurs racines sont irréductibles; or, c'est la communauté des racines qui est l'indice caractéristique de la communauté de langue. Il n'y a donc pas plus de langue touranienne ni de race touranienne de commune origine qu'il n'y a de souche unique pour les Scythes et pour une langue scythique [2].

De ces considérations, il résulte que, dans l'état actuel de la science, le groupe indo-européen et le groupe sémitique sont les seuls qui soient suffisamment

1. Topinard, *Anthropologie*, page 451. « Toura », en persan, signifierait pays des ennemis. — F. Lenormant, *Origines*, tome II, page 203. Dans le Zend-Avesta, Toura, Airya et Çairima sont trois frères, lesquels correspondraient à trois divisions fondamentales de la Terre et des peuples.

2. Hovelacque, *Linguistique*, page 152.

définis chacun par une double série de caractères, à savoir, par les caractères anthropologiques et par les caractères linguistiques. Dans l'embarras où, faute de caractères communs définis, se trouvaient les savants pour classer les autres rameaux, ils ont réuni sous le nom de Touraniens les peuples que l'Anthropologie et la Linguistique excluaient des deux premiers groupes. A défaut d'autre expression, on peut conserver le nom de Touraniens pour désigner cet assemblage hétérogène de peuplades qui se plient si mal aux règles de la classification moderne. Mais on devra toujours avoir présent à la mémoire que ce mot de Touraniens ne désigne ni une race-mère commune ni une langue-mère commune, mais simplement des peuples et des langues qui ne sont ni aryaques ni sémitiques.

VII. — **Berceau probable de l'Espèce humaine.**

Quel a été le berceau probable de l'Espèce humaine, ou tout au moins des races qui peuplent l'ancien continent? On laisse à part, bien entendu, tout point de vue monogéniste ou polygéniste, c'est-à-dire les théories qui font descendre les races humaines, soit d'un seul couple, soit de plusieurs couples.

Le problème a été attaqué isolément, à l'aide de méthodes tout à fait indépendantes, par les anthropologistes, par les linguistes et par les philologues. Entreprises dans des voies si différentes, les recherches

ont abouti presque identiquement à la conclusion suivante : le berceau de l'Espèce humaine est vraisemblablement la vaste région entourée par l'Hindou-Koush et le Bolor (Belourtagh) à l'ouest; par l'Altaï et ses ramifications au nord; par les monts King-Kan à l'est; par les monts Kouen-Loun au sud-est; et par l'Himalaya au sud-ouest. Les deux parties les plus remarquables qu'elle comprend sont le plateau de Pamir et le désert de Gobi.

I. Anthropologie. — Les anthropologistes se sont fondés sur les caractères physiques des peuples et sur leur distribution géographique [1].

Les trois types fondamentaux, blanc, noir, jaune, de toutes les races humaines sont, en effet, représentés dans les populations groupées autour du massif central de l'Asie.

D'autre part, on a retrouvé et suivi les traces des migrations de ces peuples dans les temps préhistoriques. Les squelettes enfouis dans les couches géologiques et les instruments fabriqués qu'on a rencontrés auprès d'eux en sont les monuments authentiques. Enfin, la place que dans la stratification géologique occupent les terrains où reposaient ces débris révèle l'époque approximative de ces migrations.

Dernier fait qui vient corroborer les deux premiers, c'est de l'Asie que nous sont parvenus nos animaux domestiques les plus anciennement soumis.

II. Linguistique. — Les trois formes fondamentales

1. Quatrefages, *L'Espèce humaine*, page 130 et suivantes.

du langage humain, à savoir, la forme monosyllabique, la forme agglutinante et la forme à flexion, se retrouvent dans les mêmes contrées et dans des rapports analogues à la distribution des races. C'est à ces types linguistiques accumulés autour du massif central de l'Asie que se rattachent tous les langages humains, soit par le vocabulaire, soit par la grammaire [1].

III. Philologie. — Les traditions les plus reculées, que les peuples ont consignées dans leurs livres saints ou dans des inscriptions parvenues jusqu'à nous, reportent le berceau des peuples sémitiques et aryaques à cette même région centrale de l'Asie. Telle est l'induction où a conduit la discussion approfondie des textes, entre autres, de ceux de la Bible des Hébreux (Bible sémitique) et de la Bible des Irâniens ou Zend-Avesta (Bible aryaque) [2].

« Ainsi, dit M. de Quatrefages, tout nous ramène à ce plateau central, ou mieux à cette grande enceinte. Là, est-on tenté de se dire, ont apparu et se sont multipliés les premiers hommes jusqu'au moment où les populations ont débordé comme d'une coupe trop pleine et se sont épanchées en flots humains dans toutes les directions [3]. »

Telle est la conclusion provisoire à laquelle a été conduite la science contemporaine; elle repose sur

1. Quatrefages, *L'Espèce humaine*, page 131.
2. F. Lenormant, *Origines*, tome II, chapitres ix et xi, pages 508 et suivantes.
3. Quatrefages, *L'Espèce humaine*, page 131.

cette croyance que le climat du globe, au moment de l'apparition de l'homme, était ce qu'il est aujourd'hui. Conclusion provisoire, avons-nous dit; nous savons maintenant, en effet, grâce aux travaux de Heer et de Saporta, que dans l'ère tertiaire le Spitzberg et le Sahara étaient couverts de plantes attestant un climat uniformément tempéré. Il est prouvé aujourd'hui que l'homme vivait déjà à l'ère tertiaire; l'homme a donc pu trouver des conditions d'existence favorables jusque dans le nord de l'Asie; dans cette hypothèse, on devrait reporter plus au nord le berceau de l'Espèce humaine. Telle est l'opinion qui tend à prévaloir aujourd'hui auprès des philologues et des anthropologistes.

Que le berceau de l'Espèce humaine soit placé dans le massif central de l'Asie ou qu'il soit reporté plus au nord, cela importe peu à l'unicité de ce berceau; celle-ci semble bien acquise. Or, si les peuples de l'ancien continent ont eu un berceau unique, il en résulte que, tout en tenant compte des différences qu'ont amenées les évolutions historiques et la puissante influence des milieux divers, on doit retrouver un fonds commun dans les légendes, les mœurs et dans les religions, au moins dans les groupes qui appartiennent au même embranchement. C'est précisément ce que les découvertes de la science moderne ont mis en pleine lumière.

MIGRATIONS DES PEUPLES PRIMITIFS

Les voyages contemporains d'exploration dans les déserts du Turkestan (le Touran des auteurs) et dans ceux de l'Irân (la Perse contemporaine) ont fait connaître pourquoi ces régions autrefois habitées sont devenues inhabitables; cette cause est la dessiccation graduelle du sol. De nombreuses rivières se sont taries; on peut reconnaître les sinuosités de leur ancien lit sous l'amoncellement des sables. Un lac, l'Arski-Koul, d'une superficie de 320 000 kilomètres carrés, où les vaisseaux russes mouillaient en 1860, était totalement vidé en 1873; les troupes du général Lomakine purent le traverser à pied sec [1].

En 1866, un explorateur russe, M. Nicolsky, a constaté que le niveau du lac Balkhach s'abaissait d'un mètre en 15 ans. La quantité d'eau évaporée par le Balkhach annuellement est telle que si elle était versée sur la ville de Paris dans les limites des fortifications, elle atteindrait une hauteur de 17 mètres [2].

Le vaste plateau de l'Irân subit le même phénomène de dessèchement; il était jadis occupé par une mer intérieure (Élisée Reclus). Le désert irânien commence aux environs de Téhéran et s'étend jusqu'aux frontières de l'Inde et à celles de l'Afghanistan.

Les phénomènes extraordinaires dont ces contrées sont le théâtre expliquent suffisamment les migrations

1. Venukof, *Revue de Géographie*, 1886.
2. Venukof, *Comptes rendus*, 22 novembre 1886.

des populations primitives qui habitaient le massif central de l'Asie. Il a pu assurément y avoir des causes multiples aux anciennes migrations, mais la dessiccation qui rendait progressivement le sol impropre à la vie a dû jouer le principal rôle dans ces événements reculés.

On s'est aussi demandé s'il était possible que des peuplades eussent pu émigrer en masse; les conditions qu'exigent de telles migrations paraissent à certains savants devoir opposer un obstacle insurmontable à leur accomplissement. La réponse est facile. Sans parler des invasions guerrières des Barbares, des Huns d'Attila, puis des hordes de Gengis-Khan et de Tamerlan, un fait presque contemporain nous donne un exemple frappant de la possibilité de ces émigrations en masse, c'est l'exode des Kalmouks du Volga [1].

Vers l'an 1616, une horde de Kalmouks venue des confins de la Chine, s'était établie sur les deux rives du Volga, dans la province de Kazan. En 1771, froissés par le gouvernement de l'impératrice Catherine II, ils se réunirent tous, au nombre de 600 000, et se mirent en marche pour retourner dans leur pays d'origine. Cet exode se fit dans les conditions les plus difficiles; les Kalmouks, en effet, étaient poursuivis par une armée russe. Ils eurent des combats à livrer à la cavalerie cosaque, puis à celle des Baskirs et des Kirghises, leurs ennemis héréditaires. Pendant les

1. M. DE QUATREFAGES en donne le récit dans le chapitre XVI de l'*Espèce humaine*.

cinq mois d'hiver, les émigrants perdirent 250 000 âmes. Les chaleurs de l'été leur firent autant de mal que le froid; la mortalité resta la même. Toujours harcelés par les Baskirs et les Kirghises, ils atteignirent enfin les frontières de la Chine; là, l'empereur Kien-long les prit sous sa protection.

« L'exode des Kalmouks, dit M. de Quatrefages, répond à tout ce que l'on pourrait avancer au sujet de l'impossibilité des migrations primitives par terre. En huit mois, malgré les rigueurs extrêmes du froid et du chaud, malgré les attaques incessantes d'ennemis implacables, malgré la famine et la soif, cette peuplade a franchi un espace égal en ligne droite au huitième environ de la circonférence terrestre. En tenant compte des détours obligés, il faut peut-être doubler ce chiffre [1]. Après un pareil fait, comment mettre en doute la possibilité des voyages plus longs encore pour une tribu marchant tranquillement par étapes et n'ayant à lutter que contre les difficultés du sol ou contre les bêtes fauves? [2] »

I. — **Premières migrations des Touraniens.**

1° En Europe. — D'après les traditions recueillies par les écrivains anciens et d'après les recherches modernes, ce sont les peuplades dénommées Touraniennes qui semblent s'être mises en marche les premières. Un groupe quitta les vallées de l'Altaï, se

1. Cela ferait environ 2 250 lieues.
2. Quatrefages, *L'Espèce humaine*, page 137.

dirigeant vers l'ouest; il pénétra en Europe et s'y répandit jusqu'aux extrémités occidentales. Les Basques actuels en sont probablement les derniers représentants [1].

2° En Asie. — Un autre groupe descendit vers le sud, occupa les plaines de la Bactriane, franchit la grande chaîne de l'Hindou-Koush et se répandit dans la Chaldée et l'Assyrie. Certaines tribus passèrent en Syrie et s'établirent en Kanaan. Ce sont les ancêtres de ceux que la Bible appelle les Réphaïm, les Zomzommim, les Emim.

II. — Premières migrations des Aryas.

1° Rameau thrace. — Un groupe considérable de la famille des Aryas opéra son exode par les immenses plaines qui sont au nord du Caucase et de la mer Noire. Il descendit d'abord sur le bassin inférieur du Danube et de la Thrace européenne. Une partie de ses tribus s'y fixa; ce sont elles qui sont la souche des anciens Gètes et des Thraces, et probablement aussi des peuples illyriens. Une autre partie rentra en Asie Mineure par le Bosphore et l'Hellespont; elles y devinrent la souche du grand peuple phrygien, auquel il faut également rattacher les Cimmériens [2].

2° Rameau iranien. — Un autre groupe des Aryas se dirigea vers l'ouest et vint s'établir dans la contrée qui reçut le nom d'Irân. Les deux principales tribus

1. Maspéro, *Hist. ancienne*, page 135.
2. F. Lenormant, *Origines*, tome II, page 378.

du groupe étaient celles des Mèdes et des Perses. Ils trouvèrent le pays occupé par des peuplades touraniennes. Après une lutte assez longue, ils les asservirent. Le livre sacré des Aryas irâniens est l'Avesta ; leur langue, le zend [1].

3° Rameau hindou. — Un troisième groupe des Aryas descendit au sud-est et s'établit dans l'Hindoustan. Leurs livres sacrés sont les Védas; leur langue, le sanscrit.

III. — Premières migrations des Sémites; les Koushites.

La plus ancienne migration sémitique à laquelle on ait pu remonter est celle du groupe connu sous le nom de Koushites. Du massif central, ils descendirent dans la direction du sud.

1° Rameau de l'Hindou-Koush. — Quelques-unes de leurs tribus s'établirent au pied de la chaîne de montagnes qui sépare la Boukharie du plateau de l'Irân ; on appelle encore cette chaîne l'Hindou-Koush.

2° Rameau du golfe Persique. — Plusieurs tribus s'établirent le long des côtes méridionales du golfe Persique et fondèrent des sanctuaires dans les îles Bahréin (golfe Persique), entre autres, dans les îles Tsour et Arad.

3° Rameau éthiopien. — D'autres tribus traversèrent la Perse et l'Arabie jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, au débouché de la mer Rouge dans le Grand Océan.

1. F. Lenormant, *Origines*, tome II, page 507.

Elles franchirent le détroit et occupèrent l'Abyssinie actuelle, c'est-à-dire l'Éthiopie des Anciens.

4° Rameau hindou. — Certaines tribus descendirent jusque dans la vallée de l'Indus, puis de là, dans le Dekkan, à la pointe sud de l'Hindoustan [1].

5° Rameau chaldéen. — Enfin, une partie des peuplades koushites s'établit en Chaldée, non sans avoir eu à lutter contre les Touraniens qui les avaient précédées dans cette région. Avec le temps, les tribus koushites et les tribus touraniennes finirent par s'allier et se confondre.

En résumé, la race de Koush est la plus importante peut-être des races primitives dont l'h manité ait gardé le souvenir ; elle s'étendait du Gange au Nil, de la mer de Grèce à la mer des Indes.

Les Koushites parlaient une langue apparentée de très près à l'hébreu, à l'arabe et aux autres idiomes sémitiques. Aussi voit-on dans les Koushites et les Sémites proprement dits, non pas deux races radicalement distinctes, mais les deux parties d'une même famille, celle des Sémites, civilisées à des époques différentes.

1. On lit dans Homère, *Odyssée*, livre Ier, vers 23 et 24 : « Maintenant Neptune est allé visiter les Éthiopiens qui, aux extrémités de la terre, sont divisés en deux parts et demeurent les uns où le soleil se couche, les autres où il se lève. » Les Koushites de l'Ethiopie et ceux du Dekkan étaient donc regardés, dès la plus haute antiquité, comme appartenant à la même famille ; on les appelait les Éthiopiens d'Afrique et les Éthiopiens d'Asie.

IV. — Migrations de tribus sémitiques proprement dites.

Un certain nombre de Sémites proprement dits, venus de la région du Plateau central, se cantonnèrent d'abord en Arménie, au pied de l'Ararat. De là, ils se répandirent en Mésopotamie. Quelques tribus poussèrent jusqu'en Chaldée et ajoutèrent aux deux éléments (Touraniens et Koushites) que renfermait déjà ce pays un troisième élément moins important que les deux autres. Ces Sémites se fondirent bientôt avec les Koushites, dont ils parlaient la langue. « En se fondant, les races chaldéennes perdirent la mémoire de leurs origines; le souvenir de leurs migrations et de leurs luttes s'effaça de leur esprit. Elles localisèrent au bord du Tigre et de l'Euphrate les traditions qu'elles avaient apportées de leur patrie transoxienne (au delà de l'Oxus; l'Oxus est aujourd'hui l'Amou-Daria, Turkestan), et placèrent en Chaldée l'origine des hommes et des choses [1].»

V. — Nouvelles migrations sémitiques, à une époque très postérieure.

A une époque très postérieure, alors que florissait un premier Empire chaldéen, les migrations recommencèrent. Elles furent vraisemblablement déterminées par une invasion nouvelle de peuplades touraniennes.

1° Assour. — Le groupe sémitique auquel la Bible

1. Maspéro, *Hist. ancienne,* page 158.

donne Assour pour chef quitta la région de Babel et alla s'établir dans le bassin du Tigre moyen; là fut fondée la ville d'Assour (Ninive des Grecs) berceau des Assyriens.

2° THARÉ. — Les tribus sémitiques établies sur les confins de la Chaldée abandonnèrent Our-Kasdim pour fixer leur demeure à Harran, en Mésopotamie. La Bible donne à ces tribus un chef qu'elle nomme Tharé ou Térah.

3° KOUSHITES DU GOLFE PERSIQUE. — Les Koushites du golfe Persique émigrèrent jusqu'en Syrie. Ils conquirent tout le pays jusqu'à l'isthme de Suez, après avoir écrasé les peuplades touraniennes qui habitaient la contrée, sous le nom de Rephaïm, de Zomzommim, d'Emim (*Josué*, XII, 4; *Genèse*, XIV, 5).

Parmi les tribus koushites venues du golfe Persique s'en trouvait une qui portait le nom de *Poun;* les Latins l'ont traduit par *Pœni*, *Puni*. Les Égyptiens étendirent le nom de Poun à toutes les tribus koushites qui avaient émigré du golfe Persique ; ils appelèrent *Pount* le pays des *Pouns*. L'une des tribus koushites qui conquirent la Syrie était la tribu des Phéniciens. Le mot Phéniciens vient du grec *phœnix* qui signifie palmier. Les Phéniciens sont donc le peuple du pays des palmiers. Le mot grec *phœnix* semble lui-même venir du koushite *pount;* il signifierait l'arbre du pays des Koushites. Quant aux Phéniciens d'Afrique ou Carthaginois, les Romains les ont toujours appelés de leur nom national *Pœni* ou *Puni* [1].

1. MASPÉRO, *Hist. ancienne*, page 169.

Les Phéniciens construisirent deux villes sur deux îles de la côte; ils les appelèrent *Tsour* (*Tyr*) et *Arad*, en souvenir des sanctuaires qu'ils avaient laissés dans les deux îles du même nom, îles Bahréin, golfe Persique.

VII. — **Invasion de tribus Koushites (Hyksôs) en Égypte.**

A l'époque où les Koushites s'emparaient de la Syrie et du pays de Kanaan, l'Égypte était tombée dans l'anarchie. La XIVe dynastie, reléguée au centre du Delta, achevait de s'éteindre au milieu du désordre et des guerres civiles. Les Koushites profitèrent de cet état pour envahir la Basse-Égypte. « Ce fut comme une nuée de sauterelles qui s'abattit sur la région. » Maîtres du Delta tout entier, les Barbares élurent pour roi un de leurs chefs nommé Shilat (Salatis, Saïtès). Cette invasion des Koushites en Égypte est connue sous le nom de Invasion des Hyksôs, ou encore invasion des rois-pasteurs. Voici l'origine du mot Hyksôs :

Les Égyptiens appelaient *Shous*, c'est-à-dire « pillards, voleurs », les peuplades nomades des pays asiatiques limitrophes; dénomination, du reste, qui leur convenait ; elle convient encore aujourd'hui aux Bédouins du Désert. Les Égyptiens l'appliquèrent aux tribus koushites Kananéennes; le roi des Koushites devint dans leur bouche le roi des Shous, en égyp-

tien *hiq-Shous*, mot que les Grecs ont converti en *hyksôs*.

Le roi Shilat, pour l'organisation civile et militaire de sa conquête, montra des talents remarquables. Il établit un gouvernement régulier, prit Memphis pour capitale et frappa d'un impôt ses sujets égyptiens. Deux dangers menaçaient le nouveau royaume, au sud et au nord. Au sud, les princes thébains avaient fondé la XVe dynastie et se préparaient à la lutte contre les étrangers. Au nord le succès de l'invasion de Shilat avait excité les convoitises des autres tribus kananéennes ; il s'agissait de barrer le passage aux hordes qui accouraient pour se jeter sur le nouveau royaume et le mettre au pillage. C'était là le plus grand et le plus imminent danger. Pour y obvier, Shilat construisit sur l'isthme une ville *Ha-ouar* (Avaris) dont il fit un immense camp retranché, capable de contenir une armée de 240 000 hommes. Ce camp devint une pépinière inépuisable d'excellents soldats avec lesquels Shilat et ses successeurs continuèrent la conquête de l'Égypte. Il fallut plus de deux cents ans de guerre pour que les Hyksôs vinssent à bout des rois de la XVe dynastie thébaine. A la fin, le roi-pasteur Assès resta seul maître de l'Égypte [1].

Avec la domination sur l'Égypte entière commence la deuxième dynastie des Pasteurs, laquelle est comptée par les Égyptiens comme la XVIe dynastie de leurs fastes royaux.

1. MASPÉRO, *Hist. ancienne*, pages 170-171.

Les Koushites hyksôs apportèrent avec eux en Égypte leurs dieux et leur religion. Comme ils étaient inférieurs en culture morale et intellectuelle à leurs sujets égyptiens, ils durent avoir recours aux scribes égyptiens pour le service du Trésor et de l'Administration. Une fois admis à l'école de l'Égypte, les Barbares entrèrent rapidement dans la vie civilisée. La cour des Pharaons reparut autour des rois Pasteurs avec toute sa pompe et tout son cortège de fonctionnaires grands et petits. La religion égyptienne, sans être adoptée officiellement, fut tolérée ; la religion des Koushites subit quelques modifications, soit pour ne pas blesser outre mesure la susceptibilité des adorateurs d'Osiris, soit par suite d'une tendance naturelle à l'unification.

VII. — Continuation de l'immigration sémitique sous les Hyksôs.

Sous les rois Pasteurs, le courant de l'immigration sémitique en Égypte continua, courant pacifique, car le camp retranché d'Avaris opposait un obstacle insurmontable à toute invasion guerrière. Ce qui poussait les Sémites asiatiques en Égypte, c'était d'une part la misère où les plongeaient les incursions touraniennes, les dissensions intestines et les disettes. D'autre part, ils étaient sûrs de trouver un accueil bienveillant auprès des rois Pasteurs; car ceux-ci sentaient le besoin de se fortifier au milieu d'une population hostile en établissant dans le pays ou en admettant dans l'armée des hommes sémites comme

eux, ayant même religion, et qui par cela leur seraient dévoués. Aussi le palais des rois Pasteurs s'ouvrit plus d'une fois à des conseillers et à des favorites asiatiques; le camp retranché d'Ha-ouar enferma souvent des recrues syriennes ou arabes.

Invasions, famines, guerres civiles, tout semblait conspirer à jeter en Égypte, non pas seulement des individus isolés, mais des familles et des nations entières. Chassées d'Our-Kasdim, comme on l'a vu plus haut, les tribus sémitiques, sous la conduite de Tharé ou Térah, étaient venues s'établir sur la rive gauche de l'Euphrate, près de Harran, en Mésopotamie. Bientôt après, une partie d'entre elles franchit l'Euphrate avec un chef que la tradition appelle Abram ou Abraham; elle traversa la Syrie du nord au sud et campa dans la terre de Kanaan. La plupart s'y établirent après avoir guerroyé, soit contre les peuples du pays, soit contre les princes chaldéens qui poussaient jusque-là leurs incursions (*Genèse*, XIV).

Les unes franchirent le Jourdain et formèrent les peuples de Moab et d'Ammon.

D'autres s'enfoncèrent dans le désert méridional et formèrent le noyau principal de la nation des Edomites.

Les autres, les Béni-Israël, ainsi appelés du surnom mystique d'un de leurs chefs, après avoir longtemps promené leurs tentes à travers le pays de Kanaan, descendirent en Égypte avec tous leurs biens. Le pharaon koushite qui régnait alors leur assigna la terre de Goshen, où ils prospérèrent.

VIII. — **Expulsion des rois Pasteurs; conséquences.**

Sous la domination des rois étrangers comme sous la domination des rois indigènes, l'Égypte n'avait pas cessé d'être administrée féodalement. Les Pasteurs étaient solidement établis dans la Basse-Égypte et la Moyenne-Égypte ; ils l'étaient beaucoup moins dans la Haute-Égypte ; le prince de Thèbes jouissait d'une grande influence sur les autres seigneurs de la province. Naturellement les seigneurs indigènes de la Haute-Égypte supportaient impatiemment le joug des Pasteurs sémitiques. Saisissant un prétexte religieux, le prince de Thèbes leva l'étendard de la révolte et fonda la XVIIe dynastie. La guerre de l'indépendance dura cent cinquante ans. Chassés successivement de la Moyenne et de la Basse-Égypte, les Pasteurs résistèrent longtemps à toutes les attaques dans leur camp retranché d'Ha-ouar. A la fin, un grand homme de guerre, Ahmès Ier, emporta Ha-ouar d'assaut. Les débris des Hyksôs se retirèrent en Asie, où les Égyptiens les poursuivirent et les battirent encore une fois. La domination des Pasteurs en Égypte avait duré six siècles et demi. Le vainqueur Ahmès Ier devint le fondateur de la XVIIIe dynastie.

L'armée des Pasteurs, détruite ou rejetée en Syrie, n'existait plus; mais le gros de la nation resta en Égypte, préférant l'esclavage sur une terre qu'elle habitait et cultivait depuis si longtemps aux chances hasardeuses qu'offrait une émigration dans les déserts.

asiatiques ou chez des peuplades maîtresses du sol et décidées à en défendre la possession avec acharnement. Les tribus sémitiques, entre autres, les Béni-Israël, et les tribus syriennes que les rois Pasteurs avaient établies entre le désert et les branches orientales du Nil, suivirent l'exemple des Pasteurs koushites, elles restèrent en Égypte.

La situation réciproque des Égyptiens et des Sémites se trouva renversée. Sous la domination des Hyksôs, c'étaient les Égyptiens qui étaient employés à tous les ouvrages, sous les ordres d'ingénieurs et de contremaîtres sémites. Après la restauration de l'indépendance égyptienne, ce furent les Égyptiens qui devinrent les maîtres: les Sémites furent réduits à la condition d'ouvriers esclaves et traités par les Égyptiens avec la dureté que déploie tout ancien esclave devenu maître à son tour.

Sous les rois de la XVIIIe dynastie, la situation des Sémites ainsi asservis ne s'empira point; il n'en fut pas de même sous les Pharaons de la XIXe dynastie. Lorsque Ramsès II Méïamoun, celui que les Grecs appellent Sésostris de l'un des noms populaires du roi (*Sestou-râ* ou *Sessou-râ*), eut achevé ses guerres victorieuses, une paix profonde de 46 années régna sans interruption. Ramsès II put se livrer à son goût pour les constructions monumentales [1]. Pour ces immenses travaux, on employa les prisonniers de

1. L'un des obélisques de granite qu'il fit élever à Thèbes se dresse aujourd'hui sur la place de la Concorde, à Paris. Les hiéroglyphes glorifient Ramsès.

guerre et les Sémites établis en Égypte. La rigueur avec laquelle les traitèrent les ingénieurs égyptiens leur rendit intolérable le joug auquel ils s'étaient jadis résignés; ils n'attendirent plus qu'une occasion pour s'enfuir de l'Égypte.

Ramsès II eut pour successeur son fils Ménéphtah, l'Aménophis des Grecs. Ce prince hérita du goût de son père pour les grandes constructions. Mais après la mort de Ménéphtah, de grands troubles éclatèrent en Égypte. Dans les années qui précédèrent et suivirent la mort de Séti II, fils de Ménéphtah, l'anarchie atteignit le comble. « Le pays s'en allait à la dérive », lit-on sur un papyrus. Les esclaves étrangers que les Pharaons avaient emmenés en Égypte et les Sémites depuis longtemps asservis se soulevèrent de toutes parts. C'est en ce moment que se place l'exode des Béni-Israël. Sous la conduite de Moïse, ils abandonnèrent leurs cantonnements et, comme le firent au XVIIIe siècle de l'ère chrétienne les Kalmouks du Volga, ils se mirent en marche avec tous leurs biens. Après avoir franchi l'isthme de Suez en côtoyant la mer Rouge, ils tournèrent brusquement au sud et se réfugièrent dans le désert de Sin. Moïse avait compris que la meilleure chance de salut pour les Béni-Israël était de se tenir à l'écart de la grande route militaire qui longeait le rivage méditerranéen. Cette route, en effet, était celle que suivaient nécessairement les armées égyptiennes lorsque les Pharaons les conduisaient hors des frontières, soit pour faire des conquêtes, soit pour réprimer les révoltes des provinces

assujetties. C'était réciproquement la route suivie par les armées asiatiques ou par les hordes qui voulaient envahir l'Égypte.

IX. — Séjour des Béni-Israël au désert de Sin pendant 40 ans.

Les événements justifièrent la sagesse du plan suivi par Moïse. Une dynastie nouvelle, la XXe, s'était élevée en Égypte, avec un descendant de Ramsès II Méïamoun. Le fondateur de cette dynastie eut pour successeur Ramsès III, grand souverain, digne de son ancêtre, dont il portait le nom, et avec lequel les historiens grecs l'ont souvent confondu. Pendant les 32 années que dura le règne de Ramsès III, celui-ci ne cessa de travailler à rétablir au dehors l'intégrité de l'Empire, au dedans la prospérité du pays. Il fit tête aux ennemis qui assaillaient l'Égypte sur toutes les frontières. Pendant qu'il livrait bataille aux Libyens à l'ouest, une invasion formidable par terre et par mer se préparait du côté de l'est. En apprenant l'anarchie où était tombée l'Égypte à la mort du dernier roi de la XIXe dynastie, les Grecs orientaux qui habitaient les îles et le continent de l'Asie Mineure se liguèrent pour attaquer l'Égypte par mer et par terre et mettre au pillage cette riche contrée. Dans la confédération entrèrent les Tyrrhènes, les Shardanes, les Lyciens, les Philistins [1] et les autres peuples grecs de

1. Les Philistins étaient des Crétois. Voir MASPÉRO, *Hist. ancienne*, page 300, la note, et REUSS, *Hist. des Israélites*, page 325, la note 2.

l'Asie Mineure. Tandis qu'une flotte longeait les côtes de la Méditerranée, une armée terrestre pénétrait en Syrie, battait les Sémites de ces régions et les entraînait avec elle. En suivant la grande voie militaire, elle arriva aux frontières d'Égypte, entre Raphia et Péluse. L'armée et la flotte des Grecs rencontrèrent l'armée et la flotte égyptiennes; la bataille s'engagea à la fois sur terre et sur mer, à l'embouchure du Nil. Ramsès III fut vainqueur; les confédérés furent écrasés. Toutes les provinces asiatiques qui avaient secoué le joug égyptien firent leur soumission. L'Empire égyptien se trouva reconstitué tel qu'il était un siècle auparavant, au temps de Ramsès II.

Le courant de l'émigration asiatique qui se dirigeait sur la vallée du Nil depuis un siècle et demi se tourna vers l'Europe occidentale. Les Tyrrhéniens se fixèrent en Italie dans la contrée qui, appelée Tyrrhénie de leur nom, devint plus tard l'Étrurie (Toscane actuelle), tandis que la partie de la Méditerranée qui longe les rivages de cette région italienne prenait le nom de mer Tyrrhénienne. Les Shardanes occupèrent l'île qui reçut le nom de île de Sardaigne, c'est-à-dire île des Shardanes. Un seul des peuples confédérés réussit à s'établir en Syrie. Après la défaite de Raphia, les Philistins avaient fait leur soumission à Ramsès III; celui-ci leur permit d'occuper, sous la suzeraineté des Pharaons, le pays situé le long de la mer entre Joppé et la frontière égyptienne. Ce peuple grec ainsi transplanté en un payssémitique fut appelé par les Sémites Kananéens les *Pelishtim*, en grec ἀλλόφυλοι, c'est-à-

dire les immigrés de race étrangère. Par un singulier jeu de la fortune, ce sont ces Grecs immigrés qui ont laissé leur nom au pays entier de Kanaan; Kanaan devint, en effet, la Palestine, c'est-à-dire le pays des Pélishtim.

Pendant le règne de Ramsès III, les Hébreux errèrent prudemment dans le Désert, à l'écart des terribles conflits entre le Pharaon et les hordes asiatiques. Cette phase de leur histoire dura quarante années. Après la mort de Ramsès III, l'Égypte, sous ses pâles successeurs, s'endormit dans la mollesse dissolvante d'une paix à tout prix; la décadence recommença. C'est alors que les Hébreux, commandés par Josué, s'enhardirent à pénétrer dans Kanaan. Au moment de l'invasion hébraïque, la composition de la population de Kanaan était la suivante :

1° La majeure partie des habitants appartenait à la race sémitique, mais de sang mêlé. C'étaient les descendants des tribus koushites qui avaient conquis le pays sur les Touraniens;

2° Les tribus touraniennes n'avaient pas entièrement disparu; les Réphaïm, les Zomzommim et les Émim que Josué eut à combattre n'étaient pas autre chose que les restes des Touraniens, premiers envahisseurs de Kanaan.

3° Les tribus Térashites, entre autres, Moab, Ammon, Edom, au lieu d'émigrer en Égypte comme l'avaient fait leurs frères, les Béni-Israël, habitaient principalement les régions situées aux confins de Kanaan, à la isière des déserts;

4° Au sud-ouest, sur les côtes de la mer, s'étendaient les Philistins, peuple de race aryaque. Comme on l'a vu ci-dessus, leur établissement dans le pays s'était accompli durant les 40 années de séjour des Hébreux dans le désert.

LE MYTHE

I. — Le Mythe physique; ses évolutions.

Le travail intellectuel concernant la définition précise du mot Mythe n'est pas encore achevé. Le sens du mot est très compréhensif; il embrasse diverses catégories d'idées qui auraient besoin d'être traduites par des termes différents. Quoi qu'il en soit, en établissant dans le Mythe plusieurs divisions et en éclairant celles-ci par des exemples, on peut en rendre l'acception suffisamment nette et l'intelligence facile.

Nous savons tous, par expérience journalière, que l'enfant est incapable d'analyser ce qu'il voit; nous savons qu'il prête la vie aux objets inanimés qui l'entourent, à sa poupée comme à sa chaise, faisant la morale à l'une ou frappant l'autre s'il s'en est laissé choir. Il en a été de même de l'homme dans son enfance historique. L'homme primitif est incapable d'analyser les phénomènes et de concevoir la vérité d'une manière abstraite. L'imagination règne chez lui en maîtresse; de toutes les facultés mentales elle est la plus active. C'est elle qui par sa puissance entraîne l'homme à personnifier tout ce qu'il aperçoit, tout ce

qu'il conçoit, tout ce qu'il croit. Au fond, c'est lui-même que l'homme-enfant voit partout et toujours.

I. Le Mythe personnification d'un objet physique. — Comme il est aisé de le comprendre, les objets physiques et les phénomènes naturels ont, en premier lieu, servi de matière à cette activité créatrice de l'imagination. Et de tous, celui qui a dû frapper et qui, en effet, a le plus frappé l'homme primitif, c'est le Soleil. Aussi le Soleil[1] a-t-il été conçu spontanément par tous les peuples, comme une personne divine, portant différents noms selon qu'on le considérait sous ses aspects variés. Chez les Aryas de l'Inde, il devient le dieu Indra; chez les Grecs, Apollon, etc. Indra et Apollon, personnifications du Soleil, sont des mythes.

II. Le Mythe, personnification d'un phénomène physique. — Le ciel est pur; le soleil l'illumine de ses rayons; tout à coup une longue file de nuages venus de l'horizon envahit l'azur; la lumière solaire éclipsée fait place aux ténèbres. Soudain un sillon rouge transperce les nues; le tonnerre éclate; c'est l'orage. A la lueur des éclairs, les nuages déchirés tourbillonnent en replis sinueux. Bref, après une suite effroyable de décharges électriques, les nuages se dispersent et s'éloignent; le ciel réapparaît azuré, et le soleil brille de nouveau avec un éclat qui semble devenu plus vif. Même aujourd'hui où les phases successives du phénomène météorologique ont reçu leur explication scientifique, le spec-

1. Max Müller « Plus on pénétrera dans la nature intime des mythes primitifs, plus on se convaincra qu'ils se rapportent pour la plus grande partie au soleil. » Cité par Michel Bréal, *Mythologie et linguistique*, page 163.

tacle d'un violent orage à la campagne, hors des villes, fait frémir l'âme d'une crainte mystérieuse, comme si l'on assistait à la lutte acharnée entre deux Puissances supérieures. Pour les hommes primitifs, dont l'ignorance était absolue, il n'y avait aucun doute : c'était une bataille réelle entre deux Divinités. Le Soleil luttait contre un ennemi terrible, le Nuage; il le frappait de coups redoublés et parvenait enfin à triompher de lui. Chez les Aryas de l'Inde, c'est Indra qui triomphe d'Ahi « le Serpent »; chez les Grecs, c'est Apollon qui triomphe du serpent Python. La victoire d'Indra sur Ahi, celle d'Apollon sur Python sont les personnifications d'un phénomène naturel, l'Orage; ce sont des mythes [1].

III. Transformation d'un mythe physique en mythe historique. — Dans les deux exemples précédents, le mythe se déroule entre personnages divins; mais la tendance qu'ont les âmes enfantines à tout rapporter à soi est trop forte pour que l'homme primitif se soit borné au seul mythe de caractère divin; le mythe devait fatalement descendre du ciel sur la terre; il y descendit.

Dans la première phase de cette transition, les combattants appartinrent mi-partie à la classe divine, mi-partie à l'espèce humaine : tels furent Hercule, fils de Jupiter et d'Alcmène; Persée, fils de Jupiter et

1. En Bourgogne, le cône descendant des nuages à grêle est appelé encore aujourd'hui « la queue du dragon ». C'est vraisemblablement un vestige de l'ancien mythe de nos aïeux, les Aryas.

de Danaé, etc. Hercule, vainqueur de Géryon; Persée, vainqueur de la Gorgone, c'est toujours, sous la variété des récits, le mythe d'Apollon vainqueur du serpent Python, c'est-à-dire le mythe de l'Orage.

Dans la seconde phase, le Mythe revêt la forme et les apparences d'un fait vraiment historique; la métamorphose est complète. Un exemple remarquable en est donné par le recueil poétique des traditions de la Perse, le *Châh Nameh*, mis en vers par Firdousi, au commencement du XIe siècle de l'ère chrétienne. « Sous le prétexte de raconter les origines de la monarchie persane, le poème de Firdousi nous retrace les mythes de l'Avesta [1], dépouillés de leur merveilleux et arrangés en événements humains. Il y a peu de comparaisons qui éclairent l'histoire des mythes autant que l'étude des légendes du *Châh Nameh* mises en regard de leur forme originale conservée dans les livres zends [2]. » En voici un exemple :

Dans l'Avesta, une des formes du mythe de l'Orage est la suivante : Un héros de sang divin, Thraétona, combat Azi-Dahâka « le serpent-démon », lequel a opprimé de ses ténèbres le ciel envahi; Thraétona le tue.

Dans le *Châh Nameh*, Thraétona devient un fils de roi, Féridoun [3], qui délivre l'Irân (l'ancienne Perse)

1. L'Avesta est la Bible des anciens Perses; elle est écrite en langue zende.
2. Michel Bréal, *Mythologie et Linguistique*, page 120.
3. Le changement du mot Thraétona en Féridoun est conforme aux lois de la phonétique; voir M. Bréal, *Mythologie*, page 121.

de la tyrannie d'un usurpateur venu du fond de l'Arabie, Azdehâk, nom transparent de Azi-dahâka.

IV. Transformation du mythe physique en mythe moral. — Enfin une dernière et inévitable évolution se fait dans le mythe physique. « La nature de l'homme est complexe; il lui serait impossible de ne pas mettre quelque chose de son être moral dans les mythes qui occupent son imagination [1]. » Le mythe physique se métamorphosa en mythe moral; c'est encore le mythe de l'Orage qui va nous servir d'exemple.

La lutte entre le Soleil qui éclaire et vivifie, d'une part, et le Nuage noir qui, chargé de grêle, obscurcit et détruit, d'autre part, se transforma facilement en une lutte morale, celle du Bien contre le mal, celle d'Ormazd contre Ahriman. La transition du sens moral est clairement indiquée par la forme suivante qu'avait revêtue le mythe : l'un des noms d'Ormazd est *çpento mainyous*, qui signifie à la fois l'Esprit bienfaisant et l'Esprit de lumière; Ahriman, lui, est *angro-mainyous*, c'est-à-dire l'Esprit angoissant et l'Esprit de ténèbres [2].

On sait que cette suprême transformation du mythe de l'Orage est passée dans le Judaïsme après la Captivité de Babylone; la lutte entre Ormazd et Ahriman est devenue la lutte entre Jéhovah et Satan; du Judaïsme enfin elle a immigré dans le Christianisme :

1. Michel Bréal, *Mythologie*, page 157.
2. M. Bréal, *Mythologie*, page 119. — Voir James Darmesteter, *Ormazd et Ahriman*, 2e partie.

la lutte entre Dieu et le Diable est, en effet, la reproduction de la lutte entre Ormazd et Ahriman; de même également Saint Michel terrassant le Dragon est la reproduction du mythe de Thraétona terrassant Azi-Dahâka « le serpent-démon [1] ».

Les diverses évolutions du mythe de l'Orage, pris comme type, montrent avec clarté quels sont les caractères généraux du Mythe :

1° Une partie en est, soit réelle, à savoir les objets physiques, soleil, nuage, phénomène météorologique (orage), soit vraie, à savoir la lutte entre le Bien et le Mal;

2° L'autre partie en est fiction : ce sont les personnages, à savoir : Indra, Thraétona, Apollon, Ahi, Azi-Dahâka, Python, d'une part; Ormazd et Ahriman, d'autre part.

Ces personnifications ont leur source, comme nous l'avons dit, dans l'invincible besoin qu'ont les âmes enfantines et primitives de représenter toutes choses sous une forme concrète.

II. — Le Mythe légendaire; ses variétés.

La tendance anthropomorphique ne s'applique pas seulement aux phénomènes de la nature ainsi qu'aux vérités de l'ordre moral, elle s'exerce également sur

1. Saint Mathieu, chap. IV : — *Apocalypse*, XII, 7. Alors il y eut un grand combat dans le ciel. Michel et ses anges combattirent contre le Dragon, et le Dragon avec ses anges combattaient contre lui — 8. Mais ceux-ci furent les plus faibles; et leur place ne se trouva plus dans le ciel — 9. Et le grand Dragon, le serpent ancien qui est appelé le Diable ou Satan fut précipité en terre... »

les choses humaines d'un ordre inférieur, telles que les faits de l'histoire primitive, à savoir, origines nationales, migrations des tribus, traditions relatives à des chefs, à des localités, etc. Aux mythes de cette catégorie on donne ordinairement le nom de Mythes légendaires.

Notons d'abord qu'il ne faut pas confondre un personnage légendaire avec la légende d'un personnage. Un personnage est dit *légendaire* lorsque celui auquel sont attribués certains actes n'a jamais existé; il est une pure création de l'imagination populaire. *Exemple :* Hellen, fils de Deucalion, célébré comme étant le père des Hellènes, est un personnage légendaire.

Mais si le personnage auquel on attribue des actions fictives a réellement existé, on dit alors non pas qu'il est légendaire, mais qu'*il a une légende;* on parle de sa légende. *Exemple :* Charlemagne et le comte Roland ont réellement existé; ce ne sont donc pas des personnages légendaires. Mais les Chansons de gestes font de tous les deux le centre d'aventures fabuleuses; on dit alors pour qualifier les récits imaginaires dont ils sont les héros : la légende de Charlemagne, la légende de Roland.

Enfin, la légende isolément prise n'implique pas l'idée d'une vérité de l'ordre physique ou de l'ordre moral, ainsi que le fait le Mythe. Aussi de même que l'on doit dire : La légende de Charlemagne, de même doit-on dire : Le mythe d'Hercule. Hercule, en effet, est l'incarnation du Soleil; les douze travaux qu'il accom-

plit sont les douze signes du Zodiaque que parcourt le Soleil dans sa révolution apparente.

Dans l'antiquité ainsi qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles de l'ère chétienne, on essayait d'interpréter les récits mythologiques par l'histoire ; les dieux, les demi-dieux, tels que Jupiter, Apollon, Hercule, Persée, etc., étaient présentés comme d'anciens rois grecs, ayant historiquement vécu. Dans ce système d'interprétation, on pouvait dire exactement : la légende de Jupiter, la légende d'Hercule. Aujourd'hui que ce système d'interprétation a été démontré faux, l'expression de légende ne peut plus convenir; elle est insuffisante ; elle ne rend plus toute l'idée qu'il faut exprimer. Il serait bon que l'usage qui s'en est conservé dans les écrits fût définitivement banni.

Parmi les mythes légendaires on distingue les mythes ethnographiques (du grec ἔθνος peuple, γράφειν décrire), les mythes étymologiques (du grec ἔτυμος véritable, λόγος diction), et les mythes sacerdotaux.

I. Mythes ethnographiques. — Les mythes ethnographiques se divisent en deux séries :

A. Ceux qui sont destinés à représenter le rapport entre deux nations parentes et voisines, ou entre deux tribus de la même nation, mais séparées par une antipathie héréditaire.

B. Ceux qui sont destinés à dépeindre le caractère ou le type moral d'un peuple ou d'une race.

II. Mythes étymologiques. — Les mythes étymologiques sont ceux qui sont destinés à expliquer les noms de personnes ou les noms de lieux d'après cer-

taines étymologies, lesquelles sont la plupart du temps inexactes ou inadmissibles.

III. Mythes sacerdotaux. — Les mythes sacerdotaux sont ceux qui sont destinés à consacrer des rites ou des prescriptions sacerdotales.

NOTICE SOMMAIRE SUR LES DOCUMENTS ÉLÉMENTAIRES DE LA BIBLE, PRINCIPALEMENT DE LA GENÈSE

Dans un livre antérieur, *Les Erreurs scientifiques de la Bible*, j'ai donné une notice assez étendue sur les phases de la formation de la Bible. Je me bornerai ici à un sommaire très court, mais suffisant pour l'intelligence et l'appréciation des textes.

Après le Retour de la Captivité de Babylone, les Docteurs de la loi résolurent de fusionner en un tout les documents publiés dans les siècles précédents. Par respect pour les textes, on se contenta de les découper en tranches qu'on disposa çà et là, les soudant l'une à l'autre avec une naïve maladresse. Souvent on ne fit que les enchevêtrer ou même simplement les juxtaposer. Personne ne peut plus dire l'époque précise où fut achevée cette œuvre d'arrangement ; la tradition n'a pas conservé le nom de celui ou de ceux qui se sont chargés de cette tâche. On est convenu de les représenter sous l'expression symbolique de *le combinateur*.

Pour faire son travail, le combinateur a eu sous la main le Recueil des légendes patriarcales, le Recueil des légendes héroïques, l'histoire sainte du Jéhoviste

ou Document jéhoviste et l'histoire sainte de l'Elohiste ou Document élohiste.

I. Recueil des légendes patriarcales. — Les légendes patriarcales qui avaient cours parmi les tribus d'Israël furent réunies en un Recueil vers l'an 900 avant notre ère, en Ephraïm, sous le règne d'Omri ou d'Achab, son fils.

Voici dans la *Genèse* les passages suivis qu'on a reconnus comme appartenant au Recueil des légendes patriarcales :

1° *Genèse*, IV, Caïn et Habel; chant de Lémech.

2° *Genèse*, VI, 1-4. Les Enfants de Dieu épousent les filles des hommes.

3° *Genèse*, IX, 18-27. Ivresse de Noé; malédiction sur Kânaan.

4° *Genèse*, XV. Dans une vision, l'Éternel dévoile l'avenir à Abraham.

5° *Genèse*, XVIII. L'Éternel déjeune chez Abraham.

6° *Genèse*, XIX. Les Anges à Sodome; Loth et ses filles.

7° *Genèse*, XX. Abraham et Sarah chez Abimélek, roi des Philistins.

8° *Genèse*, XXI, 9-21. Agar chassée dans le désert.

9° *Genèse*, XXII. Sacrifice d'Isaac.

10° *Genèse*, XXIV. Eliézer et Rébecca.

11° *Genèse*, XXVII et suivants. L'histoire de Jacob.

12° *Genèse*, XXXVII et suivants. L'histoire de Joseph.

II. Recueil des légendes héroïques. — Les légendes héroïques qui avaient cours parmi les tribus d'Israël furent réunies en un Recueil, vers l'an 900, en Ephraïm, sous le règne d'Omri ou de son fils Achab.

Ce Recueil comprenait deux volumes, à savoir, le livre des Guerres de Jéhovah et le livre du Juste.

A. Le Recueil renfermait les chants héroïques insérés dans les récits de la Genèse, des Nombres, de Josué, des Juges et de Samuel.

Voici quelques-uns de ces chants héroïques :

1° *Exode*, XV, 1-18. Cantique sur le passage de la mer Rouge.

2° *Nombres*, XXI, 16-18. Chant relatif à la source de Beër.

3° *Nombres*, XXI, 27. Chant sur la prise d'Hésébon.

4° *Nombres*, XXII, XXIII, 18-25; XXIV, 3-25. Les paroles de Balaam.

5° *Josué*, X, 13. Chant sur la bataille de Gabaon.

6° *Juges*, V, 1-31. Cantique de Déborah.

7° 2 *Samuel*, I, 17-27. Elégie sur la mort de Jonathas.

8° 2 *Samuel*, III, 33-34. Début d'un chant sur la mort d'Abner.

B. Le Recueil des légendes héroïques a fourni les parties dites jéhovistes du livre de *Josué* et du livre des *Nombres ;*

Il fait surtout le fond du livre entier des *Juges :* exploits de Gédéon, de Jephté, de Samson, etc.;

Enfin, c'est à lui que les deux livres de *Samuel* doivent leurs plus beaux éléments[1].

Le Recueil des légendes patriarcales et le Recueil des légendes héroïques, édités en Ephraïm, appartiennent en propre au royaume d'Ephraïm.

III. Histoire sainte du Jéhoviste. — L'essai d'Histoire sainte du Jéhoviste a été rédigé, vers l'an 825, en Ephraïm, sous le règne de Jéroboam II, de la dynastie de Jéhu.

1. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome II, page 236.

Pour composer son essai, l'auteur s'est principalement servi du Recueil des légendes patriarcales et du Recueil des légendes héroïques. Comme dans cette histoire, le nom de l'Éternel est exprimé par le tétragramme sacré IHWH, qu'au XVIe siècle de notre ère on avait traduit par *Jéhovah*, on a donné à l'histoire sainte éphraïmite le nom de *Document jéhoviste*.

Le Document jéhoviste contenait, entre autres :

1° *Genèse*, II. La Création en un jour.
2° *Genèse*, IV. La descendance d'Adam et Ève qui commence à Caïn et Habel.
3° *Exode*, II. La légende de Moïse sauvé des eaux.
4° *Exode*, XX, 21 à XXIII, 19. Le livre de l'Alliance.

Le livre de l'Alliance contient un Droit coutumier très antique, lequel a dû être simplement mis en ordre par le Jéhoviste.

Le Décalogue du Sinaï n'appartient pas au livre de l'Alliance; il ne fait point partie du Document jéhoviste.

IV. Histoire sainte de l'Élohiste. — L'essai d'Histoire sainte élohiste date de la même époque que celui de l'histoire jéhoviste. Il a été rédigé à Jérusalem, vers l'an 825, sous le règne de Joas ou d'Amazias.

Comme dans cette histoire, le nom de l'Éternel est exprimé par le mot *Elohim*, on a donné à l'histoire rédigée à Jérusalem le nom de *Document élohiste*.

L'auteur du Document élohiste ne connaissait pas le Recueil des légendes patriarcales ni le Recueil des légendes héroïques. Mais il a eu à sa disposition des généalogies et des légendes.

Au Document élohiste appartiennent, entre autres, les parties suivantes :

1° *Genèse*, V. La descendance d'Adam qui commence à Seth. L'Elohiste, en effet, ne connaît pas Ève, ni Caïn, ni Habel. Pour lui, Adam n'a qu'un fils ayant un nom propre : ce fils est Seth. Les autres enfants d'Adam sont anonymes (*Genèse*, V, 4).

2° *Genèse*, X. Les généalogies des trois fils de Noé, et particulièrement *Genèse*, XI, 10-32. la généalogie de Sem, auteur de la race sémitique.

3° *Nombres*, I-IV. Les listes généalogiques.

4° *Exode*, XX, 1-17. Le Décalogue ou les dix paroles du Sinaï.

D'après l'Élohiste, les peuples issus de chacun des trois fils de Noé avaient, dès l'origine, *chacun leur propre langue* (*Genèse*, X, 5, 20, 31).

D'après le Jéhoviste, tous les peuples eurent à l'origine *une seule et même langue;* la distinction des langues n'eut lieu qu'à la Tour de Babel (*Genèse*, XI, 1, 9).

La rédacteur du Document jéhoviste et celui du Document élohiste ont composé et rédigé leur essai d'Histoire sainte, l'un en Ephraïm, l'autre à Jérusalem, d'une manière indépendante, isolée, à l'insu l'un de l'autre. Le Document jéhoviste n'a été connu à Jérusalem qu'après la destruction de Samarie, en 720 avant Jésus-Christ. Ce sont les Ephraïmites fugitifs qui l'ont apporté à Jérusalem.

Avertissement. — Certaines modifications de noms et de classification apportées par les Juifs alexandrins à la Bible hébraïque dans leur traduction grecque,

si célèbre sous le nom de Bible des Septante, ont besoin d'être connues.

A. La Bible hébraïque comprenait 2 livres de *Samuel* et 2 livres des *Rois;*

La Bible des Septante a réuni les 4 livres et leur a donné le nom uniforme de 4 livres des *Rois*. Cette classification a été adoptée par les Bibles catholiques.

Dans le cours de ce volume, c'est la division hébraïque en 2 livres de *Samuel* et 2 livres des *Rois* qui a été suivie; il s'ensuit que tout renvoi à 1 *Rois* équivaut à 3 *Rois* des Bibles catholiques; tout renvoi à 2 *Rois* équivaut à 4 *Rois* des Bibles catholiques. Il est clair que 1 et 2 *Samuel* correspondent à 1 et 2 *Rois*.

B. Les livres que la Bible hébraïque appelle *Chroniques* sont dénommés *Paralipomènes* par la Bible des Septante et les Bibles catholiques.

C'est l'expression de *Chroniques* que nous avons adoptée.

LES NOMBRES MYSTIQUES

I. — Le nombre 10.

La valeur mystique qu'on a, dans l'Antiquité, attachée à certains nombres, a sa source intime dans la croyance suivante : Le Monde a été créé et organisé d'après un plan préconçu, selon des rapports numériques définis; découvrir ces nombres, c'est pénétrer dans le foyer même de l'Intelligence divine ; les appliquer dans l'organisation des choses humaines, c'est à la fois entrer en communion avec la Divinité et assurer aux choses humaines la stabilité que donnent aux phénomènes physiques les nombres divins. Essayer de discerner ces rapports numériques dans la Nature physique et vivante, tel fut le but où tendirent les recherches et la sagacité des anciens observateurs. Les nombres où ils crurent avoir surpris la marque du plan divin devinrent l'objet d'une vénération particulière; ce sont ces nombres qui ont reçu la dénomination de *nombres mystiques*.

La valeur mystique du nombre 10 a son origine

dans ce fait qu'avant tout calcul en paroles, les premiers calculs ont été faits sur les *dix doigts* de la main.

« Nous trouvons la méthode de compter sur les doigts non seulement chez les sauvages et les gens sans éducation, venant en aide à leurs opérations mentales là où la parole leur fait défaut, mais aussi parmi les nations les plus cultivées, où ce procédé occupe encore une place comme préparation et moyen de s'élever à des méthodes d'arithmétique plus compliquées. Il est incontestable que l'enfant qui apprend à compter sur ses doigts reproduit un des procédés de l'histoire mentale de la race humaine ; qu'en fait, les hommes comptèrent leurs doigts avant de trouver des mots pour exprimer les nombres ; que dans cette branche de la culture, le langage des mots non seulement suivit le langage mimique, mais qu'il en est sorti. La preuve de ce fait se trouve dans le langage lui-même, car nous voyons que, chez nombre de lointaines tribus, lorsqu'on a besoin d'exprimer le chiffre 5 par un mot, on donne simplement le nom de la *main* que l'on tient levée pour l'indiquer ; que de la même manière on dit *deux mains* pour désigner 10... L'arithmétique décimale est donc basée sur l'anatomie humaine [1]. »

C'est précisément l'origine naturelle du nombre 10 qui fait que sa valeur mystique est commune aux Aryas comme aux Sémites, bref à tous les peuples,

1. Ed. Tylor, *Civilisation primitive,* tome Ier, chap. vii, pages 284, 299.

puisque tous ont commencé par le calcul digital. En voici les preuves historiques :

1° Les Chinois comptent 10 empereurs participant à la nature divine, entre Fou-Hi et le souverain qui inaugure les temps historiques, Hoang-Ti;

2° Dans les légendes cosmogoniques des Hindous, Brahma et ses neuf descendants forment ce qu'on appelle les 10 Pitris ou Pères;

3° Les livres sacrés des Irâniens, attribués à Zoroastre, comptent au début de l'humanité neuf héros, d'un caractère absolument mythique, succédant à Gayomaratan, l'homme-type ; en tout, 10;

4° Dans la légende irânienne postérieure, les premiers monarques terrestres furent au nombre de 10 ; ce sont les dix rois Peschdâdiens du poète Firdouzi;

5° D'après le célèbre papyrus de Turin, ce sont 10 dieux qui, au commencement, auraient gouverné l'Égypte;

6° Une tradition assyrienne plaçait à l'origine de la nation, antérieurement à la fondation de Ninive, 10 générations de héros;

7° Les Arabes croyaient aux 10 rois mythiques du peuple primordial de leur péninsule;

8° Les Germains et les Scandinaves croyaient aux 10 ancêtres de Wodan ou Odin [1].

Cette répétition constante, chez tant de peuples divers, du même nombre 10 est frappante; et cela, d'autant plus qu'il s'agit incontestablement d'un

1. F. Lenormant, *Origines*, tome Ier, pages 226, 227, 224.

nombre rond et systématiquement choisi. C'est en vertu de cette valeur mystique que nous voyons ce même chiffre 10 se répéter pour les générations des patriarches post-diluviens d'où dérive le peuple d'Israël à partir de Sem jusqu'à Abraham, le grand ancêtre des Hébreux (*Genèse*, XI, 10-26) :

1° Sem, mot hébreu qui signifie le *nom* (des Sémites) ;
2° Arphaxad;
3° Sélah ou Salé;
4° Héber;
5° Pelg ou Phaleg;
6° Réou ou Rago;
7° Séroug;
8° Nachor;
9° Térah ou Tharé;
10° Abram, mot hébreu qui signifie le *père élevé* ou le grand ancêtre.

Dans les généalogies bibliques, David, le roi saint, fondateur de l'Empire juif, est séparé de Juda par 10 générations (1 *Chroniques*, II, 4). En effet, de Juda descendent :

1° Pharès;
2° Hesron;
3° Ram ;
4° Aminadab;
5° Nahasson;
6° Salma;
7° Booz;
8° Obed;
9° Isaï;
10° David.

II. — Le nombre 7.

La valeur mystique du nombre 7 a son origine dans les 7 jours de la semaine.

Les Chaldéens divisaient l'année en 12 mois; le mois en 30 jours ; les trente jours étaient subdivisés en quatre parties égales de 7 jours chacune, à savoir, du 1er au 7; du 8 au 14; du 15 au 21 ; du 22 au 28 ; les deux derniers jours restaient en dehors de la série des quatre semaines; la série reprenait le mois suivant, du 1er au 7, etc. [1].

La division de la semaine en 7 jours correspondait à la durée de chacune des phases de la Lune. Ce serait postérieurement, paraît-il, que, du caractère lunaire, la semaine serait passée au caractère planétaire.

D'après les écrivains classiques [2], ce seraient les Égyptiens qui auraient donné à la semaine son caractère planétaire. C'est la semaine planétaire qui aujourd'hui est en usage et le sera vraisemblablement jusqu'à la consommation des siècles. En effet, si l'on veut bien se rappeler deux choses, à savoir que les Anciens regardaient le Soleil comme une planète; ensuite, que le premier jour appelé par les peuples latins Dimanche se nommait autrefois le Jour du Soleil et porte encore ce nom chez les Anglais, *Sunday*, et

1. F. Lenormant, *Origines*, tome Ier, page 243, la note.
2. Dion Cassius, XXVII, 17 et 18 ; Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, III, 10, etc.

chez les Allemands, *Sonntag*, on a pour chaque jour de la semaine les noms des sept planètes :

1° Solis dies, jour de la planète Soleil (Dimanche);
2° Lunæ dies, jour de la planète Lune ou Lundi;
3° Martis dies, jour de la planète Mars ou Mardi;
4° Mercurii dies, jour de la planète Mercure ou Mercredi;
5° Jovis dies, jour de la planète Jupiter ou Jeudi;
6° Veneris dies, jour de la planète Vénus ou Vendredi;
7° Saturni dies, jour de la planète Saturne ou Samedi.

Les écrivains catholiques modernes ont essayé d'attribuer la division de la semaine en 7 jours aux six jours de la Création augmentés du jour du repos [1]. La seule étymologie du nom des sept jours suffit pour réduire à néant cette assertion.

La vénération que les Sémites ont eue primitivement pour le chiffre 7 a laissé des traces dans la *Genèse*. Deux traditions de sources différentes, l'une jéhoviste, l'autre élohiste, ont donné chacune la ligne des descendants d'Adam. Ces deux listes généalogiques sont d'un grand intérêt, car les modifications que l'une d'elles plus tard a subies mettent en évidence le caractère mythique des généalogies de la *Genèse*. Les noms des deux listes sont hébreux ; la signification française en est donnée. Adam en hébreu signifie l'Homme par excellence ; Enosch en hébreu signifie également l'Homme par excellence ; il est le synonyme exact de Adam [2]. Il suit de là que les deux listes sui-

1. Abbé Bergier, *Dict. de Théologie*, article *Semaine*.
2. F. Lenormant, *Origines*, tome Ier, page 179; tome II, page 244. L'homme, au sens du latin *vir*, est en assyrien *mutu;* en hébreu, *met* ou *math;* en phénicien *muthu*, *méthu*.

vantes sont deux constructions parallèles sur un fond identique :

LISTE JÉHOVISTE

1. *Adam*	signifie	l'Homme.
2. *Caïn*	—	le Rejeton.
3. *Hanôch*	—	l'Initiateur.
4. *Yirad*	—	le Fugitif.
5. *Mehouiaël*	—	frappé par Dieu.
6. *Métouschaël*	—	l'Homme de Dieu.
7. *Lamech*	—	l'Homme robuste.

LISTE ÉLOHISTE

1. *Enosch*	signifie	l'Homme.
2. *Caïnan*	—	le Rejeton.
3. *Mahalaleël*	—	louange de Dieu.
4. *Yéred*	—	descente ou service.
5. *Hanôch*	—	l'Initiateur.
6. *Métouschélah*	—	l'Homme au trait.
7. *Lamech*	—	l'Homme robuste.

Pour mieux faire saillir aux yeux l'identité du fond commun sur lequel ont été construites ces deux listes, nous allons mettre en regard les noms similaires, et nous remplacerons les noms Adam et Enosch par leur signification synonyme, à savoir, l'Homme, ainsi que Caïn et Caïnan par leur signification synonyme, le Rejeton.

LISTE JÉHOVISTE

1. L'Homme.
2. Le Rejeton.
3. Hanôch ou Enoch.
4. Yirad.
5. Méhouiaël.
6. Méthouschaël.
7. Lamech.

LISTE ÉLOHISTE

1. L'Homme.
2. Le Rejeton.
3. Hanôch ou Enoch.
4. Yéred.
5. Mahalaléel.
6. Méthouschélah.
7. Lamech.

On a beaucoup spéculé sur la différence de sens qu'avaient quelques noms de chacune des listes, à savoir, Yirad comparé à Yéred, Méhouiaël à Mahalaléel, Méthouschaël à Méthouschélah; ce qui est au-dessus de toute discussion, c'est que chacune des deux listes commence par « l'*Homme*, Adam ou Enosch » et finit par *Lamech;* et qu'au milieu est un autre personnage commun, sans aucune modification terminale, celui du célèbre Hanôch ou Enoch, qui fut enlevé vivant au ciel. Il est donc impossible de douter que les deux listes soient l'expression de deux traditions concernant un même fait, à savoir, la descendance unique d'Adam. Le travail a été opéré isolément, mais avec le même esprit mythique, sur un fond commun.

Quant à la prétendue valeur historique de ces deux listes, voici les réflexions qu'elle suggère à F. Lenormant : « C'est à peine s'il est besoin d'insister sur ce point que les noms de l'un et l'autre côté n'ont et ne sauraient avoir aucune valeur historique réelle. Ils sont hébreux; or l'on ne parlait certainement pas hébreu avant le Déluge. Ce sont donc des appellations significatives, combinées intentionnellement de manière que chacune, par le sens qu'elle présente, exprime une

idée que l'on voulait relier à tel ou tel degré de l'une ou de l'autre généalogie[1]. » Postérieurement à cette première rédaction fondée sur le nombre mystique 7, l'influence chaldéo-babylonienne étant devenue prépondérante fit adopter le nombre mystique 10; c'est à ce dernier nombre, en effet, que les Chaldéens s'étaient attachés particulièrement[2]. La rédaction élohiste primitive fut corrigée; pour obtenir le nombre sacramentel 10 on ajouta en tête de la liste Adam et Seth, puis à Lamech on donna pour fils Noé; c'est ainsi que le nombre des patriarches antédiluviens passa du chiffre 7 au nombre 10 conformément à l'évolution qui s'était faite sur la valeur comparative des deux nombres mystiques. Ainsi devenue décimale, la liste élohiste prit le nom de liste de Sethites, c'est-à-dire des descendants de Seth, fils qu'on octroyait à Adam.

Dans la liste jéhoviste, le septième et dernier patriarche, Lamech, était père de trois fils, symbolisant les trois races humaines connues; ces trois fils étaient Yabal, Youbal, Toubal (*Genèse*, IV, 20-22). Dans la liste élohiste devenue décimale (*Genèse*, V, entier), c'est le fils de Lamech, Noé, qui engendrait trois fils, Sem, Cham et Japhet, symbolisant également les trois races humaines. Pour accommoder la liste jéhoviste au nombre mystique 10, on compta avec les sept déjà nommés les trois fils de Lamech; ce fut bien 10 noms, mais les noms se répartissaient sur huit générations, tandis que les générations de la

1. F. Lenormant, *Origines*, tome Ier, page 181, note 1.
2. F. Lenormant, *Origines*, tome Ier, page 232.

deuxième liste élohiste étaient au nombre de dix. Ainsi ramenée au nombre 10, la liste jéhoviste prit le nom de liste des Caïnites, c'est-à-dire des descendants de Caïn, fils d'Adam. Tout ce travail opéré sur un fond commun et aboutissant à deux listes devenues distinctes met en évidence la caractère mythique de ces généalogies.

Ce n'est pas seulement dans les pays sémitiques que s'est manifestée par des remaniements ou par de doubles listes l'influence devenue prépondérante du nombre 10, c'est pareillement dans les pays limitrophes. Par exemple :

1° Les 10 Paradhâtas de la tradition irânienne étaient primitivement au nombre de 7;

2° Les 10 rois égyptiens, mentionnés par le papyrus de Turin, étaient seulement 7 dans les grands centres sacerdotaux, Thèbes et Memphis.

Toutes ces variantes et ces corrections proviennent de la valeur variable que les croyances populaires attachèrent successivement aux deux nombres 7 et 10.

III. — Le nombre 70.

De ce que le nombre 10 avait conquis la supériorité sur le nombre 7, il n'en faudrait pas conclure que ce dernier eût perdu toute valeur mystique. Pour être passé au second rang, il n'en avait pas moins conservé la vénération populaire; aussi n'est-il pas étonnant que sa combinaison avec le nombre 10 ait dû apparaître comme l'expression d'une des lois numériques

qui ont présidé à la création du monde et à son organisation. C'est ainsi que 70, c'est-à-dire 7 × 10, devint l'un des nombres mystiques les plus en faveur dans l'antiquité hébraïque.

Le chapitre X de la *Genèse* renferme la généalogie des peuples qui descendent des trois fils de Noé ; en faisant le compte des descendants, on obtient au total 70 peuples :

1° Descendance de Japhet.	14 peuples.	(*Genèse*, X, 2-5.)
2° Descendance de Cham.	30 —	(*Genèse*, X, 6-20.)
3° Descendance de Sem..	26 —	(*Genèse*, X, 21-31.)
Total...	70 peuples.	

La *Genèse* clôt cette liste par ces mots : « *Genèse*, X, 31. Telles sont les familles des enfants de Noé selon les diverses *nations* qui en sont sorties ; et c'est de ces familles que se sont formés les divers peuples sur la terre, après le Déluge. »

C'est de ce nombre de 70 peuples que les docteurs du Talmud ont fait découler le nombre de 70 langues et celui de 70 anges chargés de veiller sur les choses de la terre. Dans ces spéculations, les docteurs sont d'accord avec la pensée de l'antique rédacteur du Document élohiste inséré dans la Genèse [1].

Une autre tradition également élohiste (*Genèse*, XLVI, 8-27) confirme ce nombre de 70 assigné au nombre des peuples de la terre ; elle le rattache au nombre des fils de Jacob et de leurs enfants ; ou, plus exactement, dans le but de rattacher au père des Israélites les 70 peuples de la terre, nombre traditionnellement

1. F. Lenormant, *Origines*, tome II, page 328.

consacré, elle s'efforce d'amener à 70 le nombre des fils de Jacob et de leurs enfants, au moment où toute la famille vint s'établir en Égypte auprès de Joseph. Voici, par groupes, la liste des enfants et des petits-enfants de Jacob :

1er *Groupe.* — Issus de Léah, fille de Laban : 6 fils; 25 petits-fils et 2 arrière-petits-fils; en tout, 33 (*Genèse*, XLVI, 8-15).

2e *Groupe.* — Issus de Zilpah, servante de Léah; 2 fils; 12 petits-fils et 2 arrière-petits-fils; en tout, 16 (*Genèse*, XLVI, 16-18).

3e *Groupe.* — Issus de Rachel, fille de Laban : 2 fils et 12 petits-fils; en tout, 14 (*Genèse*, XLVI, 19-22).

4e *Groupe.* — Issus de Biléah, servante de Rachel : 2 fils et 5 petits-fils; en tout, 7 (*Genèse*, XLVI, 23-25).

En additionnant les quatre nombres on a 70; et c'est bien l'intention symbolique qui inspirait l'auteur de la liste, car il dit expressément : « *Genèse*, XXVLI, 27. Toutes les personnes qui vinrent en Égypte furent au nombre de 70. »

Ce qui met hors de doute que l'écrivain a cherché systématiquement à obtenir comme total le nombre 70 déterminé d'avance, c'est que pour cela il a été obligé de commettre deux erreurs énormes, l'une par addition, l'autre par omission. En effet, d'une part, il a compté parmi les 70 qui entrent en Égypte les deux fils de Juda, Her et Onan, *lesquels étaient morts en Kanaan*, comme le rédacteur l'avoue lui-même, au verset 12; d'autre part, il omet toutes les filles qui ont dû naître aux fils et aux petits-fils de Jacob; deux

exceptions sont faites, à savoir, Dinah, fille de Léah, et Sarah, fille d'Aser. Il n'y a donc aucun doute : la liste élohiste est dénuée de tout caractère historique; c'est une liste symbolique [1].

Le *Deutéronome* confirme explicitement cette donnée symbolique. Après avoir dit : « *Deutér.*, X, 22. Vos pères sont venus en Égypte au nombre de 70 », il donne la raison de ce nombre mystique au chapitre XXXII, verset 8 : « Quand le Très-Haut donna des lois aux nations; quand il divisa les enfants des hommes, il fixa les limites des peuples d'après le nombre des enfants d'Israël. »

On retrouve le nombre sacré 70 dans plusieurs autres passages du Pentateuque et des *Juges*.

1° *Exode*, XXVI, 1, 14. L'Éternel donne l'ordre à Moïse d'amener avec lui au pied du Sinaï 70 anciens d'Israël; ordre qu'exécute Moïse;

2° *Nombres*, XI, 16, 17. Sur l'ordre de l'Éternel, Moïse forme un conseil de 70 membres choisis parmi les Anciens d'Israël.

Ce qui rend significatif le choix du nombre 70, c'est que, pris en nombre égal parmi les 12 tribus, les Anciens auraient dû être 72 ($6 \times 12 = 72$); il a donc fallu supprimer à une tribu la nomination de 2 délégués sur 6.

On peut rapprocher de ces exemples celui de *Juges*, VIII, 30. Gédéon, le héros aimé de Dieu, eut 70 fils légitimes « qui sortirent tous de lui parce qu'il eut plusieurs femmes ».

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 434, les notes.

Enfin, durant la marche dans le désert, avant d'arriver au Sinaï, les Israélites s'arrêtèrent à Elim, où ils trouvèrent 12 fontaines et 70 palmiers, présage symbolique du futur Conseil des 70 Anciens qui devaient être choisis entre les 12 tribus (*Exode*, XV, 27).

IV. — Le nombre 3.

La valeur mystique du nombre 3 est fondée sur la manière dont les anciens sages ont considéré la nature; c'est l'expression suprême de la métaphysique de l'antiquité, car la Triade se rencontre chez tous les peuples civilisés.

I. Chez les Aryas, la Triade a revêtu deux formes, l'une au temps des Védas, l'autre au temps du brahmanisme.

TRIADE VÉDIQUE

1° Indra ou le Père.
2° Agni ou le Fils.
3° Vayou ou l'Esprit.

TRIADE BRAHMANIQUE

1° Brahma ou le Créateur.
2° Vischnou ou le Conservateur.
3° Siva ou le transformateur par destruction.

II. Chez les Chaldéo-Babyloniens on comptait trois triades principales; les deux premières embrassaient l'univers vivant; la troisième exprimait l'univers physique :

A. Triade masculine de la vie : 1° Anou ou la matière vivante;

2° Bel ou le Créateur des formes vivantes;

3° Héa ou le Conservateur des formes vivantes.

B. Triade féminine de la vie. De même que chaque espèce animale se subdivise en mâles et en femelles, de l'union desquels naissent les individus, de même à chaque principe masculin de la première *Triade* correspondait un principe féminin dans la seconde Triade.

1° Anath ou Nana, principe féminin de Anou;

2° Bilith, principe féminin de Bel;

3° Thawath ou Dawkina, principe féminin de Héa.

C. Triade de l'univers physique : 1° Shamasch ou le dieu Soleil;

2° Sin ou le dieu Lune;

3° Bin ou le dieu Atmosphère.

V. — Le nombre 9.

Chacune des trois Triades précédentes prise isolément n'exprime qu'un des trois aspects de la nature, c'est-à-dire un tiers de la nature; l'expression complète sera donc les trois tiers, c'est-à-dire les trois Triades additionnées : $3 \times 3 = 9$. Le nombre 9 est donc celui qui symbolise le *Tout;* il est par excellence le nombre divin.

Des deux Triades de la vie universelle, les Chaldéens avaient plus tard tiré logiquement trois Triades destinées à symboliser la *Famille humaine,* c'est-à-dire le père, la mère et l'enfant. Les voici :

1re *Triade de la Famille :* Anou, le père; Anath, la mère; Ischou, le fils; postérieurement Ischou fut remplacé par Rammanou.

2e *Triade de la Famille :* Bel, le père ; Bilith, la mère ; Schinou, le fils.

3e *Triade de la Famille :* Héa, le père ; Dawkina, la mère ; Mardouk, le fils.

En additionnant les trois Triades de la Famille, on obtient également le nombre 9.

Pas un nombre autant que le nombre 9 n'a frappé aussi vivement l'imagination des philosophes anciens et n'a exercé une influence aussi puissante sur leurs spéculations transcendantes. Ce mysticisme s'est transmis jusque chez les modernes. Le plus curieux exemple est fourni par l'immortel auteur de la *Divine Comédie*, Dante Alighieri, dans un ouvrage, moitié vers, moitié prose, *La Vie nouvelle*, qu'il composa peu après la mort de Béatrix, vers l'an 1290 de l'ère chrétienne. Après avoir constaté que le nombre 9 apparaît plusieurs fois dans diverses circonstances de la vie et même de la mort de Béatrix, Dante écrit les lignes suivantes : « Si l'on cherche pourquoi le nombre 9 « accompagne toujours si amicalement Béatrix, en « voici une raison probable : Puisque, selon Ptolémée « et les vérités chrétiennes, il y a neuf ciels qui se « meuvent et que, selon l'opinion commune des astro- « logues, ces neuf ciels transmettent ici-bas les com- « binaisons harmoniques auxquelles ils sont soumis « là-haut, ce nombre a été ami de Béatrix pour faire « comprendre que quand elle fut engendrée, les neuf « ciels mobiles se comportaient dans une parfaite « harmonie. Voilà déjà une raison.

« Mais en considérant la chose plus subtilement et

« selon l'infaillible vérité, *ce nombre fut elle-même ! !*
« En établissant une comparaison, voici comment
« j'entends la chose : le nombre 3 est la racine de celui
« de 9, puisque sans l'aide d'un autre nombre et par
« lui-même il produit 9; car il est évident que 3 × 3
« = 9. Si donc le 3 est par lui-même créateur de 9 et
« que le grand opérateur des miracles est par lui-
« même *Trois*, c'est-à-dire Père, Fils et Saint-Esprit,
« lesquels sont trois et un tout à la fois, cette dame
« fut toujours accompagnée du nombre 9 pour donner
« à entendre qu'*elle était un Neuf*, c'est-à-dire un
« miracle dont la racine est l'admirable Trinité. On
« pourrait sans doute établir cette vérité par des rai-
« sons plus subtiles encore, mais celle que je viens de
« donner me plaît plus que toutes celles que j'entrevois
« encore [1]. »

VI. — Le nombre 12.

La valeur mystique du nombre 12 est fondée sur les 12 signes du Zodiaque, c'est-à-dire sur les douze mansions du Soleil dans douze constellations célestes durant sa révolution annuelle. Elle est le résultat du système astronomique des Chaldéens qui, à juste titre, se répandit parmi toutes les nations sémitiques. Aujourd'hui même, les noms que les Chaldéens ont donnés aux signes du Zodiaque sont ceux que nous

1. DANTE, *La Vie nouvelle*, traduction Delécluze, page 41. Édition Charpentier.

employons [1]. Voici résumées les lignes principales du système astronomique des Chaldéens :

1° Le Soleil opérait sa révolution annuelle en 12 étapes ou mansions sur la bande céleste qu'on appelle le Zodiaque ;

2° L'année était divisée en 12 mois, de 30 jours chacun ;

3° Le jour était divisé en 12 heures, lesquelles étaient doubles des nôtres ;

4° Chaque heure était divisée en $12 \times 5 = 60$ minutes ;

5° Chaque minute était divisée en $12 \times 5 = 60$ secondes ;

6° La circonférence céleste était divisée en $12 \times 30 = 360$ degrés ;

7° L'année, dont les 12 mois étaient de 30 jours chacun, comptait par conséquent $12 \times 30 = 360$ jours, ce qui concordait exactement avec le nombre des divisions de la circonférence céleste ;

8° Pour combler le déficit de 5 jours que donnait le nombre incomplet de 360 pour l'année, les Chaldéens inséraient tous les 6 ans un treizième mois de 30 jours ; en effet, $6 \times 5 = 30$;

9° Lorsqu'ils eurent reconnu que la révolution annuelle du Soleil était exactement de 365 jours et un quart, ils établirent l'intercalation d'un nouveau mois de 30 jours au bout de 120 ans. En effet, $-(\frac{1}{4}) \times 120 = 30$. Le nombre 120 est également un multiple de 12;

1. F. Lenormant, *Origines*, tome Ier, page 237, la note.

10° Enfin, aux 12 signes du Zodiaque présidaient 12 grands Dieux[1].

Telle est l'origine de la valeur mystique du nombre 12, l'un des plus vénérés chez les Sémites. C'est d'après lui que toutes les nations sémitiques sont divisées en 12 tribus. Voici les exemples remarquables que nous donne la *Genèse* pour la famille des Térachides, descendants de Térah ou Tharé.

Térah ou Tharé engendre 3 fils, symbole des 3 races de peuples ; ce sont Nachor, Abram, Haran.

1° *Nachor* a douze fils, chefs de douze tribus (*Genèse*, XXII, 20-24). Les Nachorides étaient les Sémites situés sur les deux bords de l'Euphrate ;

2° *Haran* eut pour fils Loth, père de Moab et d'Ammon. La *Genèse* ne dit pas si les Moabites et les Ammonites étaient divisés en 12 tribus. Cela est vraisemblable, car tous les autres peuples sémitiques le sont ;

3° *Abram* ou Abraham eut pour fils Ismaël, Isaac et les enfants de Kétoura ; les peuples issus de ces fils sont appelés les Abrahamides.

A. Les Ismaélites étaient divisés en 12 tribus (*Genèse*, XXV, 12-16). C'étaient les Sémites qui habitaient les confins de la Palestine et de l'Égypte.

B. Les Kétouréens étaient divisés en 12 tribus (*Genèse*, XXV, 1-6). C'étaient les Sarrasins ou Arabes du désert.

C. Isaac, second fils d'Abraham, eut deux fils : Esaü ou Edom, Jacob ou Israël.

1. F. Lenormant, *Origines*, tome Ier, pages 233 à 250.

1° Les Édomites ou Iduméens, issus d'Ésaü ou Édom, étaient divisés en 12 tribus (*Genèse*, XXXVI, 9-43);

2. Les Israélites, comme on le sait, étaient divisés en 12 tribus. Les combinaisons ont varié dans la suite des temps selon que la tribu de Lévi a été comptée ou non parmi les Douze; mais le nombre 12 a toujours été maintenu. Pour le compléter, on remplaça Joseph par ses deux fils Éphraïm et Manassé ; c'était un simple dédoublement.

Ainsi, la division en 12 tribus de tous les peuples sémitiques a son fondement dans les 12 stations zodiacales du Soleil durant sa révolution annuelle ; l'origine en est donc astronomique.

VII. — Le nombre 40.

Le nombre 40 n'a pas une valeur mystique comparable à celle des nombres précédents. Il est l'évaluation arbitraire de la durée moyenne d'une génération humaine ; à ce titre, il joue un rôle important dans le système chronologique de l'Ancien Testament.

1° *Moïse.* — Moïse vécut 40 ans à la cour de Pharaon, 40 ans chez les Madianites et 40 ans dans le Désert (*Exode*, VII, 7. *Deutéronome*, XXXIV, 7);

2° *Othoniel.* — Othoniel, mot qui signifie « le lion de Dieu », donna 40 ans de paix à Israël (*Juges*, III, 11).

3° *Ehoud.* — Israël dut à Éhoud ou Ahod 2 fois 40 ans de paix, soit 80 ans.

4° *Barak.* — Après la victoire de Barak sur Sisara, Israël eut 40 ans de paix (*Juges*, V, 31).

5° *Gédéon.* — Gédéon gouverna Israël pendant 40 ans (*Juges,* VIII, 28).

6° *Philistins.* — Les Israélites restèrent 40 ans sous la domination des Philistins (*Juges,* XIII, 1).

7° *Jabin.* — Jabin, roi d'Azor en Kanaan, opprima les Israélites pendant une demi-génération, c'est-à-dire durant 20 ans (*Juges,* IV, 3).

8° *Samson.* — Samson fut juge d'Israël pendant une demi-génération, c'est-à-dire durant 20 ans (*Juges,* XVI, 31). Il avait commencé ses exploits à l'âge adulte ; sa vie a donc duré 2 fois 20 ans, soit 40 ans, c'est-à-dire une génération.

9° *Héli.* — Le prêtre Héli jugea Israël pendant 40 ans (1 *Samuel,* IV, 18).

10° *Samuel et Saül.* — Les textes ne donnent pas de date pour l'administration de Samuel et de Saül ; mais en analysant l'évaluation chronologique du livre des Rois, on est conduit à assigner à l'administration de Samuel et de Saül pris ensemble une durée de 40 années.

11° *David.* — David a régné 40 ans (1 *Rois,* II, 11).

12° *Salomon.* — Salomon a régné 40 ans (1 *Rois,* XI, 42).

Aux yeux de l'historien théocrate du livre des Rois, les deux événements les plus remarquables de l'histoire d'Israël sont la sortie d'Égypte et la construction du Temple par Salomon. Pour mesurer chronologiquement l'intervalle immense qui sépare ces deux faits, l'historien adopte le système des générations. D'après lui (1 *Rois,* VI, 1), ce fut 480 ans après la sortie

d'Égypte que Salomon commença la construction du Temple. Or 480 = 40 × 12, c'est-à-dire la durée de 12 générations.

Avec ce système d'évaluation, on trouve que la période des Juges a duré 280 ans, c'est-à-dire 7 générations : 40 × 7 = 280.

En effet, du total 480 défalquons :

1° Pour le séjour au Désert et l'administration de Josué 2 fois 40 ans, soit 80 ans;

2° Pour Héli, Samuel et Saül ensemble, et David 3 fois 40 ans, soit 120 ans.

Total à défalquer 200 ans. Il reste donc 280 ans pour la période des Juges.

Or, si l'on additionne les chiffres des grands événements du livre des Juges évalués en générations, on trouve précisément 280 ans. Faisons l'addition :

1° Paix due à Othoniel	40 ans.
2° Paix due à Éhoud	80 —
3° Paix due à Barak.	40 —
4° Paix due à Gédéon	40 —
5° Domination des Philistins.	40 —
6° Domination du roi Jabin	20 —
7° Exploits de Samson.	20 —
Total.	280 ans.

On a donc au total 280 ans, c'est-à-dire 7 générations[1].

1. On trouvera dans Reuss, *Histoire des Israélites*, pages 99-104, la discussion de ces données chronologiques ainsi que la contradiction qui existe entre le total de l'écrivain des *Juges* et le total de l'écrivain des *Rois*.

MYTHE D'ADAM ET ÈVE

I. — L'épisode ne peut pas être une histoire; c'est un mythe.

Il est incroyable que le Concile de Trente ait ordonné de tenir pour historique l'épisode d'Adam et Ève. Si l'on érige ce naïf apologue en un récit de faits ayant réellement eu lieu dans le temps et dans l'espace, il n'est pas un trait, pas un détail qui ne sue l'absurdité. A elle seule, la conception de l'Être suprême, telle qu'elle s'épanouit dans l'épisode, montre jusqu'à l'évidence que le petit drame de l'Éden est, non pas une histoire, mais un mythe.

En effet, comment Dieu nous est-il représenté ? Est-il cet esprit pur, doué de toutes les perfections, que nous enseignent les théories philosophiques et religieuses ? Pas du tout. Le Fabricateur de l'univers est un homme comme le premier venu d'entre nous, avec une puissance un peu plus grande ; il exerce les mêmes métiers que nous; il est sujet aux mêmes infirmités.

1° Il est *jardinier*, puisqu'il plante des jardins. « *Genèse*, II, 8. Or le Seigneur avait planté un jardin dans le pays d'Éden, du côté de l'Orient. »

2° Il est *modeleur*, puisqu'il modèle avec l'argile le

premier homme et les animaux. « *Genèse*, II, 7. Le Seigneur Dieu forma du limon de la terre l'homme. — 10. Il forma de la terre tous les animaux terrestres. » Le verbe *yaçar*, dit M. F. Lenormant, dont se sert le texte biblique pour désigner la formation de l'homme et des animaux, est proprement celui qui définit l'opération du potier modelant l'argile et la pressant entre ses doigts.

3° Il est *chirurgien*, puisqu'il enlève une côte au premier homme; il fait même, sans le savoir, une greffe animale, puisqu'il ferme la plaie avec un lambeau de chair. « *Genèse*, II, 21. Le Seigneur tira une des côtes d'Adam et mit de la chair à la place. »

4° Il est *tailleur*, puisqu'il fait des habits. « *Genèse*, III, 21. Le Seigneur Dieu fit à Adam et à sa femme des habits de peau, et il les en revêtit. »

5° Il est *incommodé* par la chaleur, puisque dans l'après-midi il recherche le frais de la brise du soir dans les allées ombreuses du jardin; il se promène en parlant ou plutôt en chantant puisque, se promenant seul, il n'a personne avec qui il puisse dialoguer. « *Genèse*, III, 8. Adam et sa femme entendirent ensuite la voix du Seigneur Dieu qui se promenait dans le jardin, après midi, à l'heure du jour où se lève un vent doux. »

C'est l'anthropomorphisme à son plus haut degré. L'épisode d'Adam et Ève n'est donc pas une histoire; c'est une allégorie dont s'est servi l'auteur pour traduire ses vues théoriques et ses observations personnelles.

Ainsi ramené au point de vue de la conception primordiale, le drame nous apparaît sous un tout autre aspect. Nous n'avons plus à nous occuper de la qualité du merveilleux qui enveloppe les idées du mythologue hébreu pourvu que l'idée se dégage avec netteté. Que nous importe, par exemple, que la femme soit formée d'une côte d'Adam ou de toute autre partie ! Il suffit que nous comprenions que, sous cette forme étrange de génération, l'auteur a voulu dire que la substance constitutionnelle de la femme est la même que celle de l'homme, et que par conséquent la femme est l'égale de l'homme. Que nous importe que l'auteur ait choisi le serpent ou tout autre animal rusé pour personnifier les désirs et les curiosités illicites, lesquels savent si bien murmurer de séduisants arguments pour induire la raison à céder à leur empire ! Adam n'est plus un individu, c'est la personnification de l'humanité ; il le proclame lui-même lorsqu'il dit : « *Genèse*, II, 24. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à la femme. » Est-ce qu'Adam, s'il était un individu, pourrait savoir ce que c'est qu'un père et qu'une mère, puisqu'il est seul au monde ; il n'a eu ni père ni mère, et comme il n'a pas encore eu d'enfant, l'idée de père et de mère lui est nécessairement étrangère. Quel beau mérite enfin de s'attacher à sa femme, lorsque Ève est le seul être humain qui vive avec lui ! Il est donc clair que l'auteur a mis dans la bouche du représentant de l'Humanité collective la loi essentielle du mariage, tel que le mariage existait sous les yeux de l'auteur parmi ses

contemporains. Le terrain étant ainsi déblayé, nous pouvons maintenant, sans nous égarer, chercher à pénétrer et à comprendre quelles théories ou quels faits d'observation le créateur du mythe a représentés sous le voile de la fiction et du merveilleux.

II. — Théâtre, cadre et époque de la création du mythe.

1° La scène se passe dans une contrée orientale, bornée par quatre fleuves (*Genèse*, II, 11-14), à savoir, le Pishon, qui est l'Iaxartes des Grecs ou le Sir-Daria des modernes; le Gihon, qui est l'Oxus des Grecs ou l'Amou-Daria des modernes; l'Euphrate et le Tigre. C'est là que, depuis la tradition du Déluge, les Hébreux plaçaient le berceau des races humaines.

2° L'arbre de la vie et l'arbre de la science du bien et du mal ainsi que les Kéroubim ailés (*Genèse*, II, 9; III, 24) sont empruntés à la mythologie chaldéo-assyrienne, laquelle les tenait peut-être des Irâniens [1].

3° L'époque de la création du mythe est déterminée par le genre de punition que Dieu inflige à l'homme; il le condamne à cultiver la terre (*Genèse*, III, 17, 18, 19, 23). Le mythe a donc été conçu chez un peuple agriculteur; il n'appartient donc pas aux débuts de la littérature hébraïque.

1. Voir F. Lenormant, *Origines de l'histoire*, tome Ier, Le premier péché; les Kéroubim.

III. — **Création de l'Homme et de la Femme ; Monogénisme.**

I. L'HOMME EST FORMÉ DE TERRE. — C'était une croyance universelle chez les Hébreux que la terre était l'élément constitutif du corps de tous les hommes ainsi que de tous les animaux.

« *Ecclésiaste*, III, 20. Tout tend en un même lieu ; tout a été fait de poussière, et tout retournera en poussière. »

« *Psaume* CXLVI, 4. Leurs âmes sortent de leur corps, et alors ils retournent dans la terre d'où ils ont été tirés. »

« *Psaume* CIV, 29. Vous retirez le souffle qui anime vos créatures ; elles expirent et retournent dans la poussière d'où elles ont été tirées. »

« *Psaume* CIII, 14. Le Seigneur connaît la boue dont nous sommes formés ; il se souvient que nous ne sommes que poussière. »

Aussi est-ce pour cela que le mythe dit que le premier homme a été formé de la terre (*Genèse*, II, 7 ; III, 13), et aussi les animaux (*Genèse*, II, 19).

Les Hébreux avaient raison : les corps des hommes et ceux des animaux sont, en dernière analyse, de la terre transformée. Les végétaux sont de la terre transformée au premier degré ; le corps des herbivores est de l'herbe transformée, c'est-à-dire de la terre transformée au deuxième degré ; le corps de l'homme, qui se nourrit des végétaux et de la chair des herbivores,

n'est donc que de la terre transformée au deuxième ou au troisième degré.

II. La substance constitutionnelle de la Femme est celle même de l'Homme ; la Femme est donc l'égale de l'homme. — On sait en quel mépris tiennent la femme les peuples orientaux et quel rang inférieur ils lui assignent. Il en était de même aux temps anciens [1]. Or en formant la femme de la substance même de l'homme, le mythologue hébreu proclame l'identité de nature de l'un et de l'autre et l'égalité entre les deux sexes. Ce qui augmente encore la valeur de cette haute et remarquable conception, c'est que « l'instinct qui tend à rapprocher les sexes et à les unir est ingénieusement motivé par cette même allégorie de leur unité primordiale ». (Reuss.)

III. Par cela qu'ils descendent d'un même couple, les hommes sont tous frères. — En faisant descendre les hommes du même couple, l'auteur se prononce pour la théorie anthropologique qu'on appelle le Monogénisme, et par conséquent pour la fraternité universelle, fraternité par la communauté du sang, et non pas seulement fraternité par la raison.

IV. — Le Bonheur et la Liberté morale.

C'était une croyance générale dans l'Antiquité que l'âge d'or avait régné au commencement des siècles, et qu'à partir de cette époque, les conditions de

1. Dans le décalogue de l'*Exode*, XX, 17, la femme est rangée pêle-mêle avec les esclaves et les animaux domestiques. Le décalogue du *Deutéronome*, V, 21, la met au-dessus et à part.

l'homme sur la terre étaient allées sans cesse en empirant. Aujourd'hui c'est la conception inverse qui prédomine : l'âge d'or n'est plus en arrière, il est en avant ; la condition de l'homme, loin d'empirer, va s'améliorant malgré certains reculs et certaines intermittences. La conception moderne a cela pour elle qu'elle est vérifiée expérimentalement par les découvertes faites dans les terrains quaternaires et tertiaires. Rien, en effet, n'égalait la misère physique des premiers hommes si ce n'est leur misère morale. Les hommes primitifs ne se distinguaient du tigre et de l'ours des cavernes qu'en ce qu'ils étaient plus féroces et plus redoutables. Ils pratiquaient le cannibalisme comme le font aujourd'hui plusieurs peuplades de l'Afrique et du Nouveau-Monde ; et même chez les peuples soi-disant civilisés, il suffit d'une disette un peu prolongée pour que réapparaissent des faits d'anthropophagie.

Comme les Grecs et les Romains, comme tous les peuples orientaux, le mythologue hébreu pensait que l'âge d'or avait fleuri au commencement des choses, âge promptement écoulé, dont l'Éden fut le théâtre. C'est dans l'Éden et là seulement que l'homme fut heureux. Mais la manière dont l'auteur du mythe conçoit et décrit les conditions du bonheur lui appartient en propre ; elle révèle en lui un observateur et un moraliste.

En effet, que voyait-il ? A l'aurore de la vie, l'enfant est toute spontanéité ; les impulsions instinctives et sensibles déterminent tous ses actes ; quand il a faim

ou soif, il prend la boisson ou l'aliment que lui tient tout préparés la bonté paternelle; il se roule tout nu sur les nattes de la tente ou de la chambre; il ne peut agir mal, il ne peut agir bien, car il n'a pas de responsabilité; il n'a pas de responsabilité parce que la conscience n'est pas encore née chez lui; et la conscience n'existe pas encore chez lui parce que chez lui la faculté de juger sommeille, et que par conséquent il ne sait rien. Cet état d'ignorance primordiale s'appelle l'état d'innocence. L'enfant est heureux, disaient les Anciens; la période de l'enfance est celle de l'âge d'or pour l'homme. Il ne s'agit point ici de disserter sur cette question, à savoir, si un être peut être appelé véritablement heureux lorsqu'il n'a pas conscience de son bonheur; en deux mots, un bonheur inconscient est-il un vrai bonheur? Le mythologue hébreu le pensait, et nombre de modernes le pensent avec lui.

Peu à peu le cerveau s'est développé et s'est affermi; l'intelligence s'éveille; elle voit, compare et juge; la conscience est née; l'enfant est devenu homme. Dans ce passage de l'état d'innocence à celui de conscience morale, l'homme ressemble à un aveugle dont les yeux se dessillant découvrent à celui-ci le monde jusqu'alors ignoré de lui.

Pour l'homme arrivé au point culminant de son évolution morale, les conditions de la vie physique ont changé de fond en comble. La bonté paternelle n'est plus là pour subvenir à ses besoins matériels; c'est le travail qui devient son partage; le pain qu'il mangera désormais, il l'aura gagné à la sueur de son

front. En perdant son bonheur d'enfant, l'homme est entré dans la vie réelle avec ses dures conditions de privations, de douleurs et de lutte acharnée avec le monde extérieur.

Voilà ce que le moraliste hébreu avait observé, voilà ce qu'il a traduit sous une forme dramatique dans le mythe de l'Eden. Adam et Ève se promenant dans le jardin tout nus, et apaisant facilement leur faim en cueillant les fruits toujours mûrs que la bonté divine leur a ménagés, c'est la personnification du premier âge, celui de l'enfance. Ne connaissant ni le bien ni le mal, Adam et Ève sont à l'égard du monde moral dans le même rapport qu'est l'aveugle à l'égard du monde physique; leur état est celui de l'innocence; leur bonheur est le bonheur de l'enfant.

La manducation du fruit de l'arbre de la connaissance, c'est le passage de la vie purement animale à la vie intellectuelle et morale. Adam et Ève ont cessé d'être enfants; le bandeau d'innocence qui interceptait à leurs yeux le monde moral est tombé; ils voient, et le premier effet de cette clairvoyance est de leur révéler l'état de nudité où ils sont. C'est avec un tact admirable que le moraliste hébreu a caractérisé l'éclosion de la conscience par la manifestation du plus délicat des sentiments, celui de la pudeur. Adam se cache en entendant la voix du Seigneur, non pas parce qu'il a péché, mais parce qu'il est nu. « Et cette découverte, dit M. Reuss, qui lui a suggéré d'abord l'idée de se couvrir, lui fait aussi éviter la rencontre de Dieu. Il a perdu son bonheur d'enfant, cet état

d'inconscience morale qui est si bien comparé dans la parabole à une espèce de cécité.

« Avec la conscience de lui-même, l'homme arrive à la conscience du péché; c'est même généralement le péché qui lui dessille les yeux, et l'innocence n'existe qu'aussi longtemps que le jugement moral sommeille. La plus grave conséquence du réveil, c'est qu'on se sent en désaccord avec Dieu; il y a eu transgression, désobéissance. La liberté en amènera d'autres, et le paradis est perdu pour toujours. L'homme ne peut être à la fois libre et heureux.

« En revanche, il a gagné immensément : il a conscience de lui-même, il a la connaissance du bien et du mal, il est en pleine possession de ses facultés; à ce titre, il est devenu semblable à Dieu [1]. Or ceci n'est pas une chute, c'est un progrès; Adam l'achète cher, il est vrai; mais tout considéré, il a gagné plus qu'il n'a perdu : il est enfin devenu *Homme*.

« L'allégorie du fruit défendu dont l'homme s'empare malgré l'avertissement de Dieu n'est donc pas destinée à représenter une victoire de la sensualité sur la raison (la raison n'existant encore que virtuellement); elle représente le passage de l'homme à la liberté morale [2]. »

1. *Genèse*, III, 22. Et le Seigneur Dieu dit : Voici que l'homme est devenu semblable à l'un de nous par la connaissance du bien et du mal.

2. Reuss, *L'Histoire sainte et la Loi*, tome Ier, page 294-296.

V. — Le serpent; initiative de la faute chez Ève.

Dans le serpent, personnification de l'instinct des curiosités illicites, les théologiens ont voulu à toute force voir Satan ou le Diable; c'est absurde. Le Diable de la théologie moderne, ennemi et rival du Dieu bon, est l'Ahriman du Mazdéisme; il n'est entré dans la théologie juive que sous la longue hégémonie des Perses. Le Satan du poème de Job, qui s'entretient familièrement avec l'Éternel, est un de ses inspecteurs généraux, analogues aux *missi dominici* de Charlemagne. Ce *missus dominicus* parcourait l'univers pour inspecter la conduite et les mœurs des hommes; puis il les accusait devant le tribunal de l'Éternel. Le poème de Job a été composé après la destruction de Samarie en 720 avant Jésus-Christ par un Ephraïmite, réfugié en Arabie. Ce n'est que trois ou quatre siècles plus tard qu'au contact du mazdéisme persan, l'inspecteur général de l'Éternel est devenu son rival et son ennemi. Le serpent de la Genèse est donc tout simplement un serpent. Du reste, le serpent a joué dans toutes les mythologies un rôle très important; pour ne citer que la mythologie grecque, on sait quelle est la célébrité du serpent Python et de l'hydre de Lerne [1].

En faisant succomber Ève la première aux suggestions du serpent, le mythologue hébreu a voulu indi-

1. Voir dans A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, tome II, page 411 et suivantes, de nombreux détails sur le rôle du serpent dans les mythologies.

quer que la femme est plus que l'homme accessible à la séduction. Aussi est-ce l'homme qui dans le mariage doit avoir en main la haute direction. « *Genèse*, III, 16. Dieu dit à la femme : Tes désirs se reporteront sur ton mari; il sera ton maître. »

De même aussi, en mangeant le fruit que lui offre sa compagne, Adam tend-il à montrer que l'homme épris d'amour se laisse aisément entraîner à la faute par la femme qu'il aime.

Résumé.

Le mythe d'Adam et Ève, dépouillé de son merveilleux et de sa mise en scène, se ramène aux vues théoriques et aux faits d'observation suivants :

1° Le bonheur ne peut exister qu'avec l'état d'innocence parce que la responsabilité n'existe pas ; l'état d'innocence est exclusivement celui de l'enfant ;

2° Avec la connaissance du bien et du mal, la conscience naît; la liberté morale entraîne la responsabilité; l'état d'innocence disparaît, et avec lui le bonheur;

3° Ce que l'homme perd en bonheur, il le gagne en dignité. Enfant irresponsable, il n'était qu'un animal; conscient et responsable, « il devient semblable à Dieu » ; il est *homme ;*

4° La femme est de la même substance que l'homme ; elle est l'égale de l'homme;

5° L'essence du mariage est l'union parfaite du mari et de la femme;

6° La femme étant plus accessible à la séduction des choses extérieures, c'est le mari qui doit avoir la haute direction dans le mariage;

7° Tous les peuples, descendant d'un couple unique, sont frères par le sang;

8° Le corps de l'homme et celui des animaux sont de la terre transformée; à la mort, ils retournent à la terre.

MYTHE DE CAIN ET HABEL

1. — Absurdité de l'épisode, s'il est pris pour historique.

Il n'existait sur la terre que quatre personnes : Adam, Ève, Caïn et Habel[1] ; après l'assassinat d'Habel, il n'en restait plus que trois. Adam et Ève eurent bien un autre fils, Seth, mais ce fut après la mort d'Habel. « *Genèse*, IV, 25. Adam connut encore sa femme, et elle enfanta un fils qu'elle appela Seth ; car, dit-elle, le Seigneur m'a donné un autre fils au lieu d'Habel que Caïn a tué. » Donc, après la mort d'Habel, il ne restait sur la terre que trois personnes : Adam, Ève et Caïn. Or :

1° « *Genèse*, IV, 17. Caïn connut sa femme, qui conçut et enfanta Hénoch. »

Quelle femme a pu épouser Caïn ? Il n'y avait au monde d'autre femme que Ève, sa mère.

2° « *Genèse*, IV, 17. Caïn bâtit ensuite une ville qu'il appela Hénoch. »

Un homme qui construit une ville entière pour loger sa femme et son fils ! cela est incompréhensible.

1. *Habel* est identique au mot sémitique assyrien *habal*, qui signifie fils ; *Caïn* signifie le rejeton.

Un homme qui construit une ville entière de ses mains! cela est absurde[1].

3° Lorsque le Seigneur eut condamné Caïn à être fugitif et vagabond sur la terre, Caïn lui dit : « *Genèse*, IV, 14. Ce qui arrivera, c'est que quiconque me trouvera, me tuera. »

Quelles personnes Caïn pouvait-il rencontrer? Il n'y avait plus sur la terre qu'Adam et Ève; ce n'est pas le père ni la mère qui tueront leur fils.

4° « *Genèse*, IV, 15. Le Seigneur lui répondit: Non, cela ne sera pas; quiconque tuera Caïn en sera puni jusqu'à sept fois. Et le Seigneur mit un signe sur Caïn afin que tous ceux qui le rencontreraient ne le tuassent point. »

Il est donc clair qu'il existait des peuples sur la terre; que les personnages du drame ne sont pas des individus historiques, mais les représentants de groupes de peuples; bref, que nous avons affaire à un mythe et non à une histoire.

II. — Explication du mythe.

1° Pour le rédacteur de la *Genèse*, la surface de la terre consistait exclusivement en celle de l'Asie occidentale, parce que là se bornaient ses connaissances géographiques. Or les peuples de l'Asie occidentale se divisaient en deux catégories, à savoir, celle des peuples nomades ou pasteurs, vivant sous la

1. « *Genèse*, IV, 18. Hénoch engendra Irad, etc. » Quelle femme a pu épouser Hénoch? il n'y en avait pas sur la terre.

tente et passant d'un pâturage à un autre, et celle des peuples agriculteurs, par conséquent sédentaires, et par conséquent encore bâtissant des villes, y demeurant et y emmagasinant leurs récoltes.

Tous ces peuples, pasteurs ou agriculteurs, nomades ou citadins, sont issus de la même souche : ils sont frères. Le rédacteur du mythe est évidemment monogéniste.

Habel personnifie les peuples nomades ; Caïn, les peuples agriculteurs ; issus tous deux d'Adam et Ève, ils sont frères.

2° Il n'était pas difficile d'observer que la population nomade allait sans cesse diminuant, tandis que la population agricole, c'est-à-dire celle des villages et des villes, allait sans cesse croissant. Dans certaines régions de l'Asie occidentale, surtout celles qui bordent la mer, la vie nomade avait disparu ; partout s'élevaient des villes où florissaient l'industrie, le commerce et les arts, suites naturelles des avantages et des biens que produit l'agriculture. L'agriculture avait tué la vie nomade ; Caïn avait égorgé Habel.

3° Le rédacteur du mythe était l'un de ces fanatiques jéhovistes, si connus sous le nom de *nabis* ou prophètes, qui pullulaient surtout dans le royaume d'Ephraïm. A leurs yeux, les villes étaient des sentines de vices et d'impuretés ; mais le plus grand crime, c'est que dans leur sein naissaient toutes les pratiques des cultes idolâtres ; bref, les villes étaient le ferment de dissolution de la vraie religion, celle de Jéhovah.

La vie nomade, au contraire, en laissant les hommes la plupart du temps seuls, en face du ciel et de l'immensité, élève naturellement les cœurs vers le Dieu vrai, tandis qu'elle écarte toutes les cérémonies idolâtriques et les corruptions où se laissent si facilement glisser les habitants des villes. Aussi la vie nomade est-elle agréable à Dieu autant que lui déplaît celle des villes. Dieu accepte les offrandes d'Habel, mais il repousse celles de Caïn.

En résumé, si, comme l'ordonne le Concile de Trente, l'épisode de Caïn et Habel doit être tenu pour historique et les personnages du drame pour des individus ayant réellement existé, on se heurte à tant d'absurdités que la raison rejette le tout avec dégoût.

Si, au contraire, ainsi que telle a été la pensée du rédacteur même, l'épisode doit être tenu pour l'expression symbolique de faits d'observation et de vues ethnogéniques et religieuses, alors les absurdités disparaissent; le sens du mythe, dans ses lignes générales, apparaît clair; au lieu de choquer la raison, le mythe l'intéresse et l'instruit.

MYTHE ETHNOGRAPHIQUE GÉNÉRAL

I. — Interpolations empruntées à des sources diverses.

Le chapitre X de la *Genèse* contient le tableau ethnographique le plus important que nous ait légué l'antiquité. L'ensemble appartient à l'Élohiste; mais le combinateur en a malheureusement altéré l'unité par des interpolations empruntées à des sources différentes. Voici les principales altérations ou contradictions qu'on signale dans le chapitre :

1° Tout ce qui concerne Nemrod, « violent chasseur devant l'Éternel », du verset 8 au verset 12 inclusivement, est une interpolation probablement puisée dans le Jéhoviste.

2° Le verset 19, qui donne les limites du pays des Kananéens, est également une interpolation; il en est de même du verset 21.

3° La descendance de Sem ne devait probablement comprendre que les versets 22, 23, 31, 32. Les versets intermédiaires 24-29 ont dû être ajoutés par le combinateur, sans doute pour établir la division en deux groupes de la lignée d'Héber, arrière-petit-fils de Sem. Le premier groupe est celui d'où sortira Abraham; le second est celui des Jectanides qui peuplaient

toute l'Arabie orientale. C'est sur ce groupe que s'étend le combinateur. Dans le chapitre suivant XI, le rédacteur élohiste reprendra la lignée de Sem en se bornant à la descendance unique qui devait aboutir au peuple d'Israël.

On remarque aussi plusieurs contradictions, lesquelles proviennent des emprunts faits aux sources différentes.

1° *Genèse*, X, 23. Ouç est dit fils d'Aram, fils de Sem. Or, dans *Genèse*, XXII, 21, Ouç est dit fils aîné de Nachor, frère d'Abraham.

2° *Genèse*, X, 7. Seba et Dedan, fils de Regma, descendent de Cham. Or, dans *Genèse*, XXV, 3, ils sont dits petits-fils d'Abraham et de Kétoura; par conséquent ils descendent de Sem.

3° *Genèse*, X, 7. Havilah, fils de Koush, descend de Cham; au verset 29, il est le fils de Jectan; par conséquent, il descend de Sem.

4° *Genèse*, X, 7. Saba est dit fils de Koush, par conséquent petit-fils de Cham; au verset 28, il est dit fils de Jectan; par conséquent il descend de Sem.

Au fond, ces apparentes contradictions ne sont que des divergences d'appréciation chez les ethnographes hébreux. C'est affaire à la science moderne de les examiner les unes après les autres et de rendre à chacune la justice qui lui est due. Le seul coupable est le combinateur qui a taillé à droite et à gauche dans les documents divers qu'il avait sous la main, avec un zèle dénué d'esprit critique et de méthode.

II. — Les noms propres représentent non des individus, mais des peuples ou des contrées.

Les noms propres que contient le tableau ethnographique représentent non pas, comme on l'a cru longtemps, des individus, des patriarches ayant réellement vécu et porté ces noms, mais des peuples et aussi des contrées. « En effet, dit F. Lenormant, la forme même des noms constituant la liste eût dû suffire pour écarter une semblable interprétation. Une bonne part d'entre eux ne sont pas au singulier, comme c'est l'usage constant pour les noms propres d'hommes, mais offrent la forme du pluriel hébraïque en im [1]. Ce sont donc des appellations plurielles qui désignent une collectivité ethnique, et non le patriarche dont on la considérait comme descendue.

« D'autres sont bien au singulier, mais ont la désinence des ethniques et sont de plus précédés de l'article [2]. Ce ne sont donc pas des individus appelés Jébuséen, Amorrhéen, Gergéséen, que l'on représente comme fils de Kanaan, mais le Jébuséen, l'Amorrhéen, le Gergéséen, etc., en tant que peuples.

« D'autres encore sont des désignations de pays. Kanaan, par exemple, un des fils de Cham, est une appellation géographique qui signifie *le bas pays*.

1. *Genèse*, X, 13. Miçraïm engendra Loudim et Anamim, etc.
2. *Genèse*, X, 16, Kanaan fut aussi le père du Jébuséen, de l'Amorrhéen, etc.

Miçraïm est un duel qui signifie la haute et la basse Égypte. On trouve même dans la liste certains noms de ville; par exemple, quand nous y lisons que « *Genèse*, X, 15. Kanaan engendra Sidon, son premier né », ceci veut dire que Sidon, localité dont le nom signifie la pêcherie, fut la première métropole des Phéniciens [1]. »

Saint Augustin ne s'y était pas trompé; il dit que les noms de cette généalogie représentent des peuples et non des individus, *gentes non homines* [2].

III. — Méthode d'exposition suivie par l'ethnographe élohiste.

« Le chapitre X de la *Genèse*, dans la conception parfaitement consciente et raisonnée de son premier auteur, contient donc une généalogie de peuples et non d'individus et de patriarches. De là toute son économie. Les grandes collectivités ethniques, les groupes de nations étroitement apparentées entre elles, les vastes unités de races et de langues entre lesquels l'écrivain a voulu montrer un lien d'affinité et d'origine commune, sont les fils des trois enfants de Noé. Les peuples entre lesquels se divisent ces grandes unités sont représentés comme leurs fils, les descendants au deuxième degré de Sem, Cham et Japhet. Enfin lorsque l'écrivain a voulu pousser la division plus loin, et dans les peuples distinguer des tribus, il

1. F. Lenormant, *Origines de l'Histoire*, tome II, page 310.
2. Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, XVII, 3.

ajoute un nouveau degré de génération et en fait des petits-enfants de la première génération issue des fils du rénovateur de l'humanité. Le plan de cette construction est, on le voit, remarquablement logique et clair, bien tracé et conçu dans un plan de synthèse scientifique. On y voit les nations enfanter les nations; en procédant ainsi par collectivités, au lieu de chercher à le faire par individus, l'auteur est justifié de réduire à un petit nombre les degrés de génération. Il n'a plus à exprimer la longue suite de générations obscures et oubliées par la succession desquelles les familles primordiales sont devenues des clans, les clans des tribus, les tribus des nations, subdivisées à leur tour en nouvelles tribus, qui finissent par grossir au point de s'élever au rang de peuples. Cette simplification, indispensable pour arriver à présenter les choses d'une manière intelligible, pour les résumer en un tableau dont les linéaments soient faciles à saisir, revêt ici une forme bien plus satisfaisante que dans la méthode mythologique qui métamorphose les collectivités de peuples en éponymes individuels et fabuleux [1]. »

IV. — Les deux critériums employés par l'Élohiste dans sa classification.

De nos jours, quelques savants ont prétendu que la classification des peuples dans le document biblique était artificielle, et que sous la triple division de des-

1. F. Lenormant, *Origines de l'Hist.*, tome II, page 314.

cendance des fils de Noé, l'on a compris tout le monde connu : Japhet désignant tous les peuples situés à l'ouest et au nord; Cham les habitants de l'Afrique et de la côte méridionale de l'Asie; enfin Sem ceux qui habitaient la Syrie et les pays voisins jusqu'à l'Arabie d'un côté et au golfe Persique de l'autre; bref, que cette classification était purement géographique.

A ces savants, F. Lenormant a très bien répondu : « Dans le tableau ethnographique de la *Genèse*, nous avons une classification des peuples, non d'après leur position géographique, mais d'après leur parenté d'origine, telle qu'elle se déduisait de *la tradition* et de *la ressemblance de leur type physique*. Le type, les caractères anthropologiques extérieurs que fournit l'apparence physique des peuples, tel a été en réalité l'élément essentiel de la répartition de ces peuples entre les familles des trois fils de Noé. Sem, Cham et Japhet représentent chacun l'un des grands types de races que pouvait connaître l'écrivain élohiste dans l'horizon géographique qu'embrassait son regard.

« Maintenant cette division ethnographique se trouve aussi correspondre, dans ses grandes lignes, à une division géographique. Mais c'est le résultat de ce fait incontestable que chaque race, par suite de la marche de sa migration et de son élargissement progressif, a occupé sur la surface du globe une aire géographique déterminée; qu'à part quelques faits d'enchevêtrement et d'interposition de rameaux détachés d'une origine étrangère qui s'expliquent historiquement, les différents peuples se succèdent en se juxtaposant sur

la carte et semblent se donner la main. Sur la mappemonde de l'Élohiste, Japhet couvre bien une zone septentrionale, Cham une zone méridionale et Sem une zone intermédiaire; mais c'est parce que chacune de ces zones avait effectivement pour population prédominante, sinon exclusive, la race ethnique que désigne chacun de ces trois noms.

« Où le point de vue géographique intervient et devait nécessairement avoir une part considérable dans la construction du tableau généalogique, c'est quand il s'agit de donner un rang de classement aux différentes nations que l'écrivain considère comme issues à un même degré de filiation de la souche commune. Dans chaque race il a donc été amené, pour procéder à une énumération logique et régulière dans chaque degré de filiation, à les classer dans une ordonnance déterminée par leur position géographique réciproque [1]. »

L'ordre dans lequel il énumère les nations procède régulièrement de l'ouest en est. Les fils de Japhet, par exemple, dessinent plusieurs zones qui vont toujours se rapprochant du lieu où est placé l'écrivain; la première zone comprend Gomer, Magog et Madaï; la seconde Jawan, Meschech, Toubal et Tiras. Mais dans chacune de ces zones, les noms sont ensuite disposés conformément à la situation géographique réciproque des peuples qu'ils désignent, en commençant par le plus occidental pour finir par le plus oriental.

1. F. Lenormant, *Origines de l'Hist.*, tome II, page 319.

Et il en est de même pour l'énumération des divisions secondaires de ces grands peuples, qualifiés de petits-fils de Japhet[1].

V. — Pourquoi la parenté physiologique des langues n'a pu être un critérium de classification pour l'Élohiste.

« La parenté physiologique des langues n'a pas pu être pour l'Élohiste un élément de groupement, de détermination d'une affinité entre les peuples. L'idée même d'une étude comparative des idiomes parlés par les différents peuples, de leur classement par groupes ou familles, composés d'individualités se rattachant à une source commune, est demeurée étrangère à l'antiquité tout entière. Un génie aussi vaste et aussi méthodique qu'Aristote n'a pas su entrevoir dans les langues un peu de cette règle et de cet ordre qu'il tâchait de découvrir dans tous les règnes de la nature. A plus forte raison, ce fait, qui échappa à Aristote lui-même, n'avait-il frappé personne dans la haute antiquité. Il serait vraiment puéril d'en chercher la notion chez les écrivains bibliques. Pour eux, le langage n'est pas ce qui réunit les peuples en familles, c'est au contraire ce qui les diversifie et les divise par ses variétés, qui seules les frappent.

« Le classement des peuples par familles dans le le document du chapitre X de la *Genèse* n'est donc en aucune façon linguistique. Des peuples parlant des

1. F. Lenormant, *Origines*, tome II, page 411.

idiomes étroitement apparentés entre eux y sont inscrits dans des races diverses; en revanche, la même race comprend plus d'une fois des nations dont les langues sont radicalement différentes et irréductibles entre elles. Mais presque toujours l'auteur a eu, au point de vue de l'ethnologie, raison d'opérer ainsi son classement; il s'agissait de cas dans lesquels il y avait divergence entre la race et la langue[1]. »

VI. — Appréciation sommaire de la valeur du tableau ethnographique.

« Qu'il y ait dans la classification ethnogénique du document biblique plus d'un point sérieusement contestable; qu'il doive même s'y trouver des inexactitudes, des erreurs, c'est ce que l'orthodoxie la plus scrupuleuse n'a aucune raison de ne pas admettre. Il ne saurait entrer dans l'esprit de personne que nous puissions avoir ici une ethnographie divinement révélée et par suite infaillible[2]. Le tableau généalogique des peuples issus de Noé est un document purement *humain* dans son origine et son caractère.

« Il offre le système national d'ethnographie qui était établi traditionnellement chez les Hébreux, qui leur était même peut-être commun avec un certain nombre de peuples voisins. Mais ce système, dans son

1. F. Lenormant, *Origines de l'Hist.*, tome II, page 322.
2. C'est cependant ce que le Concile de Trente ordonne de croire sous peine de damnation éternelle. Notons en passant que F. Lenormant était profondément catholique; mais il avait cette qualité suprême qu'on appelle la sincérité.

origine, était et ne pouvait manquer d'être artificiel, au moins en partie. Il avait pour point de départ des traditions légendaires colligées de différents côtés, et aussi l'impression des indices extérieurs qui révélaient une parenté entre les divers peuples que l'on connaissait.

« Ces réserves faites, il n'en reste pas moins vrai que le chapitre X de la *Genèse* constitue le document le plus ancien, le plus précieux et le plus complet sur la distribution des peuples et leurs affinités ethniques dans le monde de la haute antiquité. C'est là ce que toute critique impartiale et de bonne foi doit reconnaître. Quelle que soit la date, et de sa rédaction et des sources qui y ont été mises en œuvre, il est incontestablement le plus ancien document de ce genre qui soit parvenu jusqu'à nous, car l'Égypte ne nous a pas légué un tableau méthodique des peuples qu'elle groupait dans chacune des quatre grandes races de son système d'ethnographie, et ce que l'on possède des écritures de Babylone et de la Chaldée ne contient non plus rien de semblable. Par là même et par l'exactitude générale de ses informations, il fournit une base d'un prix inestimable pour les recherches historiques de la science qui s'occupe de grouper les nations par familles naturelles et de rechercher leurs origines. Enfin, bien qu'il offre certaines lacunes, l'énumération qu'il fait est si riche et si abondante qu'on en chercherait vainement ailleurs une pareille[1].

1. F. Lenormant, *Origines de l'Hist.*, tome II, page 324.

VII. — **Embranchement japhétite.**

L'Embranchement japhétite comprend les grandes races suivantes :

1° La race thraco-phrygienne, qui peuple la Thrace et une partie de l'Asie occidentale ; elle est représentée par Gomer ;

2° La race scythique qui, venue du Nord, envahit l'Asie et s'y maintint longtemps ; elle est représentée par Magog ;

3° La race médo-aryenne ; elle est représentée par Madaï ;

4° La race grecque d'Asie Mineure et d'Europe ; elle est représentée par Jawan.

En outre, la *Genèse* mentionne trois autres races, représentées par Toubal, Meschesch et Tiras, dont nous dirons quelques mots ci-dessous.

L'ethnographe élohiste a traduit cette vue théorique sous la forme symbolique suivante : « *Genèse*, X, 2. Les fils de Japhet furent Gomer, Magog, Madaï, Jawan, Toubal, Meschech et Tiras. »

A. Subdivision de la race thraco-phrygienne en nations. — La race thraco-phrygienne comprend les nations suivantes :

1° La nation phrygienne, représentée par Askenaz, les Ascaniens de la Phrygie, d'où dérive le nom d'Ascanius, fils d'Enée ;

2° Les nations thraces d'Asie, telles que les Paphlagoniens, les Bithyniens, etc., représentées par Riphat ;

3° La nation arménienne occidentale, représentée par Tog-armah (*Tog* peuple, *armah* Arménie).

L'ethnographe élohiste a traduit cette vue théorique sous la forme symbolique suivante : « *Genèse*, X, 3. Les fils de Gomer furent Askenaz, Riphat et Togarmah. »

La disposition géographique de ces trois groupes est de l'ouest à l'est.

B. Observations diverses. — 1° *Magog* signifie le pays de Gog; Gog est un personnage historique ; le fait est aujourd'hui hors de doute. Le nom de Gog est, en effet, mentionné dans les textes cunéiformes qui racontent les guerres d'Assour-bani-pal; Gog y est appelé le chef des Saces ou Scythes « *Gâgou bel er Sachi*[1] ». Le prophète Ezéchiel le savait, car il dit : « *Ezéchiel*, XXXVIII, 2. Gog, du pays de Magog. »

A la suite d'une invasion, les Scythes s'étaient établis dans la partie de l'Arménie septentrionale et méridionale qui s'étend entre les Phrygiens (*Gomer*) et les Mèdes (*Madaï*). La contrée avait pris d'eux le nom de Saracène ; c'est là qu'Assour-bani-pal fit prisonniers les deux fils de Gog.

2° *Madaï* représente les Mèdes aryens, et non les Touraniens, anciens habitants que les Mèdes avaient subjugués. Avant la conquête, le pays ne s'appelait pas Médie.

3° *Toubal* et *Meschech* représentent la nation cappadocienne. Leur empire fut détruit par les Scythes vers 650 avant Jésus-Christ. Les débris des peuples cappa-

1. F. Lenormant, *Origines de l'Hist.*, tome II, page 461.

dociens furent refoulés au nord dans les montagnes voisines du Pont-Euxin, où les Grecs des âges classiques trouvèrent leurs descendants sous le nom de les *Tibaréniens* et les *Moschiens*. La destruction de Toubal et de Meschech par les Scythes est mentionnée par Ezéchiel, XXXII, 26.

C. Examen critique sommaire des grandes divisions de l'Embranchement japhétiste. — Dans la partie consacrée aux Notions anthropologiques, nous avons vu [1] que la race thraco-phrygienne était un rameau aryaque; que la race médique était un autre rameau aryaque; il en est de même de la race grecque. Les trois groupes sont reliés entre eux à la fois par les caractères anthropologiques et par les caractères linguistiques. L'ethnographe élohiste a bien jugé.

Quant aux Scythes, nous avons vu qu'ils n'appartenaient ni au groupe aryaque ni au groupe sémitique, tant au point de vue physique qu'au point de vue linguistique. Les ethnographes modernes les ont rangés dans ce groupe provisoire, mal défini, qu'on appelle le groupe touranien. L'Élohiste a donc commis une erreur, erreur facile à comprendre, vu l'époque où il écrivait.

VIII. — **Embranchement chamite.**

L'Embranchement chamite comprend les grandes races suivantes :

1° La race koushite ou éthiopienne, représentée par Koush;

1. Voir page 34.

2° La race égyptienne, représentée par Miçraïm ;

3° La race libyenne, représentée par Pouth ;

4° La race kananéenne représentée par Kanaan.

L'ethnographe élohiste a traduit cette vue théorique sous la forme symbolique suivante : « *Genèse*, X, 6. Les fils de Cham furent Koush, Miçraïm, Pouth et Kanaan. »

I. Koush. — Nous avons vu[1] quelle était cette grande race de Koush et quelles furent ses migrations. Dans le chapitre X de la *Genèse*, Koush représente l'Éthiopie et l'Afrique, « Koush la vile », ainsi que l'appelaient les Égyptiens. C'est en Éthiopie, en effet, qu'était établi le principal groupe koushite à l'époque où l'Élohiste dressait son tableau. Mais ce n'était pas là qu'était le berceau de la race; comme pour toute l'humanité, son pays d'origine était dans l'Asie supérieure, selon la théorie même de l'Élohiste, lequel fait descendre tous les peuples de Noé.

La tradition est transcrite avec plus de précision dans l'interpolation élohiste faite à *Genèse*, II, 10-14, au sujet de la topographie de l'Éden ou Paradis terrestre. L'Éden est un pays qu'arrosent quatre fleuves ; le premier est le Pishon; le second, le Gihon « 13, celui même qui coule autour du pays de Koush »; le troisième et le quatrième sont l'Euphrate et le Tigre. Cette tradition est celle qu'apportèrent en Palestine les Téraschites. Aujourd'hui les savants ont reconnu que la tradition téraschite n'était elle-même que la

1. Voir page 44.

transformation d'une tradition remontant à l'antiquité la plus reculée. Cette tradition d'accord avec l'Anthropologie moderne plaçait le berceau de l'Espèce humaine sur le plateau du Pamir, d'où s'écoulaient quatre grands fleuves, à savoir, le Sir Daria ou Iaxartes des Grecs, l'Amou Daria ou Oxus des Grecs, l'Helmend et l'Indus. De ces quatre fleuves, la tradition hébraïque en a conservé deux, l'Iaxartes qu'elle appelle Pishon, et l'Oxus qu'elle appelle Gihon, celui qui arrosait le pays de Koush. Quant au nom des deux autres, ils se sont perdus dans la suite des siècles. Les Hébreux les ont remplacés par l'Euphrate et le Tigre lorsque la légende du Déluge eut donné comme point central au second berceau de l'humanité le mont Ararat, en Arménie. Or les savants modernes pensent, non sans raison, que l'Ararat « *Ar-urtu*, la montagne élevée » (F. Lenormant) ne désigne pas nominativement un sommet particulier de l'Arménie, ainsi que la croyance s'en est établie, mais qu'il représente le haut plateau indéterminé où la tradition primordiale plaçait le berceau de l'Espèce humaine. Autrement dit, les Hébreux ayant postérieurement attribué l'appellation d'Ararat à un mont particulier d'Arménie ont été naturellement induits à remplacer deux des quatre fleuves de la tradition primitive par l'Euphrate et le Tigre qu'ils connaissaient et dont la position géographique concordait avec celle du nouveau berceau de l'humanité, à savoir, l'Ararat et l'Arménie.

Au demeurant, le Gihon du Paradis terrestre est l'Amou Daria, ancien Oxus; le pays de Koush qu'il

entourait s'étendait de l'Oxus à l'Hindou Koush. « Dans ce pays, dit F. Lenormant, paraît avoir habité un peuple à peau brune, qui adorait un dieu Kouça, lequel, comme la plupart des personnages divins de la période anté-aryenne, a fini par prendre place, à un rang subordonné, dans la mythologie brahmanique [1]. »

Voici, d'après les monuments que l'on a découverts au XIXe siècle, les caractères anthropologiques et les caractères linguistiques de la race de Koush :

1° *Caractères anthropologiques.* — « Les Koushites avaient la taille petite, le corps élancé et bien fait, la chevelure abondante, souvent frisée, mais jamais crépue comme celle du nègre; le teint foncé, variant du brun clair au noir; les traits réguliers, parfois délicats; le front droit, étroit, suffisamment élevé; le nez long, mince et fin, d'une taille moins accusée que celle de l'Aryen; seule la bouche était défectueuse, munie de lèvres épaisses et charnues.

2° *Caractères linguistiques.* — « Les Koushites parlaient une langue apparentée de très près à l'hébreu, à l'arabe et aux autres idiomes sémitiques. L'explication la plus simple de ce phénomène est celle qui verrait dans les Koushites et dans les Sémites, non pas des races entièrement distinctes, mais les deux parties d'une même race civilisées à des époques différentes [2]. »

C'était l'opinion de Kreutzer et Guigniault : « Cette

1. F. Lenormant, *Origines*, tome II, page 142.
2. Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, pages 145, 146.

branche ancienne de la famille sémitique, partie la première du berceau commun, la première aussi parmi cette foule de hordes longtemps nomades, se fixa, puis s'éleva à la civilisation, pour devenir à ses frères demeurés pasteurs un objet d'envie et d'exécration tout à la fois [1]. »

En résumé, les caractères anthropologiques et les caractères linguistiques font des Koushites une branche, la plus ancienne et la plus importante, de la famille des Sémites.

II. Miçraim. — Longtemps les savants modernes sont restés impuissants à discerner la véritable origine des Égyptiens. Aujourd'hui l'abondance des documents anthropologiques fournis par les monuments découverts et la connaissance approfondie de la langue ont permis de résoudre le problème : les Égyptiens appartiennent à la race sémitique.

1° *Caractères anthropologiques.* — « L'Égyptien était, en général, grand, maigre, élancé. Il avait les épaules larges et pleines, les pectoraux saillants, le bras nerveux et terminé par une main fine et longue, la hanche peu développée, la jambe sèche; les détails anatomiques du genou et des muscles du mollet sont assez fortement accusés, comme c'est le cas des peuples marcheurs; les pieds longs, minces, aplatis à l'extrémité par l'habitude d'aller sans chaussure. La tête, souvent trop forte pour le corps, présente d'ordinaire un caractère de douceur et même de

1. Kreutzer et Guigniault, *Religions de l'Antiquité*, tome II, page 822.

tristesse instinctive. Le front est carré, peut-être un peu bas; le nez court et rond; les yeux sont grands et bien ouverts, les joues arrondies, les lèvres épaisses, mais non renversées; la bouche, un peu longue, garde un sourire résigné et presque douloureux. Ces traits communs à la plupart des statues de l'ancien et du moyen Empire se retrouvent plus tard à toutes les époques. Aujourd'hui même les simples paysans ont gardé presque partout la ressemblance de leurs ancêtres. Tel fellah contemple avec étonnement les statues des anciens rois égyptiens qui reproduisent trait pour trait, à plus de quatre mille ans de distance, la physionomie de ces vieux Pharaons. La race égyptienne se rattache aux peuples blancs de l'Asie antérieure par les caractères ethnographiques.

2° *Caractères linguistiques.* — La langue égyptienne se rattache aux langues dites sémitiques par sa forme grammaticale. Non seulement un grand nombre de ses racines appartiennent au type hébrœo-araméen, mais sa constitution grammaticale se prête à de nombreux rapprochements avec l'hébreu et le syriaque. Aussi bien l'égyptien et les langues sémitiques, après avoir appartenu au même groupe, se sont séparés de très bonne heure, à une époque où leur système grammatical était encore en voie de formation. Désunies et soumises à des influences diverses, les deux familles traitèrent d'une façon différente les éléments qu'elles possédaient en commun.

En résumé : « Les Égyptiens appartiendraient à ce qu'on peut appeler les races *proto-sémitiques*. Venus

comme elles du centre de l'Asie, ils passèrent en Afrique par l'isthme de Suez. Ils trouvèrent établie sur les bords du Nil une autre race, probablement noire, qu'ils refoulèrent dans l'intérieur[1]. »

3e *Descendance de Miçraïm.* — « *Genèse*, X, 13. Miçraïm engendra Loudim et Anamim, Lehabim et Naphtouhim. — 14. Patrouhim et Caslouhim desquels sont sortis les Philistins et les Kaftorins. »

A. *Loudim* représente les Égyptiens proprement dits, les Rotou ou Lodou des inscriptions hiéroglyphiques.

B. *Anamim* représente la grande nation des Anou qui, dans les temps anté-historiques, fonda On du Nord, plus tard Héliopolis, et On du Sud, plus tard Hermonthis.

C. *Lehabim* représente les tribus lybiennes qui vivaient à l'ouest du Nil.

D. *Naphtouhim*, en égyptien *No-phtah*, représente le rameau égyptien qui s'établit dans le Delta, au nord de Memphis, en égyptien « *Haka-ptah*, la ville de Ptah ou Phtah », d'où dérive le nom d'Égypte.

E. *Patrouhim*, en égyptien « *Pa-to-res*, la terre du midi », représente le rameau égyptien qui peupla la partie située entre Memphis et la première cataracte.

Quant à la fin du verset 14, on pense qu'il y a une transposition ; que le texte primitif était : « 14. Caslouhim et les Kaftorins, desquels sont sortis les Philistins. » En effet, les écrivains hébreux et les savants modernes sont d'accord pour regarder les Philistins comme originaires de la Crète. Les Philistins sont

1. Maspéro, *Histoire ancienne*, pages 15, 16.

appelés Céréthiens, c'est-à-dire Crétois, dans *Amos*, IX, 7 ; *Jérémie*, XLVII, 4 ; *Sophonie*, II, 5 ; 1 *Samuel*, XXX, 14-16 ; 2 *Samuel*, VIII, 18 ; *Ezéchiel*, XXV, 16. Les Philistins faisaient partie des tribus grecques (race aryenne) qui envahirent l'Égypte aux temps de Ramsès III. Battus par ce prince à Raphia, ils préférèrent entrer à son service plutôt que de retourner dans leur patrie lointaine; ils obtinrent de lui la permission de s'établir sur la côte méridionale de la Syrie. Le territoire qui leur fut concédé s'étendait du torrent d'Égypte aux environs de Joppé. On y trouvait jusqu'à cinq villes considérables, Gaza, Ascalon, Ashdod, Ekron et Gath, qui toutes commandaient les débouchés de la Palestine et les abords de l'isthme de Suez. Aussi les Pharaons avaient-ils cherché dès longtemps à s'assurer la possession du pays ; ils avaient entretenu des garnisons sémitiques à Gaza, mais ces garnisons sémitiques étaient peu sûres. Ramsès III introduisit une tribu étrangère sur la fidélité de laquelle il pensait pouvoir compter. Les Philistins prirent possession des cinq villes et s'unirent par des alliances répétées à la population primitive, dont ils adoptèrent *la langue et la religion*. La race qui résulta de ce mélange se divisa naturellement en deux classes : une classe populaire, formée surtout des familles kananéennes indigènes, et une aristocratie militaire, descendue des guerriers crétois, vassaux et colons de Ramsès III [1].

1. Maspéro, *Hist. ancienne*, page 300 et suivantes. — C'est à peu près ce qui s'est passé en Angleterre pour les Normands, à la suite de la victoire de Guillaume le Conquérant.

Ce petit résumé historique explique suffisamment comment l'Élohiste, connaissant l'origine crétoise des Philistins, a pu, sur la foi du langage kananéen que les Philistins parlaient en son temps, attribuer le peuplement de la Crète à une nation parente de Kanaan.

III. Kanaan. — Les Kananéens parlaient la même langue que les Hébreux, si bien que la langue hébraïque est nommée dans Isaïe la langue de Kanaan, « celle en laquelle cinq villes d'Égypte jureront par le nom de l'Éternel ». (*Isaïe*, XIX, 18.) L'origine sémitique des Kananéens éclatait donc aux yeux des Israélites avec une évidence incontestable. Comment l'Élohiste a-t-il pu être assez aveugle pour rattacher Kanaan à l'Embranchement chamite? Cette erreur ne s'explique que par la haine héréditaire qui existait entre les deux peuples, haine à la fois politique et religieuse, assez forte pour que l'Élohiste fermât volontairement les yeux sur l'évidente parenté de race entre Kanaan et Israël. Cette erreur ethnographique est le corollaire naturel du mythe de la malédiction contre Kanaan qui suivit l'acte irrespectueux de Cham. La cause véritable de la malédiction de Noé contre le fils innocent de Cham donne la clé de l'aberration consciente de l'Élohiste.

Examen sommaire de l'Embranchement chamite. — Le quatrième fils de Cham, Pouth, représente probablement les peuples de Libye. Du reste, l'Élohiste devait manquer de renseignements sur le rameau qu'il dénomme Pouth, car il s'est borné à cette simple mention. C'est donc aux trois grands rameaux chamites

Koush, Miçraïm et Kanaan que doit se restreindre l'examen critique. Or nous avons vu que les caractères anthropologiques et les caractères linguistiques rangeaient les Koushites, les Égyptiens et les Kananéens dans la grande famille des Sémites. Il résulte de là que l'Embranchement chamite de l'Élohiste n'a pas de raison d'être; Koush, Miçraïm et Kanaan doivent être restitués à l'Embranchement sémite.

IX. — **Embranchement sémite.**

« *Genèse*, X, 22. Les fils de Sem furent Elam, Assour, Arphaxad, Loud et Aram. »

1° L'Elam, à l'est du Tigre, capitale Suse, fut peuplée primitivement par les Touraniens, puis conquis par les Koushites. C'est plusieurs siècles après l'Élohiste que l'Elam passa sous la domination perse-aryenne;

2° Assour, c'est l'Assyrie;

3° Loud représente les hordes koushites qui avaient envahi les pays aryens de l'Asie Mineure, notamment la Lycie et la côte méridionale; elles s'y étaient solidement établies [1].

4° L'Aram est le nom d'ensemble donné à la Syrie et à la Mésopotamie;

5° Quant à Arphaxad, troisième fils de Sem, il est celui d'où descendront Térah, Abraham, Israël. Comme cette descendance sera ci-après l'objet d'une étude

1. MASPÉRO, *Hist. ancienne*, pages 238, 239.

particulière, nous nous bornerons à noter ici que le petit-fils d'Arphaxad eut deux enfants, Phaleg et Jectan. D'après l'Élohiste (*Genèse*, I, 26-30), Jectan ou Joctan est la souche d'où sont descendues les tribus sémitiques qui peuplent la presqu'île arabique. L'une de ces tribus occupait la région appelée aujourd'hui Hadramaout; l'Hadramaout moderne n'est pas autre chose que l'Hadoram de l'Élohiste.

X. — **Examen général du tableau ethnographique.**

En comparant le tableau ethnographique de l'Élohiste à celui des modernes, on constate que les trois grandes divisions de l'Élohiste sont comprises dans le seul Embranchement blanc de l'ethnographie contemporaine; puis, que dans cet Embranchement même elles rentrent dans deux classes seulement, à savoir, la classe aryenne ou japhétite et la classe sémitique. L'Embranchement noir ni l'Embranchement jaune n'ont rien qui les représente dans le tableau de la *Genèse*. L'omission de l'Embranchement jaune s'explique naturellement par l'état d'ignorance où, sur cette portion de l'humanité, étaient les anciens Israélites. Mais l'omission de l'Embranchement noir est faite pour étonner. Il est impossible, en effet, que les Israélites n'aient pas connu les Nègres, ne fût-ce que par les Égyptiens; ceux-ci les connaissaient si bien qu'ils en avaient fait une des grandes races humaines sous le nom de Nahasiou. Il est même extrêmement probable que les harems des rois hébreux

ont dû compter des nègres parmi leurs eunuques. Comment expliquer cette omission chez l'Élohiste? Par la raison la plus anti-scientifique, à savoir, par une raison mystique. Il fallait, en effet, obtenir le chiffre divin 70 pour le nombre total des peuples de la terre. Comme Japhet comptait 14 peuples; Cham, 30; et Sem, 26; en tout, 70, il s'ensuit qu'en admettant la race nègre, le nombre des peuples eût dépassé de beaucoup le chiffre divin 70. Entre la science et le mysticisme, l'Élohiste n'a pas hésité : il a sacrifié la science.

Et cela même est d'un grand intérêt au point de vue de l'histoire des progrès de l'esprit humain. Par l'exemple de l'Élohiste, on voit comment dans les temps reculés les hommes les plus intelligents, doués d'un véritable esprit d'observation, étaient impuissants à secouer le joug du merveilleux; comment le virus mystique imprégnait si profondément le cerveau que les yeux des plus clairvoyants en étaient comme frappés de cécité. On peut donc affirmer que le tableau ethnographique de l'Élohiste est aussi précieux par ce qu'il contient que par ce qu'il ne contient pas. Par ses données exactes, il rend des services aux études anthropologiques; par ses omissions, il marque une étape dans la marche ascendante de l'esprit humain.

XI. — Division tripartite des généalogies.

Nous venons de parler du mysticisme qui avait poussé l'Élohiste à omettre la race noire afin de conserver le chiffre 70 pour le nombre total des peuples de la terre. Il est temps de mentionner une autre préoccupation mystique qui a influé sur le nombre des embranchements généalogiques, à savoir, le nombre divin 3. Dans un chapitre antérieur, nous avons cité des exemples frappants empruntés aux Aryas de l'Inde ainsi qu'aux Chaldéens; ce mysticisme était partagé par les Hébreux comme par tous les peuples de l'Orient; les grandes souches de races ou de peuples sont tripartites.

1° La ligne de Caïn, fils d'Adam, aboutit à Lémech, qui a trois fils : Yabal, Youbal et Toubalcaïn (*Genèse*, IV, 19-22);

2° La lignée de Seth, fils d'Adam, aboutit à Noé, qui a trois fils : Sem, Cham et Japhet.

3° La lignée de Sem, d'où sortira le peuple de Dieu, aboutit à Térah, qui a trois fils : Abraham, Nachor et Aran.

Il en était de même chez les autres peuples orientaux. Les Égyptiens admettaient la répartition de l'espèce humaine en trois grande races :

1° Les Amou, au teint jaunâtre, habitant l'Asie;

2° Les Tamahou, « gens du nord », à la coloration blanche, répandus dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée;

3° Les Nahasiou, les Nègres.

Les Égyptiens, il est vrai, se mettaient à part de ces trois divisions de l'humanité sous le nom de Lodou ou Rotou « *Rot*, en égyptien, la race par excellence ». Mais cette distinction n'est qu'une simple incartade de chauvinisme absurde, car en dehors des trois types blanc, jaune et noir, il n'y a pas de place pour un type égyptien.

Dans les antiques traditions irâniennes, on trouve aussi la division tripartite des races humaines, personnifiées dans trois ancêtres issus d'un même père. Ce sont les fils de Thraétona, le héros des premiers jours de l'humanité qui succéda à la domination impie de Azi-Dahâka. Les anciens noms zends de ces trois frères sont les suivants :

1° *Çairima*, qui correspond au Sem biblique;

2° *Airya*, qui correspond au Japhet biblique;

3° *Toûra*, dont le nom a été adopté par les modernes pour former la classe provisoire des Touraniens.

L'ethnographie irânienne, comme celle de l'Élohiste, passe la race noire sous silence [1].

XII. — Signification des noms Japhet, Cham et Sem.

La *Genèse* donne à Japhet le sens de *Étendu*, d'où le célèbre calembour de la bénédiction de Noé : « *Genèse*, IX, 27. Que l'Éternel étende l'*Étendu* (Japhet)! » Cette étymologie est aujourd'hui reconnue fausse. Japhet représente la race aryenne; il est regardé

1. F. Lenormant, *Origines*, tome II, pages 201-204.

comme identique à Japet, père de la race aryenne grecque. M. Pictet a démontré que le nom de Japet ou Japétos dérive du sanscrit et qu'il a le sens de « chef de la race, Pradjapati ». Il s'ensuit que le Japhet biblique signifie « chef de la race (aryenne) ».

Cham a eu d'abord le sens de *chaud;* puis il est passé à celui de « *Chum*, le noir ». Mais jamais Cham le noir n'a représenté dans la Bible, la race noire; il représente constamment l'Égypte, « *Kémit*, le pays noir », à cause du limon fertilisateur que dépose le Nil à chacune de ses crues. Les Égyptiens, en effet, appelaient eux-mêmes leur pays « *Kémit*, la terre noire ». C'est ainsi que « *Cham*, le chaud » a fini par devenir « *Chum*, le noir » parce qu'il est devenu le représentant exclusif du pays noir ou Égypte. (*Psaumes des Hébreux*, LXXVIII, 51; CV, 23, 27; CVI, 22.)

Sem signifie « le nom par excellence, le nom glorieux, la gloire » parce que Sem est la souche d'où devait sortir le peuple choisi par Dieu entre tous, à savoir, le peuple hébreu. C'est par un sentiment analogue que l'une des races indo-européennes s'est arrogé le nom de race slave, du sanscrit « *slava*, gloire [1] ».

1. F. Lenormant, *Origines*, tome II, pages 191-198.

MYTHE ETHNOGRAPHIQUE DU RAMEAU SÉMITIQUE D'OU DESCENDRA ISRAEL

Voici résumée la descendance particulière de Sem qui conduit à Abraham, et d'Abraham à Israël (*Genèse*, XI, 10-14) :

1° Sem engendra Arphaxad;

2° Arphaxad engendra Sélah ou Salé;

3° Sélah engendra Héber;

4° Héber engendra Pelg ou Phaleg;

5° Pelg engendra Reou ou Rago;

6° Rago engendra Saroug;

7° Saroug engendra Térah ou Tharé;

8° Térah engendra Abram, Nachor et Aran.

Térah demeurait à Our-Kasdim; il emmena sa famille hors du pays et vint s'établir à Harran en Mésopotamie (*Genèse*, XI, 31).

A chacun des noms, la *Genèse* ajoute une notice dant la formule suivante peut être prise pour type : « *Genèse*, XI, 11. Après avoir engendré Arphaxad, Sem vécut cinq cents ans et engendra des fils et des filles. » Il n'y a de modification que dans le nombre des années qui varie de l'un à l'autre patriarche.

Dans le mythe du chapitre X, nous avons vu que les noms représentaient soit des peuples, soit des

pays et même des villes. Par exemple : « *Genèse*, X, 15. Kanaan engendra Sidon, qui fut son fils aîné », ce qui voulait dire que la ville de Sidon fut la première métropole des Kananéens.

Dans le mythe du chapitre XI, ce sont les noms de pays et de villes, ou, si l'on veut, de centres habités, qui prédominent.

1° Arphaxad, « Arph-Kasdim, frontière des Chaldéens », est la région située au nord de l'Assyrie ; c'est l'Arrapachitis des Grecs ;

2° Sélah ou Salé signifie émigration ;

3° Héber signifie au delà (du fleuve) ;

4° Pelg a le sens de séparation ;

5° Rago, Saroug ou Sirki et Nachor sont des centres habités qui s'échelonnent le long du cours de l'Euphrate.

Nous pouvons maintenant traduire en langage historique ce que l'Élohiste a mis sous la forme symbolique.

Un groupe de Sémites venu du Plateau central séjourna longtemps dans le massif montagneux de l'Arrapachitis (*Arphaxad*).

Soit qu'il eut à redouter une attaque des Touraniens, soit que l'accroissement de la population le contraignit à chercher une région plus riche, il fut poussé à l'émigration (*Sélah*).

Il descendit en Mésopotamie et passa au delà du fleuve Euphrate (*Héber*).

Une partie d'entre eux continua sa marche et se répandit dans la presqu'île arabique qu'elle peupla

sous le nom de tribus Joctanides (*Joctan*, frère de Pelg, *Genèse*, X, 25-30).

La partie qui avait fait séparation (*Pelg*) séjourna pendant quelque temps au même centre d'habitation, puis se mit en marche en descendant le cours de l'Euphrate.

Après des stations plus ou moins prolongées dans certains centres échelonnés le long du fleuve, entre autres à *Rago*, à *Saroug*, à *Nachor*, les Sémites arrivèrent à Our-Kasdim, où ils restèrent établis durant de longues années. Ces tribus sémitiques y prirent le nom de Téraschites (*Térah*).

Chassés d'Our-Kasdim probablement par une invasion touranienne, les tribus téraschites remontèrent le cours de l'Euphrate et se fixèrent à Harran, en Mésopotamie, sur la rive gauche de l'Euphrate.

MYTHES ETHNOGRAPHIQUES CONCERNANT LA PARENTÉ DES ISRAÉLITES AVEC LES PEUPLES DE LA SYRIE ET DE L'ARABIE

I. — Résumé historique.

I. Populations parlant l'hébreu. — « Les Hébreux israélites sont arrivés dans l'histoire à une telle célébrité qu'ils ont absorbé pour eux seuls le nom d'Hébreux; mais à l'origine, ce nom s'applique à bien d'autres peuplades [1]. Les Ammonites, les Edomites, les Moabites tenaient Abraham pour leur ancêtre commun. Ils se sentirent toujours *frères* dans le sens le plus étroit. Cette fraternité pesa par moments aux Israélites, si souvent dédaigneux de leurs congénères. Ammon, Edom, Moab, Ismaël seront rattachés au Père des races par des légendes injurieuses, presque obscènes. Mais mille traits historiques conservés dans la mémoire d'Israël parlaient plus haut que la haine et prouvaient que tous ces peuples étaient rattachés les uns aux autres par le lien d'une intime parenté.

« La ressemblance religieuse surtout était frappante entre eux. La religion des Moabites et celle des

1. Les « Ibrim, Hébreux » sont tous ceux qui ont passé le fleuve.

Edomites furent sans doute à l'origine très peu différentes de celle des Israélites.

« Les Hébreux, en se répandant dans les parties orientales de la Syrie, rencontraient donc partout des populations qui leur étaient analogues. Les Ismaélites, les Madianites et toute une série de tribus arabes groupées sous le nom de Kétoura et d'Hagar, furent censées Abrahamides. Toutes ces peuplades passaient par les embranchements divers d'une même généalogie ; elles comprenaient réciproquement leurs dialectes ; leurs mœurs étaient à peu près les mêmes. C'était comme une grande confrérie depuis la Mésopotamie jusqu'au sud de la Palestine ; tous ces groupes épars se traitaient de frères et s'entr'aidaient comme les membres d'une même famille dispersée.

« Les relations des Téraschites avec les Kananéens étaient, au contraire, très mauvaises, bien que les Kananéens parlassent une langue semblable à la leur et appartinssent sans doute à la même race. Plus tard, sous le coup d'une haine atroce, les Hébreux nièrent ce dernier fait [1]. Mais la *communauté* de langue, sans qu'aucune conquête puisse l'expliquer, est une considération qui doit l'emporter sur toute autre. Les Kananéens et les Téraschites étaient proches parents et, à certains moments, les Israélites éclairés en convenaient [2] ; mais le caractère des Hébreux et leur genre de vie différaient totalement de ceux des Kananéens. Les Hébreux restèrent longtemps nomades et

1. *Genèse*, X, 6. Kanaan est dit fils de Cham, et non de Sem.
2. *Isaïe*, XIX, 18, appelle l'hébreu « la langue de Kanaan ».

pasteurs. Même établis, ils gardèrent toujours le type de la vie patriarcale, l'aversion pour les grandes villes architecturées et pour les États organisés.

En résumé, « Edom, Israël, Ammon, Moab [1], Kanaan parlaient la même langue par suite d'une communauté d'origine constituant une parenté assez rapprochée, et non par suite de changements, résultats d'émigrations ou de conquêtes.

II. Populations parlant l'araméen. — « Si l'on s'en tenait à la seule grammaire, on jugerait que les populations parlant l'araméen sont séparées des Hébreux par une scission profonde, remontant à des milliers d'années. Mais la sympathie des races doit être aussi écoutée. Laban, le père des pasteurs parlant l'araméen, est dans les relations les plus intimes de parenté avec les Isaakites et les Israélites. Les mariages entre les deux bandes sont continuels. Tout ce monde habite la même zone de pacage, de l'Euphrate à la mer, la côte toujours exceptée; ils se jouent d'assez mauvais tours, qui n'amènent jamais une absolue rupture. Quand la séparation est plus avancée, le *galaad* est la limite de l'araméen et de l'hébreu [2]. Un *gal* ou *men-hir* indique la ligne de démarcation; il s'appelle *galaad* pour les populations parlant hébreu, du sud et de l'ouest; il s'appelle *iégar-sahadouta* pour les Araméens de Damas. Laban et Jacob jurent sur le même rite, en érigeant

1. L'inscription de la stèle de Mésa, roi de Moab, qui est au Louvre, est en hébreu.

2. *Genèse* XXXI, 43-55. Beau mythe ethnographique, écrit avec la conscience claire du double sens.

un tumulus et en mangeant dessus. Le monceau du témoignage doit rappeler aux Hébreux et aux Araméens qu'ils ont échangé leurs filles en mariage; qu'ils ont les mêmes ancêtres et le même Dieu, et ce Dieu, c'est le Dieu d'Abraham, la crainte d'Isaac (*Genèse*, XXXI, 53).

« L'araméen était parlé à Damas, sur le versant de l'Anti-Liban, dans la région d'Alep, dans le Paddan-Aram et dans les déserts de l'Arabie du nord.

« L'hébreu se parlait sur la côte, d'Aradus à Joppé (Jaffa), dans toute la Palestine et la Cœlésyrie jusqu'à Hamath [1]. »

II. — **Pureté de la race israélite.**

I. Berceau de la race placé en Mésopotamie. — Le long séjour des Sémites téraschites en Mésopotamie avait fini par leur faire oublier que leurs ancêtres étaient venus du Plateau central; la Mésopotamie devint à leurs yeux le berceau de la race. Or, comme deux rameaux téraschites, à savoir, le rameau Abrahamide et le rameau Lothide (Loth, neveu d'Abraham), avaient émigré en Syrie, il s'ensuivit que le rameau Nachoride, demeuré en Mésopotamie avec ses douze tribus, fut considéré comme le conservateur de la race pure de Térah.

Sans avoir étudié les lois de l'hérédité comme l'ont fait les savants modernes, les Anciens croyaient que les enfants héritaient à la fois du père et de la mère

1. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome Ier, pages 93-104.

au point de vue physique ainsi qu'au point du vue moral, c'est-à-dire religieux, puisque la morale était identique à la religion. De là l'importance qu'ils attachaient aux unions des fils avec des femmes de la même race, ayant le même sang et la même religion. Aux yeux des Israélites, épouser des personnes autres que des femmes israélites ou Nachorides, c'était amener sûrement la déchéance d'Israël dans la constitution mentale religieuse encore plus que dans la constitution physique. C'est ce vif sentiment de l'hérédité qui a inspiré les mythes généalogiques concernant les Téraschites. Parmi ces mythes, les uns sont destinés à montrer que les Téraschites israélites descendent d'une race sans mélange et que par conséquent à eux appartient la supériorité morale sur tous les autres Sémites. Les autres mythes indiquent quels furent les croisements des autres Téraschites avec des femmes étrangères, et par conséquent à quel degré d'infériorité morale ils sont descendus.

II. Mariage d'Abraham avec Sarah. — Les Israélites descendent d'Abraham et de Sarah par Isaac et Jacob; or Sarah, mère d'Isaac, est dite sœur d'Abraham par son père (*Genèse*, XX, 12).

Nachor, frère d'Abraham, avait épousé sa nièce Milkah, fille du troisième frère Haran (*Genèse*, XI, 29). Il eut pour fils Bathuel, père de Rébecca et de Laban (*Genèse*, XXIV, 24; XXVIII, 5).

III. Mariage d'Isaac avec Rébecca. — Abraham désirant marier son fils Isaac fait venir son serviteur Eliézer et lui fait jurer qu'il ne prendra aucune fille des Kana-

néens pour la faire épouser à Isaac, mais qu'il ira en Mésopotamie prendre une femme pour son fils (*Genèse*, XXIV, 3, 4). Éliézer ramena de la ville de Harran Rébecca, petite-fille de Nachor et par conséquent cousine d'Isaac.

IV. Mariage de Jacob avec Léah et Rachel. — « *Genèse*, XXVIII, 1. Isaac ayant appelé son fils Jacob le bénit et lui fit le commandement : Ne prends point une femme d'entre les filles de Kanaan ; — 2. mais va en Mésopotamie de Syrie, en la maison de Bathuel, père de ta mère, et épouse une des filles de Laban, ton oncle maternel. » Jacob épousa les deux filles de Laban, Léah et Rachel, ses cousines germaines.

La famille israélite est donc d'une race pure, sans mélange ; à elle par conséquent la primauté.

Cette doctrine de la *Genèse* est formellement contredite par Ezéchiel. Dans son chapitre XVI, où Israël est personnifié en Jérusalem, le Juvénal hébreu s'écrie : « XVI, 3. Voici ce que dit le souverain maître, le Seigneur, à Jérusalem : Votre origine et votre naissance viennent de la terre de Kanaan ; votre père était Amorrhéen et votre mère Héthéenne. » Au verset 45, Ezéchiel assigne une seconde fois cette origine à Jérusalem ainsi qu'à Samarie, la grande sœur de Jérusalem, et à Sodome, la petite sœur : « 45. Vous avez toutes les trois pour mère une Héthéenne, et pour père un Amorrhéen. » Or les Héthéens et les Amorhéens sont les fils de Kanaan (*Genèse*, X, 15-16).

« L'allégorie est on ne peut plus transparente, dit M. Reuss ; Ezéchiel s'en tient à ce fait suffisamment

établi par l'histoire et la philologie que les Israélites étaient une tribu de Sémites dont l'origine peut être rattachée aux autres tribus de la Palestine, Kananéennes, contrairement à *Genèse*, X [1]. »

III. — Parenté des Israélites avec certains peuples.

I. Abraham et Hagar. — Dans le mythe d'Abraham nous parlerons avec détail de l'épisode d'Hagar; nous nous bornerons ici à la signification du mythe.

1° Aux yeux des Israélites, les tribus ismaélites étaient leurs très proches parentes par leurs caractères physiques et par leurs mœurs. Les Israélites ont donc donné pour souche à ces tribus un fils d'Abraham, un frère d'Isaac;

2° Mais ces tribus ismaélites différaient des Israélites par certains caractères; elles leur étaient infiniment inférieures surtout au point de vue de la religion. Les Israélites ont donc fait d'Ismaël un frère illégitime d'Isaac; Ismaël est le fruit de l'union d'Abraham avec une concubine égyptienne. Cette cause primordiale de détérioration du type téraschite s'est encore accrue par le mariage d'Ismaël avec une Égyptienne (*Genèse*, XXI, 21).

3° L'expulsion brutale d'Hagar par Abraham, absolument dénuée de toute réalité historique, symbolise simplement l'antipathie qui existait entre le peuple d'Israël et le peuple ismaélite.

La légende d'Hagar est un pur mythe ethnographique.

1. Reuss, *Les Prophètes*, tome II, page 46, note 2.

II. Abraham et Kétoura. — Les Israélites avaient reconnu dans les Arabes habitant la partie méridionale de la péninsule une branche se rattachant au tronc sémitique; ils avaient exprimé ce fait dans Joctan, qui se séparait de son frère Pelg, ancêtre direct d'Israël (*Genèse*, X, 25-30).

Ils reconnurent également que les Arabes du Désert se rattachaient à Israël par une parenté encore plus rapprochée. C'est ce fait qu'ils ont exprimé par l'union d'Abraham avec Kétoura, union d'où seraient issues les tribus sarrasines.

Comme les Israélites vivaient en bonne intelligence avec ces demi-frères, ils n'ont pas fait maltraiter Kétoura par Abraham, comme ils l'avaient fait pour Hagar. La bonne harmonie entre les deux peuples est symbolisée par les présents qu'Abraham fait aux enfants de Kétoura lorsqu'il les établit dans les pays orientaux (*Genèse*, XXV, 1-6).

III. Edom et Jacob. — Les Edomites ou Iduméens étaient un peuple plus nombreux et plus ancien que les Israélites. Ils avaient eu un gouvernement régulier longtemps avant ceux-ci. David les conquit. Ils restèrent sous la domination des rois de Juda jusqu'à Joram, durant deux siècles. Soumis de nouveau par Amasias, 825 avant Jésus-Christ, ils furent délivrés par Retzin, roi de Damas, sous le règne d'Achaz, vers 740 avant Jésus-Christ. A partir de ce temps, ils restèrent libres (2 *Samuel*, VIII, 13, 14; 2 *Rois*, VIII, 20; 2 *Rois*, XIV, 7; XVI, 6).

1° *Naissance d'Edom et de Jacob* (*Genèse*, XXV, 23-25).

Rébecca étant près d'accoucher sentit s'entre-choquer les deux enfants dont elle était grosse. Le Seigneur qu'elle consulta lui dit : « *Genèse,* XXV, 23. Deux peuples sont dans ton ventre ; deux nations sortiront de tes entrailles; une nation plus puissante que l'autre et la plus grande sera assujettie à la plus petite. » Le premier enfant qui sortit était roux de peau et couvert de poils; c'était Edom (le roux) ou Esaü (le velu). Ensuite sortit Jacob.

Le peuple édomite et le peuple israélite sont les plus étroitement apparentés par tous les caractères; ils sont donc frères de père et de mère. Comme le peuple édomite était le plus ancien et le plus nombreux, c'est lui que le mythologue fait naître l'aîné. Comme les Edomites ont été soumis par le roi David, il est facile de reconnaître, par la prédiction de l'Éternel, à quelle époque le mythe a été composé.

2° *Edom perd l'hégémonie que lui conférait le droit d'aînesse.* En fait, les Edomites ont perdu l'hégémonie par la conquête du roi David.

En droit, le mythologue essaye d'expliquer la chose par deux anecdotes, l'une très pauvre d'imagination, celle du plat de lentilles, l'autre plus ingénieuse, celle de la Bénédiction d'Isaac.

A. Edom cède son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. « *Genèse,*XXV,30.Donne-moi de ce plat roux, dit Esaü à Jacob, parce que je suis extrêmement fatigué; c'est pour cela qu'Esaü fut nommé Edom le Roux. » On remarquera qu'ici le nom d'Edom serait dû à la couleur du plat de lentilles, tandis qu'au

verset 25, il est attribué à la couleur de la peau d'Esaü.

B. Bénédiction d'Isaac surprise par Jacob, de connivence avec Rébecca. C'est en vain qu'Esaü supplie son père de reprendre sa bénédiction donnée à Jacob, Isaac refuse; il lui annonce que Jacob sera son maître. Rien ne serait plus étrange dans le cas où Esaü et Jacob auraient réellement vécu; une bénédiction obtenue par supercherie peut toujours être rétractée; un fils frustré peut toujours être dédommagé. Mais il s'agit ici, non de deux individus, mais bien de deux peuples; il s'agit d'un développement historique et non d'une anecdote personnelle. « Or l'histoire, dit excellemment M. Reuss, ne se change ni au gré des désirs des homme ni même au gré du bon droit. Le rapport politique entre le peuple d'Edom et le peuple d'Israël est donné, et c'est en vue de ce rapport que la bénédiction est formulée. Les détails du cadre mythique n'ont pas besoin d'être analysés pour confirmer cette manière de voir. Il n'y aurait dans tout le récit qu'un tissu d'invraisemblances. La critique n'a à se préoccuper que d'une seule chose, c'est de fixer l'époque qui peut avoir permis de peindre le rapport entre les deux peuples tel qu'il est présenté ici. Edom fut soumis à Israël depuis David jusqu'à Joram. Amasias reconquit le pays, qui s'affranchit définitivement sous Achaz. Cependant la possession n'en fut jamais assurée, et les insurrections s'y succédaient [1]. »

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 386, note 3.

3° *Mariages d'Edom avec des Kananéennes et des Ismaélites* (*Genèse*, XXVI, 34; XXXVI, 2, 3). Le peuple édomite le cédait en noblesse au peuple israélite; car issu de croisements avec des femmes kananéennes et ismaélites, il avait perdu la pureté de la race, et avec cette pureté, les qualités supérieures qu'elle confère. Raison nouvelle qui explique comment Israël, quoique né le second, a justement occupé le premier rang.

MYTHES ETHNOGRAPHIQUES DÉRIVANT DE HAINES ENTRE PEUPLES OU ENTRE TRIBUS

I. — Malédiction de Kanaan.

« *Genèse*, IX, 21. Noé ayant bu du vin s'enivra et parut nu au milieu de sa tente. » Cham en fit une dérision, tandis que Sem et Japhet entrant à reculons jetèrent sur leur père un manteau. A son réveil, Noé courroucé maudit, non pas Cham le coupable, mais Kanaan, fils de Cham, entièrement innocent de l'acte irrespectueux de son père. « 21. Que Kanaan soit l'esclave de Sem! »

Si l'épisode était vrai historiquement, si ces personnages avaient réellement vécu, la malédiction prononcée sur le fils innocent serait une monstrueuse iniquité. Même en se mettant au point de vue des temps reculés où le fils participait au châtiment qu'on infligeait au père coupable, la malédiction resterait inexplicable, car le coupable Cham n'est pas puni.

Heureusement l'épisode n'est qu'un mythe ethnographique; les personnages représentent des peuples, et la malédiction qui voue Kanaan à être l'esclave de Sem et non de Japhet ne fait qu'expliquer les rapports historiques entre le peuple kananéen et le peuple

israélite, depuis l'invasion de Josué jusqu'au roi David.

Dans l'Ancien Testament, Cham, énoncé seul, représente exclusivement l'Égypte ; à ce point de vue, son fils Miçraïm et lui ne font qu'un. Or historiquement, jamais le peuple israélite n'a été le maître de l'Égypte ; les rapports qu'il a eus avec ce grand pays jusqu'au règne de David, époque où a été probablement composé le mythe, furent en général excellents. Il était donc impossible que la malédiction de Noé tombât sur Cham.

Il en était de même des deux autres fils de Cham, à savoir, Koush et Pouth. Ni les Éthiopiens ni les Libyens n'eurent rien à démêler avec les Israélites.

Il n'en fut pas ainsi avec Kanaan ; les guerres entre les deux peuples se prolongèrent plusieurs siècles ; les haines politiques étaient décuplées par les haines religieuses. La lutte se termina par l'asservissement des Kananéens. C'est ce qu'exprime très clairement le mythe de la malédiction. C'est également cette haine implacable entre les deux peuples qui a induit l'ethnographe élohiste à méconnaître la parenté consanguine des deux peuples, lorsqu'il fit de Kanaan un fils de Cham et non de Sem. L'erreur volontaire de l'ethnographe et le mythe de la malédiction découlent de la même source, à savoir, la haine internationale entre le peuple israélite et le peuple kananéen.

La vigne a été apportée en Assyrie par les Sémites envahisseurs qui soumirent les populations primitives du pays, à savoir, les Accadiens et les Sumériens. De

là elle fut importée en Égypte par les proto-Sémites qui formèrent la nation égyptienne [1].

II. — Loth et ses filles.

Au moment de la ruine de Sodome, Loth s'enfuit de la ville de Ségor où il s'était réfugié et va s'enfermer dans une caverne avec ses deux filles. Celles-ci enivrent leur père et couchent tour à tour avec lui. « *Genèse*, XIX, 36. Ainsi les deux filles de Loth devinrent enceintes des œuvres de leur père. — 37. L'aînée enfanta un fils et le nomma Moab; c'est lui qui est le père des Moabites actuels. — 38. La seconde enfanta aussi un fils qu'elle appela Ammon; c'est lui qui est le père des Ammonites que nous voyons aujourd'hui. »

Telle est la célèbre aventure de Loth et de ses filles où l'absurdité et l'invraisemblance le disputeraient à l'ignoble et à l'odieux si l'on prenait l'épisode pour une réalité historique. Il n'en est rien; les dernières lignes, en nous faisant connaître que les fils nés du double inceste sont Moab et Ammon, destinés à devenir la souche des Moabites et des Ammonites, nous transportent clairement en plein mythe.

Les Ammonites et les Moabites étaient non seulement les plus proches voisins des Israélites du côté de l'Est, ils parlaient aussi la même langue; ils étaient reconnus comme de proches parents, dans le sens ethnographique, c'est ce qu'exprime leur naissance; ils descendent de Loth, le cousin germain d'Isaac. Mais les

1. F. Lenormant, *Origines*, tome II, page 255.

rapports internationaux entre les Ammonites et les Moabites d'une part, et les Israélites d'autre part, étant presque toujours hostiles, les cœurs étaient enflammés d'une haine réciproque. Cette haine chez les Israélites a donné naissance au mythe que nous venons de lire. Il faut avouer que le désir de déshonorer des ennemis a rarement inspiré une fiction aussi dégoûtante que celle-là.

III. — **Juda et Thamar.**

Ce mythe a été composé par un Ephraïmite au temps du schisme des dix tribus, alors que la haine des Ephraïmites contre la suprématie de la tribu de Juda était à son comble. Le but poursuivi est de déshonorer la maison de David en traînant dans la boue Juda, souche de la famille royale.

1° Juda a vendu son frère Joseph, le père d'Ephraïm, souche des Ephraïmites (*Genèse*, XXXVII, 20-27) ;

2° Il a abandonné sa famille pour descendre en Kanaan, se lier d'étroite amitié avec des Kananéens, et finir par épouser une Kananéenne dont il a trois fils (*Genèse*, XXXVIII, 1, 2) ;

3° Il fait épouser une Kananéenne nommée Thamar à son fils aîné. Celui-ci étant mort sans enfant, Juda fait épouser la veuve par un second fils, Onan. L'Éternel, irrité contre Onan, le fait périr; Thamar reste veuve une seconde fois, sans enfant. Juda lui promet de lui donner pour mari son troisième fils. Mais comme il différait à dessein ce mariage, Thamar,

qui désirait être mère, se déguise en Kédescha ou courtisane sacrée; puis voilée, elle attend dans un carrefour le passage de Juda. Celui-ci, sans la connaître, couche avec elle et la rend mère de deux enfants, dont le second Perç ou Pharès devait être l'ancêtre direct de David (*Genèse*, XXXVIII, 6-30).

Dans ce mythe éphraïmite, Juda est déshonoré :

1° Comme frère, puisqu'il vend son frère Joseph ;

2° Comme Israélite, puisqu'il abandonne sa famille pour vivre au milieu des Kananéens, et qu'il épouse une Kananéenne;

3° Comme père, puisqu'il commet un abominable inceste avec sa bru;

4° Et la maison royale de David est atteinte par toutes ces souillures puisqu'elle descend de l'un des enfants issus de l'inceste de Juda avec Thamar.

Ce mythe a donc été inspiré par la haine, au sein du même peuple, d'une tribu contre une autre tribu.

MYTHE D'ABRAHAM

Préliminaires.

Dans la vie des peuples, lorsque ceux-ci ont évolué dans un sens civilisateur, il arrive un moment où la culture des esprits est assez grande pour que les hommes réfléchis soient frappés des rapports qui unissent leur nation ou leur tribu avec les autres nations ou les autres tribus, soit au point de vue de la parenté de la langue, soit à celui du culte et des institutions, soit enfin à celui de l'amitié ou de l'hostilité invétérée. Comme les origines sont perdues dans la nuit des siècles, naturellement ces rapports de parenté et autres se comprennent et s'interprètent d'une manière analogue à ce que l'on voit dans les familles où l'on se sait père et fils, frère et cousin, amis ou ennemis. « On supposait à chaque tribu un premier père auquel on donna le nom de la tribu, et l'on arrivait ainsi à dresser une espèce d'arbre généalogique, lequel dans ses embranchements unissait, à divers titres, tous ceux qu'on regardait comme appartenant à la même grande famille de tribus [1]. »

Les Hellènes ou Grecs se divisaient en quatre grandes

1. Reuss, *Histoire sainte*, tome Ier, page 98.

races, à savoir, les Éoliens, les Doriens, les Ioniens et les Achéens. Les Ioniens et les Achéens formaient un groupe à part; ils semblaient plus rapprochés entre eux qu'ils le faisaient avec les deux premières races. Pour expliquer cette commune origine et cette nuance spécifique, les Grecs disaient que le père de tous les Hellènes était un fils de Deucalion nommé Hellen; cet Hellen avait eu trois fils, Eolus, père des Eoliens ; Dorus, père des Doriens, et Xuthus qui engendra Ion et Achœus; ces derniers furent la souche des Ioniens et des Achéens. Toute cette généalogie est un mythe ethnographique.

Autre exemple emprunté à la race allemande que les Romains appelaient Germains. Tout d'abord *Germain* n'a jamais été le nom que s'est donné la race tudesque; il est celui sous lequel les Gaulois désignaient leurs voisins d'outre-Rhin; c'est aux Gaulois que les Romains l'ont emprunté. Aussi Littré, dans son Dictionnaire, dit-il que l'étymologie du mot Germain est très vraisemblablement *Ger-mann*, lequel en celtique signifie « homme voisin ». Le peuple allemand s'est toujours appelé lui-même *Teutsch-mann* ou *Deutsch-mann*, d'où les Italiens ont tiré le mot *Tedesco*, et les Français l'adjectif *tudesque*.

Dans son livre sur les *Mœurs des Germains*, paragraphe II, Tacite écrit que les Germains racontaient de la manière suivante l'origine de leur race : D'après les traditions, un dieu nommé *Tuisco* (ancien allemand *Tuisc;* allemand moderne *Teutsch* ou *Deutsch*), engendré par la Terre, et son fils *Mannus* (*mann*,

homme) furent la souche et les auteurs de la nation. Mannus aurait eu trois fils, desquels sont issues les trois branches de la nation tudesque. Cette généalogie recueillie par Tacite est un mythe ethnographique.

Il en a été de même chez les Israélites. « La nation se forma peu à peu d'un certain nombre de tribus, rarement unies par un lien politique, mais que d'autres relations, et sans doute aussi celle du sang, rapprochaient les unes des autres, si bien que leur parenté était généralement admise, et même était devenue dans la suite des temps une espèce de dogme. On donnait à chacune des tribus ainsi alliées un premier père, qui portait son nom ; les chefs étaient considérés comme frères, fils d'un même père, qui lui-même reçut le nom de la nation entière. Mais comme l'alliance des tribus n'était pas également intime entre toutes, et que de plus elles n'étaient pas égales en puissance et en dignité, on attribua au père commun plusieurs femmes, les unes légitimes et libres, les autres esclaves et simples concubines, entre lesquelles on répartissait les enfants souches. Ce qui se voyait journellement dans les familles était transporté à l'histoire nationale, qu'on reconstruisait ainsi sans trop de peine et d'une manière aussi pittoresque qu'ingénieuse [1]. »

Les faits concernant la vie d'Abraham peuvent se classer en trois groupes principaux :

Le premier groupe comprend la naissance des enfants d'Abraham, à savoir, la naissance d'Ismaël,

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 99.

celle d'Isaac et la naissance des enfants de Kétoura. Ce sont des mythes ethnographiques.

Le deuxième groupe comprend l'établissement de coutumes devenues obligatoires, à savoir, établissement de la circoncision et celui du rachat des premiers nés. Ce sont des mythes sacerdotaux.

Le troisième groupe comprend les faits relatifs à la doctrine religieuse suivante : La faveur divine est acquise aux vrais croyants dans leurs rapports avec l'étranger. C'est à ce groupe que se rattachent le séjour d'Abraham et de Sarah en Égypte, leur séjour à Gérare chez les Philistins.

Une quatrième division comprend un mythe relatif à un fait historique du temps de David ou de Salomon, c'est le mythe de l'Alliance d'Abraham avec Abimélek, roi des Philistins.

Une cinquième division comprend le mythe religieux national par excellence, à savoir, le pacte de l'Éternel avec Abraham.

Enfin dans une sixième division, le nom même du patriarche est l'objet d'un examen critique.

I. — Mythes ethnographiques : Naissance des enfants d'Abraham.

I. Naissance d'Ismaël. — La biographie d'Ismaël dans la *Genèse* est empruntée à trois sources différentes. Les trois légendes sont, en grande partie, contradictoires; mais sous ces voiles divers, le sens du mythe est clair; nulle interprétation erronée n'est possible.

1° *Fragments empruntés à l'Histoire sainte du Jéhoviste, Genèse*, XVI, 1-14. — Sarah ne pouvant avoir d'enfants donne pour femme à son époux sa servante Hagar, laquelle était Égyptienne. — Hagar devenue enceinte méprise sa maîtresse à cause de sa stérilité, Sarah se plaint à Abraham. « 6. Votre servante est entre vos mains, répond Abraham ; traitez-la comme il vous plaira. Sarah humilia donc Hagar, laquelle s'enfuit [1]. »

Hagar n'avait pas encore accouché. Comme elle se lamentait dans le désert auprès d'une source d'eau, l'Éternel apparut et lui dit: « 9. Retournez auprès de votre maîtresse, et humiliez-vous dans sa main. — 10. Je mutiplierai votre postérité de telle sorte qu'elle sera innombrable. — 11. Vous avez conçu ; vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez Ismaël parce que *Dieu a entendu* le cri de votre affliction [2]. — 12. Ce sera un homme fier et sauvage (littéralement, pareil à l'onagre); il lèvera la main contre tous, et tous lèveront la main contre lui; et il dressera ses tentes à l'orient de tous ses frères. »

2° *Fragments empruntés à l'Histoire sainte de l'Élohiste.* — Les fragments empruntés par le combinateur à l'Histoire sainte de l'Élohiste continuent le récit. Hagar retourne auprès de Sarah. « *Genèse*, XVI, 15. Elle

1. Hagar signifie la fuite; la forme arabe est *hégira*. L'hégire de Mahomet est la fuite de Mahomet.

2. Le Jéhoviste donne pour étymologie au mot Ismaël « Dieu a entendu ». Étymologie fausse; le vrai sens est : « Celui que Dieu exauce ». Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, tome Ier, page 105.

enfanta ensuite un fils à Abraham, et Abraham donna au fils que lui avait enfanté Hagar le nom d'Ismaël. — 16. Abraham avait 86 ans lorsque Hagar lui donna Ismaël. »

Genèse, XVII. Dieu annonce à Abraham que Sarah lui donnera un fils dans un an. Abraham est incrédule; il dit à Dieu : « *Genèse*, XVII, 18. Faites-moi la grâce qu'Ismaël vive encore en votre présence. — 20. Je vous ai exaucé touchant Ismaël, réplique l'Éternel; dès à présent je l'ai béni; je lui donnerai une postérité très grande et très nombreuse. Douze princes sortiront de lui, et je le rendrai père d'un grand peuple. » Et Dieu s'éloigna. « 23. Alors Abraham prit Ismaël son fils et tous les esclaves de la maison; il les circoncit tous en ce même jour, selon que Dieu le lui avait commandé. — 24. Abraham avait 99 ans lorsqu'il se circoncit lui-même. — 25. Et Ismaël son fils avait 13 ans lorsqu'il fut circoncis. »

Genèse, XXV. Abraham meurt à l'âge de 175 ans. « 9. Isaac et Ismaël ses enfants le portèrent en la caverne de Macphéla... — 10. C'est là qu'il fut enterré aussi bien que Sarah, sa femme. » Comme on le voit d'après ce récit, Ismaël a toujours vécu auprès de son père Abraham; il ne l'a pas quitté; c'est lui qui avec son frère Isaac lui ferme les yeux.

3° *Légende empruntée au Recueil patriarcal.* — Cette légende est contenue dans le chapitre XXI de la *Genèse*. Selon la promesse faite par Dieu à Abraham, Sarah est accouchée d'Isaac. Lorsqu'on sevra l'enfant, c'est-à-dire vers l'âge de deux ans, selon la coutume hébraï-

que, Abraham donna un grand festin. Sarah prétexta un éclat de rire d'Ismaël qui jouait avec son petit frère pour demander à Abraham l'expulsion d'Hagar et de son fils. « 10. Car, disait-elle, le fils de cette servante ne sera point héritier avec mon fils Isaac. — 11. Ce discours parut fort dur à Abraham à cause de son fils Ismaël. » Mais Dieu lui ordonne d'obéir à Sarah. Abraham prend un pain et une outre remplie d'eau, les établit ainsi qu'Ismaël sur l'épaule d'Hagar; puis il chasse la malheureuse.

D'après ce récit, Ismaël n'est pas un jeune homme de 16 ans[1] comme il devrait l'être d'après le récit élohiste; c'est un enfant à peine plus âgé qu'Isaac.

L'eau de l'outre est bientôt épuisée. Hagar désespérée dépose son enfant sous un arbre et s'assied à l'écart en sanglotant. *Dieu entend la voix de l'enfant* (d'après l'étymologie fausse du mot Ismaël); il relève le courage d'Hagar : « *Genèse*, XXI, 18. Levez-vous, prenez l'enfant et ayez-en soin sans vous décourager, car je le rendrai père d'un grand peuple. — 20. Dieu fut avec cet enfant, lequel devint grand, demeura dans les déserts et fut habile à tirer de l'arc. — 21. Ismaël habita dans le désert de Pharan; et sa mère lui fit épouser une femme du pays d'Égypte. » Ainsi, d'après la légende du Recueil patriarcal, Ismaël n'est jamais revenu auprès d'Abraham son père.

Conclusion. — Quelles que soient les variations et les contradictions qui éclatent dans les trois récits, le sens

1. En effet, Ismaël avait 14 ans lorsque naquit Isaac; à l'époque du sevrage d'Isaac, il avait donc 16 ans.

mythique est le même. Aux yeux des Hébreux, les Arabes du désert limitrophe appartiennent ainsi qu'eux à la grande famille sémitique; ils sont donc leurs frères. Mais chez ces Arabes, la race n'est pas pure : elle est le produit de croisements avec des femmes étrangères, surtout avec des Égyptiennes, comme l'indiquent les légendes. En effet, Hagar, mère d'Ismaël, est Égyptienne, et la femme d'Ismaël est également Égyptienne.

Quant au caractère général des Arabes ismaélites, il est esquissé au chapitre XV, 12, et au chapitre XXI, 18-20.

La naissance d'Ismaël et sa biographie sont donc un mythe ethnographique.

En réponse aux exégètes qui veulent voir ici de l'histoire vraie, M. Reuss écrit les lignes suivantes : « Le sentiment se révolte contre la cruauté du père qui envoie sa concubine et son propre fils au désert avec un pain et une outre d'eau, c'est-à-dire avec la certitude qu'ils auront tout juste le temps d'aller assez loin pour ne pas mourir à sa porte. Ce n'est pas là de l'histoire, ou bien Abraham est un monstre [1]. »

« *Saint Paul*, Épître aux Galates, IV, 24. Tout ceci est une allégorie. » Pour l'Apôtre, l'union d'Abraham et de l'esclave Hagar symbolise l'ancienne Alliance proclamée au Sinaï; l'union d'Abraham et de la femme libre Sarah symbolise la nouvelle Alliance, celle que Jésus est venu proclamer. Bien entendu, saint Paul se

1. Reuss, *Histoire sainte*, tome Ier, page 368, note.

trompe sur le sens du mythe, mais il a parfaitement vu que la légende de Sarah et d'Hagar, dans le tout et dans les détails, n'avait rien, absolument rien d'historique[1].

II. Naissance d'Isaac. — La *Genèse* contient deux récits distincts touchant la naissance d'Isaac; l'un est emprunté à l'Histoire élohiste; l'autre est une légende du *Recueil patriarcal*.

1° *Récit de l'historien élohiste.* — Au chapitre XVII, Dieu annonce à Abraham que Sarah, sa femme, lui donnera un fils et qu'elle sera mère de rois et de nations. Abraham se prosterne, le visage contre terre; mais il ne peut s'empêcher de rire en disant au fond du cœur : « *Genèse*, XVII, 17. Un homme de *cent ans* peut-il avoir un fils? Et Sarah enfantera-t-elle à *quatre-vingt-dix ans?* » Le Seigneur, qui a lu dans le cœur d'Abraham, réitère sa promesse. « 19. Oui, Sarah votre femme vous enfantera un fils que vous nommerez Isaac[2]; j'établirai mon alliance avec lui et avec sa race après lui; mon alliance avec eux sera éternelle. »

2° *Légende du Recueil patriarcal.* — Le fond du récit est le même que le précédent; seulement les réflexions qui étaient attribuées à Abraham le sont ici à Sarah; et cela, avec le même sourire d'incrédulité et les mêmes objections intérieures, objections d'une irréfutable physiologie.

1. Il s'ensuit que saint Paul tombe sous le coup de l'anathème du Concile de Trente!

2. « *Isaac*, le Rieur, » parce que Abraham avait ri; étymologie erronée : Isaac est l'abréviation de *Isaakel*, « Celui à qui Dieu sourit ». Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, t. Ier, p. 107.

Genèse, XVIII. L'Éternel rend visite à son serviteur Abraham; il déjeune d'un rôti de veau et d'une galette au miel pétrie par Sarah. Le repas terminé, il dit : « 10. Je ne manquerai pas de revenir vous voir dans un an, en ce même temps; vous serez en vie, et Sarah votre femme aura un fils. Sarah l'écoutait à la porte de la tente qui était derrière lui; elle se mit à rire. — 11. Or Abraham et Sarah étaient vieux et fort avancés en âge; et ce qui arrive d'ordinaire aux femmes avait cessé à Sarah. — 12. Elle rit donc, disant en elle-même : « Étant vieille comme je le suis, et mon mari étant vieux aussi, userais-je du mariage? — 13. Mais l'Éternel dit à Ahraham : « Pourquoi Sarah a-t-elle ri en disant : Serait-il bien vrai que j'eusse un enfant, étant vieille comme je le suis? » — 14. Y a-t-il rien de difficile à Dieu? Je vous reviendrai voir, comme je vous l'ai promis, dans un an, en ce même temps; vous serez en vie, et Sarah aura un fils. »

Au chapitre XXI, dont les premiers versets sont de l'Élohiste et continuent le récit élohiste du chapitre XVII, l'Éternel visite Sarah, ainsi qu'il l'avait dit : dans le temps précis qu'il avait marqué, Sarah enfanta un fils qui fut nommé Isaac : « *Genèse,* XXI, 5. Abraham avait *cent ans* quand son fils Isaac lui naquit. » D'après le verset 17 du chapitre XVII, l'âge exact d'Abraham devait être de 101 ans, et celui de Sarah 91 ans. Devenue mère malgré les lois physiologiques, Sarah s'écria émerveillée : « *Genèse,* XXI, 7. Qui aurait dit à Abraham que Sarah nourrirait des

enfants de son lait? Car je lui ai enfanté un fils dans sa vieillesse. »

Rien de plus transparent que le sens du mythe de la naissance d'Isaac. Pour fonder le peuple d'Israël et l'établir sur la terre, Dieu a suspendu les lois de l'embryogénie; il a voulu que ce fût un miracle qui créât la race à lui particulièrement destinée; et pour ce miracle, il a choisi un homme d'une admirable piété et du sang sémitique le plus pur; Israël est donc, entre tous, chéri de Dieu; il est le peuple même de Dieu.

III. Naissance des enfants de Kétoura. — D'après M. Reuss, le fragment n'appartient ni au Jéhoviste ni à l'Élohiste; le combinateur l'aura emprunté à une troisième source, peut-être au *Recueil des légendes patriarcales*.

« *Genèse*, XXV, 1. Abraham épousa ensuite une autre femme appelée Kétoura. » Du verset 2 au verset 4 inclusivement, énumération des enfants et des petits-enfants de Kétoura, au nombre de douze.

Dans le mariage d'Abraham avec Kétoura, le caractère mythique du personnage d'Abraham n'est même plus dissimulé sous des détails idylliques : il est nettement accusé, sans voiles ni détours. En effet :

1° Nous savons qu'Abraham était de 10 ans plus âgé que Sarah (*Genèse*, XVII, 17);

2° Nous savons qu'arrivé à l'âge de 100 ans, il se déclarait impuissant pour jamais à procréer des enfants; il accueillait même avec un sourire d'incrédulité l'annonce que lui faisait Dieu de la naissance d'Isaac (*Genèse*, XVII, 17);

3° Nous savons que Sarah partageait sur ce point la conviction de son mari; elle était si sûre du fait que la prédiction du Seigneur la faisait rire de pitié. (*Genèse*, XVIII, 10-12).

Sarah étant morte, âgée de 127 ans (*Genèse*, XXIII, 1-2), il s'ensuit que Abraham était dans sa 137e année. Or Abraham, à *cent ans*, n'était déjà plus apte à être père; il avait fallu un miracle spécial de Dieu pour qu'Isaac vînt au monde; ce n'est donc pas à l'âge de 137 ans qu'Abraham avait pu recouvrer la faculté génératrice. La déchéance physiologique était depuis longtemps accomplie, totale, absolue. Or le chapitre XXV de la *Genèse* nous montre tout d'un coup Abraham, après le mariage de son fils Isaac et ayant au moins 138 ans, épousant une certaine Kétoura, dont il a cinq fils [1]. Ces fils ou leurs enfants immédiats deviennent pères de douze tribus (*Genèse*, XXV, 1-6). Les douze tribus kétourides, au nombre desquelles sont les Madianites, font partie de la grande famille des Arabes établis dans les pays orientaux, ainsi que le dit le verset 6 : « *Genèse*, XXV, 6. Abraham fit des présents aux fils de ses femmes du second rang; de son vivant, il les sépara de son fils Isaac, les envoya vers l'Orient et les établit dans les pays orientaux. »

Le mythe des enfants de Kétoura nous apprend que les Israélites regardaient les Sarrasins (en arabe, Sarrasins signifie *gens de l'Orient*) comme une branche

1. Au verset 2, on lit *Madan* et *Madian;* c'est le même nom et le même personnage, il y a eu erreur du copiste.

sémitique; c'étaient pour eux des demi-frères, d'un sang mêlé et d'un rang inférieur.

« Voici encore, dit M. Reuss, une autre preuve du caractère mythique de ces généalogies patriarcales. Abraham nous est représenté comme un homme avec lequel Jéhovah a été en relation personnelle et directe. Dieu lui apparaît fréquemment; il lui adresse la parole, il cause familièrement avec lui; il vient même déjeuner sous sa tente. Comment se fait-il qu'Abraham, cet homme si pieux, n'arrive à transmettre sa foi qu'à *un seul* de ses nombreux descendants; et cependant il a dû voir plusieurs générations de ceux-ci puisqu'il est mort à 175 ans! Or Isaac seul continue la tradition religieuse de son père, *tous ses frères sont païens;* et pourtant ils ont grandi sous les yeux du patriarche; Ismaël est encore auprès de lui, lors de sa mort.

« Isaac a deux fils, Ésaü et Jacob, dont le second seulement connaît le vrai Dieu, quoique Ésaü soit encore en rapport avec le père à la dernière heure de celui-ci : « *Genèse,* XXXV, 28. Isaac vécut 180 ans. — 29. Ses forces étant épuisées par son grand âge, il mourut. Ainsi étant parvenu à une extrême vieillesse, il fut réuni à son peuple; ses enfants Ésaü et Jacob l'ensevelirent. »

« On pourrait remonter plus haut et poser la même question à l'égard de Noé, le seul Juste de son temps, le Juste par excellence; or, dans sa famille, le culte du vrai Dieu disparaît complètement puisque non seulement les Japhétites ou descendants de Japhet et

tous les Chamites ou descendants de Cham sont païens, mais chez les Sémites mêmes *il n'y a pas trace de monothéisme;* le propre père d'Abraham était idolâtre. « *Josué,* XXIV, 14. Éloignez de vous les dieux que vos pères ont servis au delà du fleuve de l'Euphrate et en Égypte, et servez Jéhovah. »

« Les descendants de Térah, père d'Abraham, restés en Mésopotamie, étaient également idolâtres : « *Genèse,* XXXI, 19. Laban étant allé tondre ses brebis, Rachel déroba les idoles de son père. — 20. Laban dit à Jacob : « Pourquoi m'avez-vous dérobé mes dieux? »

« Tout cela s'expliquera naturellement dès qu'on sera convaincu que les peuples ont tous été païens avant que, bien plus tard, une conception plus pure de la divinité ait pénétré chez eux, et que les individus pour lesquels on revendique le privilège exclusif d'y être arrivés dans des temps bien antérieurs *ne sont pas des personnages historiques* [1]. »

II. — **Premier groupe de mythes sacerdotaux : établissement de coutumes devenues obligatoires.**

I. Établissement de la dime. — Les redevances que le peuple juif payait aux prêtres consistaient dans les prémices de tous les fruits, dans les premiers nés du bétail et des hommes, les premiers en nature, les seconds par voie de rançon. Mais la principale branche des revenus, la source intarissable des richesses de la

1. Reuss, *Histoire sainte,* tome Ier, page 104.

caste sacerdotale était la dîme des produits de la grande culture, vin, huiles, grains et fruits. De concert avec le docteur Ezra, le gouverneur Néhémie l'avait instituée, vers l'an 442.

La dîme existait en fait depuis des temps anciens, mais elle n'avait pas le caractère ni la réglementation qu'elle eut après le retour de la Captivité de Babylone. Le *Deutéronome*, promulgué sous Josias en 623, parle d'une dîme; mais si le mot est le même, il s'en fallait de beaucoup que l'institution fonctionnât de la même façon. En effet, d'après le *Deutéronome*, chapitre XII, 6-19, et chapitre XIV, 22-29, chaque Israélite doit bien mettre à part, chaque année, la dîme de son blé, de son vin, de son huile, et les premiers nés du bétail, mais c'est pour les *manger dans le lieu saint*, en compagnie des gens de sa maison, fils, filles, esclaves, servantes, ainsi que des lévites. En outre, chaque troisième année, la dîme doit être mise à part dans la maison. « *Deutéronome*, XIV, 29. Alors les lévites qui n'auront ni portion ni héritage, les étrangers, les orphelins et les veuves, qui seront dans les villes, viendront en manger; ils pourront s'en rassasier. »

De ces textes il résulte clairement que la dîme du *Deutéronome* sous ses deux formes, annuelle et triennale, est en partie une fête de famille, sanctifiée par la présence au lieu saint; en partie une institution de pure charité, puisque le lévite est assimilé à la veuve, à l'orphelin, à l'étranger sans propriété territoriale, en un seul mot, au pauvre. La dîme du *Deutéronome* est donc différente de la dîme de Néhémie.

L'institution de la dîme à Jérusalem par Néhémie subit, au début, les mêmes vicissitudes que les autres prescriptions religieuses, car pendant une absence que fit Néhémie pour se rendre à la cour d'Artaxerxès, l'état théocratique naissant était tombé dans l'anarchie. Il fallut qu'à son retour, Néhémie déployât une grande énergie pour rétablir l'observance de ses lois. Comme on le lit au chapitre XIII de ses *Mémoires*, versets 10-12, on ne payait plus les dîmes; Néhémie les fit rentrer.

Pour assurer le fonctionnement de cette institution capitale, il était utile que l'origine en remontât dans le lointain des âges et fût l'œuvre, soit de quelque patriarche vénéré, soit de Dieu lui-même par la bouche de ses plus illustres prophètes. Pour peu que les écrivains théocratiques aient travaillé isolément sur les légendes populaires et que les combinateurs des temps postérieurs aient religieusement accueilli les versions ou les interpolations diverses des écrivains théocratiques, puis les aient insérées indistinctement dans l'édition du Livre saint, on peut s'attendre à être mis en présence de récits variés et contradictoires touchant l'institution de la dîme. C'est précisément le spectacle que nous donne le *Pentateuque*. En effet :

1° D'après *Genèse*, XIV, 20, c'est Abraham qui aurait institué la dîme, à l'occasion d'une victoire remportée sur les Chaldéens ;

2° D'après *Genèse*, XXVIII, 22, c'est Jacob qui l'aurait établie, à la suite de la célèbre vision de l'échelle qui allait de la terre au ciel;

3° D'après *Lévitique*, XXVII, 30-34, c'est Jéhovah qui aurait dicté l'ordonnance à Moïse, au mont Sinaï;

4° D'après *Nombres*, XVIII, 13, 15, 16, 19, 21, 24, 26, c'est Jéhovah qui l'aurait dictée à Aharon, après la répression de la révolte de Dathan et Abiron.

Sur ces quatre origines différentes, la seule qui nous intéresse ici est la première.

Les chapitres de la *Genèse* sont une longue suite de mythes, d'idylles et de légendes patriarcales ; un seul semble faire exception : le chapitre XIV, en effet, a les allures d'un fragment d'histoire. Il raconte l'invasion en Kanaan d'un roi chaldéen, Koudour-Lagomer[1], et de trois autres rois, ses vassaux, lesquels ravagèrent tout le pays des Amalécites. Après avoir battu les rois coalisés de Kanaan, ils firent retraite, emmenant un riche butin et nombre de captifs; parmi ces derniers se trouvait Loth, neveu d'Abraham. Instruit de ce fait, le patriarche arma les gens de sa maison, au nombre de 318, et se mit à la poursuite des Chaldéens. Il les atteignit à la ville de Dan, divisa sa petite troupe en plusieurs pelotons et, dans une attaque de nuit, mit les envahisseurs en fuite. Il reprit tout le butin et ramena Loth ainsi que tous les captifs. « *Genèse*, XIV, 18. Melkisédek, roi de Salem (ancien nom de Jérusalem) et prêtre du Dieu suprême, vint au-devant de lui, lui offrit du pain et du vin, et le bénit en disant : « — 19. Abraham, sois béni du Dieu

1. *Koudour-Lagomer* (sous-entendu *oussour*), en chaldéen, signifie « le dieu Lagomer protège la couronne ». Le nom du dieu Lagomer se rencontre dans les inscriptions de Suze.

« très haut, créateur du ciel et de la terre ! — 20. Et « béni soit le Dieu suprême qui a livré les ennemis « entre tes mains. » Alors Abraham lui donna *la dîme* de tout. »

Le fait de l'invasion du roi chaldéen Koudour-Lagomer semble vrai[1] ; mais sur ce fond historique, l'imagination du rédacteur s'est donné libre carrière pour atteindre le but qu'il se proposait, à savoir, l'institution de la dîme.

A. Abraham aurait atteint les Chaldéens à la ville de Dan ; or la ville de Dan n'a été fondée par la tribu de Dan qu'au temps des Juges, c'est-à-dire sept siècles plus tard (*Juges*, XVIII, 19).

B. Les Chaldéens ravagent le pays des Amalécites; or les Amalécites, d'après la *Genèse*, sont les descendants d'Amalec, petit-fils d'Esaü, lequel Ésaü est lui-même petit-fils d'Abraham (*Genèse*, XXXVI, 12-16).

C. Abraham, avec trois cents hommes qu'il divise en bandes, détruit, dans une attaque de nuit, une grosse armée de Chaldéens; ce fait invraisemblable a le défaut d'être la copie de la victoire de Gédéon, lequel, à la tête de trois cents hommes divisés en bandes, défait, dans une attaque de nuit, une grosse armée de Madianites (*Juges*, VII, 16-22).

D. L'antique Salem était la ville capitale d'une tribu amorrhéenne, les Jébousites; or, d'après la *Genèse*, les Amorrhéens étaient des païens endurcis, adorateurs de Baal-Molok, il est impossible que leur roi

[1] Voir MASPÉRO, *Histoire ancienne*, page 194.

Melkisédek, dont le nom signifie « Molok est juste », fût prêtre du vrai Dieu, du Dieu d'Abraham.

Pris comme histoire, l'épisode d'Abraham vainqueur des Chaldéens n'est qu'un tissu d'absurdités; mais considéré comme mythe, il apparaît clair et significatif dans tous ses détails. En effet, la victoire miraculeuse remportée par Abraham et la délivrance du pays arraché aux mains étrangères sont des bienfaits du vrai Dieu; en juste reconnaissance, Abraham institue la dîme au profit du représentant même du Très-Haut, à savoir, le Grand-Prêtre, roi de Jérusalem. C'est ce que symbolise le personnage *imaginaire* de Melkisédek, roi pontife de l'antique Jérusalem, alors que Jérusalem païenne n'avait ni roi ni pontife qui fussent adorateurs du Très-Haut. Le rédacteur a donc, en des vues sacerdotales, transporté dans l'antiquité la plus reculée l'état de choses qu'il avait sous les yeux dans la Jérusalem théocratique du IVe siècle, sous l'hégémonie politique des Perses. Aussi les Pères de l'Église ne s'y sont pas trompés : pour eux Melkisédek, roi pontife de Jérusalem, est un personnage mythique; et la scène entière, une pure allégorie. Le chapitre VII de l'Épître aux Hébreux est consacré à démontrer le caractère allégorique de l'épisode et à l'interpréter dans un sens conforme aux idées de la nouvelle religion. On sait que l'Épître aux Hébreux, faussement attribuée à saint Paul par le Concile de Trente, est, d'après le témoignage de Tertullien (*de Pudicitiâ*, 20) l'œuvre de Barnabas, ami et collaborateur de l'Apôtre des Gentils.

L'établissement de la dîme dans la *Genèse*, chapitre XIV, est donc un mythe sacerdotal.

II. Établissement de la circoncision. — La coutume de la circoncision a sa source dans un vice congénital très fréquent chez les peuples de l'Asie occidentale. Cette conformation défectueuse, appelée aujourd'hui en médecine *phimosis*, est capable d'amener, par suite d'accumulation d'impuretés, certaines ulcérations dangereuses; en outre, elle est un obstacle à la consommation du mariage [1]. C'est pour obéir aux conséquences qu'entraîne ce vice congénital que s'est naturellement établie la pratique de la circoncision. L'expérience montra que la petite opération chirurgicale avait plus de gravité pour les adultes que pour les enfants; aussi plus tard la circoncision au huitième jour après la naissance devint-elle la règle.

L'usage de la circoncision remonte à la plus haute antiquité, ce qui est aisé à comprendre puisque le vice congénital qu'elle avait pour but de supprimer existait à l'origine même des peuplades. On en a deux preuves irrécusables.

En effet, les premières opérations se sont faites aux temps préhistoriques où l'on ne connaissait pas l'usage des métaux; ce sont des couteaux en silex qui servirent d'instruments de chirurgie. Lorsque la coutume eut plus tard revêtu un caractère sacré, le couteau en silex fut, malgré l'invention et la diffusion des instruments métalliques, conservé pieusement, comme le sont les rites religieux (*Josué*, V, 2.)

1. Tel a été le cas du roi de France Louis XVI.

La seconde preuve est la suivante : Une statue de Boulaq appartenant à la Ve Dynastie égyptienne, c'est-à-dire remontant à 4 000 ans environ avant notre ère, est circoncise [1].

Les Grecs croyaient que l'usage de la circoncision avait son origine unique dans l'Égypte [2] ; cette opinion est regardée aujourd'hui comme erronée. C'est bien en Égypte qu'on en a trouvé le vestige le plus ancien; mais celui-ci n'a de valeur que pour en prouver la haute antiquité. En fait, la circoncision a régné simultanément chez tous les peuples de l'Asie, des bords de l'Euphrate au bord du Nil, parce que le vice congénital existait également chez tous, et avec lui la propension naturelle à y remédier.

La pratique de la circoncision a donc été générale et simultanée chez les Orientaux; mais à l'origine, elle n'était pas obligatoire. En Égypte notamment, à côté de statues circoncises, on a des momies royales qui ne le sont pas [3]. Les parents en usaient à l'égard de leurs enfants selon qu'ils le jugeaient nécessaire. Il en était jadis de la circoncision ce qu'il en est aujourd'hui en France de la vaccination; c'était une pratique généralement suivie, mais non obligatoire.

Elle le devint plus tard pour la même raison que l'instruction est devenue obligatoire en France et que la vaccination le sera dans un avenir très pro-

1. Note de M. Maspéro dans Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome Ier, page 124.
2. Hérodote, II, 37, 104; Diodore, I, xxviii; III, xxxii.
3. Dans la note de M. Maspéro.

chain. Un homme sans culture s'élève peu au-dessus de la brute; esclave des appétits grossiers, il devient un danger social. L'insouciance des parents laissant toute latitude à l'éclosion de ce péril, l'État a dû prendre la défense de la société menacée; il a rendu l'instruction obligatoire. L'homme non vacciné est un terrain tout préparé pour la propagation de l'horrible maladie qu'on appelle la variole; ce sera pour supprimer le fléau dans son foyer et protéger ainsi la société civilisée contre l'incurie des ignorants et des imbéciles que l'État décrétera l'obligation de la vaccine.

Il en a été de même pour la circoncision; l'incurie des parents qui, faute d'une opération simple et sans danger, vouaient leurs enfants aux chances, soit de maladies graves, soit d'une impuissance conjugale nuisible à la grandeur de la nation, cette incurie attira l'attention du législateur; celui-ci la rendit obligatoire en lui donnant, comme il convenait à ces époques où la religion était tout, un caractère sacré. La circoncision devint une cérémonie fondamentale, un acte de foi et d'obéissance à l'égard de la divinité.

C'est sous le règne d'Ézéchias que cette évolution semble s'être manifestée avec une certaine force. « La circoncision, dit M. Renan, de simple préparation au mariage qu'elle était à l'origine, devenait de plus en plus une règle religieuse à Jérusalem. C'était un des usages les plus anciens de la nation; mais la signification religieuse ne fut pas d'abord très précise. Les prophètes ne parlent jamais de cette pratique. Ils la trouvaient évidemment chose secondaire. Ni le

livre de l'Alliance, ni le Décalogue ne contenaient non plus rien à cet égard, sans doute parce que la chose allait sans dire et n'était pas encore tenue pour un précepte. Le caractère religieux cependant prenait de plus en plus le dessus. La loi de la circoncision allait bientôt devenir fondamentale. Tous les gens prévoyants, tous les bons pères de famille la pratiquaient sur leurs enfants pour leur éviter plus tard une situation fausse, exactement comme il en est de nos jours de la vaccination. Il fut reçu que Iahvé (Jéhovah) le voulait ainsi et qu'on manquait à un précepte de Iahvé en ne circoncisant pas son fils dès les premiers jours [1]. »

Cette tendance à convertir une coutume hygiénique en institution religieuse s'était manifestée un siècle avant Ézéchias, avec netteté dans l'Histoire sainte de l'Élohiste, assez obscurément dans l'Histoire sainte du Jéhoviste.

D'après l'Élohiste, la circoncision a été instituée par Abraham, sur l'ordre même de la Divinité, avec un caractère absolu d'obligation pour toute la descendance d'Abraham. « *Genèse*, XVII, 10. Voici le pacte que je fais avec vous afin que vous l'observiez, et votre postérité après vous. Tous les mâles d'entre vous seront circoncis. — 12. Tout enfant mâle qui aura huit jours sera circoncis parmi vous dans la suite de toutes vos générations. — 14. Tout mâle dont la chair n'aura pas été circoncise sera exterminé du milieu de son peuple, il aura violé mon alliance. — 23. Alors Abraham prit Ismaël son fils et tous les esclaves nés

1. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome III, page 33.

dans sa maison, tous ceux qu'il avait achetés à prix d'argent; il les circoncit tous le même jour, selon que Dieu le lui avait commandé. — 24. Abraham avait 99 ans lorsqu'il se circoncit lui-même. »

Rien de plus net; la circoncision n'existait pas avant Abraham; c'est Abraham qui, sur le déclin de sa vie, l'institue d'après l'ordre divin et lui donne un caractère sacré et obligatoire pour tous. La circoncision distinguera désormais les Abrahamides des autres peuples, lesquels par cela même sont reconnus comme étant incirconcis. Tel est le récit de l'Élohiste.

Le Jéhoviste est en désaccord avec l'Élohiste : ce n'est pas à Abraham qu'il attribue l'établissement de la circoncision au moins chez les Hébreux, c'est à Moïse; c'est-à-dire que d'après le Jéhoviste la circoncision serait une institution très postérieure, environ cinq siècles après Abraham. L'épisode du Jéhoviste est introduit d'une manière abrupte dans le récit; il est loin d'avoir la netteté de la légende élohiste; mais cette obscurité peut s'expliquer d'une façon plausible, comme on le verra ci-après.

Moïse était dans le pays des Madianites lorsque l'Éternel lui ordonna de retourner en Égypte pour en faire sortir le peuple d'Israël. La mission est d'autant plus solennelle que Dieu, afin de convaincre Moïse, fait pour lui et sur lui plusieurs miracles; puis il lui confère la puissance d'en opérer de semblables en présence de Pharaon. Choisi entre tous comme ministre des volontés de Dieu, Moïse se met en route pour l'Égypte, avec sa femme Zipporah et ses deux fils; il avait en

main comme bâton de voyage le bâton même que l'Éternel avait sanctifié par un miracle. C'est à cet endroit que se place le singulier épisode suivant : « *Exode*, IV, 24. Moïse étant en chemin, l'Éternel se présenta à lui dans un lieu où il passait la nuit; l'Éternel voulut le faire mourir. — 25. Zipporah prit aussitôt une pierre très tranchante et circoncit la chair de son fils; puis jetant celle-ci aux pieds de Moïse, elle lui dit : Tu es pour moi un époux de sang. — 26. L'Éternel cessa alors de menacer Moïse. Et Zipporah dit à Moïse à cause de la circoncision : Tu es pour moi un époux de sang. »

Tout est étrange dans cet épisode. Comment Dieu peut-il vouloir faire mourir l'homme qu'il vient de choisir lui-même pour être le libérateur de son peuple? Pourquoi Zipporah a-t-elle circoncis *un* seul fils puisqu'elle voyageait avec ses deux fils? Comme Moïse avait près de 80 ans, ce fils devait avoir près de 40 ans; et pourtant il est traité ici d'enfant, car il est monté sur un âne avec sa mère. « *Exode*, IV, 20. Moïse prit donc sa femme et ses fils, les mit sur des ânes, et retourna en Égypte portant à la main le bâton de Dieu. »

C'est qu'on a affaire ici à une nouvelle version de l'établissement de la circoncision; cette version est devenue obscure parce que celle de l'Élohiste avait prévalu au temps où le combinateur découpait les textes en tranches et les enchevêtrait avec la stupéfiante et naïve inhabileté qu'on sait. Mais le respect et la vénération ne lui permettant pas de supprimer

entièrement la version du Jéhoviste relative à l'établissement de la circoncision, il l'a mutilée; puis, ce qu'il en restait, il l'a intercalé à l'endroit où nous le trouvons aujourd'hui. C'est cette mutilation vraisemblable qui donne actuellement à l'épisode son obscurité.

Dans le caractère de la circoncision, telle que la donne le Jéhoviste, il y a quelque chose en plus que dans la circoncision élohiste : Moïse va être frappé de mort par l'Éternel; il est épargné, grâce à la circoncision que subit son fils; le sang de l'enfant a racheté la vie du père; immolation symbolique qui obtient la faveur divine [1].

En résumé, l'Élohiste et le Jéhoviste attribuent l'institution de la circoncision, l'un à Abraham, l'autre à Moïse; ces deux origines sont erronées. Nous avons, en effet, la preuve matérielle que la circoncision était pratiquée plus de deux mille ans avant Abraham, plus de 25 siècles avant Moïse.

L'Élohiste et le Jéhoviste font de la circoncision une coutume propre à la race hébraïque. Or nous avons la preuve matérielle que la circoncision était pratiquée chez tous les peuples orientaux.

L'Élohiste et le Jéhoviste donnent un caractère sacré et par conséquent obligatoire à la circoncision. Or nous savons que sous le règne même d'Ézéchias, la circoncision n'avait pas encore revêtu le caractère religieux et national qu'elle prit plus tard à un degré si extraordinaire.

1 Voir Reuss, *Hist. sainte*, tome II, page 13, note 2.

Il s'ensuit que le récit de l'Élohiste (et il en est de même de celui du Jéhoviste) est dénué de toute réalité historique. L'établissement de la circoncision par Abraham est un mythe créé pour convertir la pratique profane et libre de la circoncision en une institution religieuse et obligatoire; c'est un mythe sacerdotal.

III. ÉTABLISSEMENT DU RACHAT DES PREMIERS NÉS. — *Genèse*, XXII. Dieu ordonne à Abraham d'aller sur le mont Moriyah, où postérieurement fut bâti le temple de Jérusalem, et d'y offrir en holocauste son fils Isaac. Sans murmurer et comme si Dieu lui commandait une chose communément usitée, Abraham emmène Isaac au sommet de la montagne. Au moment où, le bûcher étant prêt, il lève le couteau sur Isaac, le Seigneur lui donne l'ordre d'épargner son fils. En échange, Abraham immole un bélier qui se trouvait dans le buisson voisin et le consume sur le bûcher.

Dès les temps les plus reculés, la coutume de brûler les enfants premiers nés en l'honneur de Baal-Molok « le Seigneur-roi » régnait chez les Sémites Kananéens. Les Sémites israélites l'ont également pratiquée, soit qu'ils l'eussent empruntée à leurs congénères Kananéens en s'établissant au milieux d'eux, soit qu'antérieurement elle fît partie de leur culte.

Ce ne fut pas seulement dans les premiers siècles qui suivirent la conquête, ce fut jusqu'aux derniers jours de la monarchie, jusqu'à la ruine de Jérusalem, que le peuple d'Israël offrit en holocauste ses premiers nés. Les témoignages historiques confirment le fait

d'une manière irréfragable. On sait par le livre des Rois (2 *Rois*, XVI, 3 ; XXI, 6) que deux rois de Juda, à savoir, Akhaz, père d'Ezéchias, et Manassé, fils du même Ezéchias, firent, selon l'expression consacrée, « passer par le feu » leur fils premier né. Or quand un roi donne un tel exemple, on peut aisément imaginer avec quelle rigueur le rite doit être observé par le peuple. On connaît même le nom de l'endroit de la vallée de Hinnom où s'accomplissaient les holocaustes d'enfants; ce lieu s'appelait *Tophet* « le crachat » (2 *Rois*, XXIII, 10).

Non seulement on célébrait ces sacrifices dans le royaume de Juda, mais également dans celui d'Ephraïm (2 *Rois*, XVII, 17).

Le témoignage de Jérémie, qui s'enfuit en Égypte après la destruction de Jérusalem, et le témoignage d'Ézéchiel qui, déporté avec le roi Joakhin II, mourut en Babylonie, sont formels : jusqu'au dernier moment les Hébreux firent passer par le feu leurs fils et leurs filles (*Jérémie*, VII, 31 ; XIX, 5; XXXII, 35, etc. *Ézéchiel*, XVI, 28; XX, 31).

Ce ne fut pas seulement à Baal-Molok que les Hébreux offrirent leurs enfants en holocauste, ce fut aussi à Jéhovah. Ézéchiel va même jusqu'à dire que c'est Jéhovah lui-même qui leur inspira cette coutume afin de les châtier « *Ézéchiel*, XX, 25. C'est pourquoi je leur ai donné des statuts immoraux et des lois mauvaises pour attirer sur eux une foule de maux et la mort. — 26. Et je les ai laissés se souiller dans leurs offrandes en ce qu'ils ont fait passer par le feu leur

primogéniture, afin que je les misse dans la désolation et qu'on connût que je suis l'Éternel. »

L'honneur des prophètes est d'avoir lutté pendant des siècles contre cette pratique du plus exécrable fanatisme. Le roi Josias, appuyé par le prêtre Helkiah et Jérémie, mit au service de cette réforme toute son énergie et sa main de fer; mais ce fut en vain, le mal était enraciné dans les mœurs; Josias mort, les Hébreux revinrent aux holocaustes d'enfants. Ce ne fut qu'après le retour de la Captivité de Babylone que le Gouvernement théocratique put pétrir à son gré l'âme des générations nouvelles et créer ainsi, au point de vue religieux, un Israël nouveau.

Mais il faut bien se garder de l'oublier : en combattant l'holocauste des enfants premiers nés, les prophètes ne disaient point que Dieu n'avait aucun droit sur ces premiers nés. Bien loin de là! ils soutenaient, de concert avec le peuple entier, que tous les premiers nés, ceux des hommes comme ceux des animaux, appartenaient à Jéhovah; mais ils affirmaient en même temps que Jéhovah avait en horreur le sang humain versé et qu'il voulait que les enfans premiers nés fussent rachetés. Ces deux points, à savoir :

1° Tous les enfants premiers nés sont à Dieu;

2° Ils doivent être rachetés, et non immolés;

Ces deux points-là sont le résumé concis de la doctrine des prophètes. Le rachat est la clause qui résout le problème du sentiment religieux en conflit avec le sentiment humain; il concilie heureusement la piété envers Dieu avec la piété envers les enfants. Aussi

dans les livres de la Loi, non seulement le rachat y est inscrit, mais la somme elle-même est fixée; elle était de 5 sicles d'argent pour un enfant mâle, et de 3 sicles pour une fille [1]. (*Nombres*, III, 48-51 ; XVIII, 15-16. — *Lévitique*, XXVII, 6. — *Exode*, XIII, 13-15.)

Le mythe d'Abraham et d'Isaac est l'expression de la doctrine des prophètes. En choisissant pour emplacement du bûcher le mont où Salomon édifia le temple de Jérusalem (2 *Chroniques*, III, 1), le rédacteur a marqué d'un trait net le but où il tend. S'il ne s'était agi que d'éprouver la foi d'Abraham, le premier coteau voisin eût pu servir de théâtre à l'accomplissement de l'holocauste. Ce n'est point pour prêter à l'Éternel une capricieuse fantaisie que l'auteur du mythe lui a fait désigner un endroit aussi éloigné que l'était le mont Moriyah [2]. C'était un calcul très juste, fondé sur les sentiments de vénération qu'avaient les contemporains pour le saint lieu où s'élevait le temple de Jéhovah. Cette circonstance particulière trahit la pensée intime qui a inspiré la rédaction de l'épisode. Aujourd'hui les holocaustes d'enfants sont tellement étrangers au cerveau moderne que ce qui nous frappe exclusivement dans le mythe est l'obéissance d'Abraham, sans hésitation ni regrets, à l'ordre cruel de Jéhovah. Pour nous, le drame est fini au moment où le père a levé

1. Le sicle d'argent est évalué de 2 fr. 50 à 3 francs. — Dans toute la Bible, la femme est estimée à une valeur moindre que celle de l'homme.

2. Il fallut, en effet, trois jours de marche et une petite caravane portant le bois du bûcher pour arriver au pied du Moriyah (*Genèse*, XXII, 3-5).

le couteau sur la gorge de son fils, car la démonstration du fanatisme absolu d'Abraham est faite. La substitution du bélier n'est plus à nos yeux qu'un acte surérogatoire, ajouté là pour encadrer un dénouement parachevé. Il était loin d'en être ainsi au temps de la monarchie hébraïque : les holocaustes d'enfants se célébraient fréquemment; ils ne choquaient pas plus les consciences populaires que le font, en notre temps, les rites habituels et séculaires, les baptêmes par exemple. Ce qui dans le mythe apparaissait aux croyants hébreux comme une innovation hardie, comme l'enseignement spécial qui se dégageait de l'épisode, à savoir, la substitution d'un animal à un premier né humain, est précisément ce qui aujourd'hui ne compte plus pour nous et passe même inaperçu [1].

III. — Second groupe de mythes sacerdotaux : La faveur divine est acquise au vrai croyant dans ses rapports avec l'étranger.

I. Séjour d'Abraham et de Sarah en Égypte. — La politique habituelle de tous les clergés dans toutes les religions est de faire naître la foi ou de l'affermir en imaginant de petites histoires édifiantes où l'on voit le fidèle croyant toujours récompensé de sa piété

1. Une brave paysanne, à qui le curé du village vantait la piété d'Abraham levant sans la moindre hésitation le couteau sur son fils, lui répondit avec une sublime naïveté : « Ah! monsieur le curé, le bon Dieu n'eût jamais osé demander un pareil sacrifice à une mère. » A une mère européenne du XIXe siècle, assurément; mais non aux mères du temps de la

envers Dieu, tandis que le mécréant est toujours puni. Telle est l'idée inspiratrice des légendes suivantes, lesquelles venues de sources différentes sont identiques au fond, sous une forme variée.

Genèse, XII, 10-20 : *Histoire sainte du Jéhoviste.* — D'après l'ordre du Seigneur, Abraham quitte Haran en Chaldée et se rend dans le pays de Kanaan avec toute sa smalah. Il avait 75 ans ; par conséquent Sarah son épouse en avait 65. Comme la famine régnait en Kanaan, Abraham fut obligé de descendre en Égypte. Au moment d'entrer dans cette contrée, Abraham enjoignit à sa femme de se faire passer pour sa sœur : « *Genèse*, XII, 13, afin, dit-il, que je sois traité favorablement à cause de vous et que l'on me conserve la vie, en votre considération. » La femme mariée, en effet, était sacrée ; l'adultère, un crime capital. La fille non mariée, au contraire, était exposée aux caprices du premier venu ; cela ne tirait pas à conséquence [1].

Sarah éblouit tellement les Égyptiens de l'éclat de sa beauté qu'ils la jugèrent digne de Pharaon ; elle fut enlevée, puis installée dans le harem royal. Une vieille femme de 65 ans !... Comme on le voit, on est en pleine fiction.

monarchie d'Israël ; car faire passer les enfants par le feu ne révoltait pas plus leur conscience que faire vacciner les enfants ne blesse la conscience des mères d'aujourd'hui. Par les paroles de notre paysanne, on peut mesurer quelle considérable et salutaire évolution s'est faite dans le cerveau de l'humanité.

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 382, note 4.

« *Genèse*, XII, 16. Pharaon fit du bien à Abraham à cause d'elle; Abraham reçut des brebis, des bœufs et des ânes, des serviteurs et des servantes, des ânesses et des chameaux. » Nous voilà loin de l'Abraham si honnête, au sens moral si délicat, qui par les plus touchantes instances essayera d'arracher au Seigneur la grâce de Sodome (*Genèse*, XVIII, 23-32). L'Abraham qui en Égypte tremble si lâchement pour sa précieuse vie et qui n'hésite pas à se faire des rentes avec les charmes de sa femme, appartient à la catégorie des êtres les plus ignobles qu'il y ait au monde. Nouvelle preuve qu'on est en pleine fiction !

Cependant Pharaon, frappé de grandes plaies par le Seigneur, apprend que Sarah est l'épouse et non la sœur d'Abraham [1]. Il accable Abraham de reproches pour l'avoir trompé et lui avoir fait commettre, à son insu et malgré lui, une grave infraction aux lois morales. Il lui donne l'ordre de reprendre sa femme et de quitter l'Egypte avec tout ce qu'il possédait.

Il est évident que dans ce récit le beau rôle est tenu par le roi païen, et le rôle déshonorant par l'adorateur du vrai Dieu. Heureusement le récit est absolument dénué de toute valeur historique ; c'est un mythe destiné à démontrer que la protection divine ne fait jamais défaut au vrai croyant, même dans les

1. Au chapitre XI, 29, 31, Sarah est la bru de Térah, père d'Abraham : elle n'est pas sa fille ; Sarah est donc simplement la femme d'Abraham. Il en est ainsi dans le chapitre XII. Mais au chapitre XX, 12, Sarah est dite fille de Térah, par conséquent sœur d'Abraham, mais d'une autre mère. Contradiction qui n'a d'importance que pour ceux qui croient que la Bible est un livre écrit sous la dictée de Dieu.

pays étrangers, au milieu des circonstances les plus difficiles. Car pour avoir touché à l'épouse d'un adorateur de Jéhovah, Pharaon, quoique innocent d'intention, est frappé de grandes plaies; le croyant fidèle recouvre l'épouse qu'on lui avait enlevée, tout en conservant les riches présents que le rapt de sa femme lui avait valus.

II. Abraham et Sarah chez les Philistins. — Le mythe du chapitre XII est reproduit sous une autre forme au chapitre XX; il vient d'une source différente. Le mythe du chapitre XII est l'œuvre du Jéhoviste; celui du chapitre XX est le texte même de la légende du Recueil patriarcal. C'est le combinateur qui l'a inséré sans s'inquiéter si la légende faisait double emploi avec le mythe qu'avait rédigé d'après elle le Jéhoviste.

La scène, au lieu d'être en Égypte, se déroule chez les Philistins, dans la ville capitale Gérare, sous le règne d'Abimélek. Si l'on prenait le récit comme historique, il faudrait admettre qu'Abraham aurait eu 100 ans, et Sarah 90; car celle-ci accouche d'Isaac au chapitre suivant. Ainsi qu'on l'a vu dans le mythe égyptien, Abraham craignant pour sa vie à cause de la beauté de sa femme, se fait passer pour le frère de Sarah. Le roi Abimélek, séduit par les charmes de cette vieille femme de 90 ans, qu'il croit être la sœur d'Abraham, la fait entrer dans son harem. Mais il ne put lui témoigner sa tendresse, car Jéhovah le frappa d'impuissance; en même temps, il lui donnait l'ordre de rendre Sarah à son mari. Abimélek n'eut

pas de peine à se justifier auprès de l'Éternel, « *Genèse*, XX, 5. Abraham ne m'a-t-il pas dit lui-même que Sarah était sa sœur; et Sarah elle-même aussi ne m'a-t-elle pas dit qu'il était son frère ? J'ai fait cela dans la simplicité de mon cœur et sans souiller la pureté de mes mains. » Abimélek fait venir Abraham, lui reproche son mensonge et lui rend Sarah, sa femme, en ajoutant en cadeau des brebis, des bœufs, des serviteurs, des servantes et mille pièces d'argent (*Genèse*, XX, 14-16). Après cette restitution et ce payement de dommages-intérêts, le Seigneur, sur la prière d'Abraham, guérit Abimélek de son infirmité passagère.

Comparée à la légende précédente, il y a dans celle-ci une invraisemblance en plus : comme les Philistins, d'origine grecque, ne se sont établis en Palestine qu'au temps où Moïse et les Israélites séjournaient au désert, c'est-à-dire cinq siècles plus tard, il s'ensuit qu'Abraham n'a pu s'établir dans une ville des Philistins ni avoir maille à partir avec un roi philistin. Mais du moment que le récit est un mythe, cela est sans importance.

Pour achever de démontrer que le récit biblique n'est qu'un mythe, une troisième légende, œuvre du Jéhoviste (*Genèse*, XXVI, 1-13), attribue au fils et à la bru d'Abraham l'aventure de la deuxième légende. Le récit du séjour d'Isaac et de Rébecca à Gérare, sous le règne d'Abimélek, est une répétition avec variantes des rapports d'Abraham et de Sarah dans cette même ville de Gérare avec le même roi Abi-

mélek. Au point de vue chronologique, l'invraisemblance s'y trouve poussée jusqu'à l'absurde, mais le sens du mythe reste identique.

IV. — Mythe relatif à un fait historique du temps de David ou de Salomon.

ALLIANCE D'ABRAHAM AVEC ABIMÉLECK, ROI DES PHILISTINS. — Le récit de la *Genèse*, XXI, 22-34, est une légende qui faisait partie du Recueil patriarcal. C'est le combinateur qui, ayant à sa disposition ce Recueil, a inséré la légende en cet endroit. Elle fait double emploi avec le récit de l'historien jéhoviste qu'on trouvera plus loin.

Genèse, XXI, 22-34. Abimélek, roi des Philistins, accompagné de Phicol, général de son armée, va trouver Abraham et lui propose de contracter une alliance avec lui. Abraham, après avoir obtenu gain de cause au sujet d'un puits qu'il avait fait creuser et dont il réclamait la possession, fait alliance avec le roi des Philistins; tous deux échangent leur serment près du puits; le lieu depuis ce temps fut appelé Beër-séba « le puits du serment ».

Les Philistins, Grecs originaires de l'île de Crète, ne se sont établis en Palestine que sous le règne de Ramsès III, à l'époque où Moïse conduisit les Hébreux dans le désert, c'est-à-dire cinq siècles après Abraham. Le récit de la *Genèse* est donc un récit mythique. « Les Philistins, dit M. Reuss, permettent aux Israélites de s'établir sur leur territoire et leur donnent

même des indemnités pour les torts qu'ils ont eus envers eux. Sur cela, s'établit une alliance entre les deux peuples. La conception du mythe appartient à une époque où les hostilités entre les deux races avaient cessé [1]. » C'est probablement au temps de David ou de Salomon qu'eut lieu cet événement. Le mythe a pour but de sanctionner cette tardive et désirable réconciliation entre deux nations si longtemps ennemies, en exposant que déjà dans les temps les plus reculés l'accord s'était fait entre le roi des Philistins et le père des Israélites.

Le même événement historique a, sous la plume du Jéhoviste, fourni matière à une variante dans la rédaction du mythe. Ainsi que le faisait la légende du Recueil patriarcal, le Jéhoviste admet que les deux nations n'ont pas toujours été en état de guerre implacable; que dans les temps anciens la paix scellée par un serment mutuel s'était faite entre elles; seulement ce n'est plus à Abraham, mais à Isaac que le Jéhoviste attribue cet heureux événement (*Genèse*, XXVI, 26-33).

L'alliance d'Abraham avec les Philistins ou l'alliance d'Isaac avec ces mêmes Philistins est donc un mythe; et ce mythe a été rédigé en vue d'un fait particulier de l'histoire étrangère des Hébreux, au temps de David ou de Salomon.

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 264.

V. — Mythe religieux national.

Pacte de l'Éternel avec Abraham. — L'Éternel a choisi Abraham pour qu'il fût, lui et ses descendants, le dépositaire de la foi au vrai Dieu. Il fait un pacte avec lui; ce pacte est l'objet de deux récits dans la *Genèse;* l'un appartient à l'Histoire jéhoviste; l'autre à l'Histoire élohiste.

A. Récit jéhoviste. — Le Jéhoviste, après avoir esquissé les linéaments et le but du pacte au chapitre XII, 2, 3, 7, en met l'expression formelle dans la bouche de l'Éternel au chapitre XV, 18-31. « *Genèse*, XV, 18. En ce jour-là, le Seigneur fit alliance avec Abraham; en lui disant : J'ai donné à votre race tout ce pays, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve Euphrate. »

Dans les versets précédents 13, 14, 16, Dieu annonçait à Abraham que ses descendants seraient préalablement asservis pendant 400 ans.

D. Récit élohiste. — Dans l'Histoire élohiste, l'alliance est proclamée par le Seigneur au chapitre XVII : « *Genèse*, XVII, 8. Je vous donnerai à vous, et à votre race après vous, la terre où vous demeurez comme étranger, tout le pays de Kanaan, pour le posséder à jamais; et je serai leur Dieu. »

Les deux récits concordent pour le fond même, à savoir, l'origine de la religion nationale du peuple hébreu et la mission divine dont celui-ci est chargé; ils diffèrent par certains détails.

D'après l'Élohiste, Abraham sera le père des nations,

et des rois sortiront de lui (*Genèse*, XVII, 5, 6). Sarah sera la mère des nations, et des rois de divers peuples sortiront d'elles (*Genèse*, XVII, 16).

D'après le Jéhoviste, Abraham sera le père d'un grand peuple, d'un seul grand peuple (*Genèse*, XII, 2; XVIII, 18). Il n'est point parlé de rois.

Ces différences sont sans importance au point de vue général du mythe. Ce qui est beaucoup plus intéressant, ce sont les versets où l'Éternel annonce que l'Empire hébreu s'étendra de l'Égypte à l'Euphrate (*Genèse*, XV, 18-21), car ces versets donnent la date précise de l'époque où a été composé le mythe; cette époque est celle de David ou de Salomon, puisque l'Empire hébreu constitué par David s'est maintenu durant le règne de Salomon.

Aux âmes pieuses et de bonne foi qui croient sincèrement que la Cause première de l'univers peut parler à un homme et lui prédire l'avenir, il suffira, pour les désabuser, des remarques suivantes : Que dit, en effet, l'Éternel à Abraham? Il dit ceci : « *Genèse*, XV, 28. J'ai donné à votre race tout ce pays, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve Euphrate.— XVII, 8. Je vous donnerai, à vous et à votre race après vous, la terre où vous demeurez comme étranger, tout le pays de Kanaan, *pour le posséder à jamais;* et je serai leur Dieu. » Le pacte conclu par Dieu n'est pas une alliance momentanée, qui ne doit durer qu'un certain nombre d'années, c'est un pacte éternel ; les effets en dureront sans interruption jusqu'à la consommation des siècles. « *Genèse*, XVII, 7. J'affermirai mon alliance avec

vous, et après vous avec votre race dans la suite des générations, par un pacte éternel. »

Or, que nous apprend l'histoire? L'empire fondé par David a duré à peine un demi-siècle. Après le schisme des dix tribus, les deux royaumes de Juda et d'Éphraïm, presque toujours en guerre l'un contre l'autre, furent passagèrement la proie, soit des Égyptiens conduits par Shésonq, soit des rois de Damas, les Retzon, les Khazaël, etc.; ils finirent par succomber définitivement. Le royaume d'Éphraïm fut détruit par Sargon en 720; les habitants transportés en Assyrie et remplacés par des colonies de Chaldéens. Le royaume de Juda fut détruit par Nabuchodonosor en 586, et les habitants transportés en Chaldée. Du roi David à la destruction de Jérusalem, quatre siècles au plus se sont écoulés. Quatre siècles, voilà à quoi se réduit le *pour jamais* du pacte éternel de Dieu avec Abraham. Il est donc impossible, même aux âmes les plus profondément croyantes, d'accorder la moindre valeur historique à l'épisode de la *Genèse*. C'est un mythe, exclusivement un mythe; et ce mythe a été rédigé au temps de David ou de Salomon.

VI. — **Les deux noms du Patriarche.**

Dans l'Histoire élohiste, Dieu, au moment de faire un pacte éternel avec le patriarche, lui dit : « *Genèse*, XVII, 5. Vous ne vous appellerez plus Abram, mais vous vous appellerez Abraham, parce que je vous ai établi pour être le père de la multitude des nations. »

Or, en hébreu, père de la multitude se dit « Abhamôn » ; il est impossible de ramener l'étymologie du mot Abraham au mot Abhamôn.

Dans les temps modernes, on a essayé d'identifier le mot hébreu à l'arabe « *rouham*, multitude ». Mais, comme le fait remarquer M. Reuss, l'historien élohiste ne songeait guère à l'arabe. « Faute de mieux, ajoute M. Reuss, nous dirons que la tradition employait les deux formes et que l'usage a fini par préférer la seconde. L'étymologie n'y a été pour rien[1]. »

« *Genèse*, XVII, 15. Dieu dit encore à Abraham : « Vous n'appellerez plus votre femme Saraï, mais « Sarah. » Les deux formes Saraï et Sarah, autant que nous pouvons en juger aujourd'hui, représentent un seul et même mot qui signifie « princesse ou dame de la maison » ; l'une est plus ancienne, l'autre plus récente. Cela confirme ce qui vient d'être dit au sujet des deux formes Abram et Abraham.

Quelle que soit l'explication qu'on adopte pour le sens du mot Abraham, soit celle de l'Élohiste, soit celle de la Critique moderne, il est un fait qui domine tout, c'est que, même d'après l'Élohiste, le nom premier, le vrai nom du patriarche est *Abram;* et ce nom d'Abram, toujours d'après l'Élohiste, le patriarche ne l'a échangé contre celui d'Abraham qu'à l'âge de

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 354, note 3. — D'après M. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome Ier, pages 75, 76, 92, Abraham serait le même qu'un roi fabuleux d'Our-Kasdim, nommé Orham, dont l'image, gravée sur de petits cylindres, était portée au cou, comme amulette, par les Sémites nomades. La forme Abraham, dans ce cas, dériverait de Ab-orham.

99 ans! « *Genèse*, XVII, 1. Lorsqu'*Abram* avait 99 ans, le Seigneur lui apparut et lui dit... — 5 : « Vous ne « vous appellerez plus *Abram*, mais vous vous appel- « lerez Abraham. »

Or, que signifie le nom Ab-ram? Il signifie « le père élevé, le *Grand Ancêtre* ». Comme il est impossible qu'un père puisse donner le nom de Grand Ancêtre au fils qui vient de naître, alors qu'il ignore si ce fils sera vivant même le lendemain, il s'ensuit que le nom d'Abram est un nom mythique; il signifie simplement que, pour les Hébreux, le berceau de leur race se trouvait dans le pays dont Our-Kasdim était le centre principal. Et comme les Hébreux plaçaient l'origine de leurs principales institutions religieuses dans la même contrée, ils en attribuaient l'établissement à la personnification de leur ethnogénie nationale, au Grand Ancêtre, au mythique Abram ou Abraham.

Conclusion.

Nous avons soumis à la critique tous les faits que comprend la vie d'Abraham, à savoir, le séjour d'Abraham et de Sarah en Égypte, puis à Gérare, chez les Philistins, la naissance d'Ismaël, la naissance d'Isaac et celle des fils de Kétoura, le sacrifice d'Isaac ou rachat des premiers nés, l'établissement de la dîme et celui de la circoncision, enfin l'alliance d'Abraham avec Abimélek, roi des Philistins. Nous avons reconnu que tous ces faits étaient des mythes; que le nom même d'Abram était un nom mythique qui résumait la

conception des Hébreux du temps de David et de Salomon touchant les origines de leur race et de leurs institutions fondamentales. Il s'ensuit que le personnage dénommé Abram ou Abraham n'a jamais eu de réalité historique ; qu'il est une pure création du génie poétique des Hébreux pour représenter leurs idées et leur système ethnographique sous un symbole concret. C'est exactement ce qu'ont fait les Grecs anciens en constituant père de leur race, Hellen, personnage aussi vide de réalité historique que l'est l'Abraham hébraïque ; cet Hellen symbolisait les vues ethnologiques des Grecs sous une forme aussi dramatique que le fait, pour les mêmes vues, Abraham chez les Hébreux.

Tant qu'on a pris pour faits historiques les faits que raconte la *Genèse*, on a regardé celle-ci comme un recueil de contes enfantins ou de récits aussi ridicules qu'absurdes. Mais dès qu'on a eu reconnu qu'elle n'est qu'une suite de mythes exposant sous une forme symbolique la manière dont les Hébreux contemporains de David et de Salomon résumaient leurs observations et leurs vues touchant l'origine de leur race et de leurs coutumes, touchant leurs affinités ethniques ou leurs différences avec les autres peuples de l'Orient, sur-le-champ la *Genèse* est apparue comme un des livres les plus précieux et les plus intéressants de l'Antiquité. On sait quel développement ont pris, à notre époque, les études d'anthropologie et d'ethnographie. Les savants les plus éminents de notre Europe y ont consacré leur génie et leurs

travaux. Eh bien! nos illustres contemporains, les Broca, les Huxley, les Virchow, les Quatrefages, ne sont que les successeurs et les héritiers des généalogistes hébreux du temps de David et de Salomon. Pour rendre justice au mérite de ces derniers, pour apprécier la valeur de leurs écrits, il suffit d'écarter le voile symbolique dont ils ont enveloppé le résultat de leurs études; bref, il suffit de voir dans les Noé, les Abraham, les Jacob, les Joseph, non des personnages réels, ayant historiquement vécu, mais de simples personnifications de peuples et d'évolutions ethnogéniques.

MYTHE DE JACOB

Jacob n'a jamais existé; c'est une création de l'imagination populaire qui a personnifié en lui un groupe d'Abrahamides appelé Jakobel « Celui que Dieu récompense » (Renan), de même qu'elle avait personnifié en Abraham « le Père élevé » un groupe de tribus téraschites. En traduisant en langage historique les légendes relatives à la naissance de Jacob, on aurait le résumé suivant :

Un des groupes Abrahamides appelé Isaakel « Celui à qui Dieu sourit » s'était, à la suite d'un accroissement de population, dédoublé en deux groupes, à savoir, le groupe d'Edom et celui de Jakobel. Le nom du groupe Jakobel est inscrit dans les listes des campagnes de Thotmès III le Grand, sixième pharaon de la XVIIIe dynastie, laquelle avait expulsé d'Égypte les Rois pasteurs.

Le mythe de Jacob, tel que le combinateur l'a transmis, a été composé à l'aide de fragments empruntés à des sources différentes; aussi les contradictions y sont-elles nombreuses. Il se distingue des autres mythes en ceci : Outre les mythes ethnographiques particuliers que renferme le mythe général, la *Genèse*

s'est complu à faire de Jacob le type du Sémite nomade, selon l'expression même du Deutéronome : « *Deutér.*, XXVI, 5. Notre père était un Araméen nomade; il descendit en Égypte. »

I. — Contradictions résultant d'emprunts faits à des sources différentes.

I. A. *Genèse*, XXVII, 41-45. Rébecca, effrayée de la colère qu'Esaü manifestait contre son frère à la suite de la bénédiction d'Isaac, envoie Jacob en Mésopotamie auprès de Laban et lui ordonne d'y rester « 45. Jusqu'à ce que la colère d'Esaü s'apaise et qu'il oublie ce que tu lui as fait. »

Cette légende est jéhoviste.

B. *Genèse*, XXVIII, 1-9. Ce n'est plus pour éviter la colère d'Esaü que Jacob se rend en Mésopotamie, il y va par l'ordre d'Isaac pour s'y marier. Le verset 6 est curieux par la contradiction qui existe entre le chapitre qui est élohiste du verset 1 au verset 9 et le chapitre précédent qui est jéhoviste. « *Genèse*, XXVIII, 6. Esaü remarqua qu'Isaac avait béni Jacob et qu'il l'avait envoyé en Mésopotamie de Syrie pour y épouser une femme de ce pays-là ».

L'Élohiste évidemment ne connaît ni la supercherie de Jacob ni la colère d'Esaü.

II. A. *Genèse*, XXVIII, 10-22. En allant en Mésopotamie, Jacob s'endort près de la ville de Louç; c'est là qu'il eut la fameuse vision de l'échelle qui unissait le ciel à la terre. L'Éternel lui révèle la grandeur future

du peuple qui sortira de lui. Jacob réveillé élève un tas de pierres qu'il arrose d'huile, et donne à ce lieu le nom de Beth-el « la maison de Dieu », en commémoration de la vision.

Ce récit est jéhoviste.

B. *Genèse*, XXXV, 1-8. Dieu dit à Jacob : Allez promptement à Béthel, demeurez-y et y dressez un autel à Dieu qui vous apparut lorsque vous fuyiez Esaü votre frère. Jacob obéit; il se rend à Béthel. « *Genèse*, XXXV, 7. Il y bâtit un autel et nomma ce lieu consacré à Dieu Béthel, parce que Dieu lui avait apparu en songe en ce lieu-là lorsqu'il fuyait Ésaü son frère. » C'est la deuxième édition du récit précédent. Or, deux versets plus loin, on lit : « 9. Dieu apparut encore à Jacob depuis son retour de Mésopotamie, et il le bénit. — 10. Il lui dit : Vous ne serez plus nommé Jacob, mais Israël sera votre nom. Et il le nomma Israël. » Après lui avoir renouvelé ses promesses, Dieu le quitta : « 14. Et Jacob dressa un monument de pierres au même lieu où Dieu lui avait parlé, monument sur lequel il fit des libations; il offrit du vin dessus et y répandit de l'huile. — 15. Et il donna à ce lieu où le Seigneur lui avait parlé le nom de Béthel. »

Ces versets sont élohistes. L'Élohiste évidemment ne connaissait pas le récit de la vision de l'Échelle; il donne une autre origine à l'érection de Béthel. Le combinateur a coupé dans l'Élohiste cette seconde version de l'origine de Béthel et l'a cousue à la première version. De là la discordance.

III. A. *Genèse*, XXXII. Jacob étant entré dans le pays de son frère Ésaü avait fait passer le gué du Jabboc à ses femmes et à ses enfants. Demeuré seul, il eut à soutenir durant la nuit jusqu'à l'aurore cette célèbre lutte avec un ange, d'après la croyance populaire, mais d'après le texte avec Dieu lui-même. « *Genèse*, XXXII, 27. Dieu lui demanda : Comment t'appelles-tu? Il répondit : Jacob. — 28. On ne te nommera plus Jacob, répliqua Dieu, mais Israël, car si tu as été fort contre Dieu, combien le seras-tu davantage contre les hommes [1]. »

Ce récit appartient au Jéhoviste.

B. Or, au chapitre XXXV, dans la partie élohiste, le récit du changement du nom de Jacob en Israël est tout différent. C'est à Béthel et non au gué du Jabboc que Dieu apparaît à Jacob; Dieu ne lutte pas avec lui; mais sans explication ni motif, il lui donne le nom d'Israël : « *Genèse*, XXXV, 9. Dieu apparut à Jacob depuis son retour de Mésopotamie de Syrie, et il le bénit. — 10. Il lui dit : Vous ne serez plus nommé Jacob, mais Israël sera votre nom. Et il le nomma Israël. » Il y a donc discordance complète entre la version jéhoviste et la version élohiste; ce n'est ni le même lieu, ni la même époque, ni la même cause du surnom. L'Élohiste ignore la vision de l'Échelle, le combat nocturne avec Dieu; il ne sait qu'une chose, à

1. Mauvaise étymologie du mot Israël. Le sens est *Guerrier de Dieu* (Gésénius, Reuss, etc.). — D'après M. Renan, le sens serait peut-être : « Celui que Dieu dirige dans la voie droite. » RENAN, *Histoire du peuple d'Israël*, tome Ier, page 106, note 3.

savoir, que Jacob a changé son nom contre celui d'Israël, ce qui est l'expression simple du fait historique : les Jakobélites sont, en effet, devenus les Israélites. Pourquoi? Nous n'en savons pas plus sur ce point que l'Élohiste.

IV. A. *Genèse*, XXXV, 18-19. Rachel accouche de Benjamin à Ephrata, appelée depuis Bethléhem, près de Jérusalem. Ces deux versets sont jéhovistes.

B. Or, aux versets 24, 25, 26 qui sont élohistes, on dit que les deux fils de Rachel, Joseph et Benjamin, sont nés en Mésopotamie. C'est la version élohiste que le combinateur a mise immédiatement à la suite de la version jéhoviste, sans se préoccuper de la contradictionq ui existe entre l'une et l'autre.

En résumé, ces contradictions, insolubles dans le système du Concile de Trente qu'elles réduisent à l'absurde, s'expliquent aisément par l'étonnant procédé du combinateur et par ses rapsodies enfantines. Toutes ces versions divergentes montrent qu'on est en plein dans le domaine de la fiction. Les légendes populaires ne se sont pas inquiétées de la réalité historique pour une bonne raison, c'est qu'il n'y avait pas de réalité historique.

II. — **Mythes ethnographiques particuliers.**

I. Mythe de la parenté et des rapports politiques entre le peuple édomite et le peuple israélite. — Ce mythe a été exposé précédemment, page 150.

II. Mythe de la ligne de démarcation entre les

PAYS OU L'ON PARLE ARAMÉEN ET CEUX OU L'ON PARLE HÉBREU. — Ce mythe a été exposé précédemment, page 143.

III. MYTHE DE L'HOSTILITÉ POLITIQUE ET RELIGIEUSE ENTRE ISRAÉLITES ET SICHÉMITES (*Genèse*, XXXIV). — Ce mythe est le résultat de la combinaison de deux récits superposés qu'on peut encore distinguer et séparer jusqu'à un certain point, quoique les soudures ne se reconnaissent pas partout également bien.

Premier récit. Sichem, fils de Hamor, prince des Hévéens, s'éprend de la belle Dinah, fille de Jacob et de Léah. Il la fait demander en mariage par son père Hamor, lequel fait à Jacob les offres les plus brillantes. Jacob et ses fils acceptent à la condition que Hamor, son fils et tout son peuple se feront circoncire; autrement dit, outre l'alliance politique qu'offrait Hamor on lui demande l'alliance religieuse. Hamor agrée la proposition et fait accepter à tout son peuple la circoncision, c'est-à-dire l'alliance religieuse. Sichem épouse Dinah et emmène sa femme à son palais. C'est alors qu'en violation de toutes les conventions et par un acte d'abominable trahison, les fils de Jacob entrèrent dans la ville, massacrèrent tous les habitants mâles surpris et sans défense, s'emparèrent des troupeaux et de tous les biens, puis se retirèrent, emmenant avec eux les femmes et les enfants.

Second récit. Le second récit diffère du premier en deux points :

1° Sichem, avant d'épouser Dinah, l'aurait d'abord enlevée, puis lui aurait fait violence.

2° La ville aurait été saccagée et les habitants égorgés par deux fils seulement de Jacob, Siméon et Lévi.

Pour le reste, à savoir, alliance politique et religieuse proposée et acceptée de part et d'autre, les deux récits concordaient.

Dans le récit combiné tel que nous l'avons, il est certains détails qui sont propres à éclairer l'exégèse.

A. Au verset 7, les fils de Jacob, en apprenant l'enlèvement de leur sœur Dinah, entrèrent en colère. « car c'était une infamie que Sichem avait commise en Israël ».

Or, durant la vie de Jacob, il ne pouvait y avoir ni peuple d'Israël, ni pays d'Israël; le nom même d'Israël existait depuis quelques mois à peine si l'on prend pour guide le chapitre antérieur XXXII, 28; ou même n'existait pas encore, si l'on se règle sur le chapitre postérieur XXXV, 10. Ce simple détail montre qu'il s'agit ici de peuples et non d'individus.

B. Les fils de Jacob disent au roi Hamor : « XXXIV, 16. Nous vous donnerons alors nos filles en mariage, et nous prendrons les vôtres, nous demeurerons avec vous, et nous ne serons plus qu'un peuple.

Or, au chapitre précédent XXXIII « 13. Jacob disait à Esaü : Vous savez, mon seigneur, que j'ai avec moi des enfants qui sont délicats. Que mon seigneur marche donc devant son serviteur et je le suivrai tout doucement selon que mes petits pourront le faire. » Les petits enfants du chapitre XXXIII sont tout à coup au chapitre XXXIV, des hommes âgés qui ont des filles à marier.

Si les fils de Jacob sont âgés et pères de filles bonnes à marier, leur sœur Dinah est nécessairement une vieille fille décrépite; alors comment Sichem a-t-il pu s'éprendre si violemment de sa beauté !

Ce second détail montre, comme le premier, qu'on est en plein mythe; qu'il ne s'agit pas ici d'individus, mais de peuples.

C. Dans le premier récit, la ville de Sichem est saccagée par tous les fils de Jacob; dans le second, par deux seulement, Siméon et Lévi. Quel que soit le chiffre qu'on adopte 12 ou 2, ce n'en sera pas moins une absurdité de prétendre que les habitants d'une ville entière se sont laissé égorger par 2 ou 12 hommes. Il ne s'agit donc pas ici de l'individu Siméon ni de l'individu Lévi, mais des tribus israélites personnifiées en les fils de Jacob.

Il est probable que le mythe a pour fondement un événement historique, lequel n'a pas laissé d'autre trace que la légende de Dinah enlevée. On pourrait la traduire ainsi : Dans des temps très anciens, deux tribus israélites conclurent, dans des vues déloyales, une alliance avec le roi de la principauté hévéenne de Sichem. Pendant les fêtes données à Sichem pour célébrer cet heureux événement, les Israélites profitèrent de l'hospitalité confiante des habitants pour les égorger et mettre la ville à sac. Cette abominable trahison excita une grande indignation contre les Israélites dans tout Kanaan. Les chefs de la Confédération israélite craignirent qu'une ligue générale des peuples kananéens se fît contre Israël. Ils reprochè-

rent amèrement aux deux tribus l'acte odieux qu'elles avaient commis. Pour atténuer l'horreur de leur crime, ces tribus prétendirent que les Sichémites s'étaient rendus coupables envers elles du rapt de plusieurs de leurs jeunes filles. C'est ce que symbolise l'apostrophe de Jacob à Siméon et à Lévi : « *Genèse*, XXXIV, 30. Vous me faites tort en me rendant odieux aux Kananéens et aux Phérézéens qui habitent ce pays; moi, je n'ai que peu de monde et s'ils se liguent contre moi ils me battront et je périrai avec toute ma famille. — 31. Ses fils lui répondirent : Devait-on abuser de notre sœur comme d'une prostituée? »

IV. Mythe de la situation politique et géographique des douze tribus au temps de David. — Jacob vécut 147 ans (*Genèse*, XLVII, 28). A son lit de mort, il assembla ses fils et leur prédit ce qui devait leur arriver dans les temps futurs. Cette prédiction est connue sous le nom de Bénédiction de Jacob (*Genèse*, XLIX). Elle est en vers, elle a servi de modèle à la Bénédiction de Moïse. La Bénédiction de Jacob a été composée sous le règne de David; celle de Moïse, sous le roi d'Éphraïm Jéroboam II, c'est-à-dire deux siècles plus tard.

Même si Jacob, au lieu d'être une création de l'imagination populaire, avait eu une existence historique, on ne pourrait lui attribuer le chant appelé Bénédiction de Jacob. Il est, en effet, invraisemblable qu'un vieillard âgé d'environ 150 ans ait pu, au moment de rendre le dernier soupir, improviser une telle série de stances poétiques. Il est invraisemblable qu'un si long morceau ait pu se fixer dans la mémoire des auditeurs.

Les contradictions, d'autre part, sont aussi fortes que les invraisemblances. En effet, au début de *Genèse*, XLIX, 3-7, Jacob maudit Ruben et Siméon; or, au chapitre précédent, XLVIII, 5, il en avait parlé comme des enfants de son cœur.

Il y a contradiction entre la prédilection constante que le vieillard a sans cesse marquée à son dernier né Benjamin et la strophe farouche qu'il lui consacre : « *Genèse*, XLIX, 27, Benjamin est un loup ravisseur, il déchire sa proie; le soir, il partage ses dépouilles. »

Dans la malédiction contre Siméon et Lévi, Jacob s'écrie : « XLIX, 7. Je les disperserai en Jacob; je les disséminerai en Israël. » Jacob et Israël signifient ici le peuple et le pays israélites, ce qui exclut toute possibilité que Jacob ait pu prononcer une telle phrase.

Il s'agit donc ici, non d'individus, mais des tribus israélites à une certaine époque historique; cela est tellement évident que l'auteur même du chant en fait l'aveu en forme de conclusion : « *Genèse*, XLIX, 28. Ce sont là *les tribus d'Israël* au nombre de douze, et c'est ainsi que leur père leur parla et les bénit. Il les bénit *chacune* d'une manière particulière. »

Ce qui caractérise la Bénédiction et fixe l'époque de la rédaction, c'est la strophe consacrée à Juda. Dans les chapitres précédents XXXVII, XXXVIII, Juda est représenté sous les plus noires couleurs; il a vendu son frère Joseph, il a abandonné son père et ses frères pour aller vivre au milieu des Kananéens; il a épousé une Kananéenne, il s'est souillé d'un inceste. Et voilà qu'au lit de mort de Jacob, c'est lui qui est

exalté au-dessus de tous ses frères : « *Genèse*, XLIX,8. Juda, tes frères te glorifieront; tu mettras ta main sur la nuque de tes ennemis; les fils de ton père se prosterneront devant toi. — 10. Le sceptre ne sera pas ôté à Juda... » C'est que le chant a été écrit au temps de l'Empire de David; or David était de la tribu de Juda. L'auteur ne pouvait pas prévoir qu'un demi-siècle plus tard dix tribus feraient sécession et que le petit royaume judéen ne serait plus qu'un objet de dédain pour ses puissants voisins [1]. L'auteur est tout entier à l'enthousiasme, et l'enthousiasme l'entraîne à croire à la pérennité de l'hégémonie de Juda.

Une fois ce fait constaté, l'examen des strophes consacrées à chacune des tribus devient intéressant pour l'historien; on a, en effet, sous une forme symbolique, l'état des tribus au temps de David, au point de vue politique et géographique.

1° La tribu de Ruben qui, à l'origine, eut la primauté (ce que symbolise la naissance de Ruben le premier né) est, au temps de David, fortement déchue de sa puissance primitive. Deux siècles plus tard, au temps de Jéroboam II, elle était sur le point de s'éteindre, ainsi que le dit la Bénédiction de Moïse (*Deutéronome*, XXXIII, 6). L'auteur de la Bénédiction de Jacob attribue cette déchéance à une prétendue souillure (*Genèse*, XXXV, 22), analogue à celle de Juda et de Thamar;

1. Voir 2 *Rois*, XIV, 9, l'apologue du chardon et du cèdre dans la réponse de Joas, roi d'Éphraïm, à Amasias, roi de Juda.

2° La tribu de Siméon n'existait plus que nominalement; ses restes s'étaient fondus en la tribu de Juda. Le nom même disparaît dans la Bénédiction de Moïse;

3° Les Lévis n'ont pris de l'importance que deux siècles plus tard, comme on le voit dans la Bénédiction de Moïse;

4° La tribu de Benjamin formait une espèce d'aristocratie militaire. Vigoureux, adroits, rompus aux exercices du corps, les Benjaminites étaient regardés comme les meilleurs guerriers d'Israël. Aussi est-ce leur clan qui donna le premier roi Saül, Saül le plus brave des soldats, mais d'un esprit étroit et borné. La Bénédiction de Moïse ne parle plus de la tribu de Benjamin que comme possédant le temple de Salomon sur son territoire;

5° La Bénédiction de Jacob célèbre Joseph comme très puissant, très florissant, mais elle le place bien au-dessous de Juda.

Dans la Bénédiction de Moïse, au contraire, Joseph est exalté au-dessus de tous en strophes dithyrambiques : « Il a des cornes de buffle; avec elles il culbute les peuples jusqu'aux extrémités de la terre tous ensemble. Voilà les myriades d'Éphraïm, voilà les myriades de Manasseh! » (*Deutéronome*, XXXIII, 13-17.)

6° Quant à Juda, dans la Bénédiction de Moïse (*Deutér.*, XXXIII, 7), non seulement le sceptre lui est ôté, mais Juda devait avoir subi un grand désastre [1],

1. Probablement l'écrasement d'Amasias, roi de Juda, et le sac de Jérusalem par Joas, roi d'Éphraïm et père de Jéroboam II (2 *Rois*, XIV, 11-14).

car la Bénédiction de Moïse implore pour lui l'aide de l'Éternel.

Quatre vers seulement, vers de commisération, voilà tout ce qu'obtient ce Juda à qui le sceptre ne devait pas être ôté!

En résumé, la Bénédiction de Jacob est une composition poétique qui nous donne, sous une forme mythique, une appréciation sommaire de l'état des douze tribus au temps du roi David. Tel est le résultat auquel aboutit l'examen des invraisemblances, des contradictions ainsi que la teneur des strophes, surtout si on compare ces strophes à celles de la Bénédiction de Moïse.

III. — Jacob, type du Sémite nomade.

Nul patriarche n'a été peint sous toutes les faces avec autant de prédilection que l'a été Jacob; on voit que la *Genèse* a voulu le donner comme un modèle à suivre. Jacob est, en effet, le type du Sémite nomade, tel qu'on le concevait en ces temps reculés, soit au point de vue de la famille, soit à celui des affaires temporelles.

I. Jacob et la famille. — Le devoir capital qui domine toute la vie, c'est la piété envers Dieu. On sait combien fut profonde la religion de Jacob et quels rapports intimes il eut, selon l'expression arabe, avec Allah, le Dieu par excellence [1].

1. Allah est la contraction de « Al le, Ilah Dieu » ; en hébreu, le grand Dieu se dit El, Il ou Ilou.

Dans sa jeunesse, Jacob a le sentiment très vif des liens de la parenté : il pleure en reconnaissant sa cousine Rachel au puits où elle avait amené son troupeau. Il s'éprend d'elle, d'un amour tendre et constant ; pour la mériter, il sert Laban pendant 14 ans.

Fidèle aux préceptes de son père et à l'exemple que celui-ci lui a donné, Jacob n'épouse que des femmes de race pure, c'est-à-dire des Mésopotamiennes appartenant aux tribus nachorides. L'hérédité des qualités physiques entraîne généralement celle des qualités morales ; mais par-dessus tout, en épousant une femme de la même race et de la même religion, on conserve inaltéré et inaltérable dans la famille le foyer de la piété envers le vrai Dieu. L'union avec une étrangère expose fatalement l'époux et les enfants à glisser dans la voie la plus criminelle, à savoir, dans l'infidélité envers Jéhovah [1].

Jacob a eu de nombreux enfants, ce qui est l'idéal de l'époux et du père ; il a même pour son dernier né cette prédilection si touchante chez un vieillard et surtout profondément humaine.

L'autorité qu'il a eue auprès de ses fils et le respect qu'il leur a inspiré n'ont jamais souffert d'atteinte. Il s'éteint doucement entre leurs bras, et son dernier soupir s'exhale au milieu de leurs pleurs et de leurs sanglots (*Genèse*, L, 1).

1. *Genèse*, XXVII, 46, Rébecca dit à Isaac : Je suis dégoûtée de la vie à cause de ces Héthéennes qu'Ésaü a épousées. Si Jacob doit prendre une femme d'entre les Héthéennes ou d'entre les filles de ce pays, quel prix la vie aurait-elle pour moi ?

II. Jacob et les affaires temporelles. — Dans les qualités données à Jacob au point de vue intime de la famille, rien ne s'écarte de nos idées modernes; il n'en est plus de même pour les rapports d'affaires avec autrui : les actes et l'état cérébral que la *Genèse* prête à Jacob projettent sur la manière dont les hommes en ces temps antiques entendaient la morale une vive et intéressante lumière.

1° *Conduite attestant un esprit retors.* — Entré sur le territoire édomite, Jacob ayant appris que son frère Ésaü venait à sa rencontre à la tête de 400 hommes fut saisi de frayeur. Il divisa en trois lots le bétail qu'il destinait en cadeau à son frère ; puis il les fit emmener successivement, à un certain intervalle l'un de l'autre, avec des instructions précises aux conducteurs sur les paroles qu'ils devaient adresser à Ésaü. Enfin psychologue, Jacob savait que la triple répétition de présents agirait plus fortement sur l'âme simple d'Ésaü que l'aurait fait la remise en une seule fois de tous les animaux. (*Genèse*, XXXII, 13-21.)

2° *Conduite hypocrite et rampante de Jacob.* — Lorsque Jacob vit arriver Ésaü avec 400 hommes, il alla au-devant de lui en se prosternant sept fois à terre. Puis il fit avancer l'une après l'autre chacune de ses femmes accompagnées de leurs enfants, et les fit prosterner devant Ésaü. Enfin, d'une voix où la vilenie s'alliait à l'hypocrisie, il dit à son frère : « *Genèse*, XXXIII, 10. J'ai vu votre visage comme si je voyais le visage de Dieu. » Il mit le comble à la bassesse de sa conduite en faisant à Ésaü un mensonge par-

faitement calculé. (*Genèse*, XXXIII, 14, 17, 18.)

Le contraste de la conduite d'Ésaü avec celle de Jacob est frappant. Autant l'attitude de Jacob est imprégnée de dissimulation et d'astuce, autant celle d'Ésaü est simple et franche. A la vue de son frère, Ésaü court à lui, se jette à son cou et l'embrasse en pleurant (*Genèse*, XXXIII, 4). Il refuse carrément les présents; s'il finit par céder aux instances mouillées de larmes de Jacob, c'est pour ne pas affliger par un refus ce bon frère si humble, si désireux de lui faire plaisir (*Genèse*, XXXIII, 9-11). Le caractère d'Ésaü est, en quelques traits, dessiné avec une admirable netteté; on reconnaît sur-le-champ en ce brave Ésaü une bonne nature; l'intelligence est peut-être assez bornée mais le cœur est simple et profondément humain. C'es l'antithèse complète de Jacob, dont l'intelligence est fine et rusée, et le cœur artificieux et froid. Pour nous modernes, le beau rôle est celui d'Ésaü; Jacob ne nous inspire que du mépris, un mépris fortement motivé. Eh bien! pour la *Genèse*, c'est tout le contraire : Jacob est le dupeur, c'est lui le modèle à imiter; Ésaü se laisse naïvement jouer, il ne mérite que la risée. L'état moral d'une époque se décèle tout entier dans cette manière d'apprécier les actes et les hommes. C'est là un de ces détails qui font de la *Genèse* l'un des monuments les plus précieux de l'antiquité.

3° *Utilisation sans scrupules par Jacob de ses connaissances en zootechnie* (*Genèse*, XXX, 25-43; XXXI, 1-12). — Lorsque Jacob résolut de quitter la Mésopotamie, Laban le supplia de rester auprès de lui. Jacob

y consentit, mais à la condition suivante : Laban aurait pour sa part tous les moutons blancs nés ou à naître et toutes les chèvres noires nées ou à naître, c'est-à-dire tous les animaux dont la robe est appréciée en Orient. A lui, Jacob, appartiendraient tous les moutons à robe noire ou bigarrée et toutes les chèvres tachetées de blanc, c'est-à-dire les animaux dont la robe n'est pas estimée et qui, pour ce motif, sont conservés en très petit nombre. On sait comment Jacob rendit vaines les précautions prises par Laban pour empêcher le croisement des mâles tachetés avec les brebis blanches et les chèvres noires. Il découpa sur des baguettes vertes un certain nombre de bandes qui enlevées laissaient à blanc les parties sous-jacentes. A l'époque des amours et des unions des animaux, le spectacle agissait avec tant d'efficacité sur l'imagination des femelles que celles-ci mettaient bas des petits à robe tachetée. Par cette habile manœuvre, Jacob dépouilla son beau-père de la plus grande partie de ses troupeaux. « *Genèse*, XXX, 43, Jacob devint de cette sorte extrêmement riche; il eut de grands troupeaux, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes. » Loin de trouver répréhensible cette manière frauduleuse de s'approprier le bien d'autrui, la *Genèse* s'extasie si bien sur l'ingéniosité de Jacob qu'elle attribue à Dieu lui-même l'inspiration de cette façon d'agir (*Genèse*, XXXI, 9-14) [1].

1. Voir dans mon livre, *Les erreurs scientifiques de la Bible*, page 349 et suivantes, l'explication du vrai procédé zootechnique qu'employa Jacob.

4° *Exploitation sans vergogne d'une gêne ou d'un besoin pressant chez autrui, même chez un frère.* (*Genèse*, XXV, 29-34.) — Ésaü revenant de la chasse, las et mourant de faim, trouve son frère Jacob en train de préparer un plat de lentilles. C'est en vain qu'il le supplie de lui en donner pour réparer ses forces, Jacob profite de l'état d'épuisement où est son frère pour l'amener à lui céder son droit d'aînesse en échange du misérable plat convoité. Dans cet odieux abus de la détresse physique où est Ésaü, la *Genèse* ne voit que la prestesse habile avec laquelle Jacob a su profiter de l'occasion pour dépouiller son frère.

5° *Escroquerie abominable* (*Genèse*, XXVII, 1-40). — Isaac devenu presque aveugle et sur le point de mourir envoya Ésaü à la chasse en lui disant qu'à son retour il le bénirait. Or la bénédiction donnait au fils la protection divine ainsi que l'hégémonie sur ses frères. A l'instigation de sa mère Rébecca, Jacob revêtit les habits d'Ésaü et couvrit ses mains de peaux de chevreau pour simuler la peau velue de son frère; puis il vint en présence d'Isaac. « *Genèse*, XXVII. — 18. Qui es-tu, mon fils? dit Isaac. — 19. Jacob répondit : Je suis Ésaü, votre fils. » Étonné du son de cette voix, Isaac fait approcher Jacob et le palpe. « 22. Cette voix est la voix de Jacob, mais les mains sont celles d'Ésaü. » Dans un suprême appel à la loyauté de son fils, il lui demande une seconde fois : « 24. Es-tu mon fils Ésaü? Je le suis, répondit Jacob. » Cette affirmation solennelle dissipe tous les doutes d'Isaac; il donne à Jacob sa bénédiction qui assurait à celui-ci la pro-

tection de Dieu et l'empire sur tous les peuples. (*Genèse*, XXVII, 18-19.)

Il n'est pas possible d'imaginer une escroquerie aussi abominable ni une audace dans le mensonge aussi odieuse que celles dont s'est rendu coupable Jacob. La *Genèse*, elle, n'y voit que des sujets d'admiration à l'égard de l'art consommé déployé par Jacob dans cette comédie jouée à la faveur de la cécité d'un vieillard mourant.

En résumé, dans les rapports de tout homme avec ses semblables au point de vue des intérêts matériels, la morale de la *Genèse* dans l'histoire de Jacob se ramène à ceci :

1° Faire bien ses affaires ou s'enrichir, tel est le but;

2° Duper autrui autant qu'on le peut, telle est la règle de conduite;

3° La ruse, la fourberie, l'hypocrisie, le mensonge, sont d'excellents moyens pour arriver au but.

Le portrait de Jacob tracé par la *Genèse* montre nettement combien est absurde le décret du Concile de Trente. Est-ce que Dieu, souveraine moralité, peut donner comme modèle à imiter un fourbe insigne à qui nulle infamie ne répugne pourvu qu'il en tire un gain? Est-ce que la Bible peut être le code de la moralité comme elle devrait l'être si Dieu en était l'auteur?

Au contraire, en prenant la Bible pour ce qu'elle est, à savoir, pour une œuvre humaine, exclusivement humaine, tout change de caractère. Les person-

nages n'ayant plus de réalité historique représentent, sous une forme mythique, les mœurs, les passions et l'état mental d'une époque déterminée. L'intérêt devient alors immense pour l'histoire des progrès de l'esprit humain. On suit pas à pas la marche qu'a suivie l'Humanité pour se dégager des étreintes de la barbarie. Jacob, type du Sémite nomade il y a trente ou cinquante siècles, qui l'est encore aujourd'hui de l'Arabe du désert, conserve sa haute valeur symbolique; mais ce n'est plus comme modèle à imiter, c'est comme personnification des mœurs d'une époque ensevelie dans les ténèbres d'un lointain passé.

C'est ce que Voltaire, avec sa vaste et pénétrante intelligence, avait admirablement compris; voici les lignes qu'il écrit dans *Philosophie*, tome III, page 127 (Édition Paul Dupont) : « ... C'est toujours beaucoup qu'il nous soit resté deux livres aussi anciens que la *Genèse* et l'*Exode*. En quelque temps qu'ils aient été écrits, ce sont des monuments très précieux; les critiques ne peuvent empêcher qu'on y retrouve une peinture des mœurs antiques et barbares. Il est à croire que si nous avions quelques monuments des anciens Toscans, des Latins, des Gaulois, des Germains, nous les lirions avec la curiosité la plus avide. »

MYTHE DE JOSEPH

I. — Comment a été composé le mythe qu'on lit dans la « Genèse ».

L'imagination populaire s'est exercée sur Joseph, fils de Jacob, comme, bien des siècles plus tard, elle le fit sur Rodrigue de Bivar, surnommé le Cid Campéador. Le nombre des chants ou romances dont Joseph était le héros semble avoir été aussi grand que celui des romances du Cid. Mais il y a une différence radicale entre Joseph et le Cid, c'est que le Cid est un personnage historique, il a vécu au XIe siècle de l'ère chrétienne, tandis que Joseph, lui, n'a jamais existé; il est simplement la personnification de la tribu d'Éphraïm, la plus puissante des douze tribus d'Israël.

Le combinateur avait sous les yeux les diverses romances de Joseph; il a taillé à gauche et à droite; puis, tant bien que mal, il a cousu les morceaux l'un au bout de l'autre; c'est d'après ce procédé qu'il a composé la légende que nous lisons aujourd'hui dans la *Genèse*. On ne doit donc pas s'étonner qu'à la suite de cette rapsodie enfantine, le texte fourmille de contradictions.

1° *Genèse*, XXXVII, 9. Joseph ayant raconté qu'il

avait vu en songe le soleil, la lune et onze étoiles l'adorer, Jacob lui dit : « 10. Est-ce que nous viendrons moi, *ta mère* et tes onze frères nous prosterner devant toi? » L'auteur de la romance qui contient ce songe ne sait pas évidemment que Rachel, mère de Joseph, est morte précédemment en donnant le jour à Benjamin (*Genèse*, XXXV, 19).

2° *Genèse*, XXXVII, 12. Les frères de Joseph allèrent à Sichem pour y faire paître leurs troupeaux. L'auteur de la romance ne connaît pas évidemment l'histoire des assassinats commis par Lévi et Siméon, à la suite de l'enlèvement de Dinah (*Genèse*, XXXIV); ce crime avait rendu odieux les fils de Jacob à tous les Kananéens, comme le constate Jacob lui-même (*Genèse*, XXXIV, 30); en menant paître leurs troupeaux à Sichem, ils s'exposaient à être massacrés par les habitants du pays.

3° *Genèse*, XXXVII, 25-27. Joseph est jeté dans une citerne; Juda propose à ses frères de vendre Joseph à une troupe de marchands ismaélites qui passaient. « 27. Ses frères consentirent à ce qu'il disait. » Or, dès le verset suivant 28, les marchands qui passaient ne sont plus ismaélites, ils sont madianites; ils n'achètent pas Joseph à ses frères, ils le trouvent seul, abandonné, dans la citerne; ils le prennent et le vendent à des Ismaélites, qui le conduisent en Égypte. Ce récit est évidemment composé de deux morceaux disparates empruntés à deux sources différentes.

Autre observation : Ismaël, fils d'Abraham et de Hagar, était l'oncle de Jacob; Madian, fils d'Abraham

et de Kétoura, était l'oncle de Jacob ; il s'ensuit que, soit ismaélites, soit madianites, les marchands étaient petits-cousins de Joseph. Comment les petits-cousins de Joseph auraient-ils pu s'associer aux frères de Joseph pour commettre un tel forfait?

D'autre part, si l'on objecte que les marchands sont quelques individus d'une peuplade entière, comment peut-il y avoir un peuple ismaélite et un peuple madianite dans un temps où les petits-neveux d'Ismaël et de Madian sont encore des jeunes gens non mariés?

Il est clair que dans ce récit rien n'est historique, tout est mythique.

4° *Genèse*, XXXVII, 29. Ruben revient à la citerne, mais n'y trouvant point Josèph, il déchire ses vêtements. Ce verset se rattache à la seconde romance, celle qui dit que Joseph a été, non pas vendu par ses frères, mais abandonné dans la citerne.

D'autre part, *Genèse*, XLV, 4, Joseph accuse ses frères de l'avoir vendu pour être emmené en Égypte. Ce verset se rattache à la première romance.

Enfin, précédemment, *Genèse*, XL, 15, Joseph avait dit à l'échanson qu'il avait été « *par un vol très injuste* emmené du pays des Hébreux ». Ce verset se rattache à la seconde romance, celle qui fait trouver Joseph dans une citerne par une troupe de Madianites.

Ces contradictions trouvent leur explication dans la manière enfantine dont le combinateur a fait ses coupes dans les chants divers qu'il avait à sa disposition.

5° *Genèse*, XXXVII, 36. Joseph est vendu à Putiphar, eunuque de Pharaon et chef des satellites. Le mot eunuque doit être entendu, non dans son sens spécial, mais plutôt dans le sens général d'officier du roi; sinon l'attribution d'une épouse à cet officier royal et la colère de celui-ci seraient peu compréhensibles.

D'autre part, un autre Putiphar apparaît dans le cours du récit, c'est le prêtre d'Héliopolis dont Joseph épouse la fille Asnath (*Genèse*, XLI, 45).

Là encore on reconnaît la trace d'emprunts faits à deux ou plusieurs sources différentes. Il est probable que les diverses romances parlaient d'un Putiphar, lequel était officier du roi chez l'une, commandant de la prison chez l'autre, beau-père de Joseph chez une troisième. Au lieu de faire un choix, le combinateur a tout inséré dans son travail de mosaïque, de sorte qu'on a deux ou même trois Putiphars si, comme le veut M. Reuss, le commandant de la prison est identique au chef des satellites.

Putiphar est la corruption du mot égyptien *Po-dou-Phra*, qui signifie « Don de Phra » ; Phra est l'un des noms de la Divinité.

Le nom de la femme de Joseph, Asnath, signifie : « Siège d'Isis ». Quant au nom égyptien Zaphnath Panéah que Pharaon donne à Joseph, le sens n'en est pas encore déterminé. La signification de « Sauveur du monde » que lui donne saint Jérôme est de la pure fantaisie.

6° *Genèse*, XXXIX, 14. La femme de Putiphar dit : Il est entré chez moi cet esclave *hébreu* pour m'in-

sulter. — XL, 15. Joseph dit à l'échanson : J'ai été, par un vol très injuste, enlevé au *pays des Hébreux*. — XLIII, 32. Il n'est pas permis à un Égyptien de manger avec les *Hébreux*. »

En se mettant au point de vue de la légende, il n'y avait au temps de Joseph ni pays des Hébreux, ni peuple hébreu ; il n'y eut de pays hébreu qu'après la conquête de Kanaan par Josué. La famille de Jacob, souche d'une nation future, ne pouvait être appelée peuple. Ces expressions montrent combien est relativement récente la composition des romances de Joseph.

7° Dans le récit, Benjamin est toujours représenté comme un tout jeune homme, objet spécial de la sollicitude paternelle et comme placé sous une tutelle particulière. Cette jeunesse de Benjamin est même l'un des principaux éléments de l'intérêt attendri que fait naître cette partie de la légende de Joseph. Or, au chapitre XLVI, lorsque Jacob et ses fils viennent s'installer dans la terre de Gossen en Égypte, Benjamin, ce jeune homme de 12 à 15 ans, que Joseph serrait en pleurant dans ses bras, est dit père de dix enfants! La *Genèse*, XLVI, 21, en donne les noms. Ce rapprochement montre clairement que la légende de Joseph, empruntée à des sources différentes, est purement un mythe.

8° Les frères de Joseph descendent en Égypte pour s'approvisionner de blé contre la famine qui sévissait en Kanaan. Or, pour subvenir chacun à l'entretien de toute leur famille pendant des semaines et des mois,

ils emportent chacun un seul sac de blé! Et encore ce sac de blé doit-il contribuer à la nourriture de l'âne qui le porte! (*Genèse*, XLII, 27.) « Cette naïveté est touchante et poétique, dit M. Reuss, mais c'est une preuve de plus qu'il n'y faut voir que de la poésie [1]. »

9° Ce qui est non moins naïf et poétique, c'est que le blé est vendu en détail par le grand vizir en personne, par Joseph lui-même! (*Genèse*, XLII, 6.) Se figure-t-on le Président du conseil des ministres de nos États européens établi derrière un comptoir et, sur une balance à bascule, pesant des sacs de blé qu'il vendrait aux clients populaires? Il n'y a donc pas de doute possible : on est en pleine fiction.

10° Au chapitre XLII, 27, il est dit qu'un seul des frères ouvrit son sac dans l'hôtellerie et y trouva l'argent; les autres frères n'ouvrirent leur sac qu'une fois arrivés auprès de leur père Jacob (verset 23). Or au chapitre XLIII, 21, ils disent à Joseph : « 21. Lorsque nous fûmes arrivés à l'hôtellerie, nous ouvrîmes nos sacs, et chacun de nous trouva l'argent à l'entrée de son sac. » Les deux versions proviennent donc de deux sources différentes.

11° « *Genèse*, XLII, 37. Ruben dit à son père : Faites mourir mes deux enfants si je ne vous ramène pas Benjamin. » Or *Genèse*, XLI, 9, donne, à la même époque, à Ruben, non pas deux fils, mais quatre.

12° *Genèse*, XLIII, 1. La famine pesait sur tout le pays. « La famine dans le pays de Kanaan faisant le

1. Reuss, *Histoire sainte*, tome Ier, page 425, note 2.

fond de toute cette partie de la narration, on voit que le mythe n'a pu se former qu'à une époque où les Israélites étaient devenus agriculteurs. Tant que les troupeaux trouvent de la nourriture dans leurs pâturages (et certes on ne les nourrirait pas avec un sac de blé), les pâtres n'ont rien à risquer d'une disette [1]. »

13° « *Genèse*, XLIV, 1. Joseph donna cet ordre à l'intendant de sa maison : Mettez dans les sacs de ces personnes autant de blé qu'ils en pourront tenir, et l'argent de chacun à l'entrée du sac. — 2. Mettez de plus ma coupe qui est d'argent à l'entrée du sac du plus jeune.. L'intendant fit ce que Joseph lui avait ordonné. » Ainsi les frères de Joseph n'assistent pas au chargement et ne voient pas ce qui se passe, et pourtant les Égyptiens savent quel est le sac du plus jeune. Nouvelle preuve du caractère épique du récit (Reuss).

14° « *Genèse*, XLV, 7. Dieu m'a fait venir ici avant vous afin que par mon moyen vous fussiez de ceux qui sont réservés sur la terre, et que je vous conservasse la vie par une grande délivrance. » Ces paroles de Joseph annonçant la formation du peuple israélite et la grandeur de l'Empire de David montrent bien que la prétendue histoire de Joseph n'a rien d'historique, bref, qu'elle est un mythe.

15° « *Genèse*, XLV, 10. Joseph dit à ses frères : Vous demeurerez dans la terre de Gossen. » Jacob et toute sa smalah se rendent dans la terre de Gossen;

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 427, note 1.

Joseph y vient les rejoindre (*Genèse*, XLVI, 28-29). Il semble que tout est réglé de ce côté. Or dans *Genèse*, XLVII, 6, Pharaon ayant interrogé les cinq frères que Joseph lui avait présentés, dit à son vizir, comme ordre spontané et nouveau : Qu'ils habitent la terre de Gossen! Cette double manière d'exposer les faits indique que le combinateur a puisé les éléments de son récit à une double source.

16°. Il en est de même des deux faits suivants : Dans *Genèse*, XLVII, 2, Joseph présente cinq de ses frères à Pharaon; puis au verset 7, c'est son père qu'il présente.

17° De même pour le nom de la terre qui est assignée à Jacob et à ses fils. Dans *Genèse*, XLV, 10, c'est la terre de Gossen que promet Joseph; dans *Genèse*, XLVII, 6, c'est la terre de Gossen que donne Pharaon lui-même; puis, au verset 11, ce n'est pas la terre de Gossen, c'est la terre de Ramessès. Preuve que le combinateur a taillé dans des romances diverses.

II. — Les diverses parties du mythe.

Le mythe de Joseph renferme quatre parties distinctes; c'est, si l'on veut, un petit drame en quatre actes.

Première partie : Joseph est emmené en Égypte, *Genèse*, XXXVII.

Deuxième partie : Joseph en Égypte jusqu'à sa promotion au rang de grand vizir, *Genèse*, XXXIX; XL; XLI.

Troisième partie : Joseph et ses frères; établissement des Israélites en Égypte, *Genèse*, XLII-XLVII.

Quatrième partie : Accentuation du mythe par la Bénédiction d'Éphraïm, *Genèse*, XLVIII.

Ire Partie. — Joseph a deux songes qui annoncent sa future prééminence sur ses frères; ceux-ci, déjà sourdement hostiles, se livrent à des actes de violence envers lui; Joseph passe en Égypte.

En langage historique, cette partie du mythe se traduit ainsi : La tribu sémitique qui plus tard devait avoir l'hégémonie en Israël fut, par suite de l'inimitié des autres tribus à son égard, contrainte d'émigrer en Égypte, dans des conditions très mauvaises.

IIe Partie. — L'anecdote de Joseph et de l'épouse de Putiphar n'a aucune signification historique; elle est une imitation d'un conte très populaire en Égypte sous le titre de *Conte des deux Frères* [1]. Le rapprochement entre l'original égyptien et l'imitation hébraïque ne manque pas d'intérêt.

A. « *Genèse*, XXXIX, 4. Putiphar établissant Joseph sur toute sa maison lui mit entre les mains tout ce qui lui appartenait. — 5. Or depuis qu'il l'eut établi sur sa maison et sur tout ce qu'il possédait, le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph, et sa bénédiction se répandit sur tout ce qu'il avait, tant à la ville qu'à la campagne. — 5. Ce Putiphar remit donc tout son bien entre les mains de Joseph, et se reposant sur lui, il n'avait d'autre soin

1. Ce conte a été traduit par M. Maspéro : Maspéro, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 2e édition, 1889, chez Maisonneuve.

que de prendre sa nourriture. Or Joseph était de belle taille et beau de visage. — 7. Quelque temps après, la femme de son maître jeta les yeux sur lui et lui dit : Couche avec moi. — 8. Mais Joseph le refusa, et il dit à la femme de son maître : Vous voyez que mon maître se déchargeant sur moi ne sait pas même ce qu'il a dans sa maison ; et qu'il m'a mis en main tout ce qui lui appartenait. — 9. Il m'a fait part de tout son pouvoir dans cette maison et ne s'est réservé que vous seule, parce que vous êtes sa femme. Comment donc pourrais-je commettre un si grand crime et pécher contre Dieu ? » On sait qu'à une seconde tentative de la femme de Putiphar, Joseph s'échappa laissant son manteau entre ses mains ; on sait également comment la femme de Putiphar se servit de ce vêtement pour accuser calomnieusement Joseph ; enfin, comment Putiphar irrité fit enfermer Joseph en prison.

B. *Le Conte des deux Frères* ne parle que d'une tentative de la part de la femme. « Il y avait une fois deux frères d'une seule mère et d'un seul père. Anoupou était le nom du grand ; Bitiou était le nom du petit [1]. Or Anoupou avait une maison, avait une femme, et son petit frère était avec lui en guise de serviteur ; c'était lui qui faisait les vêtements et allait derrière les bestiaux aux champs ; car ce petit frère était un ouvrier excellent ; il n'y avait point son pareil dans l'Égypte entière. » Un jour que les deux frères labou-

1. *Anoupou* est la forme égyptienne du dieu dont les Grecs et les Latins ont fait Anubis. *Bitiou* est le nom d'un roi mythique que les Grecs appellent Bitis.

raient aux champs, le grand frère dépêcha son petit frère à la maison pour quérir les semences. En voyant le jeune homme charger avec aisance de lourds fardeaux sur ses épaules, la femme d'Anoupou lui dit :

C'est vraiment une grande vaillance qui est en toi, car je vois tes forces chaque jour! » Et son cœur le connut en connaissance de désir amoureux. Elle se leva, elle le saisit, elle lui dit : « Viens, reposons ensemble, une heure durant! Si tu m'accordes cela, certes je te ferai de beaux vêtements! » Le jeune homme devint comme une panthère du midi en fureur grande, à cause des vilaines paroles qu'elle lui disait, et elle eut peur beaucoup, beaucoup. Il lui parla, disant : « Mais certes, tu es pour moi comme une mère! mais ton mari est pour moi comme un père! mais lui, qui est mon frère aîné, c'est lui qui me fait subsister! Ah! cette grande horreur que tu m'as dite, ne me la dis pas de nouveau, et moi je ne la dirai à personne, et je ne la divulguerai à aucun homme. » Il chargea sa charge et s'en alla aux champs. Lorsque le grand frère rentra le premier à la maison, sa femme, feignant un grand désespoir et une grande douleur, accusa le petit frère d'avoir voulu lui faire violence. « Le grand frère devint comme une panthère du midi; Il donna du fil à son couteau, il le mit dans sa main. » Là s'arrête l'imitation du conte égyptien.

On sait comment Joseph, d'abord prisonnier, puis geôlier, interpréta les songes qu'avaient eus l'échanson et le panetier de Pharaon; comment, deux ans plus tard, il interpréta les songes de Pharaon;

enfin, comment Pharaon l'éleva au rang de grand vizir.

IIIe PARTIE. — Cette partie, qui aboutit à l'établissement des Israélites en Égypte, contient l'épisode le plus exquis du mythe. Voltaire, en qui la fièvre du polémiste n'a jamais oblitéré le sens de l'artiste et du poète, lui a rendu un hommage aussi mérité que peu suspect : « PHILOSOPHIE : *Genèse* annotée. — Ce morceau d'histoire a toujours passé pour un des plus beaux de l'antiquité. Nous n'avons rien dans Homère de si touchant. Rien n'est plus naïf que la reconnaissance de Joseph et de ses frères. C'est la première de toutes les reconnaissances, dans quelque langue que ce puisse être. »

Et ce n'est pas un accès passager d'admiration, car dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article Joseph, Voltaire écrit les lignes suivantes : « L'histoire de Joseph, à ne la considérer que comme un objet de curiosité et de littérature, est un des plus précieux monuments de l'antiquité qui soient parvenus jusqu'à nous. Elle est plus attendrissante que l'*Odyssée* d'Homère, car un héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge. Je ne vois aucune aventure comparable à celle de Joseph. Presque tout en est merveilleux, et la fin peut faire répandre des larmes d'attendrissement... On trouve dans cette histoire tout ce qui constitue un poème épique intéressant : exposition, nœud, reconnaissance, péripétie et merveilleux; rien n'est plus marqué au coin du génie oriental. »

IVe Partie.— Dans cette partie, le mythe se dégage plus nettement des voiles qui l'enveloppaient.

A. *Genèse*, XLVIII, 5. Jacob adopte les deux fils de Joseph et d'Asnath l'Égyptienne. « Éphraïm et Menasseh seront à moi comme Ruben et Siméon. » Cela revient à dire, ajoute M. Reuss, que ces deux subdivisions de la famille israélite sont tellement agrandies qu'elles comptent au rang des tribus ou branches principales. Cette combinaison, jointe à la fixité du nombre *douze*, amenait l'élimination de l'une des onze autres.

« *Genèse*, XLVIII, 6. Mais les fils que tu as engendrés après eux t'appartiendront, dit Jacob à Joseph; ils seront compris sous le nom de leurs frères à l'égard de leur héritage. » Cela suppose, dit M. Reuss, que Joseph a d'autres fils encore, que Jacob n'adopte pas et qui seront compris *sous le nom* de leurs frères. Ceci prouve encore qu'il s'agit de peuples et non d'individus, car rien n'aurait empêché Joseph de donner à tous ses fils un héritage à part. En d'autres termes, tout ce qui descendrait du patriarche Joseph est compris sous les deux noms génériques d'Éphraïm et de Menasseh. Du reste, pourquoi Joseph n'amène-t-il que deux fils? La seule réponse possible est qu'il s'agit de tribus et non d'individus[1] »

B. *Répétition de la bénédiction prononcée par Isaac.* De même qu'Isaac avait les yeux affaiblis au moment où il bénit son fils, de même Jacob a les yeux affaiblis

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 439, note 2.

au moment où il bénit le fils de Joseph (*Genèse*, XXVII, 1 ; XLVIII, 8).

De même qu'Isaac avait béni le second fils au lieu de l'aîné, de même Jacob bénit Éphraïm le cadet au lieu de Menasseh l'aîné (*Genèse*, XXVII; XLVIII, 14, 19, 20).

Et pourquoi ? C'est que de même qu'historiquement le peuple jacobélite ou israélite avait acquis la prééminence sur le peuple d'Ésaü, de même la tribu d'Éphraïm l'avait emporté en puissance sur la tribu de Menasseh et sur toutes les autres.

C. « *Genèse*, XLVIII, 22. Et moi, dit Jacob à Joseph, je te donne de plus qu'à tes frères une part de la montagne que j'enlève de la main de l'Amorrhéen avec mon épée et avec mon arc. »

« Les tribus issues de Joseph, dit M. Reuss, doivent avoir une part plus grande du pays de Kanaan. C'est là un fait historique, surtout si l'on se reporte à la période la plus glorieuse des Éphraïmites, vers la fin du IXe siècle avant Jésus-Christ. La prophétie a certainement en vue l'époque de l'hégémonie d'Éphraïm, comme celle du chapitre suivant (*Genèse*, XLIX. Prédiction de Jacob relative aux douze tribus) a en vue l'hégémonie de Juda. Nous disons prophétie parce que Jacob n'a jamais fait la guerre aux Amorrhéens, et nous voyons par la mention même de la conquête qu'il ne s'agit pas de l'individu Éphraïm, mais de la tribu dominante à cette époque [1]. »

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome Ier, page 440, note 3.

III. — Traduction du mythe en récit historique.

Une tribu jacobélite, à la suite de dissensions avec les autres tribus du même groupe, fut contrainte d'émigrer en Égypte, au temps de la domination des Rois pasteurs. Là, après une longue série de souffrances qu'elle supporta courageusement, elle sut, par les services rendus aux Pharaons, se concilier leur bienveillance et acquérir une position privilégiée. C'est alors que descendirent en Égypte les Jacobélites demeurés en Syrie. Depuis longtemps les ancêtres étaient morts, et les dissentiments ensevelis dans l'oubli. Ce qui restait vivace, ce qui se réveilla avec énergie, ce furent les sentiments de consanguinité, de communauté de mœurs et de religion. Aussi les Jacobélites égyptianisés accueillirent-ils avec empressement leurs frères de Syrie; ils favorisèrent leur établissement dans la terre de Gossen. A partir de cette époque, la tribu qui jadis avait fait sécession rentra dans le groupe jacobélite. La prospérité croissante de la tribu et la multiplication de ses membres à la suite de mariages féconds avec les femmes égyptiennes, avaient amené le dédoublement en deux tribus, celle de Menasseh et celle d'Éphraïm. Ces deux tribus prirent rang parmi les tribus israélites. Leur sort fut désormais le même; il n'en fut plus séparé. Le souvenir de la réintégration des deux tribus d'Éphraïm et de Menasseh au sein de la famille d'Israël fut conservé par le nom générique qu'on leur donna : on les appela les *Joséphites*, c'est-à-

dire les *Adjoints*, du mot hébreu *Iasaf*, que la *Genèse*, XXX, 24, donne elle-même pour étymologie au mot Joseph [1].

Au temps de l'Empire juif, l'imagination populaire cristallisa pour l'Adjonction comme elle l'avait fait pour la Souche éloignée. L'Adjonction se personnifia en Joseph comme la souche éloignée s'était personnifiée en Abram « le Père élevé ». Naturellement ces deux héros, création due à un phénomène cérébral, eurent leur histoire; cette histoire, sous sa forme mythique, représente au fond celle des peuples et des tribus que personnifiaient Abram et Joseph.

1 Voir RENAN, *Hist. du peuple d'Israël*, tome Ier, page 141.

ORIGINE ÉGYPTIENNE DES LÉVIS OU LÉVITES

I. — Influence de l'Égypte sur la religion d'Israël.

Les Sémites kananéens qui s'emparèrent de l'Égypte et y fondèrent des dynasties connues sous le nom de dynasties des Hyksôs ou Rois pasteurs, étaient des barbares ; ils se sentaient très inférieurs à leurs sujets en culture morale et intellectuelle. Lorsque leurs rois eurent reconnu qu'il y avait plus de profit à exploiter le pays qu'à le piller, ils employèrent des scribes égyptiens au service du Trésor et de l'administration, car aucun des envahisseurs n'était capable d'un tel ouvrage.

L'Égypte, au contraire, avait des textes sacrés et une littérature religieuse assez développée. Aussi les rites qu'on employait pour la célébration du culte étaient-ils compliqués. Si les Sémites altérèrent la religion égyptienne en introduisant, sous le nom de Soutek, leur dieu Baal parmi les dieux égyptiens, en revanche ils subirent la fascination des rites solennels; ils les adoptèrent.

Le même phénomène d'assimilation se produisit chez les groupes de Sémites qui, attirés par le succès et la prospérité de leurs congénères, vinrent s'établir

en Égypte, abandonnant ainsi la vie nomade pour la vie sédentaire. Parmi les immigrants, les plus célèbres sont les Béni-Israël.

L'influence qu'a exercée la religion égyptienne sur les Israélites a été considérable [1]. C'est à elle qu'ils ont emprunté les pains sacrés, disposés sur une table devant le dieu, le serpent d'airain, les taureaux d'or, le disque ailé flanqué d'urœus qu'on trouve gravé sur les plus anciens cachets juifs, les idoles éphod et téraphim, les emblèmes ourim et toummim, que l'on consultait à chaque instant pour toute espèce d'événements, les danses sacrées en rond autour du dieu avec accompagnement de cris et de musique bruyante. Les vêtements sacerdotaux que revêtaient les prêtres mêmes de Jérusalem avaient une origine égyptienne. Mais les deux plus grands emprunts, emprunts d'une importance capitale, que les Israélites firent à l'Égypte, c'est, d'une part, la résidence même de Dieu, à savoir l'arche, et d'autre part l'institution d'un clergé.

I. L'Arche. — L'arche, sorte de tabernacle entouré d'animaux symboliques, abritait l'image du Dieu invisible pour les profanes. Dans le rite égyptien, cette petite chapelle fermée était toujours superposée à une barque que les prêtres portaient sur leurs épaules dans les processions ou dans les pérégrinations du dieu. Cette arche était la chose du monde la mieux appropriée à la vie nomade. Aussi, lorsqu'ils sortirent d'Égypte, les Israélites emportèrent-ils celle qu'ils

1. Voir Renan, *Histoire du peuple d'Israel*, tome Ier, livre Ier, chap. xi.

s'étaient faite durant leur séjour en Gossen. Mais ils la modifièrent et la rendirent plus portative. La barque, qui était une partie essentielle de l'arche égyptienne, disparut; ce qui resta fut une sorte de grand coffre, garni de leviers pour les porteurs.

II. Le Clergé. — Le clergé est absolument d'origine égyptienne. En effet, dans la vie nomade et patriarcale, chaque famille garde ses objets sacrés; les cérémonies sont rares et simples; c'est le chef de famille qui les accomplit. Mais la vie urbaine amène promptement de profondes modifications; la religion se complique; le culte et l'accomplissement des rites deviennent une science; alors logiquement se constitue ce qu'on appelle le clergé, c'est-à-dire une classe de personnes qui, par état et par une sorte de vocation héréditaire, sont chargées des choses religieuses; on les reconnaît comme étant les seules qui savent la manière d'honorer les Dieux et de les rendre propices. C'est ainsi que, pendant leur séjour en Égypte, dans la terre de Gossen, les familles israélites s'adjoignirent des ministres d'origine égyptienne; elles les entretenaient en échange des services religieux qu'ils rendaient.

II. — Les Lévis.

I. Les Lévis après la sortie d'Égypte. — Lorsque les Israélites sortirent d'Égypte, les ministres égyptiens les accompagnèrent, comme il était naturel. Se séparer des Israélites c'était, selon l'expression vulgaire,

perdre le pain quotidien et la source assurée de tous les profits. Ils ne furent pas les seuls Égyptiens qui suivirent les Israélites dans leur exode; tous les gens de classe inférieure qui vivaient au service des familles israélites ou tiraient d'elles leur subsistance émigrèrent avec elles. L'*Exode* et les *Nombres* ont conservé les traces de cette émigration volontaire : « *Exode*, XII, 38. Les Israélites furent suivis d'une multitude de petit peuple. » Dans les *Nombres*, on les voit murmurer contre le manque de vivres : « *Nombres*, XII, 4. Une troupe de petit peuple qui était venue d'Égypte avec eux désira avec ardeur manger de la viande. »

Lorsque la conquête de Kanaan eut donné aux Hébreux un établissement qui leur permit une vie plus ou moins sédentaire, ces ministres égyptiens, associés aux familles israélites, furent désignés par le mot hébreu même qui signifie *associé* : on les appela les *lévis*.

Plus tard, lorsque les Hébreux eurent acquis de la cohésion en tant que nation, certaines légendes firent des *lévis* les descendants d'un prétendu fils de Jacob. Cela était inévitable : du moment qu'on voulait que les 12 tribus descendissent d'un ancêtre commun, il fallait bien donner douze fils à cet ancêtre. Or nous savons que cette division en 12 tribus, chez les Hébreux comme chez tous les Sémites asiatiques, est fondée, non pas sur les 12 fils de quelque mythique personnage qui n'a jamais existé, pas plus chez les autres Sémites que chez les Hébreux, mais sur les 12 cons-

tellations du Zodiaque; bref, que cette division est une division solaire.

D'autre part, à côté des légendes qui mettent les lévis au nombre des douze tribus d'Israël, il est d'autres légendes qui les en excluent.

Dans la *Genèse*, XXIX, XXX, XXXV, 23; XLVI, 8-26; XLIX, la tribu de Lévi est comptée au nombre des douze tribus; elle l'est encore dans *Exode*, I, 7.

Au contraire, dans les *Nombres*, elle en est exclue constamment; pour avoir le nombre 12, Joseph est dédoublé en ses deux fils : *Nombres*, I, 5-15; 21-43; II; VII, 7-9; X; XIII, 5-16; XXVI, 5-51.

Enfin, dans le *Deutéronome*, Lévi est rétabli au nombre des 12; Joseph reprend son rang, ses deux fils ne sont plus titulaires (*Deutéro.*, XXVII, 11-14).

Par ce simple exposé, on voit quelles fluctuations a subies Lévi dans le classement des groupes fondamentaux d'Israël. Ces fluctuations tiennent précisément à la situation indécise que longtemps ont eue les lévis au sein du peuple qu'ils avaient suivi.

Si l'on étudie les textes de plus près en tenant compte de l'époque où remonte chacun d'eux, la vérité historique se dégage encore mieux des ténèbres de ces mythes anciens. Il y a dans la *Genèse*, XLIX, un morceau poétique célèbre, à savoir, la Bénédiction de Jacob. Il y a dans le *Deutéronome*, XXXIII, une autre poésie, parallèle à celle de la *Genèse*, connue sous le nom de Bénédiction de Moïse. La comparaison entre ces deux pièces lyriques offre un vif intérêt.

A. *Bénédiction de Jacob* (*Genèse*, XLIX). — La béné-

diction de Jacob est l'œuvre d'un poète qui vivait au temps de la splendeur du roi David[1]. Naturellement elle exalte Juda, ancêtre de David, au-dessus de tous ses frères. Elle a de bonnes paroles, mais pas davantage, pour Joseph, dont les tribus à cette époque étaient florissantes.

Dans la Bénédiction de Jacob, Lévi est maudit en compagnie de Siméon ; on les dit frères, mais frères par le crime, à cause du massacre des Sichémites. « *Genèse*, XLIX, 7. Maudite soit leur rage si cruelle, et leur fureur si implacable ! Je les disperserai en Jacob ; je les disséminerai en Israël ! »

Cette malédiction est intéressante en ce qu'elle nous atteste que la tribu de Lévi ne possédait pas un territoire particulier. « Il y a même lieu, dit M. Reuss, de se demander si la famille des lévites a jamais été une tribu dans le sens des autres. »

B. *Bénédiction de Moïse* (*Deutéronome*, XXXIII). — La Bénédiction de Moïse est l'œuvre d'un Éphraïmite qui vivait sous Jéroboam II[2]. On sait que Jéroboam II

1. Voir précédemment, page 211.

2. Le verset 2 contient un mot persan (loi toute de feu) qui est étranger à l'ancien hébreu.

Le verset 4 dit : « Moïse nous a donné la loi, etc... » Or, c'est Moïse qui est censé prononcer la bénédiction.

Verset 5. « Il y eut un roi en Israël quand les chefs du peuple s'assemblèrent, les tribus d'Israël toutes ensemble. » Allusion à l'élection de Saül.

Verset 7. La tribu de Siméon est omise, soit qu'au temps de Jéroboam II elle n'existât plus, soit qu'elle se fût fondue en celle de Juda.

Tous ces faits sont postérieurs à Moïse de quatre à six siècles.

réussit à rétablir sous son sceptre l'Empire de David et de Salomon. Pour la dernière fois, la monarchie israélite brilla de tout son éclat.

La Bénédiction de Moïse exalte Joseph sur un ton lyrique; Joseph y est appelé le prince de ses frères.

En revanche, Juda obtient à peine une mention; et cette mention le dépeint comme accablé par ses ennemis; il a besoin que l'Éternel vienne à son aide.

Ce qui est dit de Lévi est significatif: ce Lévi qu'avait maudit Jacob fait bonne figure dans la Bénédiction de Moïse (*versets* 9-11). C'est que, depuis David, il s'est passé des événements qui ont singulièrement modifié la situation politique des lévis. Les lévis se sont créé peu à peu une position prééminente à Jérusalem; celle-ci date de l'époque du prêtre Joad ou Joïada, auteur de la Révolution qui coûta la vie à la reine Athalie.

La comparaison entre les deux Bénédictions nous montre deux choses, à savoir, que d'une part la situation des lévis au sein du peuple hébreu se ressentit pendant de longs siècles de l'infériorité que leur donnait leur origine étrangère; que d'autre part ce fut plus de cent ans après David que leur rôle dans l'État acquit une certaine importance.

Une nouvelle preuve de l'origine exotique des lévis nous est fournie par le nom même que donne la *Genèse* au fils aîné du prétendu fils de Jacob.

Au chapitre XLVI, 11, elle dit que le fils aîné de Lévi s'appelait Gerson (ou Gersom ou Gersam : ces trois noms sont identiques). Or Gerson (la Bible le dit elle-même, *Exode*, II, 22) signifie « Celui qui séjourne en

pays étranger », c'est-à-dire l'Étranger domicilié dans un pays autre que son pays d'origine. En Grèce, à Athènes, le Gerson s'appelait le *métèque*. Dans notre Europe contemporaine, les métèques ou les gersons abondent dans les divers États, surtout dans les grands centres industriels et commerciaux. Une loi récemment promulguée en France déclare qu'au bout d'un certain nombre d'années de résidence, les fils des étrangers domiciliés seront assimilés aux Français; de métèques ou de gersons, ils deviendront lévis français, c'est-à-dire associés à la nation française par naturalisation.

On voit que ce fait d'Étrangers associés plus tard à la nation israélite chez qui ils résidaient est loin d'être un fait unique, invraisemblable; il se produit au sein des nations européennes.

II. Fonctions des lévis jusqu'a l'institution de la royauté. — Tant que les peuplades sont barbares, on n'entreprend rien, on ne fait rien sans consulter préalablement la divinité. Il en était ainsi chez les anciens Sémites comme il en est aujourd'hui chez les nègres du Gabon. La fonction du lévi primitif consistait à interroger la statuette en métal plaqué sur bois qu'on appelait *Éphod*, et à transmettre la réponse de la Divinité. L'Éphod de l'Arche, par son caractère particulier, jouissait d'un privilège supérieur; mais il n'était pas l'oracle unique : on comptait d'autres éphods appartenant à de simples citoyens. Ceux-ci les interrogeaient pour leurs propres affaires ou en mettaient l'usage, moyennant finance, au service d'autrui. C'est

ainsi que le rusé Gédéon exploitait à son profit l'éphod en or qu'il avait établi à Éphra (*Juges*, VIII, 27). Telle était la réputation de cet éphod que les pèlerins venaient en foule le consulter; aussi Gédéon retira-t-il de son éphod de grands bénéfices.

Outre l'exemple de Gédéon, le livre des *Juges*, XVII, XVIII, contient un épisode qui nous donne sur la situation des lévis en Israël et sur leur métier les détails les plus précieux; cet épisode est celui de Mikah. Un Éphraïmite nommé Mikah s'était fait un éphod dont, faute de mieux, il avait confié le service à l'un de ses fils. Le hasard voulut qu'un lévi qui allait à la recherche d'un emploi passât par les monts où demeurait Mikah. Celui-ci, enchanté de rencontrer un homme habile dans l'art de consulter l'oracle et de rendre favorable la divinité, se hâta de prendre le lévi à ses gages; il se l'attacha « *Juges*, XVII, 10, moyennant 10 sicles d'argent (30 francs environ) par an, un habillement convenable et la nourriture ». Ce lévi était donc un vrai chapelain, le chapelain d'une famille privée. Une troupe de Danites qui allaient en expédition en passant par les monts d'Éphraïm s'empara de l'éphod dont leurs espions avaient vanté la puissance; puis elle persuada au lévi de les accompagner en lui offrant des conditions supérieures à celles qu'il avait chez Mikah. Le lévi accepta et les suivit. Tout réussit aux Danites. De chapelain d'un simple particulier, le lévi devint le prêtre de toute une tribu. Au lévi, le livre des *Juges*, XVIII, 30, donne le nom de Jonathan, fils de Gerson, lequel Gerson est

dit fils de Moïse. Notons, en passant, ce nom remarquable qui revient lorsqu'il s'agit de gens d'origine étrangère domiciliés au milieu des Hébreux.

L'épisode de Mikah nous montre que, au temps des Juges, les fonctions des lévis s'étaient peu modifiées depuis la sortie d'Égypte. L'empressement de Mikah à remplacer son fils inexpérimenté par un lévi comme desservant de l'éphod et l'empressement des Danites à s'adjoindre ce même lévi prouvent que les Hébreux regardaient toujours les lévis, ainsi qu'au temps du séjour en Égypte, comme les plus savants dans l'art de consulter la Divinité.

Avec le temps, une évolution considérable se fit dans les fonctions du lévi. Les lévis peu à peu cessèrent de mettre leur science aux gages d'éphods particuliers pour la consacrer exclusivement à l'éphod de l'Arche. Les fonctions de prêtres devinrent l'apanage héréditaire d'une catégorie d'entre eux, catégorie d'élite, tandis que les autres remplissaient les offices afférents au service du Temple. C'est ainsi que finit par se constituer l'unité d'un clergé national.

Dans l'emploi de divination qu'exerçaient les lévites auprès du public, certains hommes auxquels on accordait le don de lumières surnaturelles se substituèrent à eux. Les *Voyants*, ainsi qu'on les appela d'abord (en hébreu, Rozé ou Hozé), furent sur ce point les successeurs des lévis. Comme on avait consulté les lévis, de même on continua de consulter les Voyants, moyennant une faible rétribution, pour tout événement quelconque, soit la pluie, la sécheresse, soit la perte d'un

objet. C'est ainsi que nous lisons que Saül, ayant égaré ses ânesses, alla consulter le Voyant pour savoir quel chemin elles avaient pris. La consultation lui coûta un quart de sicle, c'est-à-dire 75 centimes. Le Voyant était Samuel (1 *Samuel*, IX).

Après avoir fourni sous ce nom une assez longue carrière, les Voyants disparurent à leur tour ou, si l'on veut, se fondirent dans les rangs des nabis ou prophètes.

Il ne faut pas confondre les prophètes héritiers ou supplantateurs des Voyants avec les prophètes écrivains tels que les Ézéchiel, les Isaïe, etc. Les nabis dont nous parlons étaient quelque chose d'analogue aux derviches hurleurs des pays musulmans. Au temps de Samuel, ils formaient déjà des groupes; ils avaient des écoles, sortes de séminaires. Peu à peu ils s'occupèrent de politique, se mêlèrent à toutes les affaires, à toutes les intrigues du pays. L'influence qu'ils exercèrent dans le royaume d'Éphraïm fut extraordinaire; c'est à eux que l'exécrable Jéhu dut son triomphe.

III. — Aharon.

Dans le parcours du désert, les lévis tenaient les brancards de l'Arche; ils marchaient en avant, ils étaient guides. Arche, en hébreu, se dit *Aron* ou *Ahron;* on put appeler les lévis « les fils de l'Arche », en hébreu « Béni-Ahron ». Conformément à la loi qui régit les mythes généalogiques, on imagina un per-

sonnage d'où serait issue la famille qui plus tard eut le privilège exclusif du sacerdoce. Ce personnage fut appelé Aharon, forme ancienne identique à Ahron, comme Abraham est identique à Abram, et Sarah à Saraï [1]. Aujourd'hui les familles juives qui portent le même nom que le mythique frère de Moïse l'écrivent de la même manière que s'écrit l'arche *Aron* ou *Ahron*. Ce nom est très fréquent en Angleterre, en Allemagne et en France. Les fils d'Aron « les Béni-Aron » s'appellent en Angleterre *Aronson* (son, fils), et en Allemagne *Ahronssohn* (sohn, fils); ce sont bien, quant à l'étymologie, les fils de l'arche.

Une fois accomplie la création du personnage d'Aharon, la logique exigeait qu'il se rattachât directement au prétendu fils de Jacob, souche des lévis. On fit donc d'Aharon le petit-fils de Qéhat ou Caath, deuxième fils de Lévi (*Exode*, VI, 20). Son père qu'on nomma Amram aurait eu de sa femme Jochabed trois enfants, à savoir, Aharon l'aîné, Moïse et Marie leur sœur (*Nombres*, XXVI, 59). Cette notice si précise où père, grand-père, mère, frères et sœur, ont obtenu chacun leur nom est due à l'Élohiste.

Malheureusement cette généalogie est, comme toutes les généalogies bibliques, un simple mythe. Le verset 59 de *Nombres*, XXVI, est le seul où soit mentionné le lien de parenté qui aurait uni Aharon, Moïse et Marie. En effet :

A. Le chapitre II de l'*Exode* où se déroulent la

1. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome Ier, page 179.

naissance de Moïse, son exposition sur les eaux et les quarante ans de sa vie passés à la cour de Pharaon, puis sa fuite en Madian et son mariage avec Zipporah, ce chapitre, d'une importance capitale dans cette question, parle bien d'une sœur aînée, celle qui faisait le guet sur les bords du Nil, mais il ne la nomme pas. Il est muet sur le compte d'un frère aîné qu'aurait eu Moïse. Il ignore jusqu'au nom du père et de la mère qu'il dit simplement être des lévis ; à plus forte raison, ne sait-il pas que ce père serait le descendant direct d'un fils de Jacob. Pour lui, Moïse, fils d'un homme du commun, n'a d'autre gloire que celle d'avoir été choisi par l'Éternel pour délivrer Israël. L'illustration généalogique du prophète n'existe pas pour lui.

B. Au chapitre IV, 14, Aharon apparaît pour la première fois. L'Éternel le désigne à Moïse sous le nom de « votre frère de la race de Lévi », qualification qui peut s'entendre au point de vue de la fraternité d'homme appartenant à la même caste aussi bien qu'à celui de la fraternité du sang.

C. Au chapitre VI, 20, est insérée la première généalogie affectant une certaine précision : Amram, fils de Qéhat, fils de Lévi, est père de deux enfants, Aharon et Moïse. Il n'est point parlé d'une sœur qu'ils auraient eue.

D. Au chapitre XV, 20, on voit une Marie prophétesse qui, le tambourin à la main, conduit un chœur de femmes ; on la dit sœur d'Aharon, mais non de Moïse [1].

1. A l'*Exode*, Moïse avait 80 ans. Marie, sa sœur aînée, qui faisait le guet sur les bords du Nil, devait avoir au moins

E. Dans *Nombres*, XII, Marie et Aharon sont nommés sans indication de parenté entre eux ni avec Moïse. Bien plus ! ils essayent d'*ameuter le peuple* contre Moïse, ce qui ne suppose guère une fraternité de père et de mère. L'Éternel frappe Marie d'une lèpre ; à la prière d'Aharon, Moïse demande à Dieu la guérison de Marie ; mais il ne la nomme point sa sœur.

F. Dans *Nombres*, XX, 1. Marie meurt sans qu'un seul mot fasse allusion à sa parenté avec Aharon e Moïse.

G. Le *Deutéronome*, XXIV, 9, note la plaie de lèpre dont fut frappée Marie, sans aucune mention de parenté avec Aharon et Moïse.

H. Enfin, au temps d'Ézéchias, le prophète Michée, VI, 4, dit que pour guider Israël hors d'Égypte l'Éternel a envoyé Moïse, Aharon et Marie ; il est muet sur la parenté qui unissait ou pouvait unir ces trois personnages.

En résumé, Aharon et Moïse sont dits frères de père et de mère dans deux endroits seulement, à savoir, dans la généalogie de *Exode*, VI, 20, et dans celle de *Nombres*, XXVI, 59. Or ces deux généalogies appartiennent à l'Élohiste. Les légendes du Jéhoviste ne connaissent pas la parenté de Moïse et d'Aharon.

Quant à Marie, elle est dite sœur d'Aharon et de Moïse dans un seul endroit, à savoir, dans la généalogie élohiste de *Nombres*, XXVI, 59.

Elle est dite sœur d'Aharon dans *Exode*, XV, 20,

10 ans de plus ; ce qui faisait 90 ans. Or elle conduit des chœurs de danse comme si elle était jeune fille.

mais non sœur de Moïse. Dans tous les autres endroits où elle apparaît, il n'est fait aucune allusion à une parenté qu'elle aurait eue avec Aharon et avec Moïse. Son nom est même omis dans la généalogie élohiste de *Exode*, VI, 20.

Conclusion. — Ces variations, ces omissions, ces lacunes et jusqu'à la systématisation intentionnelle des généalogies élohistes, tout concourt à démontrer que les deux personnages, Aharon et Marie, n'ont aucune réalité historique; ce sont des personnages légendaires ou mythiques.

LES DEUX DÉCALOGUES

Il y a deux séjours de Moïse au sommet du Sinaï; chacun dure 40 jours et 40 nuits, que Moïse passe sans boire ni manger.

En descendant de la montagne après le premier séjour, Moïse emportait les deux tables de pierre sur lesquelles l'Éternel avait gravé, de sa propre main, le premier Décalogue.

Moïse, au bas de la montagne, brisa les deux tables en voyant les Israélites fêter le veau d'or; il remonta au Sinaï et y fit un second séjour de 40 jours et de 40 nuits sans boire ni manger. L'Éternel lui dicta le second Décalogue, que Moïse écrivit sur deux tables de pierre. Ce second Décalogue devait être l'exacte reproduction du premier; il n'en est rien, comme on le verra ci-dessous.

I. — Le premier Décalogue.

I. L'Éternel prononce les dix paroles. — Au milieu du tonnerre et des éclairs, l'Éternel prononça les dix paroles si connues sous le nom grec de Décalogue. (*Exode*, XX, 1-17.)

A ces dix commandements, l'Éternel ajouta d'au-

tres prescriptions dont l'ensemble forme ce que la Bible elle-même appelle le *code de l'Alliance* (*Exode*, XXIV, 7). Le *code de l'Alliance* est contenu de *Exode*, XX, 22, à *Exode*, XXIII, 19.

II. L'ÉTERNEL GRAVE LES DIX PAROLES SUR PIERRE. — Quand l'Éternel eut achevé ses ordonnances, il dit à Moïse : « *Exode*, XXIV, 12. Montez vers moi sur la montagne et y demeurez. Je vous donnerai sur des tables de pierre la loi et les commandements que j'y ai écrits pour les instruire. »

Moïse monta au Sinaï et y demeura 40 jours et 40 nuits sans boire ni manger (*Deutéronome*, IX, 9). Après avoir donné de longues prescriptions touchant les rites religieux : « *Exode*, XXXI, 18. L'Éternel remit à Moïse sur le mont Sinaï les deux tables de la loi, lesquelles étaient de pierre et écrites du doigt de Dieu. »

Voici résumés les dix commandements que contenaient les tables de la loi ; ces dix commandements se trouvent également dans le *Deutéronome :*

1° Défense d'avoir un autre Dieu que l'Éternel (*Exode*, XX, 3 ; — *Deutéro.*, V, 7) ;

2° Défense d'ériger des idoles (*Exode*, XX, 4 ; — *Deutéro.*, V, 8) ;

3° Défense de prononcer le nom de l'Éternel pour le mensonge (*Exode*, XX, 7 ; — *Deutéro.*, V, 11) ;

4° Défense de travailler le septième jour, jour du sabbat (*Exode*, XX, 10 ; — *Deutéro.*, V, 12) ;

5° Ordre d'honorer son père et sa mère (*Exode*, XX, 12 ; — *Deutéro.*, V, 16) ;

6° Défense de tuer (*Exode*, XX, 13; — *Deutéro.*, V, 17) ;

7° Défense de commettre l'adultère (*Exode*, XX, 14; — *Deutéro.*, V, 18);

8° Défense de dérober (*Exode*, XX, 15; — *Deutéro.*, V, 19) ;

9° Défense de porter un faux témoignage contre le prochain (*Exode*, XX, 16; — *Deutéro.*, V, 20);

10° Défense de convoiter la femme et les biens du prochain (*Exode*, XX, 17; — *Deutéro.*, V, 21).

Moïse descendit du Sinaï, ayant entre les mains les deux tables du témoignage (*Exode*, XXXII, 15). A la vue des Israélites qui fêtaient le veau d'or, Moïse indigné brisa les deux tables au pied de la montagne (*Exode*, XXXII, 19); le Décalogue était donc perdu.

Le récit de l'*Exode* est confirmé en tous points par le *Deutéronome*, IX, 9, 10, 11, 15, 17; c'est Moïse qui lui-même raconte les choses au peuple.

II. — Le second Décalogue.

Les tables de pierre qui contenaient les dix paroles ayant été brisées, il était indispensable qu'elles fussent refaites. « *Exode*, XXXIV, 1. Alors l'Éternel dit à Moïse : Taillez deux pierres semblables aux premières; *j'y écrirai les paroles qui étaient sur ces premières tables que vous avez brisées.* »

Voilà qui est net; l'Éternel va récrire sur ces tables neuves les dix paroles qu'il avait écrites sur les tables brisées; ce n'est pas un Décalogue nouveau que va

prononcer l'Éternel, c'est le même, celui qui était inscrit sur les tables brisées; il n'y aura rien de changé, si ce n'est que le Décalogue sera inscrit sur des tables neuves; ce sera une seconde édition sans variantes, ni corrections, une seconde édition identique à la première.

Moïse obéit à l'Éternel, taille deux pierres semblables aux premières; puis il monte au Sinaï (*Exode*, XXXIV, 4). Voici résumés les dix commandements que dicte l'Éternel à Moïse :

1° Défense d'avoir un autre Dieu que l'Éternel (*Exode*, XXXIV, 14) ;

2° Défense d'ériger des idoles (*Exode*, XXXIV, 17);

3° Ordre de célébrer la Pâque (*Exode*, XXXIV, 18);

4° Tout premier né est à l'Éternel; rachat du fils (*Exode*, XXXIV, 19-20) ;

5° Défense de travailler le septième jour, jour du sabbat (*Exode*, XXXIV, 21) ;

6° Ordre de célébrer la fête des moissons et celle de la récolte des fruits (*Exode*, XXXIV, 22) ;

7° Ordre de faire trois pèlerinages par an à l'Éternel (*Exode*, XXXIV, 23-24).

8° Défense de verser le sang de la victime sur du pain levé, et de laisser jusqu'au lendemain la chair de l'agneau pascal (*Exode*, XXXIV, 25) ;

9° Ordre d'apporter à l'Éternel les prémices des champs (*Exode*, XXXIV, 26) ;

10° Défense de faire cuire le chevreau dans le lait de sa mère (*Exode*, XXXIV, 26).

Il est impossible d'en douter : dans l'esprit du

rédacteur, ce Décalogue était bien celui que l'Éternel avait déjà écrit sur les tables brisées, car le rédacteur ajoute : « *Exode*, XXXIV, 2. L'Éternel dit à Moïse : Ayez soin d'écrire ces paroles, car c'est suivant la teneur de ces commandements que j'ai fait alliance avec vous et avec Israël. »

C'est ce que Moïse avait répété au peuple au sujet des commandements gravés sur les premières pierres : « *Deutéro.*, IX, 9. J'étais allé, dit Moïse, sur la montagne pour recevoir les tables de pierre, ces tables de l'alliance que l'Éternel faisait avec vous. »

Comme la première fois : « *Exode*, XXXIV, 28. Moïse demeura avec l'Éternel 40 jours et 40 nuits sans manger ni boire, et il écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, les dix commandements. »

Le *Deutéronome* confirme le récit de l'*Exode* dans tout ce qui regarde, soit le dessein de l'Éternel de refaire le Décalogue, soit le second séjour de Moïse au Sinaï. Le *Deutéronome* affirme absolument que l'Éternel écrivit sur les nouvelles tables le même Décalogue qu'il avait écrit sur les tables brisées. « *Deutéro*, X, 1. (Moïse s'adresse aux Hébreux.) L'Éternel me dit : Faites-vous tailler deux tables de pierre semblables aux premières, et montez vers moi sur la montagne, et vous vous ferez faire une arche de bois. — 2. Car j'écrirai sur ces deux tables les dix commandements *qui étaient sur les premières tables que vous avez brisées*, et vous les mettrez dans cette arche. — 3. Je fis donc faire cette arche de bois ; je fis tailler deux tables de pierre semblables aux premières, et je montai sur la

montagne tenant ces deux tables à la main. — 4. Or l'Éternel écrivit sur ces deux tables, comme il avait fait sur les premières, les dix commandements qu'il vous fit entendre au milieu du feu, en vous parlant du haut de la montagne, au jour où vous étiez assemblés; et l'Éternel me les donna. — 5. Je revins ensuite vers vous, et après avoir fait faire l'arche, j'y plaçai ces tables qui y sont encore, selon ce que l'Éternel avait ordonné. »

Le *Deutéronome* ne reproduit pas le second Décalogue qu'avait donné l'*Exode;* il se borne au premier; le premier seul existe pour le *Deutéronome.*

En comparant la deuxième édition du Décalogue à la première, on reconnaît que sur dix commandements, trois seulement sont identiques. Ce sont :

1° Défense d'avoir un autre Dieu que l'Éternel;

2° Défense d'ériger des idoles;

3° Défense de travailler le septième jour, jour du Sabbat.

Les 7 autres commandements, non seulement sont différents par la teneur, mais encore et surtout par le caractère et l'esprit des choses qu'ils contiennent. En comparant les 7 commandements du premier Décalogue aux 7 commandements différents du second Décalogue, on aboutit aux conclusions suivantes :

1° Le premier Décalogue a pour objet de régler les devoirs des citoyens les uns envers les autres; c'est un code de morale sociale.

2° Le second Décalogue a pour objet de régler les devoirs des citoyens envers l'Église, soit au point de

vue des redevances matérielles, rachat ou prémices, soit au point de vue des pratiques religieuses obligatoires; c'est un code de taxations et de rites ecclésiastiques.

Fait digne de remarque : les taxes et les rites que le second Décalogue a mis au premier rang parmi les règles obligatoires se trouvent compris dans la série des nombreuses prescriptions du Livre de l'Alliance.

1° La célébration de la Pâque se trouve dans *Exode*, XXIII, 15;

2° Tout premier né est à l'Eternel; rachat du fils; *Exode*, XXII, 29, 30.

Cette prescription ainsi que celle de la Pâque se trouvaient déjà dans *Exode*, XIII, 2-14 ;

3° Célébration de la fête des moissons et de la fête des fruits; *Exode*, XXIII, 16;

4° Trois pèlerinages par an à l'Eternel; *Exode*, XXIII, 17;

5° Défense relative au sang de la victime et de la chair de l'agneau pascal; *Exode*, XXIII, 18;

6° Offrande à l'Éternel des prémices des champs; *Exode*, XXIII, 19;

7° Défense de faire cuire le chevreau dans le lait de sa mère; *Exode*, XXIII, 19.

On retrouve également, mais disséminées, dans le *Deutéronome*, plusieurs de ces prescriptions, entre autres, celle de la célébration de la fête de Pâque, celle des moissons et celle de la récolte des fruits (*Deutéro.*, XVI, 1-13); la prescription de la redevance des premiers nés (*Deutéro.*, XV, 19) et celle qui est

relative à la cuisson du chevreau (*Deutéro.*, XIV, 21).

En présence d'une contradiction aussi étrange dans les deux textes d'un Décalogue qui est annoncé comme un et identique à lui-même, on ne peut faire que deux hypothèses :

Ou bien il existait une histoire mosaïque dans laquelle la série des dix commandements était différente de celle que nous appelons exclusivement aujourd'hui et à juste titre le *Décalogue;*

Ou bien une substitution a été pratiquée postérieurement dans le texte ancien, et cela, en vue d'imprimer aux esprits une direction favorable à un certain système d'éducation.

Dans la première hypothèse, le combinateur aurait admis les deux textes par suite de ce respect maladroit et naïf, dont il nous a donné de si nombreux exemples.

Dans la seconde hypothèse, le combinateur aurait profité de l'incident des deuxièmes tables de pierre pour donner un autre Décalogue approprié aux vues sacerdotales de l'époque où le combinateur accomplissait son œuvre. Cette époque est celle qui suivit le retour de la Captivité de Babylone. Les docteurs de la Loi et les prêtres s'efforçaient de fonder à Jérusalem une théocratie absolue. Or, dans toute théocratie, l'observance des pratiques religieuses et l'acquittement des redevances à l'Église sont au premier rang des règles obligatoires. L'observance des prescriptions de la morale sociale a une importance très inférieure. Celle-ci, en effet, ne suffit pas pour acquérir le salut,

puisque les peuples infidèles, même en pratiquant les lois de la morale sociale, ne trouvent pas grâce devant l'Éternel. Elle doit donc céder la préséance à l'observance des obligations matérielles et rituelles envers l'Église.

C'est à cette seconde hypothèse que l'histoire de Jérusalem après le retour de la Captivité donne le plus de vraisemblance.

MOISE

PREMIÈRE SECTION : MOISE A-T-IL EXISTÉ?

I. — Les événements de la vie de Moïse sont tous légendaires.

Les événements de la vie de Moïse, tels que les donnent l'*Exode*, les *Nombres* et le *Deutéronome*, sont tous légendaires.

I. Les sages-femmes et Pharaon. — Au sortir de l'Égypte, les Israélites en état de porter les armes étaient au nombre de 600 000 en chiffres ronds, ce qui, avec les femmes et les enfants, donne un total de 2 millions d'âmes. (*Exode*, XII, 37. — *Nombres*, I, 46; II, 32; XI, 21.)

Comme Moïse avait 80 ans lorsque se fit l'Exode, il s'ensuit qu'à la naissance de Moïse, les Israélites devaient compter au moins un million d'âmes.

Ce million d'Israélites était répandu par toute la province de Gossen, s'occupant surtout de l'élevage des troupeaux (*Genèse*, XLVI, 6; XLVII, 6). La province de Gossen devait être grande comme deux ou trois départements français.

Pour ce million d'habitants disséminés sur un vaste territoire, il y avait deux sages-femmes! (*Exode*, I,

15-22.) Pris comme légende, tout le récit est d'une naïveté délicieuse; mais présenté comme fragment d'histoire, il est d'une absurdité qui défie toute critique.

II. La naissance de Moïse. — « *Exode*, II, 1. Un homme de la maison de Lévi avait épousé une femme de sa tribu. — 2. Cette femme conçut et enfanta un fils. » D'après ces deux versets, il semblerait que Moïse est le premier né; il n'en est rien. On voit par la suite qu'il avait une sœur et un frère nés avant lui[1]. Son exposition sur l'eau et son adoption par la fille de Pharaon continuent la légende inaugurée par l'incident des sages-femmes.

De l'enfance jusqu'à l'âge de 40 ans, un silence complet est fait sur lui. Tout d'un coup (*Exode*, II, 11) Moïse réapparaît, sachant que les Hébreux sont ses frères; il tue un Égyptien qui maltraitait un Hébreu; puis, menacé d'une dénonciation par un autre Hébreu, il s'enfuit hors d'Égypte et se réfugie chez les Madianites, dans la presqu'île du Sinaï.

III. Mariage de Moïse. — Il épouse Zipporah, fille de Raguel, prêtre de Madian (*Exode*, II, 16-21).

A. *Contradictions sur le beau-père.* — Dans *Exode*, II, 18, le beau-père de Moïse s'appelle Raguel, mot hébreu qui signifie : « Celui dont Dieu est le pasteur. »

Dans *Exode*, III, 1, le beau-père de Moïse ne s'appelle plus Raguel; il se nomme Jéthro, mot arabe qui signifie « supérieur ». C'est le nom de Jéthro

1. Voir page 250 et suivantes.

que contient *Exode*, IV, 18; XVIII, 1, 5, 6, dans tout le chapitre.

Et voilà que dans *Nombres*, X, 29, le beau-père ne s'appelle plus Jéthro, il reprend le nom de Raguel.

Ces contradictions montrent qu'on est en pleine légende.

B. *Contradictions sur l'épouse.* — Zipporah est Madianite ; comme les Madianites descendent de Madian, fils d'Abraham et de Kétoura (*Genèse*, XXV, 2), il s'ensuit que Zipporah est une Abrahamide, de race croisée; et par Abraham, elle descend de Sem, le premier fils de Noé. Enfin, les Madianites peuplaient le sud et l'orient de la Palestine.

Or voilà que dans *Nombres*, XII, 1, le frère et la sœur de Moïse se mettent à clabauder contre Moïse et essayent de soulever le peuple contre lui parce que, disent-ils, il avait épousé une femme koushite.

Les Koushites descendaient de Koush, fils de Cham (*Genèse*, X, 6). Il s'ensuit que la femme de Moïse n'était plus Abrahamide ni descendante de Sem; elle était Chamite, c'est-à-dire descendante de Cham.

En outre, dans la Bible, le pays de Koush désigne toujours l'Éthiopie; il s'ensuit que la femme de Moïse était Éthiopienne.

La contradiction entre les deux récits est absolue ; les deux récits appartiennent à deux légendes différentes.

IV. Mission confiée par Dieu a Moïse. — Pendant 40 années, Moïse resta auprès de son beau-père, gardant les troupeaux. Moïse avait donc 80 ans (*Exode*,

VII, 7) quand Dieu lui apparut dans un buisson ardent et lui confia la mission de faire sortir d'Égypte les Israélites.

Dans l'*Exode*, la mission donnée à Moïse est racontée trois fois; ces trois récits sont empruntés à trois sources différentes.

Premier récit. — *Exode*, III, IV; ce récit est jéhoviste.

Deuxième récit. — *Exode*, XI, 1-12; VII, 1-13; ce récit est élohiste.

Troisième récit. — *Exode*, VI, 13-30; ce récit est d'une source inconnue.

Le buisson ardent appartient au récit jéhoviste. Il n'y a pas de buisson dans le récit élohiste ni dans le troisième récit.

Ce dernier résume la mission en un verset; puis il commence une généalogie de tribus d'Israël, donne la descendance de Ruben, celle de Siméon, celle de Lévi; il s'étend longuement sur celle-ci; enfin, laissant de côté les autres tribus, il revient à la mission que Dieu confie à Moïse [1].

Tout est légende, avec les contradictions que comportent des récits empruntés à des sources différentes.

V. Les dix plaies d'Égypte [2]. — 1° La plaie des eaux du Nil changées en sang (*Exode*, VII, 20);

1. M. Reuss, *Hist. sainte*, tome II, page 18, la note, fait observer avec raison que cette généalogie détaillée de Lévi, dans le troisième récit, a pour but évident de constituer un état civil illustre à Moïse et à Aharon; il n'est point parlé de Marie, leur sœur.

2. Pour ne pas allonger fastidieusement l'exposition en

2° La plaie des grenouilles (*Exode*, VIII, 6);

3° La plaie des moustiques (*Exode*, VIII, 16);

4° La plaie des taons (*Exode*, VIII, 24);

5° La plaie de la peste des bestiaux (*Exode*, IX, 6);

6° La plaie des ulcères (*Exode*, IX, 10);

7° La plaie de la grêle (*Exode*, IX, 24);

8° La plaie des sauterelles (*Exode*, X, 14);

9° La plaie des ténèbres (*Exode*, X, 22);

10° La plaie de la mort des premiers-nés (*Exode*, XII, 29).

Préalablement, Aharon avait changé son bâton en serpent. Les magiciens en font autant de leurs bâtons; seulement leurs serpents sont mangés par le serpent israélite (*Exode*, VII, 12).

Comme l'avaient fait avant eux Moïse et Aharon, les magiciens changent les eaux en sang (*Exode*, VII, 22). Quelles eaux? dit M. Reuss, puisque toutes les eaux avaient été changées en sang par Moïse et Aharon.

Comme l'avaient fait Moïse et Aharon, les magiciens font venir des grenouilles (*Exode*, VIII, 7)[1].

transcrivant en détail les divers incidents de la vie de Moïse, je me contente de les énumérer presque sèchement, les supposant connus du lecteur. La division suivante est consacrée à l'examen critique de l'ensemble.

1. Ces miracles opérés par les magiciens font la désolation des théologiens : ils essaient de les expliquer par des tours de prestidigitation; leurs commentaires sont parfois plaisants. Par exemple, dans son *Dictionnaire de théologie*, article Magiciens et Magie, l'abbé Bergier suppose que les magiciens avaient « enchanté des serpents avec des drogues qui leur ôtent le pouvoir de mordre », puis, les avaient substitués adroitement à leurs bâtons. « Mais le serpent de Moïse dévora

Pour la dixième plaie, l'Éternel fait marquer avec du sang les portes des Israélites, afin que, dans la nuit, l'Éternel exterminateur ne se trompe pas, c'est-à-dire ne fasse pas périr un premier-né israélite au lieu d'un égyptien (*Exode*, XII, 23). Dieu infaillible qui peut se tromper si on ne marque pas la porte! Quelle conception de la Divinité!

VI. La sortie d'Égypte et le séjour au désert. — Tous les faits qui se passent à la sortie d'Égypte et durant le séjour au désert sont miraculeux, c'est-à-dire en dehors des conditions de toute réalité historique. Tels sont :

1° Le passage de la mer Rouge à pied sec et la destruction de l'armée de Pharaon (*Exode*, XIV, 21-28);

2° La subsistance de deux millions d'Israélites, guerriers, femmes et enfants, pendant quarante ans, au moyen d'une substance sucrée appelée la manne (*Exode*, XVI, 35);

3° La manière incompréhensible dont ont pu se nourrir les grands troupeaux que les Hébreux avaient emmenés d'Égypte (*Exode*, XII, 32-38) et qu'ils ont traînés avec eux au désert, puisqu'ils se plaignent de manquer d'eau pour eux-mêmes et leurs troupeaux (*Exode*, XVII, 3. — *Nombres*, XX, 4, 11). Ces grands troupeaux n'avaient rien à manger; de quoi ont-ils vécu?

ceux des magiciens, ce qui démontre que ce n'était point un serpent enchanté et affaibli! » Pour le miracle des grenouilles, l'abbé Bergier dit que les magiciens ont fait sortir des grenouilles « par des appâts ou des fils imperceptibles ». Ils les tiraient par la patte !

4° Le miracle du rocher de Horeb ; l'eau jaillit sous le bâton de Moïse (*Exode*, XVII, 6) ;

5° Les deux séjours de Moïse au Sinaï où chaque fois il reste 40 jours et 40 nuits sans boire ni manger [1] ;

6° La mort merveilleuse des conspirateurs Coré, Dathan et Abiron ; la terre s'entr'ouvre sous leurs pieds et les engloutit (*Nombres*, XVI, 31-33).

Tous ces événements appartiennent au domaine des légendes et des fictions; ils sont absolument dénués de tout caractère de possibilité réelle.

VII. Lacune de 38 années. — Le livre des *Nombres*, jusqu'au chapitre XIV, raconte ce qui s'est passé au Désert durant les deux premières années. Du chapitre XV à XIX, il n'existe aucune indication chronologique, sauf la conspiration de Coré, Dathan et Abiron, au chapitre XVI; les autres chapitres, XV, XVII, XVIII, XIX, sont remplis de prescriptions relatives au culte. Tout d'un coup, au chapitre XX, on se trouve transporté à la 40e année du séjour au Désert (*Nombres*, XXXIII, 38). On assiste à la mort de Marie, XX, 1, puis à celle d'Aharon, XX, 28. Cette lacune inconcevable donne un grand poids à l'opinion de M. Renan qui assigne au séjour des Hébreux dans le Désert une durée de 18 mois à 2 ans.

Enfin Moïse meurt sur le sommet du mont Nébo, dans la plaine de Moab; il avait 120 ans (*Deutéro.*, XXXIV, 1, 5, 7).

1. Voir précédemment *Les deux Décalogues*, page 254.

II. — Examen critique.

I. Les actes de Moïse. — Tous les actes sont légendaires; pas un n'a le caractère de vérité historique.

II. Les paroles de Moïse. — Le *Cantique de Moïse* (*Deutéro.*, XXXII) est l'œuvre d'un auteur qui vivait avant la destruction de Samarie [1].

La *Bénédiction de Moïse* est une imitation de celle de Jacob; elle a été composée sous le règne de Jéroboam II, roi d'Éphraïm [2].

III. Les témoignages anciens et Moïse. — A. Le chant de Beër (*Nombres*, XXI, 17, 18) dit que la source a été creusée par les *chefs* du peuple; il n'y a pas eu miracle; Moïse n'est pas nommé; il avait donc disparu [3]. Le chant de Beër est emprunté au livre des *Guerres de Jéhovah*.

B. L'épisode de Balaam (*Nombres*, XXII, XXIII, XXIV) suppose l'absence de Moïse. Or l'épisode de Balaam appartient au livre des *Guerres de Jéhovah*, c'est-à-dire aux anciens témoignages.

IV. Les Prophètes et Moise. — Dans les livres des Prophètes antérieurs à Jérémie, c'est-à-dire qui vivaient aux IXe, VIIIe et VIIe siècles, on ne trouve rien qui ressemble à une citation; le nom même de Moïse n'y paraît qu'une fois ou deux.

1° *Joël*, de Juda, vivait au IXe siècle avant Jésus-Christ. Son livre est muet sur Moïse.

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome II, pages 353, 360.
2. Voir précédemment, page 211.
3. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome Ier, pages 205, 214.

2° *Amos*, de Juda, vivait dans la première moitié du VIIIe siècle. Il parle de la sortie d'Égypte (II, 10, 11; III, 1); il dit que pendant 40 ans les Israélites dans le Désert n'ont offert à l'Éternel ni sacrifice ni oblation; qu'ils portaient le tabernacle de Molok et les dieux qu'ils s'étaient faits de leurs mains; ce qui, par parenthèse, prouve que les Israélites étaient païens durant le séjour au Désert (V, 25-26). De Moïse, le fameux libérateur et législateur, pas un seul mot! — Du reste, du moment qu'Amos affirme que les Israélites ont méconnu l'Éternel durant les 40 ans de séjour au Désert et que durant 40 ans ils ont adoré Molok et les idoles, il était impossible qu'Amos parlât de Moïse, lequel, d'après la légende, aurait reçu de Dieu la Loi et aurait imposé le culte de l'Éternel aux Hébreux. Il est évident qu'Amos ignore l'existence de Moïse.

3° *Osée*, d'Éphraïm, vivait dans la première moitié du VIIIe siècle. Il se contente de dire que Jéhovah a ramené le peuple d'Égypte sous la conduite d'un prophète qu'il ne nomme pas : « XII, 13. L'Éternel a tiré Israël de la servitude d'Égypte par un prophète; par un prophète, il l'a fait garder. »

4° *Michée*, de Juda, vivait dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Il mentionne le même fait, en ajoutant que les conducteurs envoyés par Dieu furent Moïse, Aharon et Marie, placés sur la même ligne. « VI, 4. Mon peuple, est-ce à cause que je vous ai tiré d'Égypte; que je vous ai racheté de la maison d'esclavage, et que j'ai envoyé pour vous conduire Moïse, Aharon et Marie? »

5° *Jérémie*, de Juda, vivait à la fin du VIIe siècle et au commencement du VIe. C'est jusqu'à ce prophète qu'il faut descendre pour trouver une citation où Moïse et Samuel sont nommés ensemble comme des hommes avec lesquels l'Éternel a entretenu des rapports particuliers. « XV, 1. L'Éternel me dit encore : Quand Moïse et Samuel se présenteraient devant moi, mon âme ne se tournerait pas pour cela vers ce peuple. »

On trouve bien dans *Isaïe*, LXIII, 11, 12, 13, 14, comme un petit résumé, en quatre versets, de l'histoire mosaïque au Désert; mais le chapitre n'appartient pas à l'Isaïe du règne d'Ézéchias qui vivait par conséquent au VIIIe siècle; il appartient au grand poète inconnu qui vivait au VIe siècle, et auquel on a donné le nom de *Second Isaïe* (Chapitres de XL à LXVI).

« *Second Isaïe*, LXIII, 11. Alors son peuple se souvient des anciens jours de Moïse. Où est-il celui qu leur fit passer la mer, avec le berger de son troupeau? Où est-il celui qui mit au milieu d'eux un saint esprit? — 12. Lui qui fit marcher son bras glorieux à la droite de Moïse? Qui fit jaillir l'eau devant eux pour se faire un nom éternel? — 13. Qui les fit passer par les flots, comme un coursier par la plaine, sans qu'ils bronchassent? — 14. L'esprit de l'Éternel les conduisit au repos; oui, ainsi tu as guidé ton peuple pour te faire un nom glorieux. »

Conclusion.

Lorsqu'un personnage ayant réellement existé a joué un rôle si considérable que toute une époque se résume en son nom (siècle d'Alexandre, siècle de Louis XIV, siècle de Napoléon), c'est un fait nécessaire que les documents soient d'autant plus remplis du nom du grand homme qu'ils sont plus rapprochés de la période où il a vécu. Or c'est précisément le contraire qui se passe pour Moïse : plus les documents sont anciens, moins on parle de lui. Le Chant de Beër et l'épisode de Balaam qui sont, avec le Cantique de Déborah, regardés comme les plus antiques monuments de la littérature hébraïque, sont muets à l'égard de Moïse; et cependant ils ont pour objet des faits qui appartiennent à la phase même où Moïse est dit avoir tenu la nation dans sa main toute-puissante. Lorsque le nom de Moïse apparaît pour la première fois, c'est dans un recueil de légendes populaires recueillies *sept siècles* après l'entrée d'Israël en Kanaan.

Nous savons, d'autre part, à quelle époque s'est faite la glorification de Moïse en tant que libérateur et législateur. Commencée dans les documents de l'Élohiste et du Jéhoviste, elle a reçu la consécration sous le règne de Josias.

Nous savons dans quel but le principal auteur du *Deutéronome*, Jérémie, a publié son œuvre propre sous le couvert du nom légendaire de Moïse.

Nous savons enfin comment, poursuivant le même

but que Jérémie et s'inspirant de la même pensée, Ezra a parachevé l'apothéose de Moïse, *douze siècles* après le séjour d'Israël au Désert.

C'est-à-dire qu'en premier lieu, tout est légende dans la prétendue histoire de Moïse; qu'en second lieu, la grandeur du personnage, devenue colossale dans les siècles qui ont suivi le retour de la Captivité de Babylone, est l'œuvre profondément calculée de deux hommes éminents, à savoir, Jérémie et Ezra. Ces résultats de l'exégèse moderne donnent-ils le droit de conclure que Moïse n'a pas existé? Certains critiques n'ont pas hésité à le faire; ils ont conclu que, dénué de toute réalité historique, Moïse était un mythe.

A cette négation hardie on a répondu par une ironie aussi piquante qu'ingénieuse. On a pris les phases prodigieuses de la vie de Napoléon Ier; on a parodié les commentaires des critiques bibliques, et l'on a conclu plaisamment qu'il était impossible que Napoléon eût existé; bref, que Napoléon était un mythe.

A cette argumentation spirituelle, mais spécieuse, M. Renan répond, à son tour, excellemment qu'il y a une différence capitale entre les siècles où l'écriture existe et ceux où l'écriture n'existe pas. Dans les premiers, les événements sont consignés, surtout à notre époque, jour par jour, en des écrits authentiques, par des témoins de toute espèce. Et ces témoins, par cela même qu'ils vivent en des temps où règne une civilisation plus ou moins brillante, sont capables de comprendre les faits, de les contrôler et de

les exposer dans leur intégrité. Il n'en est pas de même dans les siècles lointains où les intelligences sont en proie à une profonde barbarie. Les faits les plus simples, même quand ils se passent sous les yeux, revêtent une apparence merveilleuse ; en pénétrant dans les cerveaux sans culture, ils sont déformés comme sont déformées ces images qui traversent un prisme taillé en mille facettes irrégulières. S'il en est ainsi en présence des faits réels, on peut aisément se figurer ce que doivent enfanter ces imaginations hallucinées lorsque, en l'absence de tout document, elles s'efforcent de reconstruire l'histoire d'un passé reculé. « Les siècles sans écriture, dit M. Renan, n'engendrent et ne transmettent que des fables [1]. »

Or l'écriture en Israël est postérieure à Moïse et à Josué de *trois* ou *quatre cents ans;* et les documents les plus anciens sur ces deux hommes datent de *cinq siècles* après eux. Comme « les prétendus textes égyptiens relatifs à Moïse ont tous fondu devant une critique sérieuse [2] », il s'ensuit qu'il n'est pas d'argument décisif en faveur de l'existence historique de Moïse. Mais il faut avouer qu'il n'en est pas davantage contre sa non existence. On peut admettre l'existence de Moïse comme très probable. Tout en refusant d'accepter comme historique le rôle incomparable que lui octroie la légende, il est plausible de croire qu'il fut

1. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome Ier, page 181, note 3.
2. Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, tome Ier, page 159, note 3.

l'un de ces chefs du peuple dont parle la Chanson de Beër; puis, que sa qualité de *lévi* lui valut, dans les siècles postérieurs, alors que les lévis acquirent dans l'État une importance toujours croissante, l'honneur d'être choisi pour le restaurateur de la nationalité et de la religion hébraïques.

SECONDE SECTION : MOISE ÉTAIT-IL ÉGYPTIEN?

I. — Le nom de Moïse.

« *Exode*, II, 10. Quand l'enfant fut devenu grand, sa sœur le mena à la fille de Pharaon, qui l'adopta pour son fils et le nomma *Mosé*, car, dit-elle, *je l'ai tiré de l'eau.* »

Le nom de Mosé, dit M. Reuss[1], est expliqué ici par le verbe « *masah*, tirer ». D'après la grammaire, ce ne pourrait être que le participe actif *celui qui tire*, et non *celui qui est tiré*. L'auteur de l'*Exode* fait parler à la princesse égyptienne l'idiome hébraïque; la chose essentielle, à savoir, la notion de l'*eau*, n'est point représentée dans ce nom propre. Mosé signifie *celui qui tire;* rien de plus.

Quatorze siècles plus tard, alors que Mosé était devenu la plus grande figure d'Israël, les Juifs alexandrins qui traduisaient en grec la Bible hébraïque s'affligèrent de voir que le nom hébreu du prophète ne concordait pas avec la légende de l'exposition sur les eaux du Nil. Pour supprimer le désaccord,

1. Reuss, *Hist. sainte*, tome II, page 6, note 1.

ils s'étudièrent à convertir en *nom égyptien* le nom hébreu de Mosé. Or, en égyptien, l'eau se dit *môou* ou *mou;* la syllabe *sé* peut dériver du verbe *sa* qui signifie naître; on aurait alors pour nom « *Môou-sès*, fils de l'eau ». Ou bien, en usant du verbe *ouseï* qui veut dire sauver, on aurait « *Mô-ousès*, sauvé de l'eau ». Les Juifs alexandrins firent donc subir au nom hébreu Mosé la transmutation égyptienne qu'ils écrivirent en grec Μωϋσῆς, *Moïses*. De là le nom de *Moïse*, aujourd'hui universellement usité.

Gésénius, qui dans son *Thesaurus*, page 824, raconte les phases de cette crise étymologique, soupçonne, non sans raison, que les Juifs alexandrins avait pressenti la vérité en estimant que le nom du prophète devait être un nom égyptien. Mais les Juifs alexandrins se sont trompés dans leur essai de restitution. Ce n'est pas le mot artificiel de *Mo¨ses*, étranger à la langue égyptienne, que représentait le nom de Mosé.

Dans l'ancienne Égypte et chez les peuples sémitiques, la plupart des noms propres contenaient en eux le nom d'un dieu suivi d'un membre de phrase indiquant le rapport de ce dieu avec le personnage dénommé. C'est ce qu'on appelle des noms *théophores*, mot grec qui signifie porte-dieu.

I. Chez les Égyptiens : A. *Thoutmos* signifie le fils du dieu Thout; Thout ou Thôt est analogue au dieu Mercure du paganisme latin. La forme grecque est Thoutmosis.

B. *Amenmos*, le fils du grand dieu Amon;

C. *Phtahmos*, le fils du dieu Phtah, analogue au dieu Vulcain;

D. *Râmos*, le fils de RÂ, le dieu Soleil; RÂ est aussi appelé Osiris;

E. *Ahmos*, le fils de la Lune, c'est-à-dire de la déesse Isis, épouse d'Osiris. La forme grecque est Amosis ou Amasis. Etc.

II. Chez les Hébreux : A. *Ismaël*, celui que El exauce. El est le nom du grand dieu des Sémites.

B. *Jehonathan*, le don de Jéhovah; ce nom équivaut au nom grec Théodore;

C. *Nathaniel*, le don de El, le don de Dieu.

D. *Jehohanan* (Jean), le bienfait de Jéhovah.

C. *Hananiah*, le bienfait de Jéhovah, c'est l'équivalent du nom phénicien *Annibal*, le bienfait de Baal ou du Seigneur, puisque Baal signifie le Seigneur. Etc.

III. Chez les Chaldéo-Assyriens : A. *Nabou-Koudour-oussour* (Nabuchodonosor), le dieu Nabou protège la couronne.

B. *Assour-bani-pal* (Sardanapale), le dieu Assour multiplie les fils.

A l'user, il est arrivé que souvent le nom divin est tombé ou s'est sous-entendu. M. Maspéro en a donné de nombreux exemples pour les Égyptiens, par exemple : *Serka*, pour Serka-RÂ; *Nibma*, pour Nibma-RÂ, etc.

Chez les Hébreux, les exemples en sont très fréquents; c'est ainsi que :

A. Jehonathan et Nathaniel se sont abrégés en *Nathan*, le nom du dieu est sous-entendu.

B. Hananiah et Jehohanan sont devenus *Hanan*, lequel est passé en français sous le nom de Anne. C'est ainsi que s'appelait le beau-père du grand prêtre Caïphe (*Saint Jean*, XVIII, 13).

C. Isaakel, « celui à qui Dieu sourit », est devenu Isaac.

D. Kalbel, « le chien de Dieu » (dans le sens de obéissance et de soumission absolue à Dieu), est devenu Kalb ou Kaleb.

C'est en vertu de cet usage que dans le mot égyptien *Ah-mos*, le nom de la divinité a disparu; il est resté « *Mos*, le fils », que les Hébreux ont transcrit *Mosé*.

Gésénius pense que le nom du prophète hébreu Amos n'est pas autre chose que le nom égyptien dans sa forme pleine (*Thesaurus*, page 1044).

En montrant quelle part importante revient à l'Égypte dans les éléments constitutifs de la vieille théocratie israélite, les découvertes modernes confirment la conjecture de Gésénius. C'est ainsi que récemment [1], M. Georges Bénédite a prouvé que *Reouben*, nom du fils aîné de Jacob, selon la légende, est un nom égyptien qui signifie le « Soleil qui brille ». Ce nom est inscrit sur une statuette égyptienne du musée de Turin, d'une façon entièrement conforme à l'orthographe biblique. Ce nom a été porté par deux rois égyptiens.

En résumé : 1° En voulant faire de Mosé un nom

1. Séance de l'Académie des Inscriptions, 23 décembre 1891.

hébraïque, lequel aurait pour source la gracieuse, mais absurde légende de l'enfant exposé sur les eaux du Nil, on a forgé une étymologie ridicule, étymologie qui n'a pas même le mérite de traduire ce qu'on voulait qu'elle traduisît.

2° Les Juifs alexandrins ont entrevu avec sagacité l'origine égyptienne du prophète; mais l'arrangement qu'ils ont donné au mot pour le faire concorder avec la légende est un pur artifice, sans fondement ni valeur historique.

3° En réalité, Mosé est le nom égyptien « *Ahmos*, le fils d'Isis », avec la suppression du nom divin, si fréquente chez les anciens Égyptiens et chez les Sémites asiatiques. Ce nom écourté se retrouve tout entier dans le nom du prophète Amos.

II. —La famille de Moïse.

« *Exode*, II, 1. Un homme de la maison de Lévi avait épousé une femme de sa tribu. — 2. Cette femme conçut et enfanta un fils. » Moïse était donc un *lévi*.

Nous avons vu que les lévis ou lévites n'étaient pas autre chose que des Égyptiens élevés dans l'art de célébrer les cérémonies religieuses et de consulter les dieux; ils remplissaient ces fonctions sacrées auprès des Israélites. Plus tard, sous la conduite même de Moïse, ils accompagnèrent dans leur exode ceux dont ils étaient pour ainsi dire les chapelains.

III. — Moïse, fonctionnaire égyptien.

Moïse a vécu 120 ans (*Deutéro.*, XXXIV, 7), c'est-à-dire la durée moyenne de 3 générations d'hommes. Les Hébreux, en effet, évaluaient à 40 années la durée moyenne d'une génération.

La vie de Moïse se partage en trois périodes distinctes de 40 années chacune, conformément au mysticisme de ces temps anciens.

La première période est celle qui s'écoule à la cour de Pharaon.

La seconde embrasse les années passées chez les Madianites.

La troisième comprend le séjour au Désert.

Durant les 40 premières années de sa vie, Moïse, élevé par la fille de Pharaon et compté au nombre des Égyptiens, n'a pu rester dans l'oisiveté pendant cette longue période, puisque l'oisiveté, à cette heureuse époque, était inconnue ou sévèrement proscrite. Moïse a donc été fonctionnaire.

Quel genre de fonction a-t-il rempli? La Bible ne le dit pas; mais comme elle range Moïse parmi les lévites, il s'ensuit qu'à peu près sûrement il appartint à la haute classe des prêtres. Sa qualité de fils adoptif d'une princesse royale ne fait qu'ajouter à la vraisemblance de cette conjecture. Elle découle si naturellement des données de la légende qu'elle fut adoptée, au IIIe siècle avant notre ère, par Manéthon, prêtre et historien égyptien. S'il faut en croire Flavius Josèphe,

qui du reste combat vivement cette assertion, Manéthon prétendait que Moïse fut un prêtre d'Osiris. Malheureusement toutes ces affirmations et ces controverses sont, au point de vue de la véracité, suspectes à bon droit. Comme les découvertes épigraphiques n'ont pas encore réussi à les contrôler efficacement, il est prudent de s'en tenir à l'abstention.

IV. — Moïse épouse une Madianite.

Dans toute la *Genèse*, le sentiment qui prédomine relativement à la race est celui-ci : Le peuple israélite a de nombreux frères descendant comme lui d'Abraham, le grand ancêtre; mais tous ces peuples-frères, par les croisements avec les femmes étrangères, se sont abâtardis; lui seul, peuple d'Israël, a conservé pur le sang originel en ne s'alliant qu'à des femmes du même sang et de la même origine. Le mythe du mariage d'Isaac et des mariages de Jacob est, à cet égard, d'une clarté saisissante. Comment alors admettre que la légende, si elle avait tenu primitivement Moïse pour Hébreu de race pure, lui eût fait épouser une femme d'un des sangs les plus impurs parmi les Abrahamides, le sang d'une peuplade encore plus méprisée que haïe par les Israélites?

Et si l'on se porte au passage des *Nombres*, XII, 1, qui, n'accordant pas même à l'épouse de Moïse l'avantage d'appartenir à la postérité de Sem, en fait une Éthiopienne, descendante de Cham, ce fils maudit par

Noé dans sa lignée, comment concilier la légende de Moïse avec celles d'Isaac et de Jacob? Jacob a pu servir de longues années chez Laban et être en Mésopotamie père de nombreux enfants, sans dommage pour l'éclat ni la noblesse de sa race; car le pays où il servait était le berceau même de sa race; et les femmes, soit de haut rang, soit de rang inférieur, qui lui donnèrent des enfants, n'avaient pas de sang mêlé dans leurs veines; elles appartenaient au même rameau de l'Embranchement sémite.

Concluons donc que si la tradition a fait épouser à Moïse une Madianite ou une Koushite, et si elle a fait de lui pendant 40 années, quant à la vie et quant aux mœurs, un vrai Madianite, c'est que primitivement la tradition ne regardait pas Moïse comme un membre de la famille israélite.

V. — Le fils de Moïse.

Au sujet des enfants de Moïse, il y a des variantes contradictoires :

1° Dans *Exode*, II, 22, on ne parle que d'un fils, appelé Gersom.

2° Dans *Exode*, IV, 20, Moïse a deux fils anonymes; au verset 24, il n'a plus qu'un fils.

3° Dans *Exode*, XVIII, 3, 4, Moïse a deux fils qui ont chacun leur nom, et ce nom reçoit une interprétation étymologique.

4° Enfin, dans l'épisode de Mikah (*Juges*, XVIII, 30),

on lit que le lévite entraîné par les Danites s'appelait Jonathan, fils de Gersom, fils de Moïse.

Le fils aîné de Moïse porte donc le même nom que le fils aîné de Lévi. C'est un métèque, selon le mot athénien, c'est-à-dire un étranger domicilié au milieu d'un peuple qui n'est pas le sien. Cette coïncidence entre l'identité de nom que donne la tradition au fils aîné de Lévi et à celui de Moïse contribue à la démonstration suivante, à savoir, que les lévis étaient des Égyptiens domiciliés chez les Israélites, puis très postérieurement naturalisés par association, ainsi que le signifie le mot *lévi;* enfin, que parmi ces Égyptiens annexés à la nation israélite le plus illustre fut Ahmos ou Mosé, nom que quatorze siècles plus tard les Juifs alexandrins transmutèrent en Moïse.

Appendice. — Jonathan, petit-fils de Moïse, « l'homme de Dieu », selon l'expression de 1 *Chroniques*, XXIII, 14, est tellement méconnu des Israélites qu'il est obligé d'émigrer de Bethléem où il résidait comme étranger (*Juges*, XVII, 7) pour aller en quête d'un emploi qui lui permît de vivre. Mikah se l'attache comme chapelain « *Juges*, XVIII, 10, moyennant dix sicles d'argent par an, un habillement complet et la nourriture ». Voilà ce qu'aurait offert un riche Israélite au petit-fils du sauveur et législateur de la nation. Chose encore plus étrange, le petit-fils du prophète qui avait proclamé le Décalogue et défendu sous peine de mort le culte des idoles, ce petit-fils même est prêtre d'idoles que Mikah s'était faites de ses propres mains. « *Juges*, XVIII, 24. Mikah dit aux

Danites : vous m'avez enlevé les dieux que je m'étais faits et le prêtre, et vous vous en allez ! » Puis, lorsque les Danites eurent bâti la ville de Dan, ils y dressèrent l'idole et « *Juges* XVIII, 30, Jonathan, fils de Gersom, fils de Moïse, y fut établi prêtre pour la tribu de Dan ; et après lui ses enfants, jusqu'à l'époque de l'exil ».

Conclusion.

1° Moïse est issu d'une famille de lévis ; or les lévis sont de race égyptienne.

2° Il fut fonctionnaire égyptien, probablement de la haute classe des prêtres, pendant 40 ans, à la cour de Pharaon.

3° Il épousa une femme de la descendance de Sem, mais d'une race altérée par des croisements avec des races inférieures, ce qui est en contradiction formelle avec la tradition israélite. A plus forte raison, la contradiction serait-elle flagrante si Moïse avait, comme le dit un passage des *Nombres*, épousé une Éthiopienne, de la descendance de Cham.

4° Le fils aîné de Moïse portait le même nom que le fils aîné de Lévi. Or ce nom est la traduction de la situation sociale des lévis en regard des Israélites ; c'étaient des étrangers domiciliés au milieu d'un peuple autre que leur propre nation.

5° Enfin, le nom même de Moïse a été artificiellement fabriqué, quatorze siècles plus tard, par les Juifs alexandrins, avec une vue assez juste de la vraie

nationalité du prophète, mais dans un but qui n'a rien de commun avec la véracité de l'historien. Les anciennes légendes donnent à Moïse le nom de Mosé ; Mosé est le nom théophore égyptien « *Ahmos*, le fils d'Isis », qui est écourté par la chute du nom divin. Le nom entier se retrouve chez le prophète hébreu Amos, qui vivait au VIIIe siècle avant notre ère.

La conclusion naturelle qui déroule de ces faits est que, selon toute probabilité, Moïse était Égyptien.

CONTRADICTIONS.

Dans le cours de ce livre, on a vu quelles contradictions contient chacun des épisodes bibliques. Il est une catégorie, très nombreuse, de personnes sur qui ce genre de défectuosités fait plus d'impression que tout le reste. C'est qu'en effet, le raisonnement suivant éclôt naturellement dans l'intelligence : « Comment Dieu qui est la science, la véracité absolues; comment Dieu infaillible pourrait-il être l'auteur d'erreurs grossières, si grossières que moi, créature infime et bornée, je ne les eusse pas commises? Non, Dieu n'a pas écrit la Bible ; la Bible n'a pu être composée que par des hommes ignorants comme moi, et comme moi sujets à errer ! » Et si ces personnes viennent à connaître à quelles sources diverses ont été puisés les documents élémentaires, et quelles étranges coupes on leur a fait subir pour former une mosaïque, celle même que nous avons sous les yeux, alors l'inexplicable est expliqué, toute incertitude s'évanouit ; la vérité historique apparaît éclatante, à savoir, que le Dieu parfait est absolument étranger à la composition de la Bible, et que la Bible est une œuvre humaine, exclusivement humaine. C'est pour répondre à cet

état d'esprit fort commun que je donne, en finissant, une série de contradictions choisies parmi celles qui émaillent le Livre saint.

I. — Contradictions.

1° Contradiction sur l'issue d'une prédiction et d'une sentence de Dieu. — « *Genèse*, II, 17. Le Seigneur dit à Adam : Ne mange pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car au même jour où tu en mangeras, tu mourras. » Adam en a mangé, et il n'est pas mort. Ainsi, d'après le Concile de Trente, Dieu, véracité absolue, aurait menti à l'homme.

2° Contradiction sur la durée maximum imposée par Dieu a la vie humaine. — « *Genèse*, VI, 3. Le Seigneur dit : Le temps de vie qui est donné à l'homme ne sera plus que de 120 ans. » Cet arrêt divin est prononcé peu avant le Déluge. Tout arrêt de Dieu est immuable et s'exécute jusqu'à la consommation des siècles. Or voici une série de patriarches qui, malgré l'arrêt, vécurent plus de 120 ans :

A. *Genèse*, XI, 11. Sem avait cent ans à la fin du Déluge ; il vécut encore 500 ans ;

B. *Genèse*, XI, 12. Arphaxad, fils de Sem, vécut 438 ans ;

C. *Genèse*, XI, 15. Salé vécut 433 ans ;

D. *Genèse*, XI, 17. Héber vécut 464 ans ;

E. *Genèse*, XI, 18. Phaleg vécut 239 ans ;

F. *Genèse*, XI, 21. Réou vécut 239 ans ;

G. *Genèse*, XI, 23. Saroug vécut 230 ans ;

H. *Genèse*, XI, 25. Nachor vécut 148 ans ;

I. *Genèse*, XXV, 7. Abraham vécut 175 ans ;

J. *Genèse*, XXXV, 28. Isaac vécut 180 ans ;

K. *Genèse*, XLVII, 28. Jacob vécut 147 ans ;

L. *Exode*, VI, 16. Lévi vécut 137 ans ;

M. *Exode*, VI, 18. Caath ou Qéhat, fils de Lévi, vécut 133 ans ;

N. *Exode*, VI, 20. Amram, fils de Qéhat et père de Moïse, vécut 137 ans ;

O. *Nombres*, XXXIII, 39. Aharon vécut 133 ans.

Le chiffre 120 ans adopté pour l'évaluation du maximum de la durée de la vie humaine était, dit F. Lenormant, un emprunt fait aux spéculations de l'astrologie chaldéenne. Le décret du Seigneur dans *Genèse*, VI, 3, représente donc simplement la plus ancienne forme du calcul chaldéen. Dieu n'y est absolument pour rien [1].

3° Contradiction sur le veau d'or. — *Exode*, XXXII, 2, 3, 4. Aharon se fait remettre tous les ornements d'or que portaient les femmes, les fils et les filles ; il en fond un veau d'or qu'il perfectionne avec le burin. Or, au verset 20, Moïse prend le veau d'or, *le brûle dans le feu* et en fait boire les cendres aux enfants d'Israël. Il suit de là que le veau en or était un veau en bois !

4° Contradictions sur les suites mortelles qu'entrainait la vue du Seigneur. — « *Exode*, XXXIII, 20. Le Seigneur dit à Moïse : Tu ne pourras voir mon visage, parce que l'homme ne me verra point *sans mourir*. » Puis, après avoir indiqué à Moïse le rocher

1. F. Lenormant, *Origines de l'Hist.*, tome Ier, page 379 et suivantes.

où il doit se placer : « 23. Tu me verras par derrière, mais il ne te sera pas donné de *voir mon visage.* » Or, au même chapitre, nous lisons : « 11. Le Seigneur parlait à Moïse *face à face*, comme un homme parle à son ami; après quoi Moïse retournait au camp. »

Exode, XXIV. Moïse, Aharon, Nadab, Abihou et les soixante-dix anciens d'Israël montèrent vers le Seigneur : « 10. *Ils le virent;* et « 11. *après avoir vu Dieu*, ils mangèrent et burent comme auparavant! »

M. Reuss interprète ingénieusement les paroles du Seigneur à Moïse : l'homme ne voit pas la face de Dieu, c'est-à-dire l'*Être en lui-même;* il ne le voit que par derrière, c'est-à-dire par ses œuvres, d'une manière indirecte.

5° Contradiction sur les murmures des Israélites au Désert. — « *Nombres*, XI, 4. Les enfants d'Israël dirent : Qui nous donnera de la chair à manger? » Or, *Exode*, XII, 32, 38, dit que les Israélites avaient emmené d'Égypte avec eux de grands troupeaux de menu et de gros bétail. Le fait est rappelé au rocher d'Horeb (*Exode*, XVII, 3; *Nombres*, XX, 4, 11).

6° Contradictions sur le pays appelé Hormah. — Arad et Hormah sont des localités situées sur les confins de Juda et du désert méridional. Le nom d'Hormah signifie ruine, destruction.

A. *Nombres*, XXI, 3. Les Kananéens de Hormah sont tous exterminés par Moïse;

B. *Josué*, XII, 14. C'est *Josué* qui les extermine après la mort de Moïse ;

C. *Juges*, I, 16, 17. C'est la *tribu de Juda* qui les massacre après la mort de Josué.

Il y a plus fort! voici d'autres textes où ce ne sont plus les Kananéens d'Hormah qui sont massacrés par les Israélites, ce sont eux qui taillent en pièces les Israélites à Hormah.

A. *Nombres*, XIV, 45. Les Kananéens battirent les Israélites et les mirent en déroute jusqu'à Hormah.

B. *Deutéronome*, I, 44. Moïse dit aux Israélites : Les Amorrhéens vous taillèrent en pièces jusqu'à Hormah.

Toutes ces légendes sont inventées pour expliquer l'étymologie de « Hormah, ruine, destruction ».

Voilà ce que le Concile de Trente met sur le compte du Dieu infaillible, alors qu'en regardant la Bible comme une œuvre exclusivement humaine, il est si facile d'expliquer ces contradictions par la diversité des légendes qui ont servi à composer le Livre saint, et par la manière incohérente dont le combinateur les a découpées, puis insérées dans son arrangement définitif.

7° Contradictions sur Jérusalem, capitale des Jébousites ou Jébouséens. — *Josué*, X, 23, 26. Le roi de Jérusalem est pris et égorgé. — XII, 8, 10. Le pays est conquis, le roi égorgé.

Or on lit dans « *Josué*, XV, 63 : La tribu de Juda ne parvint pas à chasser les Jébouséens de Jérusalem, et les Jébouséens ont habité Jérusalem conjointement avec les enfants de Juda jusqu'aujourd'hui. »

D'autre part, on lit dans *Juges*, I, 8 : Les enfants de Juda ayant attaqué Jérusalem l'avaient prise, en

avaient passé les habitants au fil de l'épée et avaient détruit la ville par le feu.

Mais voilà qu'au verset 21 du même chapitre on lit que les *Benjaminites* s'emparèrent de Jérusalem; « mais ils n'exterminèrent point les Jébouséens; les Jébouséens ont continué d'habiter jusqu'aujourd'hui dans Jérusalem ».

Enfin, pour comble de confusion, dans un des derniers chapitres du livre des *Juges*, XIX, 12, on dit qu'à Jérusalem *il n'y avait que des Jébouséens;* point d'Israélites!

8° CONTRADICTIONS SUR UNE LOI PÉNALE. — « *Exode*, XX, 5. Moi, l'Éternel, je suis un Dieu jaloux, punissant la faute des pères sur les fils jusqu'à la troisième et la quatrième génération. » Même sentence dans *Exode*, XXXIV, 7, et dans *Nombres*, XIV, 18.

Or le *Deutéronome*, qui d'après le Concile de Trente a été écrit par Dieu tout aussi bien que l'*Exode* et les *Nombres*, promulgue formellement la loi suivante : « *Deutéro.*, XXIV, 16. On ne fera point mourir les pères pour les enfants, ni les enfants pour les pères; nul ne sera mis à mort que pour son propre péché. »

Ézéchiel, également inspiré par Dieu, consacre son chapitre XVIII à repousser la cruauté de l'arrêt de l'*Exode* et des *Nombres;* le développement du chapitre se résume dans le verset 20 : « Le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père ne portera point l'iniquité du fils; la justice du juste sera sur lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui. »

Déjà, 2 *Rois*, XIV, 6, Amasias, fils de Joas, s'était

abstenu d'appliquer cette loi barbare dans une circonstance solennelle : « Il fit mourir les officiers qui avaient assassiné son père, mais il épargna les fils des meurtriers. »

Comment Dieu infaillible et parfait peut-il, après avoir établi une loi stricte dans deux livres écrits par lui, déclarer dans deux autres livres également écrits par lui qu'il s'est trompé ; que la loi était injuste ; qu'il faut la réformer ? Ces contradictions sont inexplicables dans le système du Concile de Trente.

Mais en prenant la Bible pour ce qu'elle est, à savoir, une œuvre exclusivement humaine, l'adoucissement apporté à la sauvagerie de l'ancienne loi est le signe caractéristique, non seulement de l'adoucissement des mœurs, mais aussi des progrès faits dans la conception de l'idée de Justice.

9° Contradiction sur Jabin, roi d'Azor. — *Josué*, XI, 1-10, Josué prit la ville d'Azor et fit mourir par l'épée le roi Jabin. — 11. Il passa au fil de l'épée tous les habitants; il consuma la ville par le feu. — 13. Josué fait consumer Azor par le feu ; — confirmation du fait dans *Josué*, XII, 19.

« Les rois que vous tuez se portent assez bien », aurait-on pu dire à Josué, car voilà qu'après la mort de ce farouche conquérant, Jabin, roi d'Azor, non seulement n'est pas mort, mais il détient les Israélites sous une dure oppression pendant 20 ans (*Juges*, IV, 2, 3). Il fallut une grande bataille gagnée par Barak sur Sisara, général de Jabin, pour délivrer les Israélites.

10° Contradictions sur le sort des Kananéens. — *Josué*, XI, 16-20. Josué s'empara de tout le pays de Kanaan; les rois furent mis à mort, les habitants massacrés, les villes détruites, à l'exception de Gabaon. Or le fait est démenti dans le livre de Josué même : « *Josué*, XVII, 12. Mais les enfants de Menasseh ne purent se rendre maître de ces villes, et les Kananéens s'obstinèrent à habiter dans ce pays. — 13. Dans la suite, les enfants d'Israël étant devenus plus forts obligèrent les Kananéens à leur payer tribut; mais ils ne se portèrent point jusqu'à les exterminer. »

Le livre des *Juges* et l'histoire de Salomon sont encore plus explicites.

A. *Juges*, I, 28. Dans la suite, Israël étant devenu plus fort obligea les Kananéens à lui payer tribut, mais il ne se porta pas jusqu'à les exterminer. — 29. Éphraïm n'extermina point les Kananéens. — 30. De même fit Zabulon. — 32. De même Aser. — 35. De même la maison de Joseph.

B. 1 *Rois*, V, 13-15. Pour ses grandes constructions, Salomon avait levé parmi les Kananéens « 15, plus de 70 000 manœuvres pour porter les fardeaux, et 80 000 hommes destinés à tailler les pierres dans les montagnes. — IX, 20, 21. Tous les descendants des Kananéens qui s'étaient maintenus dans le pays, sans que les enfants d'Israël eussent pu les exterminer, Salomon les rendit tributaires, comme ils le sont aujourd'hui. »

11° Contradictions sur le sort des Madianites. — Moïse envoie une armée contre les Madianites; tous

les hommes furent égorgés; les vainqueurs ramenèrent les femmes, les enfants, les jeunes filles et plus de 800 000 têtes de bétail (*Nombres*, XXXI, 17-31). Moïse ordonna de tuer les enfants mâles et les femmes; on n'épargna que les jeunes filles vierges qui, au nombre de 32 000 (verset 35), furent distribuées aux prêtres et aux combattants. Ce nombre de 32 000 filles vierges porte le nombre du peuple madianite à plus de 200 000 âmes. Cette victoire n'avait pas coûté un seul homme à l'armée israélite (*Nombres*, XXXI, 49). Le peuple madianite n'existait plus!

Or, un siècle plus tard, « *Juges*, VI, 5. Les Madianites se répandaient dans le pays des Israélites pour le ravager, semblables à une nuée de sauterelles par leur multitude, de sorte qu'on ne pouvait nombrer ni eux, ni leurs chameaux. » Pendant sept ans, ils tinrent les Israélites sous le joug (*Juges*, VI, 1). Pour délivrer les Israélites, Dieu suscita Gédéon. Celui-ci, à la tête de 300 hommes, défit l'armée des Madianites; 120 000 Madianites périrent! (*Juges*, VIII, 10.)

12° Contradictions sur Maacha, princesse royale. — 2 *Samuel*, XIV, 27. Absalon avait trois fils et une fille nommée Thamar, qui était fort belle. A la mort de son père, Thamar devait avoir quinze ou vingt ans. De la mort d'Absalon à l'avènement de Roboam, il s'est écoulé environ 60 ans; si Thamar avait vécu, elle aurait eu 75 ou 80 ans.

A. 2 *Chroniques*, XI, 20. Roboam fortement épris de la beauté de la fille d'Absalon, l'épousa. Cela a paru si peu vraisemblable que les traducteurs des Bibles

catholiques ont mis en lettres italiques, par correction, petite-fille d'Absalon. Malheureusement, la correction ne suffit pas; la fille d'Absalon s'appelait Thamar, les *Chroniques* l'appellent Maacha.

B. 1 *Rois*, XV, 2. Abiah, fils et successeur de Roboam, avait pour mère Maacha, fille d'Absalon. La fille d'Absalon vivait encore sous le règne de son fils Abiah ; comme Roboam avait régné 17 ans, Maacha devait avoir près de cent ans à l'avènement d'Abiah. Tout cela est invraisemblable; il y a pis encore! En effet :

C. Voilà que dans 2 *Chroniques*, XIII, 2, ce n'est plus la fille d'Absalon qui est la mère d'Abiah, c'est Michaïa, fille d'Uriel, de la ville de Gabaon!

D. Pour comble de confusion, 1 *Rois*, XV, 10-15, dit que Asa, fils et successeur d'Abiah, avait pour mère cette même Maacha, fille d'Absalon, femme de Roboam, mère d'Abiah!

Est-ce que jamais une personne sensée pourra admettre, ainsi que l'ordonne le Concile de Trente, que toutes ces erreurs sont l'œuvre du Dieu infaillible et parfait, alors que tout s'explique aisément par la méthode d'arrangement qui a présidé à la formation de la Bible, œuvre exclusivement humaine?

14° Contradictions sur Kaleb. — Première série de contradictions :

A. *Nombres*, XIII, 7. Kaleb, fils de Jéphoné, est de la tribu de Juda.

1 *Chroniques*, II, 9. Kaleb est bien de la tribu de Juda, mais son père est Hesron, petit-fils de Juda.

B. *Nombres*, XXXII, 12. Kaleb, fils de Jéphoné,

n'est plus de la tribu de Juda, il est Cénézéen. Même affirmation dans *Josué*, XIV, 6, 14.

Or les Cénézéens étaient Édomites; ils descendaient de Cénez, petit-fils d'Edom ou Ésaü (*Genèse*, XXXVI, 11, 15, 42).

D'autre part, *Genèse*, XV, 19, dit que les Cénézéens étaient déjà établis en Kanaan, au temps d'Abraham. Nouvelle contradiction qui se greffe sur les précédentes.

Seconde série de contradictions :

Cénez, petit-fils d'Ésaü, vivait, d'après la chronologie sacrée, vers l'an 1700 avant notre ère. Josué est mort en 1414; il y a donc entre les deux époques une différence d'au moins 250 ans.

Or voici qu'on lit dans *Juges*, I, 13, qu'Othoniel, fils de Cénez, *lequel Cénez était frère cadet de Kaleb*, épousa la fille de Kaleb. Kaleb donna en dot à sa fille une certaine étendue de son territoire (*Juges*, I, 15).

Déjà *Josué*, XV, 17, l'avait dit : Othoniel, fils de Cénez, lequel était frère cadet de Kaleb, épousa la fille de celui-ci.

Ainsi Cénez n'est plus l'ancêtre éloigné de deux siècles et demi, il est le frère cadet de Kaleb.

Enfin, dans 1 *Chroniques*, IV, 15, Cénez n'est même plus le frère de Kaleb, il est le petit-fils de Kaleb, fils de Jéphoné, de sorte que Kaleb, en tant que grand-père de Cénez, serait l'ancêtre des Cénézéens.

Si l'on accepte le décret du Concile de Trente, c'est la confusion des confusions. Tout s'explique plausiblement si l'on prend la Bible pour une œuvre humaine, contenant des mythes et non de l'histoire.

Les variantes sur Kaleb relèvent du mythe ethnographique. Les deux séries de légendes, si divergentes qu'elles apparaissent, se rejoignent dans une conclusion identique.

A. Dans la légende qui fait de Kaleb un Judéen, Kaleb représente un clan de la tribu de Juda qui se lie avec les Cénézéens, clan nomade édomite. Ceux-ci, par des mariages réciproques, deviennent *frères* des Judéens; ils finissent par s'établir et se fondre au milieu d'eux. C'est ce que symbolise le mariage d'Othoniel avec la fille de Kaleb, lequel cède une enclave de son territoire à son gendre. Cette alliance rendait frères les Judéens et les Cénézéens, c'est-à-dire Kaleb et Cénez, qui personnifient les deux clans. Par sa fille, femme d'Othoniel, chef des Cénézéens, Kaleb a pu être considéré comme l'ancêtre des Cénézéens.

B. La légende qui fait directement de Kaleb un Cénézéen aboutit au même résultat. On lit, en effet, dans *Josué*, XV, 13, que Josué donna à Kaleb la ville d'Hébron au milieu du patrimoine de Juda. Dans cette légende, comme dans l'autre, les Cénézéens se fondent dans la tribu de Juda. Toutes les deux ne font, avec leurs variantes, qu'exprimer les mêmes données ethnographiques.

15° Contradiction sur les épouses d'Ésaü. — *Genèse*, XXVI, 34. Esaü épousa Judith, fille de Béeri Héthéen, et Basemath, fille d'Elon Héthéen.

Or, dans *Genèse*, XXXVI, 2, 3, Esaü épousa Ada, fille d'Elon Héthéen, et Basemath, fille d'Ismaël. — Base-

math change de père, Elon a une autre fille, Judith et son père sont supprimés.

16° Contradiction sur l'époque de la formation des animaux terrestres. — Dans *Genèse*, I, 20-25, Dieu crée les animaux terrestres *avant* Adam.

Dans *Genèse*, II, 19, Dieu crée les animaux terrestres *après* Adam.

17° Contradictions sur Balaam. — A. *Nombres*, XX, 20. Dieu ordonne à Balaam de suivre les envoyés du roi Balac. Au verset 22, Dieu est furieux de ce que Balaam suit les envoyés, et cependant c'est lui-même qui avait donné l'ordre.

B. *Nombres*, XXXI, 8. Les Israélites tuent Balaam dans le pays des Madianites, lequel touche à l'Égypte.

Or, dans *Nombres*, XXIV, 25, Balaam était retourné dans son pays sur les bords de l'Euphrate.

18° Contradiction au sujet de l'institution des auxiliaires de Moïse. — D'après *Deutéronome*, I, 6, 13, c'est sur le conseil de Dieu que Moïse choisit parmi les tribus des chefs pour l'aider.

D'après *Exode*, XVIII, 21, 24, ce n'estpas le Seigneur, c'est Jéthro qui donne le conseil à Moïse, son gendre.

19° Contradiction sur la famille de Coré. — *Nombres*, XVI, 32, 33. Coré et toute sa famille sont engloutis vivants.

Nombres, XXVI, 11. Les fils de Coré ne périrent point avec lui.

20° Contradiction sur le lieu ou mourut Aharon. — D'après *Nombres*, XX, 23-28, Aharon est mort sur le sommet du mont Hor.

D'après *Deutéronome*, X, 6, Aharon est mort à Moserah.

21° Contradiction sur Jaïr. — D'après *Nombres*, XXXII, 41, Jaïr, descendant de Ménasseh, est contemporain de Moïse.

Or, plusieurs générations après la mort de Moïse, on voit (*Juges*, X, 4) Juge d'Israël ce même Jaïr qui, d'après *Nombres*, devrait être mort depuis plus d'un siècle.

22° Contradiction sur Goliath. — 2 *Samuel*, XVII, 50. David tue Goliath.

Dans 2 *Samuel*, XXI, 19, ce n'est plus David qui tue Goliath, c'est Elchanan.

Pour corriger cette contradiction, les traducteurs catholiques ont imaginé d'ajouter en lettres italiques le *frère* de Goliath. Ce pieux artifice est inutile quand on sait que le combinateur a découpé les éléments de son arrangement dans des légendes différentes.

23° Contradiction sur le sacre de Jéhu. — 1 *Rois*, XIX, 16. Le Seigneur dit à Élie : Vous sacrerez Jéhu.

Or, dans 2 *Rois*, IX, 1, 6, c'est Elisée qui envoie un des enfants des prophètes, c'est-à-dire un novice, sacrer Jéhu.

24° Contradictions diverses dans « Exode ». — A. *Exode*, XVI, 34. Aharon, selon l'ordre donné par l'Éternel à Moïse, dépose une cruche pleine de manne devant le *Témoignage*, c'est-à-dire devant les Tables de la Loi sur lesquelles était gravé le Décalogue.

Or les Tables de la Loi n'existaient pas encore : descendues du Sinaï au chapitre XXXII, 15, elles sont

brisées par Moïse; refaites, elles sont placées dans l'Arche au chapitre XXXIV, 29-32.

B. *Exode*, XXXII. Au verset 7, c'est Dieu qui apprend à Moïse que le peuple a fait un veau d'or.

Au verset 31, c'est Moïse qui apprend le fait à Dieu.

C. *Exode*, XXXIII, 9. Quand Moïse entrait dans le Tabernacle, la colonne de nuée descendait et s'arrêtait à la porte.

Or, dans *Exode*, XL, 34-35, Moïse ne peut entrer dans le Tabernacle parce que la nuée se tenait sur cette tente.

24° CONTRADICTION PHYSIOLOGIQUE. — *Lévitique*, XVII, 11. Le principe de la vie est dans le sang.

Or dans *Genèse*, II, 7, c'est le *souffle* qui est le principe de la vie.

25° LES MARIAGES DÉFENDUS ET LES PATRIARCHES. — *Lévitique*, XVIII, 9. Défense d'épouser sa sœur, consanguine ou utérine. — Or Abraham avait épousé Sarah, sa sœur.

Lévitique, XVIII, 12. Défense d'épouser sa tante — Or, *Exode*, VI, 20, Amram, père de Moïse, avait épousé sa tante Jokabed. Les traducteurs grecs et latins ont changé la tante en cousine pour échapper à l'anathème du *Lévitique;* ils ont traduit ainsi : Amram épousa Jokabed, fille de son oncle paternel. Malheureusement, *Nombres*, XXVI, 59, dit que Jokabed est fille de Lévi, par conséquent sœur de Qéhat et tante d'Amram. Nos traducteurs en sont pour la honte de leur faux en écriture sacrée.

Lévitique, XVIII, 18. Défense d'épouser la belle-sœur du vivant de l'épouse. — C'est précisément le crime qu'a commis Jacob, mari de Léah, en épousant Rachel, sœur de sa femme.

Lévitique, XVIII, 29. Tous ceux qui auront commis quelqu'une de ces abominations seront retranchés du milieu de leur peuple.

Ainsi les deux plus grands patriarches des Hébreux, Abraham et Jacob, se trouvent condamnés et flétris par le *Lévitique* pour avoir commis des abominations. Or le *Lévitique* est l'œuvre même de Dieu, comme ordonne de le croire le Concile de Trente ; c'est donc Dieu même qui condamne et flétrit Abraham et Jacob.

Le *Lévitique* est l'œuvre d'Ezra ; il a été composé après le retour de la Captivité de Babylone et promulgué vers l'an 442. Dieu n'y est pour rien. Les défenses du *Lévitique* concernant les mariages en regard de ce qui se faisait dans les siècles reculés, au temps des patriarches, sont extrêmement instructives ; elles nous montrent les progrès que la Société avait faits dans la conception des conditions salutaires qui doivent régir l'institution du mariage. On a là, sur le vif, un des points qui font de la Bible un monument si précieux aux yeux de quiconque s'inquiète de la marche suivie par l'Humanité dans la voie de la civilisation.

Au sujet de la défense du mariage d'un frère avec sa sœur utérine, le second livre de Samuel nous donne un renseignement intéressant.

2 *Samuel*, XIII, 13. Thamar, fille de David, avait pour demi-frère Amnon, également fils de David, mais

d'une autre mère. Lorsque Amnon voulut lui faire violence, elle lui dit : « Demande-moi en mariage au roi David, le roi ne refusera pas. » Il suit de là qu'au temps de David, le mariage entre frère et sœur était encore licite.

26° CONTRADICTIONS DIVERSES. — A. *Nombres*, X, 21. L'Arche marchait au centre. Au verset 34, l'Arche marchait en tête.

B. *Deutéronome*, VII, 22. Le Seigneur dit aux Israélites qu'ils ne pourront chasser les Kananéens que peu à peu, de peur que les bêtes sauvages ne se multiplient à leurs dépens.

Or voilà que dans *Deutéro.*, IX, 3, le Seigneur dit : Vous les exterminerez et les perdrez *promptement*.

C. *Deutéro.*, XV, 4. *Il n'y aura pas de pauvre parmi vous*, car le Seigneur répandra sur vous une abondance de bénédictions dans la terre que le Seigneur, votre Dieu, vous donne en partage pour la posséder.

Or, au verset 11, le même Seigneur dit : *Il ne manquera pas d'y avoir des pauvres* dans la terre que vous habiterez.

D. 2 *Rois*, VIII, 18. Joram, fils de Josaphat, avait épousé Athalie, fille d'Achab et de Jézabel.

Or, au verset 26, on dit qu'Athalie était fille d'Omri, ce qui est faux; Omri, père d'Achab, était le grand-père d'Athalie. Même erreur dans 2 *Chroniques*, XXII, 2.

Pour corriger cette erreur, les traducteurs catholiques ont ajouté pieusement en italiques : Athalie, *fille d'Achab, fils d'Omri*.

E. 2 *Rois*, XVIII. « 5. Ezéchias n'eut pas son sem-

blable parmi tous les rois de Juda qui *lui succédèrent* ni parmi ceux qui l'avaient précédé. »

2 *Rois*, XXIII. « 25. *Avant Josias*, il n'y eut pas de roi qui fût comparable à Josias pour s'être dévoué à l'Éternel, et *après lui* il n'en surgit pas de pareil. »

Il y a contradiction si Dieu est l'auteur de la Bible ; c'est une simple et banale formule d'admiration si la Bible est une œuvre humaine.

F. 2 *Chroniques*, XVII, 6. Josaphat détruisit les hauts lieux.

2 *Chroniques*, XX, 53. Josaphat ne détruisit pas les hauts lieux.

G. 2 *Chroniques*, XXIV, 14. L'argent qu'on apportait à Joas et à Joïada fut employé à faire des vases pour le culte.

2 *Rois*, XII, 13. L'argent qu'on apportait à Joas et à Joïada ne fut pas employé à faire des vases pour le culte.

II. — **Absurdités et Exagérations.**

1° Une prétendue marche merveilleuse du prophète Élie. — 1 *Rois*, XIX, 8. Élie marcha 40 jours et 40 nuits pour aller de la frontière de Kanaan au mont Horeb. Or il y a en ligne droite à peine 50 lieues ; cela fait 5 kilomètres par 24 heures. Quel miracle !

2° Un étrange comestible au siège de Samarie. — 2 *Rois*, VI, 25. Assiégée par le roi de Syrie Ben-hadad, la ville de Samarie fut en proie à une telle famine que la fiente de pigeon se vendait 5 sicles, le quart du

kab. Le kab équivalait à 4 litres ; le sicle valait 3 francs ; la fiente de pigeon se vendait donc 15 francs le litre. Notons, en passant, que la fiente de pigeon étant composée en majeure partie d'acide urique n'est pas comestible.

L'étrangeté de l'aliment biblique a causé bien des ennuis aux théologiens; aussi ont-ils essayé, mais timidement, de métamorphoser la chose en ingrédient culinaire. Une édition catholique de la Bible en 5 volumes, publiée à Cologne en 1753, traduit ainsi le verset 25 : « La ville fut pressée d'une famine extrême jusque-là que, pendant le siège, la tête d'un âne fut vendue 80 pièces d'argent; et la quatrième partie d'un kab d'*une certaine légume* appelée fiente de pigeon, cinq sicles d'argent [1]. »

3° Exagérations absurdes du « Livre des Rois ». — 1 *Rois*, XX, 29. 7000 Israélites de l'armée d'Achab (verset 15) tuent en un jour 100 000 Araméens de l'armée de Ben-hadad. Les débris de l'armée araméenne, au nombre de 27 000 hommes, se réfugient dans la ville d'Aphec; une muraille de la ville (verset 30) tombe sur les 27 000 Araméens et les écrase tous !

4° Absurdités concernant les descendants de Caath ou Qéhat, grand-père de Moïse. — D'après *Nombres*, III, 27, 28, les Caathides ou Qéhatides, c'est-à-dire les descendants de Caath ou Qéhat, étaient, à la sortie d'Égypte, au nombre de 8 600 pour les mâles seulement,

1. D'après le *Dictionnaire de Trévoux*, édition 1743, c'est le père Bouhours qui aurait bombardé légume au féminin.

ce qui avec les femmes et les filles donne au moins 17 000 individus.

Qéhat, fils de Lévi, était le grand-père de Moïse (*Exode*, VI, 18, 20). Il s'ensuit que Qéhat était le grand-père de 17 000 individus.

Comme Qéhat n'avait eu que 4 fils (*Exode*, VI, 18), il s'ensuit que les 17 000 individus sont nés de ces 4 fils, ce qui fait un peu plus de 4 000 enfants pour chacun!

Or Amram, l'un des 4 fils de Qéhat, n'a eu que trois enfants, à savoir, Aharon, Moïse (*Exode*, VI, 20) et Marie (*Nombres*, XXVI, 59).

Toutes ces absurdités, qui accablent le décret du Concile de Trente, s'éclairent et s'expliquent lorsqu'au lieu de prendre les patriarches pour des individus, on les regarde comme des personnifications de clans, de tribus ou de peuples. Bref, ce sont des mythes ethnographiques.

5° Exagérations absurdes et ridicules du livre des « Chroniques ». — A. 1 *Chroniques*, XXII, 14. David dit à Salomon : Vous voyez que dans ma pauvreté j'ai préparé pour la maison du Seigneur 100 000 talents d'or et un million de talents d'argent.

Un talent d'or valait, en chiffres ronds, 155 000 francs.

Un talent d'argent valait, en chiffres ronds, 10 000 francs;

Donc 100 000 talents d'or valaient 15 milliards et demi.

Un million de talents d'argent valait 10 milliards.

Ainsi, *dans sa pauvreté*, David avait mis à l'épargne

25 milliards et demi pour la construction d'un temple.

Cependant la somme parut insuffisante à David, car 1 *Chroniques*, XXIX, 6, 7, il convoqua les chefs de familles, les chefs de tribus et les officiers de l'armée pour qu'ils se missent à la tête d'une souscription nationale. Les cotisations s'élevèrent à plus de 875 millions de francs !

Dans le récit de la construction du Temple par Salomon, dans 1 *Rois*, V, VI, on ignore entièrement les préparatifs faits par David. Il résulte de là que, d'après le Concile de Trente, Dieu, en tant qu'auteur des *Chroniques*, savait que David avait fait d'immenses préparatifs pour l'édification du Temple; en tant qu'auteur du *Livre des Rois*, il n'en savait rien!

B. 2 *Chroniq.*, XIII, 3. **Abiah**, roi de Juda, réunit une armée de 400 000 hommes d'élite pour faire la guerre à Jéroboam, roi d'Israël. Jéroboam, de son côté, réunit 800 000 hommes « bien choisis et très braves ».

Douze cent mille jeunes gens sous les armes, s'écrie M. Reuss, pour un pays dont la superficie, en partie montagneuse et en friche, n'égalait pas celle de cinq départements de la France!

Au verset 17, Abiah, en une bataille, tue 500 000 hommes à Jéroboam !

C. 2 *Chroniques*, XIV, 7. Asa, fils et successeur d'Abiah, surpassa les exploits de son père. Il avait dans le pays de Juda une armée de 300 000 guerriers d'élite, et dans le pays de Benjamin 180 000 autres guerriers vigoureux. — 8. Zérah, roi de Koush (Éthio-

pie et Yémen), vint l'attaquer avec *un million d'hommes*. — 13. Les Koushites furent défaits *sans qu'aucun d'eux eût pu sauver sa vie!*

D. 2 *Chroniques*, XVII, 14-18. Josaphat, roi de Juda et de Benjamin, avait une armée de un million cent soixante mille hommes!

2 *Chroniques*, XX, 1-3. Une troupe de Moabites et d'Ammonites ayant marché contre lui, Josaphat, malgré son armée de un million cent soixante mille hommes, fut frappé de terreur!

III. — **Phrases inachevées et mots omis.**

Même dans une œuvre humaine, c'est une marque de honteuse incurie que de laisser des phrases inachevées et d'omettre des mots. En supposant que l'auteur ait livré, pour qu'il soit copié, son manuscrit à la plume indifférente d'un scribe mercenaire, son premier devoir est de reviser cette copie avec un grand soin.

Si ces omissions de mots et ces phrases inachevées couvrent d'ignominie une pauvre et imparfaite créature humaine, que sera-ce si l'auteur est Dieu lui-même? La contradiction entre les perfections de la Divinité et la misère intellectuelle que révèlent les défectuosités du livre est tellement forte que tout homme doué de bon sens s'écriera : « Non, il est impossible que Dieu soit l'auteur d'un ouvrage dont les incorrections feraient rougir un bon élève de nos écoles! Non, la Bible n'est pas une œuvre divine,

c'est une œuvre humaine, et encore cette œuvre humaine a-t-elle eu le malheur de passer par des mains de goujat. »

C'est dans le texte primordial, c'est-à-dire dans le texte hébraïque, que se trouvent les mots omis et les phrases inachevées. Pour dissimuler ces inconcevables négligences, les traducteurs grecs ou latins, catholiques ou protestants, ont achevé les phrases et ajouté des mots. Nous donnerons d'abord le texte hébraïque, puis nous indiquerons les remplissages divers qu'ont imaginés les traducteurs selon leurs préoccupations doctrinales.

1° *Genèse*, XXX, 27. Laban dit à Jacob : Si j'ai trouvé grâce devant toi...

Addition catholique : Demeure avec moi.

Addition protestante (Osterwald) : Écoute.

2° *Genèse*, XXXVI, 6. Esaü s'en alla au pays de...

Addition catholique : Esaü s'en alla *en un autre* pays.

Addition protestante : Esaü s'en alla *en un autre* pays.

3° 1 *Samuel*, XIII, 1. Saül était âgé de... ans, quand il devint roi, et il régna deux ans.

La divergence entre les traducteurs pour combler l'omission des années, puis pour faire concorder le remplissage avec l'ensemble du verset, est remarquable.

Traduction protestante (Osterwald) : Saül *avait régné un* an, *quand ces choses arrivèrent*, et il régna deux ans sur Israël.

Traduction catholique : Saül avait *trente* ans lorsqu'il commença à régner, et il régna *quarante* ans.

Les Septante ont pris le parti d'omettre la phrase entière.

L'interprète chaldaïque dit : Saül était innocent comme un enfant d'un an [1].

Au verset 3 du même chapitre, Saül, dans une publication faite à son de trompe, dit : Que les Hébreux entendent ! Or les Israélites ne se désignent jamais eux-mêmes sous le nom d'Hébreux. Ce nom d'Hébreux était celui qu'employaient les indigènes kananéens à l'égard de ces immigrants venus d'au delà du Fleuve.

4° 2 *Samuel*, V, 8. David dit, ce jour-là : Quiconque battra les Jébouséens et taillera en pièces ces aveugles et ces boiteux...

Addition catholique : celui-là sera chef et général de l'armée.

Addition protestante : celui-là sera récompensé.

IV. — Expression hébraïque remarquable.

Il est dans le texte hébreu une expression dont l'énergique impudeur reporte la pensée à Juvénal. La traduction protestante d'Osterwald la remplace par « homme », ce qui affadit le discours. La traduction catholique lui substitue le mot « mâle » ; cela n'a pas sans doute la sauvage originalité de l'expression

1. Voir Reuss, *Hist. des Israélites*, pages 269, note 6, et page 270, note 3.

hébraïque, mais c'est moins terne que l'équivalent protestant. On comprend aisément à quelle pensée ont obéi les traducteurs : il s'agissait de ménager la délicatesse de sentiments des lecteurs ; on ne saurait assurément les en blâmer. Qui oserait traduire littéralement le terrible chapitre XVI d'Ézéchiel, chapitre allégorique d'un si grand souffle et dont l'importance pour l'histoire religieuse d'Israël est capitale ?

Mais alors, si Dieu est l'auteur de la Bible, comme le décrète le Concile de Trente, il est donc nécessaire que les créatures humaines se mettent en garde contre le langage impudique du Dieu qui est la souveraine pudeur ? Dans quel gâchis et dans quelles inextricables contradictions on s'embourbe lorsqu'on s'obstine à fermer les yeux à l'évidence, à savoir, que la Bible est une œuvre humaine et qu'elle porte l'empreinte des mœurs du temps où chacune de ses parties a été composée ! Et c'est précisément cette empreinte qui donne au Livre sacré une incomparable valeur aux yeux du moraliste et de l'historien.

1° 1 *Samuel*, XXV, 22. Je ne laisserai vivre d'ici à demain, s'écria David, aucun des siens qui pissent contre le mur. — 34. Si tu ne t'étais pas hâtée de venir à ma rencontre, dit David à Abigaïl, il ne serait resté à Nabal personne qui pissât contre le mur.

« Cette crudité de langage en face d'une femme, dit M. Reuss, et l'empressement d'Abigaïl d'épouser le chef des brigands le lendemain de la mort de son mari, peignent les mœurs du temps aussi bien que la

fureur de David voulant exterminer toute une famille à cause d'un mot grossier [1]. »

2° 1 *Rois*, XIV, 10. Le Seigneur, par la bouche du prophète Ahias, maudit la maison de Jéroboam : J'exterminerai de Jéroboam tout ce qui pisse contre le mur.

3° 1 *Rois*, XVI, 11. Zimri fit périr toute la famille de Baésa et n'en laissa pas un qui pissât contre le mur.

4° 1 *Rois*, XXI, 21. Élie dit à Achab : J'exterminerai d'Achab tout ce qui pisse contre le mur.

5° 2 *Rois*, IX. Le jeune homme envoyé par Élisée pour sacrer Jéhu dit, en versant l'huile sur la tête : Voici ce que dit l'Éternel : « 8. Toute la maison d'Achab périra, et j'exterminerai d'Achab tout ce qui pisse contre le mur. »

1. Reuss, *Histoire des Israélites*, page 314, note 6.

RÉCAPITULATION ET CONCLUSION

1° Nous avons vu, dans les *Nombres mystiques*, que les listes des patriarches, des tribus et des peuples étaient fondées sur la valeur mystique de certains nombres; que, ainsi créés pour ces nombres, listes et patriarches n'avaient pas la moindre réalité historique.

2° Nous avons vu, dans le *Mythe d'Adam et Ève*, que le moraliste, créateur du mythe, avait voulu symboliser en un petit drame, encadré dans un décor merveilleux, le fruit de ses observations et de ses réflexions. Tout d'abord, la femme, issue de l'homme, est son égale; puis, le bonheur est l'apanage exclusif de l'innocence; dès que l'enfant devient apte à connaître le bien et le mal, la conscience apparaît et avec elle la liberté morale; l'enfant est devenu homme « semblable aux dieux » ; mais le bonheur est perdu.

3° Nous avons vu, dans le *Mythe de Caïn et Habel*, que Caïn et Habel étaient, non des individus, mais la personnification des peuples agriculteurs et des peuples nomades. Le créateur du mythe, qui voyait avec un amer chagrin la vie agricole se développer continuement au détriment de la vie nomade, a symbolisé par

le meurtre d'Habel les coups portés par l'agriculture à la vie pastorale.

4° Nous avons vu, dans le *Mythe ethnographique général*, que les noms propres représentaient, non des individus, mais des peuples ou des contrées; que la méthode si remarquable du mythographe hébreu ne laissait aucun doute sur le sens du procédé qu'il employait, procédé le plus propre à simplifier l'exposition des renseignements qu'il avait assemblés et des études qu'il avait faites.

5° Nous avons vu, dans le *Mythe ethnographique du rameau sémitique d'où descendra Israël*, que les noms des prétendus patriarches représentent, soit des centres d'habitation échelonnés le long de l'Euphrate, soit des incidents de la migration des tribus, tels que le passage du Fleuve et la séparation d'un groupe de tribus qui séjourna sur place, tandis que les autres tribus continuaient leur marche.

6° Nous avons vu, dans les *Mythes ethnographiques concernant la parenté des Israélites avec les peuples de la Syrie et de l'Arabie*, comment les Israélites symbolisaient par des mariages, soit la pureté de leur propre race, soit la parenté plus ou moins rapprochée qu'ils reconnaissaient avoir avec les peuples voisins.

7° Nous avons vu, dans les *Mythes ethnographiques dérivant de haines entre peuples ou entre tribus*, que les personnages diffamés n'avaient aucune réalité historique, et encore moins les actes odieux qu'on leur attribuait; mais qu'ils symbolisaient, soit les peuples avec lesquels les Israélites étaient dans un état perma-

nent d'hostilité, soit la tribu que haïssaient d'autres tribus du même groupe.

8° Nous avons vu, dans le *Mythe d'Abraham*, qu'Abraham n'a aucune réalité historique; Abram « le Grand Ancêtre » est une création de l'imagination populaire qui essayait de représenter les origines de la nation israélite sous les espèces d'un symbole concret et vivant.

Puis, en mariant Abraham avec Hagar et Kétoura, on essayait de représenter sous une forme familiale et expressive les rapports de tout genre, anthropologiques et politiques, qu'on avait avec les peuples issus du croisement fictif du Grand Ancêtre avec des étrangères.

Enfin, postérieurement, le clergé et les prophètes profitèrent de la popularité du mythique personnage pour lui attribuer l'institution de coutumes qu'on voulait rendre obligatoires.

9° Nous avons vu, dans le *Mythe de Jacob*, que Jacob n'avait aucune réalité historique. Du reste, comme Abraham n'ayant jamais existé n'avait pu avoir d'enfants, il se déduisait naturellement de ce fait que les fils du patriarche, ses petit-fils, bref, que toute sa postérité n'avait pas plus de réalité historique que lui. Tous ces personnages ne sont, en effet, que des mythes ethnographiques.

10° Nous avons vu, dans le *Mythe de Joseph*, que l'individu Joseph, absolument dénué de réalité historique, personnifie une tribu israélite qui, en butte à la jalousie des autres tribus du même groupe, émigra au temps

des Hyksôs, en Égypte, où, par son courage et les services rendus, elle réussit à se faire une situation privilégiée. Plus tard, elle rentra au giron du groupe israélite, dont elle devint la plus puissante tribu.

11° Nous avons vu, dans l'*Origine égyptienne des lévis ou lévites*, quelle influence avait eue l'Égypte sur la religion d'Israël; comment les Israélites avaient emprunté à ce pays l'Arche, résidence de Dieu, la plupart des cérémonies du culte et surtout le clergé. L'institution du clergé est issue des lévis, Égyptiens que les familles israélites s'étaient associés pour l'accomplissement des rites sacrés, et qu'elles emmenèrent avec elles en Kanaan.

12° Nous avons vu, dans *les deux Décalogues*, comment ces deux Décalogues annoncés et proclamés comme absolument identiques sont, en majeure partie, radicalement dissemblables.

13° Nous avons vu, dans *Moïse*, quelle a été, après examen critique des faits et des témoignages, la réponse à la première question : Moïse a-t-il existé? Quoiqu'il n'y ait pas un seul argument décisif en faveur de la réalité historique de ce personnage, on peut cependant admettre son existence comme probable.

A la seconde question : Moïse était-il Égyptien? la réponse a été affirmative. Entre autres arguments, le nom primitif *Mosé* est la transcription hébraïque du nom théophore égyptien *Ah-mos, Fils d'Isis*, écourté par la chute du nom de la Divinité *Ah, Isis*. Quant au nom *Moïse*, c'est un nom fabriqué artificiellement par les Juifs alexandrins, quatorze siècles plus tard.

14° Enfin, nous avons vu, dans *Contradictions*, que la Bible est hérissée de contradictions stupéfiantes et d'exagérations absurdes; on y constate même certaines phrases restées inachevées et des mots omis : toutes erreurs si grossières qu'un écolier quelque peu soigneux rougirait de les avoir commises.

Conclusion. — Dans ses parties les plus anciennes, la Bible n'a rien d'historique; ses personnages sont des symboles, et ses petits drames des mythes. La plupart sont des représentations ethnographiques; plusieurs ont pour objet l'établissement de coutumes qu'on voulait rendre obligatoires; quelques-uns ont trait à des événements du temps de la Monarchie, enfin l'un d'eux, le plus beau peut-être, relève de la philosophie morale.

Les contradictions et les incohérences sont le fait du combinateur qui, sans art ni méthode, a taillé à coups de serpe, dans les légendes les plus diverses, des lambeaux qu'il a cousus pêle-mêle les uns au bout des autres.

Les phrases inachevées et les mots omis sont imputables à la négligence du scribe qui copiait d'une main indifférente le manuscrit confié à ses soins.

Quant à l'argumentation qui se déduit de l'ensemble contre le décret du Concile de Trente, elle a été donnée à la Préface. Maintenant que le flot des preuves s'est déroulé aux yeux du lecteur dans le cours de ce livre, elle apparaîtra, en la relisant, encore plus solide, et les conséquences qui en découlent, irréfutables. Alors la conviction s'établira pour jamais dans l'esprit

que Dieu n'a ni composé ni inspiré la Bible, et que la Bible est bien une œuvre humaine, exclusivement humaine.

FIN

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Notions anthropologiques.

I. Race et peuple 19
II. Ethnographie et Ethnologie 21
III. Linguistique et Philologie 23
IV. Monogénisme et Polygénisme 28
V. Embranchements de l'Espèce humaine 29
VI. Erreurs au sujet d'une souche unique ouralo-altaïque, scythique ou touranienne 33
VII. Berceau probable de l'Espèce humaine 36

Migration des peuples primitifs.

I. Premières migrations des Touraniens 42
II. Premières migrations des Aryas 43
III. Premières migrations des Sémites ; les Koushites 44
IV. Migrations de tribus sémitiques proprement dites 46
V. Nouvelles migrations sémitiques a une époque très postérieure 46
VI. Invasion de tribus koushites (Hyksos) en Égypte 48
VII. Continuation de l'immigration sémitique sous les Hyksos 50
VIII. Expulsion des Rois pasteurs ; ses conséquences 52
IX. Séjour des Béni-Israel au désert de Sin pendant 47 ans 55

Le Mythe.

I. Le Mythe physique ; ses évolutions. — 1° Le Mythe, personnification d'un objet physique 59
2° Le Mythe, personnification d'un phénomène physique 60
3° Transformation d'un mythe physique en mythe historique 61
4° Transformation d'un mythe physique en mythe moral 63
II. Le Mythe légendaire ; ses variétés 64

Notice sommaire sur les documents élémentaires de la Bible, principalement de la Genèse.

1° Recueil des légendes patriarcales..... 69
2° Recueil des légendes héroïques..... 69
3° Histoire sainte du Jéhoviste..... 70
4° Histoire sainte de l'Elohiste..... 71

Les Nombres mystiques.

I. Le nombre 10. — Sa valeur mystique a son origine dans les 10 doigts de la main. — Exemples chez tous les peuples..... 74
II. Le nombre 7. — Sa valeur mystique a son origine dans les 7 jours de la semaine. — Exemples chez les Hébreux..... 78
III. Le nombre 70. — Sa valeur mystique est le produit de la multiplication des deux nombres mystiques 7 et 10. — Exemples chez les Hébreux..... 83
IV. Le nombre 3. — Sa valeur mystique est fondée sur la Triade, expression suprême de la métaphysique dans l'antiquité. — Exemples chez les Aryas et les Sémites..... 87
V. Le nombre 9. — Sa valeur mystique provient de ce qu'il symbolise les trois Triades de la vie universelle..... 88
VI. Le nombre 12. — Sa valeur mystique est fondée sur les 12 signes du Zodiaque. — Exemples chez les Sémites..... 90
VII. Le nombre 40. — Le moins mystique de tous; il est l'évaluation arbitraire de la durée moyenne d'une génération humaine; son emploi dans la chronologie de l'Ancien Testament..... 93

Mythe d'Adam et Ève.

I. L'épisode ne peut pas être une histoire; c'est un mythe..... 96
II. Théatre, cadre et époque du mythe..... 99
III. Création de l'homme et de la femme; monogénisme..... 100
IV. Le Bonheur et la liberté morale..... 101
V. Le Serpent; initiative de la faute chez Ève..... 106
Résumé..... 107

Mythe de Caïn et Abel.

I. Absurdité de l'épisode s'il est pris pour historique. 109
II. Explication du mythe..... 110

Mythe ethnographique général.

I. Interpolations empruntées a des sources diverses... 113
II. Les noms propres représentent, non des individus, mais des peuples ou des contrées..... 115
III. Méthode d'exposition suivie par l'ethnographe élohiste..... 116
IV. Les deux critériums employés par l'Élohiste dans sa classification..... 117
V. Pourquoi la parenté physiologique des langues n'a pu être un critérium de classification pour l'Élohiste..... 120
VI. Appréciation sommaire de la valeur du tableau ethnographique..... 121
VII. Embranchement japhétite..... 123
VIII. Embranchement chamite..... 125
IX. Embranchement sémite..... 134
X. Examen général du tableau ethnographique..... 135
XI. Division tripartite des généalogies..... 137
XII. Signification des noms Japhet, Cham et Sem..... 138

Mythes ethnographiques du rameau sémitique d'où descendra Israël.

Les noms des prétendus patriarches représentent, soit des événements de la migration des tribus, soit des centres d'habitation..... 140

Mythes ethnographiques concernant la parenté des Israélites avec les peuples de la Syrie et de l'Arabie.

I. Résumé historique. — 1° Populations parlant l'hébreu. 143
2° Populations parlant l'araméen..... 145
II. Pureté de la race israélite. — 1° Berceau de la race placé en Mésopotamie..... 146
2° Mariage d'Abraham avec Sarah..... 147
3° Mariage d'Isaac avec Rébecca..... 147
4° Mariage de Jacob avec Léah et Rachel..... 148
III. Parenté des Israélites avec certains peuples. — 149
1° Abraham et Hagar..... 149
2° Abraham et Kétoura..... 150
3° Edom et Jacob..... 150

Mythes ethnographiques dérivant de haines entre peuples ou entre tribus.

I. Malédiction de Kanaan. — Haine des Israélites contre les Kananéens..... 154

II. Loth et ses filles. — Haine des Israélites contre les Moabites et les Ammonites 156
III. Juda et Thamar. — Haine des Ephraïmites contre les Judéens 157

Mythe d'Abraham.

Préliminaires. — Exemples de mythes ethnogéniques chez les Grecs, chez les Germains 159
I. Mythes ethnographiques : Naissance des enfants d'Abraham. — 1° Naissance d'Ismaël 162
2° Naissance d'Isaac 167
3° Naissance des enfants de Kétoura 169
II. Premier groupe de mythes sacerdotaux : Établissements de diverses coutumes obligatoires. — 1° Etablissement de la dîme 172
2° Établissement de la circoncision 178
3° Établissement du rachat des premiers nés 185
III. Second groupe de mythes sacerdotaux : La faveur divine est acquise au vrai croyant dans ses rapports avec l'étranger. — 1° Séjour d'Abraham et de Sarah en Égypte 189
2° Abraham et Sarah chez Abimélek, roi des Philistins 192
IV. Mythe relatif a un fait historique du temps de David ou de Salomon. — Alliance d'Abraham avec Abimélek, roi des Philistins 194
V. Mythe religieux national. — Pacte de l'Eternel avec Abraham 196
VI. Les deux noms du Patriarche. — Abram et Abraham. 198
Conclusion 200

Mythe de Jacob.

I. Contradictions résultant d'emprunts faits a des sources différentes 204
II. Mythes ethnographiques particuliers. — 1° Mythe de la parenté et des rapports entre le peuple édomite et le peuple israélite 207
2° Mythe de la ligne de démarcation entre les pays où l'on parle araméen et ceux où l'on parle hébreu 208
3° Mythe de l'hostilité politique et religieuse entre Israélites et Sichémites 208
4° Mythe de la situation politique et géographique des douze tribus au temps de David 211
III. Jacob, type du Sémite nomade. — 1° Jacob et la famille 215
2° Jacob et les affaires temporelles 217

Mythe de Joseph.

I. Comment a été composé le mythe qu'on lit dans la « Genèse » 223
II. Les diverses parties du mythe. — 1re partie : Songes de Joseph; Joseph passe en Égypte 231
2e partie : L'aventure de Joseph et de la femme de Putiphar, est une imitation du conte populaire égyptien *Les Deux Frères*; citation 231
3e partie : Joseph et ses frères en Égypte 234
4e partie : Accentuation du mythe dans la bénédiction d'Éphraïm et de Menasseh par Jacob 235
III. Traduction du mythe en récit historique 237

Origine égyptienne des lévis ou lévites.

I. Influence de l'Égypte sur la religion d'Israel. — 239
1° L'Arche 240
2° Le Clergé 241
II. Les lévis. — 1° Les lévis après la sortie d'Égypte. 241
2° Fonctions des lévis jusqu'à l'institution de la royauté 246
III. Aharon, personnage légendaire ainsi que sa sœur Marie 249

Les deux Décalogues.

I. Le premier Décalogue : c'est un code de morale sociale 254
II. Le second Décalogue : c'est un code de taxations et de rites ecclésiastiques 256

Moïse.

PREMIÈRE SECTION : MOISE A-T-IL EXISTÉ?

I. Les événements de la vie de Moise sont tous légendaires. — 1° Les sages-femmes et Pharaon 263
2° La naissance de Moïse 264
3° Le mariage de Moïse 264
4° Mission confiée par Dieu à Moïse 265
5° Les dix plaies d'Égypte 266
6° La sortie d'Egypte et le séjour au désert 268
7° Lacune de 38 années 269
II. Examen critique. — 1° Les actes de Moïse 270
2° Les paroles de Moïse 270
3° Les témoignages anciens et Moïse 270
4° Les Prophètes et Moïse 270
Conclusion 273

SECONDE SECTION : MOISE ÉTAIT-IL ÉGYPTIEN?
I. Le nom de Moise 276
II. La famille de Moise 280
III. Moise, fonctionnaire égyptien 281
IV. Moise épouse une Madianite 282
V. Le fils de Moise 283
Conclusion 285

Contradictions.

I. Contradictions. — 1° Sur l'issue d'une prédiction de Dieu 288
2° Sur la durée maximum imposée à la vie humaine 288
3° Sur le veau d'or 289
4° Sur les suites mortelles qu'entraînait la vue de Dieu 289
5° Sur les murmures des Israélites au Désert 290
6° Sur le pays appelé Hormah 290
7° Sur Jérusalem, capitale des Jébouséens 291
8° Sur une loi pénale 292
9° Sur Jabin, roi d'Azor 293
10° Sur le sort des Kananéens 294
11° Sur le sort des Madianites 294
12° Sur Maacha, princesse royale 295
13° Sur Kaleb 296
14° Sur les épouses d'Esaü 298
15° Sur l'époque de la formation des animaux 299
16° Sur Balaam 299
17° Au sujet d'une institution de Moïse 299
18° Sur la famille de Coré 299
19° Sur le lieu où mourut Aharon 299
20° Sur Jaïr, descendant de Ménasseh 300
21° Sur Goliath 300
22° Sur le sacre de Jéhu 300
23° Contradictions dans le livre de l'*Exode* 300
24° Contradiction physiologique 301
25° Les mariages défendus et les patriarches 301
26° Contradictions diverses 303
II. Absurdités et Exagérations. — 1° Une prétendue marche merveilleuse du prophète lie 304
2° Un étrange comestible au siège de Samarie 304
3° Exagérations absurdes dans le livre des *Rois* 305
4° Absurdités concernant les descendants de Qéhat. 305
5° Exagérations absurdes dans le livre des *Chroniques*. 306
III. Phrases inachevées et mots omis 308
IV. Expression hébraique remarquable 310
Récapitulation et conclusion 313

SCEAUX. IMP. CHARAIRE ET Cie.